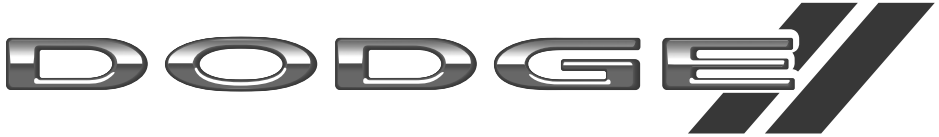

2014

Challenger SRT

GUIDE DE L'AUTOMOBILISTE

Ce guide a été adapté à l'intention de nos clients canadiens d'expression française. Pour cette raison, il peut différer quelque peu de la version anglaise du guide qui aurait pu accompagner votre véhicule neuf. Il est aussi possible que votre véhicule ne comporte pas certains des équipements décrits dans ce guide.

Le présent guide illustré et décrit les fonctions et les équipements de série ou en option de ce véhicule. Ce guide peut aussi comprendre des descriptions de fonctions ou d'équipements qui ne sont plus livrables ou qui n'ont pas été commandés pour ce véhicule. Veuillez ne pas tenir compte des fonctions et équipements décrits ci-après s'ils n'équipent pas le véhicule.

En ce qui concerne les véhicules vendus au Canada, le nom de Chrysler Group LLC sera considéré comme ayant été supprimé et remplacé par celui de Chrysler Group LLC

Veuillez laisser le Guide de l'automobiliste avec le véhicule au moment où il sera vendu. Le prochain propriétaire voudra sûrement prendre connaissance des renseignements contenus dans ce guide.

Chrysler Group LLC se réserve le droit d'apporter des modifications à la conception et aux caractéristiques techniques de ses véhicules ou de les améliorer sans, pour autant, contracter d'obligation en ce qui concerne les véhicules vendus antérieurement.

L'ALCOOL AU VOLANT

La conduite en état d'ébriété est l'une des principales causes d'accidents de la route.

Même si la teneur de votre sang en alcool est nettement inférieure à la limite imposée par la loi, vos capacités peuvent être sérieusement réduites. C'est pourquoi vous ne devez pas prendre le volant si vous avez bu. Faites-vous accompagner par une personne qui a été désignée comme conducteur non buveur, prenez un taxi, appelez un ami ou servez-vous des transports en commun.

MISE EN GARDE !

L'alcool au volant peut causer un accident. Vos sens sont affaiblis, vos réflexes sont plus lents et votre jugement est amoindri par l'alcool. Il ne faut jamais conduire après avoir bu.

© Droit réservés 2013 de Chrysler Group LLC

TABLE DES MATIÈRES

1 INTRODUCTION 3

2 AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE 9

3 CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE 91

4 INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD 177

5 DÉMARRAGE ET CONDUITE 253

6 EN CAS D'URGENCE 343

7 ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE 365

8 PROGRAMMES D'ENTRETIEN 419

9 ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE 439

10 INDEX 447

SECTION 1

INTRODUCTION

- INTRODUCTION 4
- COMMENT UTILISER CE GUIDE 4
- MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS 6
- NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE 6
- MODIFICATIONS DU VÉHICULE 7

INTRODUCTION

Félicitations pour l'acquisition de votre nouveau véhicule de Chrysler Group LLC. Soyez assuré qu'il allie une exécution de précision, un style distinctif et une qualité supérieure, dans la plus pure tradition de nos véhicules.

Le présent guide de l'automobiliste a été rédigé avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes et vise à vous familiariser avec le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule. Il est accompagné de renseignements relatifs à la garantie et d'autres documents à l'intention de l'automobiliste. Prenez le temps de lire attentivement ces publications. Le respect des directives et des recommandations qui s'y trouvent vous aidera à utiliser votre véhicule en toute sécurité et avec le plus d'agrément possible.

NOTA : Après avoir lu ces publications, rangez-les dans le véhicule pour les consulter au besoin et remettez-les au nouveau propriétaire si vous vendez le véhicule.

En ce qui concerne le service après-vente, nous tenons à vous rappeler que c'est votre concessionnaire autorisé qui connaît le mieux votre véhicule, car il dispose de techniciens formés en usine, offre des pièces d'origine et tient à ce que vous soyez satisfait.

COMMENT UTILISER CE GUIDE

Consultez la table des matières pour trouver la section où figurent les renseignements que vous cherchez.

Étant donné que les caractéristiques de votre véhicule varient selon les équipements qui ont été commandés, certaines descriptions et illustrations peuvent différer de l'équipement de votre véhicule.

Une liste complète des sujets traités figure dans l'index détaillé à la fin du présent guide de l'automobiliste.

Consultez le tableau suivant pour obtenir une description des symboles que vous pourrez apercevoir dans votre véhicule ou dans ce guide de l'automobiliste.

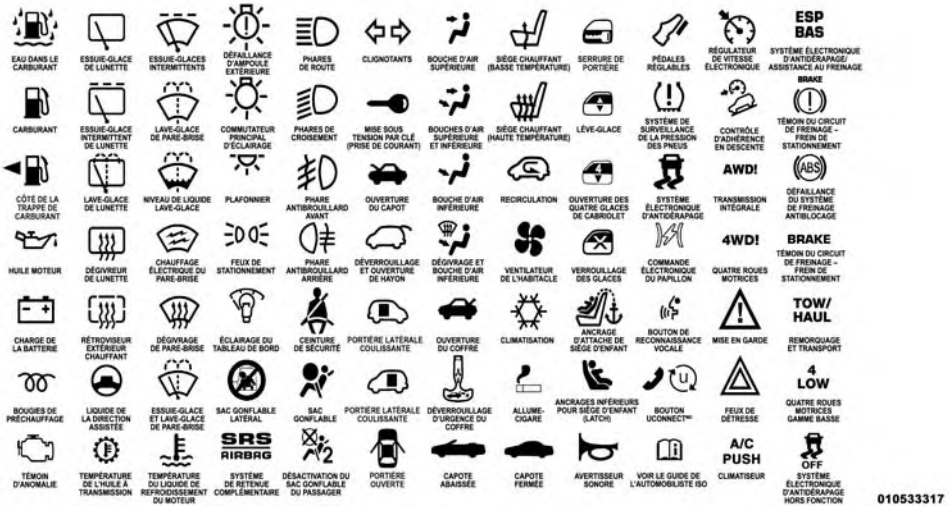
EAU DANS LE CARBURANT
ESSUIE-GLACE DE LUNETTE
ESSUIE-GLACES INTERMITTENTS
DÉFAILLANCE D'AMPOULE EXTÉRIEURE
PHARES DE ROUTE
CLIGNOTANTS
BOUCHE D'AIR SUPÉRIEURE
SIÈGE CHAUFFANT (BASSE TEMPÉRATURE)
SERRURE DE PORTIÈRE
PÉDALES RÉGLABLES
RÉGULATEUR DE VITESSE ÉLECTRONIQUE
ESP BAS
SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE/ ASSISTANCE AU FREINAGE
CARBURANT
ESSUIE-GLACE INTERMITTENT DE LUNETTE
LAVE-GLACE DE PARE-BRISE
COMMUTATEUR PRINCIPAL D'ÉCLAIRAGE
PHARES DE CROISEMENT
MISE SOUS TENSION PAR CLÉ (PRISE DE COURANT)
BOUCHES D'AIR SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE
SIÈGE CHAUFFANT (HAUTE TEMPÉRATURE)
LÈVE-GLACE
SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS
CONTRÔLE D'ADHÉRENCE EN DESCENTE
BRAKE
TÉMOIN DU CIRCUIT DE FREINAGE – FREIN DE STATIONNEMENT
CÔTÉ DE LA TRAPPE DE CARBURANT
LAVE-GLACE DE LUNETTE
NIVEAU DE LIQUIDE LAVE-GLACE
PLAFONNIER
PHARE ANTIBROUILLARD AVANT
OUVERTURE DU CAPOT
BOUCHE D'AIR INFÉRIEURE
RECIRCULATION
OUVERTURE DES QUATRE GLACES DE CABRIOLET
SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE
AWD!
TRANSMISSION INTÉGRALE
ABS
DÉFAILLANCE DU SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCAGE
HUILE MOTEUR
DÉGIVREUR DE LUNETTE
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE DU PARE-BRISE
FEUX DE STATIONNEMENT
PHARE ANTIBROUILLARD ARRIÈRE
DÉVERROUILLAGE ET OUVERTURE DE HAYON
DÉGIVRAGE ET BOUCHE D'AIR INFÉRIEURE
VENTILATEUR DE L'HABITACLE
VERROUILLAGE DES GLACES
COMMANDE ÉLECTRONIQUE DU PAPILLON
4WD!
QUATRE ROUES MOTRICES
BRAKE
TÉMOIN DU CIRCUIT DE FREINAGE – FREIN DE STATIONNEMENT
CHARGE DE LA BATTERIE
RÉTROVISEUR EXTÉRIEUR CHAUFFANT
DÉGIVRAGE DE PARE-BRISE
ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD
CEINTURE DE SÉCURITÉ
PORTIÈRE LATÉRALE COULISSANTE
OUVERTURE DU COFFRE
CLIMATISATION
ANCRAGE D'ATTACHE DE SIÈGE D'ENFANT
BOUTON DE RECONNAISSANCE VOCALE
MISE EN GARDE
TOW/ HAUL
REMORQUAGE ET TRANSPORT
BOUGIES DE PRÉCHAUFFAGE
LIQUIDE DE LA DIRECTION ASSISTÉE
ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE PARE-BRISE
SAC GONFLABLE LATÉRAL
SAC GONFLABLE
PORTIÈRE LATÉRALE COULISSANTE
DÉVERROUILLAGE D'URGENCE DU COFFRE
ALLUME-CIGARE
ANCRAGES INFÉRIEURS POUR SIÈGE D'ENFANT (LATCH)
BOUTON UCONNECT™
FEUX DE DÉTRESSE
4 LOW
QUATRE ROUES MOTRICES GAMME BASSE
TÉMOIN D'ANOMALIE
TEMPÉRATURE DE L'HUILE À TRANSMISSION
TEMPÉRATURE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR
SRS AIRBAG
SYSTÈME DE RETENUE COMPLÉMENTAIRE
DÉSACTIVATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER
PORTIÈRE OUVERTE
CAPOTE ABAISSÉE
CAPOTE FERMÉE
AVERTISSEUR SONORE
VOIR LE GUIDE DE L'AUTOMOBILISTE ISO
A/C PUSH
CLIMATISEUR
OFF
SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE HORS FONCTION
010533317

MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS

Ce guide de l'automobiliste contient des **MISES EN GARDE** vous rappelant d'éviter certaines pratiques qui peuvent provoquer des collisions ou des blessures. Il contient également des **AVERTISSEMENTS** vous informant que certaines procédures risquent d'endommager votre véhicule. Veuillez lire ce manuel dans son intégralité, il contient des informations importantes dont vous devez avoir connaissance. Respectez toutes les directives énoncées dans les Mises en garde et les Avertissements.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est situé dans le coin avant gauche du tableau de bord. Le NIV est visible par le pare-brise de l'extérieur du véhicule. Il figure également sur l'étiquette de renseignements apposée sur l'une des glaces du véhicule ainsi que sur le certificat d'immatriculation.

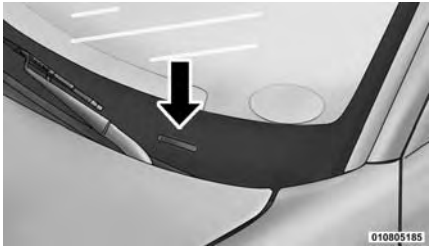

Emplacement du NIV

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) se trouve également sur la jambe de suspension avant droite, à l'intérieur du compartiment moteur.

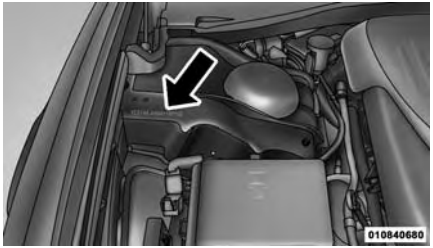

Emplacement du NIV

NOTA : *Il est illégal d'enlever ou de changer la plaque du NIV.*

MODIFICATIONS DU VÉHICULE

MISE EN GARDE!

Toutes les modifications apportées à ce véhicule peuvent gravement compromettre sa manœuvrabilité et sa sécurité, ce qui peut provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

SECTION 2

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- UN MOT AU SUJET DE VOS CLÉS 11
  - Module d'allumage sans fil 11
  - Télécommande 12
  - Retrait de la télécommande du commutateur d'allumage 13
  - Rappel de clé laissée dans le commutateur d'allumage 15
- ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY^{MD} 16
  - Clés de rechange 16
  - Programmation des clés par le propriétaire 17
  - Généralités 17
- SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL 17
  - Réamorçage du système 18
  - Amorçage du système 18
  - Désamorçage du système 19
  - Neutralisation manuelle du système d'alarme antivol 20
- ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL 20
- TÉLÉDÉVERROUILLAGE 20
  - Déverrouillage des portes 21
  - Verrouillage des portes 23
  - Ouverture du coffre 24
  - Utilisation de l'alarme d'urgence 25
  - Programmation de télécommandes additionnelles . . 25
  - Remplacement des piles de la télécommande 25
  - Généralités 26
- SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT 27
  - Utilisation du système de démarrage à distance . . . 27
- SERRURES DE PORTE 30
  - Verrouillage manuel des portières 30
  - Verrouillage électrique des portes 32
- SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ KEYLESS ENTER-N-GO^{MC} – SELON L'ÉQUIPEMENT . . 34

- GLACES 38
  - Glaces à commande électrique 38
  - Tremblement dû au vent 39
- VERROUILLAGE ET OUVERTURE DU COFFRE 39
- MISE EN GARDE DE SÉCURITÉ CONCERNANT LE COFFRE. 40
  - Dispositif d'ouverture d'urgence du coffre 41
- DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS 41
  - Ceintures à trois points d'ancrage 45
  - Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage 49
  - Ceintures de sécurité des sièges de passager 49
  - Enrouleur à blocage automatique – selon l'équipement. 50
  - Ceinture de sécurité à absorption d'énergie 51
  - Prétendeurs de ceinture de sécurité 51
  - Système amélioré de rappel de non-bouclage des ceintures de sécurité (BeltAlert[MD]) 51
  - Ceintures de sécurité Femmes enceintes 52
  - Rallonge de ceinture de sécurité 53
  - Système de retenue supplémentaire – sacs gonflables 53
  - Capteurs et commandes de déploiement des sacs gonflables 58
  - Enregistreur de données d'événement 66
  - Ensemble de retenue pour enfants 67
  - Transport d'animaux domestiques 85
- RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR 85
- CONSEILS DE SÉCURITÉ 86
  - Transport de passagers 86
  - Gaz d'échappement 87
  - Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule . . 88
  - Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule 89

UN MOT AU SUJET DE VOS CLÉS

Votre véhicule est équipé d'un système d'allumage sans clé. Ce système comprend une télécommande de télédéverrouillage et un module d'allumage sans fil avec commutateur d'allumage intégré. Vous pouvez insérer la télécommande dans le commutateur d'allumage dans un sens ou dans l'autre.

Fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}

Ce véhicule est muni de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}; pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Directives de démarrage » dans la section « Démarrage et conduite ».

Module d'allumage sans fil

Le module d'allumage sans fil offre un fonctionnement similaire à un commutateur d'allumage. Il comporte quatre positions de fonctionnement, dont trois à cran d'arrêt et une à ressort. Les positions à cran d'arrêt sont OFF (arrêt), ACC (accessoires) et ON/RUN (marche). La position START (démarrage) offre un contact momentané à ressort. Lorsque la clé est relâchée de la position START (démarrage), le commutateur d'allumage retourne automatiquement à la position ON/RUN (marche).

NOTA : *Si votre véhicule est muni de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}, le centre d'information électronique affiche alors la position du commutateur d'allumage, soit OFF (arrêt), ACC (accessoires) ou RUN (marche). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique – Selon l'équipement » dans la section « Instruments du tableau de bord ».*

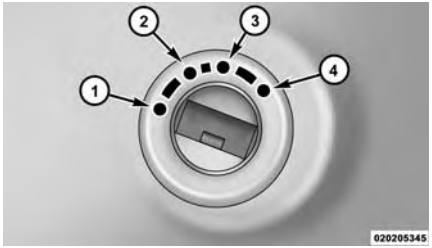

Module d'allumage sans fil

1 – OFF (ARRÊT)
2 – ACC (ACCESSOIRES)
3 – RUN (MARCHE)
4 – START (DÉMARRAGE)

Télécommande

La télécommande actionne le commutateur d'allumage. Insérez l'extrémité carrée de la télécommande dans le commutateur d'allumage situé sur le tableau de bord et tournez-la à la position voulue. Elle comprend également la télécommande de télédéverrouillage et une clé d'urgence logée à l'arrière de la télécommande.

La clé d'urgence permet d'accéder au véhicule si la batterie du véhicule ou la pile de la télécommande est déchargée. La clé d'urgence sert également à verrouiller la boîte à gants. Vous pouvez conserver la clé d'urgence lorsque vous utilisez un service voiturier.

NOTA : *Si vous tentez d'entrer dans le véhicule en utilisant la clé d'urgence et que le système antivol est amorcé, l'alarme retentira. Insérez la télécommande (même si la pile est déchargée) dans le commutateur d'allumage pour désamorcer l'alarme antivol.*

Votre véhicule peut être équipé de l'un des systèmes d'allumage suivants : le module d'allumage sans fil (WIN) ou le module d'allumage sans clé (KIN).

Pour retirer la clé d'urgence, faites coulisser latéralement le loquet mécanique de la télécommande avec votre pouce, puis tirez la clé hors du logement de l'autre main.

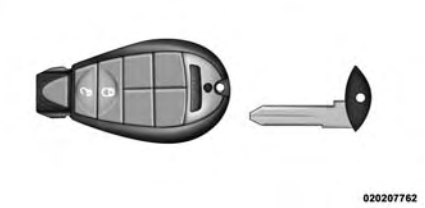

Retrait de la clé d'urgence du module d'allumage sans fil (WIN)

Retrait de la clé d'urgence du module d'allumage sans clé (KIN)

NOTA : *Vous pouvez insérer dans le barillet de serrure la clé d'urgence taillée des deux côtés dans un sens ou dans l'autre.*

Retrait de la télécommande du commutateur d'allumage

Placez le levier de vitesses sur P (STATIONNEMENT) ou placez la transmission manuelle sur R (MARCHE ARRIÈRE) et serrez le frein de stationnement. Tournez la télécommande à la position OFF (ARRÊT), puis retirez-la du commutateur d'allumage.

Si le véhicule est muni de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}, l'EVIC affiche la position du commutateur d'allumage, soit : OFF (ARRÊT), ACC (ACCESSOIRES) ou RUN (MARCHE). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) – selon l'équipement » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

NOTA : *Les commutateurs des glaces à commande électrique, la radio, le toit ouvrant à commande électrique et les prises de courant commandées par l'allumage restent sous tension jusqu'à 60 minutes après le verrouillage du contact. L'ouverture de l'une des deux portières annule cette fonction. Le délai de cette fonction est programmable. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) », sous « Centre d'information électronique (EVIC) », dans la section « Instruments du tableau de bord ».*

AVERTISSEMENT!

- **Si la batterie de votre véhicule est faible ou déchargée, la télécommande se verrouille dans le commutateur d'allumage.**

- **Ne tentez pas de retirer la télécommande lorsqu'elle se trouve dans cet état, car vous risquez d'endommager la télécommande ou le module d'allumage. Ne retirez la clé d'urgence que pour verrouiller et déverrouiller les portières.**
- **Laissez la télécommande dans le commutateur d'allumage et effectuez l'une des deux étapes suivantes :**

Effectuez un démarrage d'appoint.
Chargez la batterie.

MISE EN GARDE!

- **Avant de quitter un véhicule, serrez toujours le frein de stationnement, placez la transmission à la position PARK (STATIONNEMENT) ou la transmission manuelle en position REVERSE (MARCHE ARRIÈRE), et retirez la télécommande du commutateur d'allumage. Lorsque vous quittez le véhicule, verrouillez-le en tout temps.**
- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.**
- **Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.**

- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^MC en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**
- **Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.**

AVERTISSEMENT!

Un véhicule non verrouillé constitue une invitation pour les voleurs. Retirez toujours la télécommande du véhicule, mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^MC, et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.

Rappel de clé laissée dans le commutateur d'allumage

Si vous ouvrez la porte du conducteur alors que la télécommande se trouve dans le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt) ou ACC (accessoires), un avertisseur sonore retentit pour vous rappeler de retirer la télécommande.

NOTA : *Le rappel de clé laissée dans le commutateur d'allumage ne retentit que lorsque la télécommande se trouve à la position OFF (arrêt) ou ACC (accessoires).*

Si votre véhicule est doté de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^MC, le fait d'ouvrir la porte du conducteur alors que le commutateur d'allumage est à ACC (accessoires) ou ON/RUN (marche) (avec le moteur arrêté) fait retentir le carillon de rappel. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Directives de démarrage » dans la section « Démarrage et conduite ».

ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY[MD]

L'antidémarreur Sentry Key[MD] neutralise le moteur pour empêcher toute utilisation non autorisée du véhicule. Le système n'a pas besoin d'être amorcé ou activé. Il fonctionne automatiquement, peu importe si le véhicule est verrouillé ou déverrouillé.

Le système utilise une télécommande de télédéverrouillage et un module d'allumage sans fil pour empêcher toute utilisation non autorisée du véhicule. Par conséquent, seules les télécommandes programmées pour le véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Le système coupe le moteur dans les deux secondes qui suivent le démarrage du moteur si une télécommande non valide a été utilisée pour faire démarrer le moteur.

Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (marche), le témoin de sécurité du véhicule s'allume pendant trois secondes afin de vérifier le fonctionnement de l'ampoule. De plus, si le témoin se met à clignoter après la vérification, cela signifie qu'une télécommande non valide a été utilisée pour démarrer le moteur. Si le témoin reste allumé après cette vérification, une anomalie est présente dans le circuit électronique. Dans ce cas, le moteur s'arrête après deux secondes.

Si le témoin de sécurité du véhicule s'allume durant le fonctionnement normal du véhicule (le moteur est en marche pendant plus de 10 secondes), une anomalie est présente dans le circuit électronique. Dans ce cas, le véhicule doit être réparé dans les plus brefs délais par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

L'antidémarreur Sentry Key[MD] n'est pas compatible avec certains systèmes de démarrage à distance du marché secondaire. L'utilisation de ces dispositifs peut entraîner des problèmes de démarrage et altérer la protection antivol du véhicule.

Toutes les télécommandes fournies avec votre nouveau véhicule ont été programmées en fonction du circuit électronique du véhicule.

Clés de rechange

NOTA : *Seules les télécommandes programmées pour le véhicule peuvent servir à le faire démarrer et fonctionner. Une*

télécommande programmée pour un véhicule ne peut pas être reprogrammée pour un autre véhicule.

AVERTISSEMENT!

- **Retirez toujours les télécommandes du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.**
- **Si votre véhicule est muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}, n'oubliez pas de toujours placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).**

Au moment de l'achat, un numéro d'identification personnel (NIP) de quatre chiffres est remis au propriétaire. Conservez le NIP dans un endroit sûr. Ce numéro est nécessaire pour qu'un concessionnaire autorisé puisse remplacer les télécommandes.

La programmation de télécommandes supplémentaires peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé. Cette procédure consiste en la programmation d'une télécommande vierge en fonction du circuit électronique du véhicule. Une télécommande vierge est une télécommande qui n'a jamais été programmée.

NOTA : *Apportez toutes vos télécommandes chez un concessionnaire autorisé lorsque vous lui faites vérifier le système d'antidémarrage Sentry Key^{MD}.*

Programmation des clés par le propriétaire

La programmation des télécommandes ou des télécommandes de télédéverrouillage peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

Généralités

L'antidémarreur Sentry Key^{MD} est conforme à la partie 15 du règlement de la FCC et à la norme RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

- Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL

Le système d'alarme antivol surveille les portes du véhicule et le coffre, détecte leur ouverture ainsi que l'utilisation non autorisée du commutateur d'allumage.

Lorsque le système d'alarme antivol est activé, les commutateurs intérieurs des serrures de porte et du couvercle de coffre sont désactivés. Si l'alarme se déclenche, le système d'alarme antivol émet des signaux sonores et visuels : l'avertisseur sonore retentit à intervalles réguliers, les phares s'allument, les feux de position et/ou les clignotants clignotent, tandis que le témoin du système de sécurité du véhicule situé dans le groupe d'instruments clignote.

Réamorçage du système

Si l'alarme se déclenche et que rien n'est fait pour la désamorcer, le système d'alarme antivol s'arrête au bout de trois minutes, les feux qui clignotent après 15 minutes supplémentaires, puis le système se réamorce.

Amorçage du système

Effectuez ces étapes pour activer le système d'alarme antivol :

1. Retirez la clé du système d'allumage (consultez le paragraphe « Procédures de démarrage » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements).

- Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}, assurez-vous que le contact est coupé.
- Dans le cas des véhicules qui ne sont pas munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}, assurez-vous que le contact est coupé et que la clé est retirée physiquement du commutateur d'allumage.

2. Exécutez une des méthodes suivantes pour verrouiller le véhicule :

- Appuyez sur la partie VERROUILLAGE du commutateur de verrouillage électrique des portières intérieur lorsque la portière du conducteur ou du passager est ouverte.
- Appuyez sur le bouton de VERROUILLAGE situé sur la poignée de portière à déverrouillage passif extérieure en vous assurant d'avoir une télécommande valide dans la même zone extérieure. (Consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.)

- Appuyez sur le bouton de VERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage.

3. Si une portière est ouverte, fermez-la.

Désamorçage du système

Le système d'alarme antivol peut être désamorcé au moyen d'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage.
- Saisissez la poignée de porte à déverrouillage passif (selon l'équipement, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} » dans le chapitre « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements).
- Dans le cas des véhicules munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) du système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} (au moins une télécommande valide doit se trouver dans le véhicule).
- Dans le cas des véhicules qui ne sont pas munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}, insérez une clé valide dans le commutateur d'allumage et tournez-la à la position ON (marche).

NOTA : *Le barillet de la serrure de la porte du conducteur et la touche du coffre sur la télécommande de télédéverrouillage ne peuvent pas amorcer ou désamorcer le système antivol.*

- Le système d'alarme antivol reste amorcé pendant l'ouverture du coffre. Le fait d'appuyer sur le bouton du coffre ne désamorce pas l'alarme antivol. Si un intrus pénètre dans le véhicule par le coffre et ouvre une des portes l'alarme retentira.
- Lorsque le système d'alarme antivol est amorcé, les commutateurs intérieurs de verrouillage électrique de porte ne permettent pas de déverrouiller les portes.
- Le système d'alarme antivol est conçu pour protéger votre véhicule. Cependant, il peut, dans certaines conditions, se déclencher intempestivement. Si vous avez exécuté l'une des séquences d'amorçage précédemment décrites, le système s'amorce même si vous vous trouvez ou non à l'intérieur du véhicule. Si vous demeurez dans le

véhicule et que vous ouvrez une porte, l'alarme se déclenche. Dans un tel cas, désarmorcez le système d'alarme antivol.

- Si le système d'alarme antivol est activé et que la batterie est débranchée, le système demeure activé lorsque la batterie est rebranchée; les feux extérieurs clignoteront et l'avertisseur sonore retentira. Dans un tel cas, désarmorcez le système d'alarme antivol.

Alerte de tentative d'effraction

Si le système d'alarme antivol s'est déclenché en votre absence, l'avertisseur sonore retentit trois fois et les feux extérieurs clignotent trois fois lorsque vous désarmez le système en question. Vérifiez la présence d'effraction dans le véhicule.

Neutralisation manuelle du système d'alarme antivol

L'alarme antivol du véhicule ne s'amorce pas si vous verrouillez les portes à l'aide du bouton de verrouillage manuel.

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL

L'éclairage d'accueil s'allume lorsque vous utilisez la télécommande de télédéverrouillage pour déverrouiller les portières ou pour ouvrir une des portières.

Cette fonction active également l'éclairage d'approche dans les rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement). Consultez le paragraphe « Rétroviseurs » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

L'éclairage s'éteint graduellement après environ 30 secondes ou dès que le commutateur d'allumage est tourné de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA :

- *L'éclairage d'accueil de la console au pavillon et des portières avant ne s'allume pas si le rhéostat d'intensité lumineuse est tourné à fond vers le haut sur « Dome ON » (Plafonnier ALLUMÉ).*
- *L'éclairage d'accueil ne fonctionne pas si le rhéostat d'intensité lumineuse est tourné complètement vers le bas (plafonnier éteint).*

TÉLÉDÉVERROUILLAGE

Le système de télédéverrouillage permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières, d'ouvrir le coffre ou d'activer

l'alarme d'urgence à une distance maximale d'environ 20 m (66 pi) au moyen d'une télécommande de télédéverrouillage. Il n'est pas nécessaire de pointer la télécommande de télédéverrouillage vers le véhicule pour activer le système.

NOTA : *L'insertion de la télécommande de télédéverrouillage dans le commutateur d'allumage désactive le système et l'empêche de réagir à l'activation des boutons de la télécommande de télédéverrouillage. Tous les boutons de toutes les télécommandes de télédéverrouillage se désactivent lorsque la vitesse du véhicule est égale ou supérieure à 8 km/h (5 mi/h).*

Télécommande de télédéverrouillage

Télécommande de télédéverrouillage avec système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}

Déverrouillage des portes

Appuyez brièvement une fois sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande pour déverrouiller la porte du conducteur, ou deux fois en moins de cinq secondes pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent pour

confirmer le signal de déverrouillage. L'éclairage d'accueil s'allume également.

S'il est équipé de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} (déverrouillage passif), consultez « Fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} » dans la section « Avant de mettre en marche le véhicule ».

Télécommande de télédéverrouillage, portière du conducteur ou toutes les portières en premier

Cette fonction vous permet de programmer le système afin de déverrouiller la portière du conducteur ou les deux portières à la première pression du bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) », sous « Centre d'information électronique (EVIC) », dans la section « Instruments du tableau de bord ».

- Effectuez les étapes suivantes si vous n'utilisez pas l'EVIC :

1. Maintenez le bouton de VERROUILLAGE enfoncé sur une télécommande de télédéverrouillage programmée pendant au moins 4 secondes, sans dépasser 10 secondes. Maintenez ensuite le bouton de DÉVERROUILLAGE enfoncé en même temps que le bouton de VERROUILLAGE.

2. Relâchez les deux boutons simultanément.

3. Vérifiez la fonction à l'extérieur du véhicule en appuyant sur les boutons de VERROUILLAGE et de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage lorsque le commutateur d'allumage est à la position ARRÊT et que la télécommande est retirée.

4. Répétez ces étapes si vous souhaitez rétablir le réglage précédent de cette fonction.

NOTA : *Le système d'alarme de sécurité s'active lorsque vous vous trouvez dans l'habitacle et que vous enfoncez le bouton de VERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage. L'ouverture d'une portière lorsque l'alarme de sécurité est activée fait retentir l'alarme. Appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGE pour désactiver l'alarme de sécurité.*

Clignotement des feux au verrouillage à distance

Cette fonction active les ampoules de clignotants lorsque les portières sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la

télécommande de télédéverrouillage. Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) », sous « Centre d'information électronique (EVIC) », dans la section « Instruments du tableau de bord ».

- Effectuez les étapes suivantes si vous n'utilisez pas l'EVIC :

1. Maintenez le bouton de DÉVERROUILLAGE enfoncé sur une télécommande de télédéverrouillage programmée pendant au moins quatre secondes, sans dépasser 10 secondes. Maintenez ensuite le bouton de VERROUILLAGE enfoncé en même temps que le bouton de DÉVERROUILLAGE.

2. Relâchez les deux boutons simultanément.

3. Vérifiez la fonction à l'extérieur du véhicule en appuyant sur les boutons de VERROUILLAGE et de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage lorsque le commutateur d'allumage est à la position ARRÊT et que la télécommande est retirée.

4. Répétez ces étapes si vous souhaitez rétablir le réglage précédent de cette fonction.

NOTA : *L'alarme de sécurité s'active lorsque vous vous trouvez dans l'habitacle et que vous enfoncez le bouton de VERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage. L'ouverture d'une portière lorsque l'alarme de sécurité est activée fait retentir l'alarme. Appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGE pour désactiver l'alarme de sécurité.*

Allumage des phares au déverrouillage à distance

Cette fonction active les phares jusqu'à 90 secondes lorsque les portes sont déverrouillées à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage. Le délai de cette fonction est programmable. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Centre d'information électronique (Fonctions programmables par l'utilisateur) » de la section « Instruments du tableau de bord ».

Verrouillage des portes

Appuyez brièvement sur le bouton de VERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage pour verrouiller les

deux portes. Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit pour confirmer le signal.

S'il est équipé de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} (déverrouillage passif), consultez « Fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} » dans la section « Avant de mettre en marche le véhicule ».

Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage à distance

Cette fonction active l'avertisseur sonore lorsque les portières sont verrouillées à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage ou de la fonction de déverrouillage passif. Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) », sous « Centre d'information électronique (EVIC) », dans la section « Instruments du tableau de bord ».

- Effectuez les étapes suivantes si vous n'utilisez pas l'EVIC :

1. Maintenez le bouton de VERROUILLAGE d'une télécommande de télédéverrouillage programmée enfoncé pendant au moins 4 secondes, mais pas plus de 10 secondes. Maintenez ensuite le bouton PANIC (ALARME D'URGENCE) enfoncé en même temps que le bouton de VERROUILLAGE.

2. Relâchez les deux boutons simultanément.

3. Vérifiez la fonction à l'extérieur du véhicule en appuyant sur le bouton de VERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT) et que la télécommande est retirée.

4. Répétez ces étapes si vous souhaitez rétablir le réglage précédent de cette fonction.

NOTA : *L'alarme de sécurité s'active lorsque vous vous trouvez dans l'habitacle et que vous enfoncez le bouton de VERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage. L'ouverture d'une portière lorsque l'alarme de sécurité est activée fait retentir l'alarme. Appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGE pour désactiver l'alarme de sécurité.*

Ouverture du coffre

Pour ouvrir le coffre, appuyez deux fois en moins de cinq secondes sur le bouton du coffre de la télécommande.

S'il est équipé de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} (déverrouillage passif), consultez « Fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} » dans la section « Avant de mettre en marche le véhicule ».

Utilisation de l'alarme d'urgence

Pour activer ou désactiver la fonction d'alarme d'urgence, appuyez sur le bouton PANIC (alarme d'urgence) de la télécommande et gardez-le enfoncé pendant au moins une seconde, puis relâchez-le. Lorsque l'alarme d'urgence est en fonction, les phares s'allument, les feux de position clignotent, l'avertisseur sonore fonctionne par pulsions et l'éclairage intérieur s'allume.

L'alarme d'urgence reste activée pendant trois minutes, à moins que vous n'appuyiez de nouveau sur le bouton PANIC (alarme d'urgence) ou que le véhicule n'atteigne 24 km/h (15 mi/h) ou plus.

NOTA :

- *L'éclairage intérieur s'éteint si vous placez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON/RUN (marche) alors que l'alarme d'urgence est activée. Cependant, les feux extérieurs et l'avertisseur sonore restent activés.*
- *Il peut être nécessaire d'utiliser la télécommande de télédéverrouillage à moins de 11 m (35 pi) du véhicule pour désactiver l'alarme d'urgence en raison des bruits de radiofréquences qu'émet le système.*

Programmation de télécommandes additionnelles

La programmation des télécommandes ou des télécommandes de télédéverrouillage peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

Remplacement des piles de la télécommande

Utilisez des piles de remplacement de type CR2032.

NOTA : *Présence de perchlorate – La manipulation de ces composants pourrait exiger des précautions particulières. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.*

1. Si la télécommande de télédéverrouillage est munie d'une vis, retirez la vis.

Retournez la télécommande de télédéverrouillage (boutons vers le bas), puis séparez ses deux moitiés à l'aide d'un tournevis à lame plate. Prenez soin de ne pas endommager le joint en élastomère lorsque vous retirez la pile.

2. Remplacez la pile. Orientez la pile avec son signe + vis-à-vis du signe + du contact situé sous le couvercle. Évitez de toucher la pile neuve avec les doigts. L'huile naturelle de la peau peut entraîner la détérioration de la pile. Si vous touchez une pile, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.

3. Pour réassembler le boîtier de la télécommande de télédéverrouillage, enclenchez les deux moitiés ensemble. Assurez-vous que « l'espace » entre les deux moitiés est uniforme. S'il y a une vis, posez-la et serrez-la jusqu'à ce qu'elle soit bien fixée. Vérifiez le bon fonctionnement de la télécommande de télédéverrouillage.

Généralités

Ce dispositif est conforme à la norme RSS 210 d'Industrie Canada et à la Partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

- Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : *Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.*

Si la télécommande de télédéverrouillage ne fonctionne pas à distance normale de votre véhicule, vérifiez les deux conditions suivantes :

1. La pile de la télécommande est faible. La durée de vie utile prévue d'une pile est d'au moins trois ans.

2. Vous êtes à proximité d'un émetteur radio, tel qu'une tour de station de radio, un émetteur d'aéroport, une radio mobile ou un poste BP.

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ce système utilise la télécommande de télédéverrouillage pour démarrer le moteur de façon pratique à partir de l'extérieur du véhicule tout en maintenant la sécurité. La portée du dispositif est d'environ 91 m (300 pi).

NOTA :

- *Le véhicule doit être équipé d'une transmission automatique pour être muni du système de démarrage à distance.*
- *Des obstructions entre le véhicule et la télécommande peuvent réduire cette portée.*

Utilisation du système de démarrage à distance

Toutes les conditions suivantes doivent être réunies avant que le moteur puisse être démarré à distance :

- Levier de vitesses à la position P (stationnement)
- Portes fermées
- Capot fermé
- Interrupteur des feux de détresse hors fonction
- Interrupteur de frein inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée)
- Clé de contact retirée du commutateur d'allumage
- Niveau de charge de la batterie suffisant
- Bouton PANIC (alarme d'urgence) de la télécommande non enfoncé
- Système non désactivé par l'événement de démarrage à distance précédent
- Système d'alarme antivol désactivé
- Commutateur d'allumage sur OFF (arrêt) (accès et démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC})

MISE EN GARDE!

- **Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Le gaz d'échappement contient du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures graves ou la mort en cas d'inhalation.**
- **Gardez la télécommande de télédéverrouillage hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourraient entraîner des blessures graves ou la mort.**

Passage en mode de démarrage à distance

Appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de DÉMARRAGE À DISTANCE de la télécommande de télédéverrouillage en moins de cinq secondes. Les portières se verrouillent, les feux de stationnement clignotent et l'avertisseur sonore retentit deux fois (selon la programmation). Ensuite, le moteur démarre et le véhicule demeure en mode de démarrage à distance pendant un cycle de 15 minutes.

NOTA :

- *En cas de défaillance du moteur, le véhicule démarre, puis s'arrête 10 secondes plus tard.*
- *Les feux de stationnement s'allument et restent allumés en mode de démarrage à distance.*
- *Pour des raisons de sécurité, le fonctionnement des glaces à commande électrique et du toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) est désactivé en mode de démarrage à distance.*
- *Le moteur peut être démarré consécutivement deux fois au moyen de la télécommande de télédéverrouillage. Toutefois, il faut établir le contact en appuyant deux fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) (ou le commutateur d'allumage doit être placé à la position ON/RUN [MARCHE]) avant*

que vous ne puissiez recommencer la séquence de démarrage pour un troisième cycle.

Pour quitter le mode de démarrage à distance sans conduire le véhicule

Appuyez brièvement une fois sur le bouton de DÉMARRAGE À DISTANCE ou laissez le moteur tourner pendant tout le cycle de 15 minutes.

NOTA : *Afin d'éviter des arrêts intempestifs, le système désactivera cette fonction d'arrêt du bouton de DÉMARRAGE À DISTANCE pendant deux secondes après avoir reçu une demande valide de démarrage à distance.*

Pour quitter le mode de démarrage à distance et conduire le véhicule

Avant la fin du cycle de 15 minutes, appuyez brièvement sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage pour déverrouiller les portes et désamorcer le système d'alarme antivol (selon l'équipement). Alors, avant la fin du cycle de 15 minutes, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) puis relâchez-le. Si le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) est retiré, insérez la télécommande dans le commutateur d'allumage, puis tournez-le à la position ON/RUN (marche).

NOTA :

- *Pour les véhicules qui ne sont pas munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}, le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (marche) pour la conduite du véhicule.*
- *Pour les véhicules qui ne sont pas équipés de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}, le message « Insert Key/Turn To On » (insérer la clé, tourner à la position ON (marche)) reste affiché à l'écran du centre d'information électronique jusqu'à insertion de la télécommande. Une fois la télécommande insérée, le message « Turn To On » (tourner à la position ON [marche]) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique jusqu'à ce que vous tourniez la télécommande à la position ON/RUN (marche).*
- *Pour les véhicules munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}, le message « Push Button/Insert Key » (enfoncer le bouton ou insérer la clé) s'affiche à l'écran du*

centre d'information électronique jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton START (démarrage).

Désactivation du dispositif de démarrage à distance

Le démarrage à distance est également désactivé dans les cas suivants :

- Le moteur cale ou son régime dépasse 2 500 tr/min
- Un témoin d'avertissement du moteur s'allume
- Le témoin de bas niveau de carburant s'allume
- Le capot est ouvert
- L'interrupteur du signal de détresse est enfoncé
- Le levier de vitesses est déplacé hors de la position P (stationnement)
- La pédale de frein est enfoncée

SERRURES DE PORTE

Verrouillage manuel des portières

Pour verrouiller chaque portière, appuyez sur le bouton de verrouillage des portières situé sur chaque panneau de garnissage de portière vers le bas. Pour déverrouiller chaque portière, tirez sur le bouton de verrouillage situé sur le panneau de garnissage de chaque portière vers le haut.

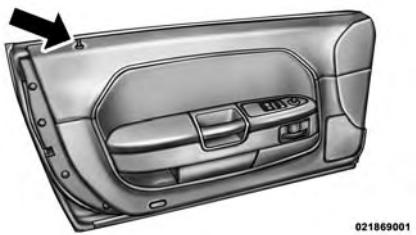

Bouton de verrouillage des portières

Si le bouton de verrouillage est en position enfoncée lorsque vous fermez la portière, celle-ci sera verrouillée. Par conséquent, veillez à ne pas laisser la télécommande à l'intérieur du véhicule avant de fermer la portière.

MISE EN GARDE!

- **Pour assurer votre sécurité et votre protection en cas de collision, verrouillez les portières lorsque vous roulez et lorsque vous stationnez et quittez votre véhicule.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières.**
- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.**

- **Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.**

- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^MC en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

Verrouillage électrique des portes

Chaque panneau de garnissage de porte est pourvu d'un commutateur de verrouillage électrique des portes. Appuyez sur ce commutateur pour verrouiller ou déverrouiller les portes.

Commutateur de verrouillage électrique des portes

Vous pouvez également verrouiller et déverrouiller les portes au moyen du système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} (déverrouillage passif). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

Si vous appuyez sur le commutateur de verrouillage électrique des portes alors que la télécommande est insérée dans le commutateur d'allumage et qu'une des portes est ouverte, le verrouillage électrique n'a pas lieu. Ceci vise à vous empêcher de verrouiller accidentellement votre véhicule avec la télécommande à l'intérieur. Pour que les serrures fonctionnent de nouveau, il suffit de retirer la télécommande ou de fermer la porte. Si une porte est ouverte alors que la télécommande est dans le commutateur d'allumage et que le commutateur d'allumage est en position OFF (arrêt) ou ACC (accessoires), un avertisseur sonore retentit pour vous rappeler de retirer la télécommande.

Verrouillage automatique des portes – selon l'équipement

La fonction de verrouillage automatique des portières est activée par défaut. Si cette option est activée, les serrures se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 24 km/h (15 mi/h). La fonction de verrouillage automatique des portières peut être activée ou désactivée par votre concessionnaire autorisé à la demande écrite de l'utilisateur. Consultez votre concessionnaire autorisé pour faire effectuer cette intervention.

Déverrouillage automatique des portières à la sortie

Les portières se déverrouillent automatiquement dans les conditions suivantes :

1. La fonction de déverrouillage automatique des portières à la sortie est activée.

2. La transmission était en prise et le véhicule est maintenant à l'arrêt (0 km/h).

3. La transmission est sur la position N (POINT MORT) ou P (STATIONNEMENT).

4. La portière du conducteur est ouverte.

5. Les portières n'ont pas été déverrouillées préalablement.

6. Le véhicule est à l'arrêt 0 km/h (0 mph).

Programmation du déverrouillage automatique des portières à la sortie

La fonction de déverrouillage automatique des portières à la sortie peut être activée ou désactivée. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) », sous « Centre d'information électronique (EVIC) », dans la section « Instruments du tableau de bord ».

- Effectuez les étapes suivantes si vous n'utilisez pas l'EVIC :

1. Entrez dans le véhicule et fermez toutes les portières.

2. Insérez la télécommande dans le commutateur d'allumage.

3. Dans les 15 secondes, tournez le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) vers la position ON/RUN (MARCHE) à quatre reprises, en terminant par la position LOCK (ANTIVOL-VERROUILLÉ). **Toutefois, ne faites pas démarrer le moteur.**

4. Dans les 30 secondes, appuyez sur le commutateur de déverrouillage électrique des portières pour déverrouiller les portières.

5. Vous entendrez un bref signal sonore une fois la programmation terminée.

NOTA : *L'absence de signal sonore signifie que le système n'a pu entrer en mode de programmation et que la procédure devra être répétée.*

6. Répétez ces étapes si vous souhaitez rétablir le réglage précédent de cette fonction.

NOTA : *Utilisez la fonction de déverrouillage automatique des portières à la sortie conformément aux lois en vigueur.*

SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ KEYLESS ENTER-N-GO^{MC} – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de déverrouillage passif a été conçu pour améliorer le système de télédéverrouillage et est une fonction du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}. Cette fonction vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de VERROUILLAGE ou de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage.

NOTA :

- *Le système de déverrouillage passif peut être programmé pour être activé ou désactivé. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect^{MD} » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.*
- *Si vous portez des gants ou s'il a plu sur une poignée de portière à déverrouillage passif, la sensibilité de déverrouillage peut être réduite, entraînant un temps de réaction plus lent.*
- *Si le véhicule est déverrouillé au moyen de la poignée de portière à déverrouillage passif et qu'aucune portière n'est ouverte dans les 60 secondes, les portières se verrouilleront de nouveau et l'alargme de sécurité, selon l'équipement, s'amorcera.*

Déverrouillage de portière à partir de la portière du conducteur

À l'aide d'une télécommande de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière du conducteur, saisissez la poignée de portière avant du conducteur pour déverrouiller automatiquement la portière du conducteur. Le bouton de verrouillage du panneau intérieur de portière s'élève lorsque la portière est déverrouillée.

Saisissez la poignée de portière pour déverrouiller

NOTA : *Si la fonction « Unlock All Doors 1st Press » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton) est programmée, toutes les portières se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de la portière du conducteur. Pour choisir entre les fonctions « Unlock Driver Door 1st Press » (Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton) et « Unlock All Doors 1st Press » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton), consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect^MD » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.*

Déverrouillage de portière à partir de la portière passager

En vous assurant qu'une télécommande de déverrouillage passif valide se trouve à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière du passager, saisissez la poignée de portière du passager avant pour déverrouiller automatiquement les deux portières. Le bouton de verrouillage du panneau intérieur de portière s'élève lorsque la portière est déverrouillée.

NOTA : *Toutes les portières se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de portière du passager avant, peu importe le réglage de préférence du conducteur de déverrouillage de portière (« Unlock Driver Door 1st Press » [Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton] ou « Unlock All Doors 1st Press » [Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton]).*

Pour prévenir l'oubli d'une télécommande de déverrouillage passif dans le véhicule verrouillé

Afin de minimiser le risque d'oublier une télécommande de déverrouillage passif dans votre véhicule, le système de déverrouillage passif est muni d'une fonction de déverrouillage automatique des portières qui est activée lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT).

Si l'une des portières du véhicule est ouverte et que vous verrouillez le véhicule

à l'aide du commutateur du panneau de portière, une fois que toutes les portières sont fermées, une vérification de l'habitacle et de l'extérieur du véhicule est effectuée pour déterminer s'il s'y trouve une télécommande de déverrouillage passif valide. Si une des télécommandes de déverrouillage passif est détectée à l'intérieur du véhicule et qu'aucune autre télécommande de déverrouillage passif valide n'est détectée à l'extérieur du véhicule, le système de déverrouillage passif déverrouille automatiquement toutes les portières du véhicule et fait retentir l'avertisseur sonore trois fois (à la troisième tentative, TOUTES les portières se verrouillent et la télécommande de déverrouillage passif peut être verrouillée à l'intérieur du véhicule).

Ouverture du coffre :

Avec une télécommande de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) du couvercle du coffre, appuyez sur le bouton situé au centre de l'arceau d'éclairage qui se trouve sur le couvercle du coffre au-dessus de la plaque d'immatriculation.

Bouton de déverrouillage passif du coffre

NOTA : *Si vous laissez accidentellement votre télécommande de déverrouillage passif dans le coffre et que vous tentez de le fermer, le coffre se déverrouille automatiquement à moins qu'une autre télécommande se trouve à l'extérieur du véhicule, à moins de 1,5 m (5 pi) du couvercle du coffre.*

Verrouillage des portières du véhicule :

En vous assurant qu'une des télécommandes de déverrouillage passif se trouve dans un périmètre de 1,5 m (5 pi) des poignées de portière du conducteur ou du passager avant, appuyez sur le bouton de VERROUILLAGE de la poignée de portière pour verrouiller les deux portières.

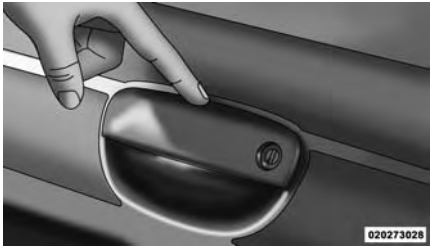

Appuyez sur le bouton de la poignée de portière pour verrouiller

Ne saisissez PAS la poignée de portière en même temps que vous appuyez sur le bouton de verrouillage de poignée de portière. Cela pourrait déverrouiller les portières.

NE saisissez PAS la poignée lorsque vous verrouillez

NOTA :

- *Après avoir appuyé sur le bouton de VERROUILLAGE de la poignée de portière, vous devez attendre deux secondes avant de pouvoir verrouiller ou déverrouiller les portières au moyen d'une des deux poignées de portière à déverrouillage passif. Cela vous permet de vérifier si les portières sont verrouillées en tirant sur la poignée de portière, sans que le véhicule ne réagisse et les déverrouille.*
- *Le système de déverrouillage passif ne fonctionne pas si la pile de la télécommande de télédéverrouillage est déchargée.*

Vous pouvez aussi verrouiller les portières à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage ou du bouton de verrouillage situé sur le panneau intérieur de portière.

GLACES

Glaces à commande électrique

Les commutateurs de glace de portière du conducteur commandent les glaces des deux portières.

Commutateurs de glace à commande électrique

Un commutateur unique, situé sur le panneau de garnissage de la portière passager, commande la glace de cette portière.

Les commandes de glace ne fonctionnent que si le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES).

NOTA :

- *La fonction de délai d'alimentation après coupure permet d'utiliser les glaces à commande électrique pendant 10 minutes après la coupure du contact. Cette fonction est annulée lorsqu'une des portières avant est ouverte. Le délai de cette fonction est programmable. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Réglages personnalisés (Fonctions programmables par l'utilisateur) », sous « Centre d'information électronique (EVIC) », dans la section « Instruments du tableau de bord ».*
- *Lorsque la portière s'ouvre, la glace s'abaisse légèrement si elle est complètement fermée. Elle revient à la position de fermeture complète une fois la portière refermée. Cette action permet d'ouvrir la portière sans résistance et protège la glace et le bourrelet d'étanchéité.*

MISE EN GARDE!

Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule, et ne laissez pas des enfants jouer avec les glaces à commande électrique. Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^MC en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Les occupants, et surtout les

enfants sans surveillance, peuvent se faire coincer par les glaces en actionnant les commutateurs de glace à commande électrique. Ils risquent de subir des blessures graves ou la mort.

Fonction d'ouverture automatique

Les commutateurs des glaces à commande électrique de la porte du conducteur et du passager comptent une fonction d'ouverture automatique. Appuyez sur le commutateur jusqu'au second cran, puis relâchez-le. La glace descend automatiquement.

Pour ouvrir partiellement la glace, appuyez sur le commutateur de glace jusqu'au premier cran, puis relâchez-le lorsque vous voulez interrompre l'abaissement de la glace.

Pour empêcher l'ouverture complète de la glace pendant l'ouverture automatique, tirez brièvement la commande vers le haut.

Les commutateurs de glace à commande électrique demeurent fonctionnels jusqu'à 60 minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portes annule cette fonction. Le délai de cette fonction est programmable. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Centre d'information électronique (Fonctions programmables par l'utilisateur) » de la section « Instruments du tableau de bord ».

Tremblement dû au vent

Le tremblement dû au vent est semblable à la pression ressentie dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être perceptible lorsque les glaces sont abaissées ou lorsque le toit ouvrant (selon l'équipement) est en position ouverte ou partiellement ouverte. Cette sensation est normale et peut être atténuée. Si la turbulence se produit lorsqu'une des glaces est ouverte, ouvrez l'autre glace pour minimiser l'effet. Si le tremblement se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture du toit ouvrant afin de minimiser le tremblement.

VERROUILLAGE ET OUVERTURE DU COFFRE

Il est possible d'ouvrir le couvercle du coffre depuis l'habitacle en appuyant sur le bouton d'ouverture du coffre. Ce bouton est situé sur le tableau de bord, à gauche du volant.

NOTA : *Vous devez positionner la transmission sur P (STATIONNEMENT) pour*

activer le bouton d'ouverture du coffre. Dans le cas des véhicules à transmission manuelle, la vitesse du véhicule doit être inférieure 8 km/h (5 mi/h) pour que ce bouton fonctionne.

Bouton d'ouverture du coffre

Il est possible d'ouvrir le couvercle du coffre de l'extérieur du véhicule par le biais de la télécommande de télédéverrouillage, en appuyant sur le bouton d'ouverture du coffre deux fois en cinq secondes ou en utilisant le contacteur d'ouverture du coffre situé au-dessous du porte-à-faux de couvercle du coffre. La fonction d'ouverture est activée uniquement lorsque le véhicule est déverrouillé.

Lorsque le contact est établi, le témoin d'ouverture du coffre s'allumera dans le groupe d'instruments pour indiquer que le coffre est ouvert. L'affichage du compteur kilométrique réapparaît une fois le coffre fermé.

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT) ou que la clé de contact est retirée, le témoin d'ouverture du coffre s'allume jusqu'à ce que le coffre soit fermé.

Consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements sur le fonctionnement du coffre à l'aide de la fonction de déverrouillage passif.

MISE EN GARDE DE SÉCURITÉ CONCERNANT LE COFFRE

MISE EN GARDE!

Ne laissez pas les enfants accéder au coffre de l'extérieur ou de l'intérieur du véhicule. Refermez toujours le couvercle du coffre lorsque votre véhicule est laissé sans surveillance. De jeunes enfants pourraient se retrouver coincés dans le coffre, même s'ils y sont entrés par le siège arrière. S'ils demeurent coincés dans le coffre, ils pourraient mourir asphyxiés ou d'un coup de chaleur.

Dispositif d'ouverture d'urgence du coffre

Par mesure de sécurité, le mécanisme de verrouillage du coffre de véhicule est équipé d'un dispositif d'ouverture d'urgence. Si une personne se retrouve coincée dans le coffre, elle peut l'ouvrir en tirant sur la poignée lumineuse fixée sur le mécanisme de verrouillage du coffre.

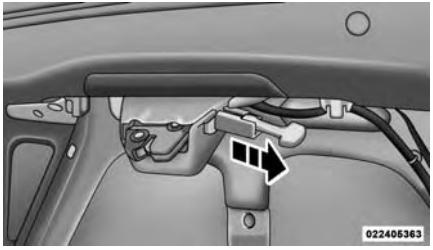

Dispositif interne d'ouverture d'urgence du coffre

DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS

Les dispositifs de retenue qui équipent votre véhicule sont parmi les fonctions de sécurité les plus importantes :

- Ceintures à trois points d'ancrage pour le conducteur et tous les passagers
- Le conducteur et le passager avant bénéficient chacun d'un sac gonflable avant évolué
- Rideaux gonflables latéraux pour le conducteur et les passagers assis à côté d'une glace – selon l'équipement
- Sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges pour le conducteur et le passager placé à l'avant
- Colonne de direction et volant à absorption d'énergie
- Protège-genoux pour les occupants des sièges avant
- Les ceintures de sécurité avant comprennent des tendeurs qui peuvent améliorer la protection des occupants en gérant l'énergie des occupants en cas de collision
- Toutes les ceintures de sécurité (sauf celle du conducteur) sont dotées d'enrouleurs à blocage automatique (EBA) qui verrouillent la sangle lorsque vous la sortez complètement, puis l'ajustez à la longueur voulue pour fixer un siège d'enfant ou un article volumineux dans un siège – selon l'équipement

Lisez attentivement les renseignements qui suivent. Vous y verrez comment bien vous servir des dispositifs de retenue de

manière que les occupants puissent bénéficier de la meilleure protection possible.

Si vous transportez des enfants trop petits pour les ceintures de taille adulte, les ceintures de sécurité ou le système d'ancrages inférieurs pour siège d'enfant (LATCH – Lower Anchors and Tether for CHildren [Ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant]) peuvent être utilisés pour fixer un ensemble de retenue d'enfant ou de bébé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système LATCH, consultez le paragraphe « Ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) ».

NOTA : *Les sacs gonflables avant évolués sont munis d'un gonfleur multimode. Ceci permet aux sacs gonflables de se déployer à des vitesses différentes en fonction de plusieurs facteurs, notamment la gravité et le type de collision.*

Voici quelques mesures simples que vous pouvez prendre pour minimiser les risques de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable.

1. **Les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un dispositif de retenue adéquat.**

MISE EN GARDE!

- **Ne placez jamais un porte-bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant évolué côté passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un porte-bébé orienté vers l'arrière.**
- **Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur véhicule avec siège arrière.**

Les enfants trop petits pour correctement porter une ceinture de sécurité (consultez la section « Ensemble de retenue d'enfant ») doivent être assis à l'arrière dans un ensemble de retenue d'enfant ou sur un siège d'appoint. Les enfants plus âgés

qui ne prennent pas place dans un ensemble de retenue d'enfant ni un siège d'appoint doivent s'asseoir à l'arrière et boucler leur ceinture de sécurité. Ne laissez jamais les enfants faire passerle baudrier derrière leur dos ou sous leur bras.

Lorsqu'un enfant âgé de 2 à 12 ans (non assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière) doit prendre place sur le siège passager avant, reculez le siège aussi loin que possible et utilisez un ensemble de retenue d'enfant approprié. (Consultez le paragraphe « Ensembles de retenue d'enfant ».)

Il est important de lire attentivement les directives fournies avec votre ensemble de retenue d'enfant pour vous assurer d'utiliser correctement les ceintures de sécurité.

2. **Tous les occupants doivent toujours porter leur ceinture à trois points d'ancrage correctement.**

3. **Les sièges du conducteur et du passager avant doivent être aussi reculés que possible pour laisser aux sacs gonflables avant évolués suffisamment d'espace pour se déployer.**

4. **Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Si votre véhicule est muni de sacs gonflables latéraux, ils gonfleront avec force dans l'espace entre vous et la portière en cas de déploiement.**

5. **Communiquez avec le centre de service à la clientèle si le système de sacs gonflables de ce véhicule doit être adapté pour accueillir une personne handicapée. Les numéros de téléphone figurent au paragraphe « Si vous avez besoin d'aide ».**

MISE EN GARDE!

- **Il est dangereux de se fier seulement au sac gonflable, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Le sac gonflable fonctionne de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, le sac gonflable ne se déploie pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité même si votre siège est muni d'un sac gonflable.**

- **Une trop grande proximité avec le volant ou le tableau de bord au moment du déploiement du sac gonflable avant évolué peut entraîner des blessures graves ou même la mort. Les sacs gonflables ont besoin d'espace pour se déployer. Asseyez-vous confortablement de manière à devoir étendre vos bras pour toucher le volant ou le tableau de bord.**
- **Un rideau gonflable latéral complémentaire, de même que le sac gonflable latéral, monté dans le siège a également besoin d'espace pour se déployer. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Tenez-vous droit, au centre du siège.**

- **Au moment d'une collision, les occupants d'un véhicule risquent de subir des blessures bien plus graves s'ils ne bouclent pas correctement leur ceinture de sécurité. En effet, ils risquent de heurter l'intérieur de l'habitacle ou les autres occupants, ou d'être éjectés du véhicule. Il incombe au conducteur de veiller à ce que chaque occupant boucle sa ceinture de sécurité correctement.**
- **Si vous êtes assis trop près des rideaux gonflables latéraux complémentaires et des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges, vous pourriez subir des blessures graves ou la mort au moment de leur déploiement.**

Tout conducteur, aussi compétent soit-il, doit toujours boucler sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée. Une collision peut être causée par un autre usager de la route et peut survenir n'importe où, que ce soit loin de votre domicile ou dans votre propre rue.

Les recherches en matière de sécurité démontrent qu'en cas de collision, la ceinture de sécurité peut vous sauver la vie et peut aussi atténuer considérablement la gravité des blessures. Certaines des blessures les plus graves se produisent lorsque l'occupant est projeté hors du véhicule. La ceinture de sécurité réduit les risques d'éjection et de blessure, car elle vous empêche de heurter l'intérieur du véhicule. Toutes les personnes se trouvant à l'intérieur d'un véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.

Ceintures à trois points d'ancrage

Toutes les places de votre véhicule sont munies d'une ceinture à trois points d'ancrage.

L'enrouleur de la ceinture de sécurité est conçu pour se bloquer seulement en cas d'arrêt soudain ou d'impact. Dans des conditions normales, l'enrouleur permet au baudrier de la ceinture de se déplacer librement avec l'occupant du siège. Toutefois, en cas de collision, la ceinture se bloque et réduit ainsi le risque que vous heurtiez l'intérieur du véhicule ou que vous en soyez éjecté.

MISE EN GARDE!

- **Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.**
- **Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.**
- **Il est dangereux de porter une ceinture de sécurité de manière inadéquate. La ceinture de sécurité est conçue pour reposer contre les parties les plus résistantes du corps. Celles-ci sont plus aptes à absorber les forces qui s'exercent lors d'une collision.**
- **Le fait d'appuyer la ceinture sur les mauvaises parties du corps peut augmenter considérablement la gravité des blessures occasionnées par une collision. Vous risquez ainsi de subir des lésions internes ou même de glisser sous la ceinture. Suivez donc les conseils qui vous sont donnés dans ce guide concernant le port de la ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les occupants font de même. Il en va de votre sécurité.**

- **Une même ceinture de sécurité ne doit jamais être utilisée pour retenir deux personnes à la fois. Les personnes qui portent la même ceinture pourraient se heurter l'une l'autre et se blesser gravement lors d'une collision. Peu importe la taille des personnes, n'utilisez jamais une ceinture à trois points d'ancrage ou une ceinture sous-abdominale pour plus d'une personne.**

Mode d'emploi des ceintures à trois points d'ancrage

1. Entrez dans le véhicule et fermez la portière. Assoyez-vous et réglez la position du siège avant.

2. La languette de la ceinture de sécurité touche le siège lorsque la ceinture est acheminée dans le guide de la sangle du siège. Lorsque la ceinture est acheminée hors du guide de la sangle du siège, la languette touche le panneau de garnissage de custode. Saisissez la languette et déroulez la ceinture. Faites défiler la languette autant que nécessaire sur la sangle pour permettre à la ceinture de passer autour des hanches.

Languette

3. Lorsque la ceinture est à la bonne longueur, insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Languette vers la boucle

MISE EN GARDE!

- **Une ceinture insérée dans la mauvaise boucle ne vous protégera pas adéquatement. La portion sous-abdominale de la ceinture pourrait alors se placer trop haut sur le corps et causer des lésions internes. Utilisez toujours la boucle la plus proche de vous.**
- **Une ceinture trop desserrée ne vous protégera pas adéquatement. En cas d'arrêt brusque, le corps peut être projeté trop loin vers l'avant, ce qui augmente les risques de blessures. Portez votre ceinture de sécurité bien ajustée.**
- **Il est dangereux de porter la ceinture sous le bras. En cas de collision, le corps peut heurter les parois intérieures du véhicule, ce qui augmente les risques de blessures à la tête et au cou. En outre, une ceinture portée ainsi peut causer des lésions internes. Les côtes ne sont pas aussi robustes que l'ossature de l'épaule. C'est pourquoi il faut faire passer la ceinture sur l'épaule pour permettre aux parties les plus résistantes du corps d'absorber le choc en cas de collision.**
- **Un baudrier porté derrière le dos ne vous protège pas en cas de collision. Si vous ne portez pas le baudrier, vous risquez davantage de subir un choc à la tête lors d'une collision. Les parties diagonale et sous-abdominale de la ceinture à trois points d'ancrage sont conçues pour être portées mutuellement.**

4. Placez la ceinture sous-abdominale sur le haut des cuisses, sous l'abdomen. Pour éliminer le jeu de la portion sous-abdominale de la ceinture, tirez légèrement vers le haut sur le baudrier. Pour la desserrer, inclinez la languette et tirez sur la ceinture sous-abdominale. En cas de collision, une ceinture bien ajustée réduit les risques de glisser au-dessous de celle-ci.

MISE EN GARDE!

- **Une ceinture sous-abdominale portée trop haut peut augmenter les risques de lésions internes en cas de collision. La pression de la ceinture ne sera pas exercée sur les os iliaques et pelviens, très résistants, mais sur l'abdomen. Il faut toujours porter la ceinture sous-abdominale aussi basse que possible et la garder bien serrée.**
- **Une ceinture tordue perd de son efficacité. En cas de collision, la ceinture pourrait même causer des lacérations. Assurez-vous que la ceinture est bien droite. Si vous ne parvenez pas à détordre une des ceintures de votre véhicule, faites-la réparer immédiatement chez votre concessionnaire autorisé.**

5. Posez le baudrier de la ceinture sur la poitrine de façon confortable, sans qu'il repose sur votre cou. Le jeu dans la ceinture sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.

Élimination du jeu de la ceinture

6. Pour détacher la ceinture, appuyez sur le bouton rouge situé sur la boucle. La ceinture s'enroule automatiquement à la position rétractée. Au besoin, tirez la languette vers le bas de la sangle afin de permettre à la ceinture de s'enrouler complètement.

MISE EN GARDE!

Si la ceinture est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système. Il faut faire remplacer les ensembles de ceinture de sécurité qui ont été endommagés lors d'une collision (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.).

Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage

Pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage, procédez comme suit.

1. Placez la languette aussi près que possible du point d'ancrage.

2. À une distance d'environ 15 à 30 cm (6 à 12 po) au-dessus de la languette, saisissez la ceinture de sécurité et tordez-la à 180 degrés de manière à créer un pli commençant juste au-dessus de la languette.

3. Faites glisser la languette vers le haut par-dessus la sangle pliée. La sangle pliée doit passer par la fente pratiquée dans la partie supérieure de la languette.

4. Continuez à faire glisser la languette vers le haut jusqu'à ce qu'elle dépasse la section pliée de la sangle.

Ceintures de sécurité des sièges de passager

Les ceintures de sécurité des sièges de passager sont munies d'enrouleurs à blocage automatique qui sont utilisés pour fixer un ensemble de retenue d'enfant. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Pose d'un ensemble de retenue d'enfant à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule » sous « Ensemble de retenue d'enfant » dans cette section. Le tableau ci-dessous définit le type de caractéristique pour chaque place.

	Conducteur	Centrale	Passager
Première rangée	S.O.	S.O.	EBA
Deuxième rangée	EBA	EBA	EBA

- S.O. – Sans objet
- EBA – Enrouleur à blocage automatique

Si le siège du passager est muni d'un enrouleur à blocage automatique et est utilisé comme une place assise normale :

Tirez la sangle de ceinture jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant pour ne pas activer l'enrouleur à blocage automatique. Si l'enrouleur

à blocage automatique est activé, un son de cliquet est audible pendant que la ceinture s'enroule. Dans ce cas, laissez la sangle s'enrouler complètement, puis tirez soigneusement la sangle jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Enrouleur à blocage automatique – selon l'équipement

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement bloqué. La ceinture s'enroule tout de même pour tendre le baudrier, de façon à en éliminer tout le jeu. Toutes les places des passagers munies d'une ceinture à trois points d'ancrage disposent du mode de blocage automatique. Utilisez toujours le mode de blocage automatique si un siège d'enfant est installé sur un siège de passager muni d'une ceinture comportant cette fonction. Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être correctement retenus sur la banquette arrière.

Comment enclencher le mode de blocage automatique

1. Bouclez la ceinture à trois points d'ancrage.

2. Empoignez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que toute la ceinture soit déroulée.

3. Permettez à la ceinture de s'enrouler. Au cours de cette opération, vous entendrez un son de cliquet. Cela indique que la ceinture de sécurité est dorénavant en mode de blocage automatique.

Désactivation du mode de blocage automatique

Pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode de blocage d'urgence, débouclez la ceinture à trois points d'ancrage et laissez-la s'enrouler complètement.

MISE EN GARDE!

- **Il faut remplacer l'ensemble ceinture et enrouleur si la fonction d'enrouleur à blocage automatique (EBA) de l'ensemble de ceinture de sécurité ou toute autre fonction de celle-ci présente une défaillance lors de la vérification menée conformément aux procédures du manuel de réparation.**

- **Les risques de blessures lors d'une collision augmentent si on ne remplace pas l'ensemble ceinture et enrouleur.**

Ceinture de sécurité à absorption d'énergie

Ce véhicule est équipé d'un système de ceinture de sécurité à absorption d'énergie pour les occupants des sièges avant, afin de réduire davantage le risque de blessures en cas de collision frontale.

Ce système de ceinture de sécurité est muni d'un enrouleur qui est conçu pour laisser dérouler la sangle de manière contrôlée. Cette caractéristique est conçue pour aider à réduire la force de la ceinture qui se resserre sur la poitrine de l'occupant.

Prétendeurs de ceinture de sécurité

Les ceintures de sécurité des sièges avant sont munies de tendeurs conçus pour éliminer le jeu de la ceinture de sécurité en cas de collision. Ces dispositifs améliorent la performance de la ceinture de sécurité en faisant en sorte que les ceintures se tendent sur l'occupant, et ce, dès le début d'une collision. Les tendeurs fonctionnent quelle que soit la taille de l'occupant du siège, y compris lorsqu'il s'agit d'un enfant assis dans un ensemble de retenue pour enfants.

NOTA : *Ces dispositifs ne peuvent toutefois pas compenser une utilisation incorrecte de la ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité doit être serrée de manière adéquate et être bien positionnée.*

Le déclenchement des tendeurs est contrôlé par le module de commande des dispositifs de retenue des occupants. Tout comme les sacs gonflables, les tendeurs ne peuvent être utilisés qu'une fois. Un tendeur ou un sac gonflable déployé doit être remplacé immédiatement.

Système amélioré de rappel de non-bouclage des ceintures de sécurité (BeltAlert^{MD})

La fonction BeltAlert^{MD} est conçue pour rappeler au conducteur et au passager avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert^{MD} pour le passager avant) de boucler leur ceinture de sécurité. Cette fonction est activée à la mise sous tension du commutateur d'allumage. Si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume

et demeure allumé jusqu'à ce que les deux ceintures de sécurité avant soient bouclées.

La séquence d'avertissement BeltAlert^{MD} s'active une fois que la vitesse du véhicule dépasse 8 km/h (5 mi/h), en faisant clignoter le témoin de rappel des ceintures de sécurité et en émettant un carillon intermittent. Une fois que la séquence est commencée, elle continuera pour toute la durée ou jusqu'à ce que les ceintures de sécurité respectives soient bouclées. Au terme de la séquence, le témoin de rappel des ceintures de sécurité reste allumé jusqu'à ce que les ceintures respectives soient bouclées. Le conducteur doit rappeler à tous les autres passagers de boucler leur ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité avant est détachée alors que le véhicule se déplace à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h), BeltAlert^{MD} vous procure des avertissements sonores et visuels.

Le système BeltAlert^{MD} du siège passager avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé. Le système BeltAlert^{MD} peut être déclenché si un animal ou un objet lourd se trouve sur le siège passager avant ou si le siège est rabattu (selon l'équipement). Il est recommandé que les animaux domestiques soient retenus dans le siège arrière par un harnais ou soient placés dans une cage retenue à l'aide des ceintures de sécurité et que le chargement soit rangé correctement.

BeltAlert^{MD} peut être activé ou désactivé par votre concessionnaire autorisé. Chrysler Group LLC ne recommande pas de désactiver le système BeltAlert^{MD}.

NOTA : *Bien que BeltAlert^{MD} ait été désactivé, le témoin de rappel des ceintures de sécurité demeure allumé alors que la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant (si elle est munie du système BeltAlert^{MD}) n'est pas bouclée.*

Ceintures de sécurité Femmes enceintes

Il est recommandé aux femmes enceintes de porter la ceinture de sécurité pendant toute la grossesse, car le meilleur moyen d'assurer la sécurité du bébé est de veiller à celle de la mère.

Toute femme enceinte devrait porter la partie sous-abdominale de la ceinture sur le haut des cuisses et aussi bien ajustée que possible autour des hanches. Ne faites pas reposer la ceinture sur l'abdomen, mais plus bas pour permettre aux os résistants des hanches d'absorber les forces émanant d'une possible collision.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité est trop courte, même lorsqu'elle est complètement déroulée et que l'ancrage de baudrier supérieur réglable (selon l'équipement) est à sa position la plus basse, il est possible de se procurer une rallonge de ceinture de sécurité auprès de votre concessionnaire autorisé. Cette rallonge ne doit être utilisée que si la ceinture de sécurité normale n'est pas assez longue. Enlevez et rangez la rallonge si son utilisation n'est pas requise.

MISE EN GARDE!

Lorsqu'une rallonge de ceinture de sécurité n'est pas requise, son utilisation peut présenter un risque de blessure en cas de collision. Utilisez la rallonge seulement si la ceinture de sécurité n'est pas assez longue lorsqu'elle est portée bas et bien ajustée, et que vous êtes assis sur le siège dans la position recommandée. Enlevez et rangez la rallonge lorsque son utilisation n'est pas requise.

Système de retenue supplémentaire – sacs gonflables

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables avant évolués pour le conducteur et le passager avant, lesquels servent de complément aux ceintures de sécurité. Le sac gonflable avant évolué du conducteur est logé au centre du volant. Le sac gonflable avant évolué du passager est logé dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. La mention SRS AIRBAG (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) est estampée dans le couvercle des sacs gonflables.

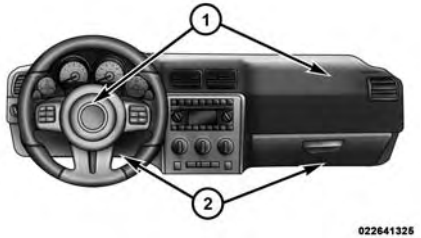

Emplacement des sacs gonflables avant évolués et des protège-genoux

1 – Sacs gonflables avant évolués du conducteur et du passager
2 – Protège-genoux

NOTA : *Les sacs gonflables avant évolués du conducteur et du passager avant sont certifiés conformes aux nouveaux*

règlements fédéraux pour les sacs gonflables évolués.

Les sacs gonflables avant évolués sont munis d'un gonfleur multimode. Ceci permet aux sacs gonflables de se déployer à des vitesses différentes en fonction de plusieurs facteurs, notamment la gravité et le type de collision.

Ce véhicule peut être équipé de capteurs de position de glissière de siège du conducteur et du passager avant qui peuvent régler le niveau d'intensité de déploiement des sacs gonflables avant évolués selon la position du siège.

Ce véhicule peut être équipé d'un commutateur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant qui détecte si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est bouclée. Le commutateur de boucle de ceinture de sécurité peut régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués.

Ce véhicule est muni de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges pour assurer une protection améliorée à l'occupant lors d'une collision latérale. Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges sont situés sur le côté extérieur des sièges avant.

Ce véhicule est muni de rideaux gonflables latéraux destinés à protéger le conducteur et les passagers avant et arrière assis près des glaces. Les rideaux gonflables latéraux sont situés au-dessus des glaces latérales et leurs couvercles portent la mention SRS AIRBAG (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE).

NOTA :

- *Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront pour permettre le déploiement des sacs gonflables.*
- *Après une collision, faites vérifier votre véhicule immédiatement auprès d'un concessionnaire autorisé.*

Composants du système de sacs gonflables

Votre véhicule peut être équipé des composants du système de sacs gonflables suivants :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
- Témoin de sac gonflable

- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sac gonflable avant évolué du conducteur
- Sac gonflable avant évolué du passager
- Sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges
- Rideaux gonflables latéraux
- Capteurs de collision latérale et avant
- Tendeurs de ceinture de sécurité avant, commutateur de boucle de ceinture de sécurité et capteurs de position de glissière de siège

Fonctions des sacs gonflables avant évolués

Le système de sacs gonflables avant évolués est muni de sacs gonflables multimode pour le conducteur et le passager avant. Ce système assure un déploiement en fonction de la gravité et du type de collision comme le détermine le module de commande des dispositifs de retenue des occupants, qui peut recevoir les renseignements des capteurs de choc avant.

Le gonfleur de première étape se déclenche immédiatement lors d'une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables. Cette force de déploiement faible est utilisée lors de collisions de gravité modérée. Une force de déploiement plus élevée est utilisée lors de collisions de gravité accrue.

MISE EN GARDE!

- **Aucun objet ne doit être placé sur le sac gonflable du tableau de bord ou près de celui-ci, car un objet qui se trouve à cet endroit risquerait de blesser l'occupant si une collision est suffisamment grave pour déployer le sac gonflable.**
- **Ne placez aucun objet sur les couvercles de sac gonflable, ni à proximité et n'essayez pas de les ouvrir manuellement. Vous risquez d'endommager les sacs gonflables et de subir des blessures lors d'une collision si les sacs gonflables sont inopérants. Les couvercles protecteurs des sacs gonflables sont conçus pour ne s'ouvrir que lorsque les sacs gonflables se déploient.**

- **Vous ne devez pas percer, couper ou modifier le protège-genoux de quelque façon que ce soit.**
- **Ne montez aucun accessoire sur le protège-genoux, y compris des témoins de système d'alarme, des chaînes stéréo, des postes de bande publique (CB), etc.**

Sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges peuvent offrir une protection accrue à l'occupant lors d'une collision latérale. Les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges comportent une étiquette de sac gonflable cousue sur le côté extérieur des sièges avant.

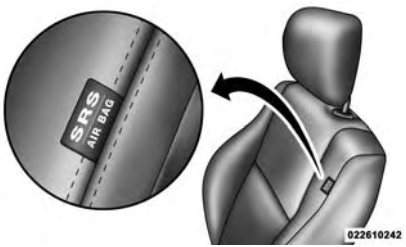

Étiquette de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges

Lorsque le sac gonflable se déploie, il ouvre la couture entre l'avant et le côté du couvercle de garnissage du siège. Chaque sac gonflable se déploie de façon autonome; une collision latérale du côté gauche déploie le sac gonflable de gauche seulement et une collision latérale du côté droit déploie le sac gonflable de droite seulement.

Rideaux gonflables latéraux

Les rideaux gonflables latéraux peuvent offrir une protection aux occupants des places d'extrémité avant et arrière lors d'une collision latérale, en plus de celle offerte par la structure de la carrosserie. Chaque rideau gonflable comporte des cavités qui se déploient près de la tête de chaque occupant des places latérales pour réduire le risque de blessures à la tête causées par un impact latéral. Les rideaux se déploient vers le bas, couvrant les deux glaces du côté de l'impact.

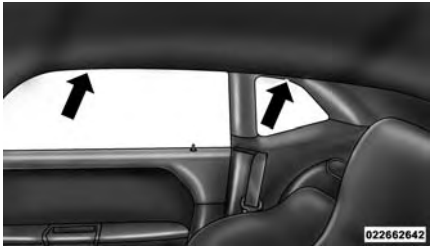

Rideaux gonflables latéraux

NOTA :

- *Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront pour permettre le déploiement des sacs gonflables.*
- *Vous pourriez être gravement blessé ou tué si vous êtes assis trop près des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et des rideaux gonflables latéraux au moment du déploiement.*

Le système comprend des capteurs de choc latéraux qui sont étalonnés pour déployer les rideaux gonflables latéraux lors d'un impact exigeant que les occupants soient protégés au moyen de sacs gonflables.

MISE EN GARDE!

- **Votre véhicule est équipé de rideaux gonflables latéraux complémentaires des côtés gauche et droit; n'empilez donc pas de bagages ou ne placez pas de charge dont la hauteur pourrait bloquer l'emplacement des rideaux gonflables latéraux complémentaires. La zone d'emplacement des rideaux gonflables latéraux complémentaires doit être exempte de tout obstacle.**
- **N'installez pas de housses sur les sièges et ne placez pas d'objets entre les occupants et les sacs gonflables latéraux; cela pourrait nuire au fonctionnement des sacs gonflables et causer la projection d'objets qui pourraient provoquer des blessures graves au moment du déploiement.**

- **Si votre véhicule est équipé de rideaux gonflables latéraux complémentaires, ne faites pas installer des accessoires qui pourraient modifier la configuration initiale du toit, y compris l'ajout d'un toit ouvrant. N'installez pas de porte-bagages de toit qui nécessite une installation permanente (par boulons ou par vis). Ne percez le toit du véhicule sous aucune considération.**
- **Ne permettez pas aux occupants de placer toute partie du corps à l'extérieur de la glace.**

Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux servent de complément aux ceintures de sécurité. Les occupants, y compris les enfants qui s'appuient sur les sacs gonflables latéraux ou les rideaux gonflables latéraux ou qui sont très près de ceux-ci, peuvent être gravement blessés ou tués. Les occupants, surtout les enfants, ne doivent pas s'appuyer ou dormir contre la portière, les glaces latérales ou la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux ou des rideaux gonflables latéraux, même s'ils sont installés dans un ensemble de retenue d'enfant ou de bébé.

Assoyez-vous toujours bien droit, le dos appuyé contre le dossier du siège, utilisez les ceintures de sécurité correctement et installez l'ensemble de retenue d'enfant ou de bébé adapté à la taille de l'enfant ou le siège d'appoint recommandé pour la taille et le poids de l'enfant.

Protège-genoux

Les protège-genoux sont conçus pour protéger les genoux du conducteur et du passager avant, en plus de placer les occupants avant de la meilleure façon pour interagir avec les sacs gonflables avant évolués.

Les sacs gonflables avant évolués et les protège-genoux fonctionnent de pair avec les ceintures de sécurité et les prétendeurs pour améliorer la protection du conducteur et du passager avant.

Capteurs et commandes de déploiement des sacs gonflables

Module de commande des dispositifs de retenue des occupants

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants fait partie du système de sécurité soumis aux lois fédérales pour ce véhicule.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine si le

déploiement des sacs gonflables avant et/ou latéraux est nécessaire lors d'une collision frontale ou latérale. En fonction des signaux des capteurs de choc, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants électronique central déploie les sacs gonflables avant évolués, les rideaux gonflables latéraux, les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et les prétendeurs de ceinture de sécurité avant, au besoin, en fonction de plusieurs facteurs dont la gravité et le type de collision.

Les sacs gonflables avant évolués sont conçus pour offrir une protection supplémentaire en agissant comme complément aux ceintures de sécurité lors de certaines collisions frontales, en fonction de plusieurs facteurs dont la gravité et le type de collision. Ils ne sont pas prévus pour réduire les risques de blessures en cas de collisions arrière ou latérales, ou en cas de capotage.

Les sacs gonflables avant évolués ne se déploient pas dans toutes les collisions frontales, y compris celles qui peuvent engendrer des dommages importants au véhicule, par exemple, des collisions avec des poteaux, les glissements sous un camion et des collisions à angle décalé. D'autre part, selon le type et l'emplacement de l'impact, les sacs gonflables avant évolués peuvent se déployer dans les accidents qui causent des dommages minimes à l'avant du véhicule, mais qui entraînent une décélération initiale importante.

Les rideaux gonflables latéraux ne se déploieront pas dans toutes collisions latérales. Leur déploiement est déterminé par la gravité et le type de la collision.

Étant donné que les capteurs de sac gonflable mesurent la décélération du véhicule progressivement, la vitesse du véhicule et les dommages ne constituent pas des indicateurs appropriés pour déterminer à quel moment un sac gonflable doit être déployé.

Les ceintures de sécurité sont nécessaires pour votre protection dans tous les types de collisions, et sont aussi essentielles pour vous maintenir en place, loin du sac gonflable en plein déploiement.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants surveille l'état de fonctionnement des composants électroniques du système de sacs gonflables lorsque le commutateur d'allumage se trouve en position START (DÉMARRAGE)

ou ON/RUN (MARCHE). Le système de sacs gonflables est désactivé et ne se déploie pas si la clé est à la position OFF (ARRÊT) ou ACC (ACCESSOIRES), ou si elle ne se trouve pas dans le commutateur d'allumage.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants comprend un système d'alimentation de secours qui permet le déploiement des sacs gonflables même si la batterie se décharge ou se débranche avant le déploiement.

De plus, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord pendant quatre à huit secondes environ à des fins d'autovérification lorsque le contact est établi. Le témoin de sac gonflable s'éteint au terme de l'autovérification. Si le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une défaillance de l'un des composants du système, il allume le témoin de sac gonflable momentanément ou en continu. Un carillon retentit une seule fois si le témoin s'allume de nouveau après le démarrage initial.

Il comprend également un programme de diagnostic qui allume le témoin de sac gonflable du groupe d'instruments en cas d'anomalie qui pourrait nuire au système de sacs gonflables. Les essais de diagnostic consignent aussi la nature de la défaillance.

MISE EN GARDE!

Si vous ne tenez pas compte du témoin d'avertissement de sac gonflable du tableau de bord, vous pourriez ne pas bénéficier de la protection des sacs gonflables en cas de collision. Si le témoin de vérification du fonctionnement de l'ampoule ne s'allume pas à l'établissement du contact, s'il reste allumé après le démarrage du moteur ou s'il s'allume durant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le système de sacs gonflables.

Gonfleurs de sacs gonflables avant évolués du conducteur et du passager

Les gonfleurs de sacs gonflables avant évolués du conducteur et du passager sont situés au centre du volant et du côté droit du tableau de bord. Lorsque le module de commande des dispositifs de

retenue des occupants détecte une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables avant évolués, il envoie un signal aux gonfleurs. Une grande quantité de gaz non toxiques est produite pour gonfler les sacs gonflables avant évolués. Les différentes vitesses de déploiement des sacs gonflables sont déterminées en fonction de plusieurs facteurs, notamment le type de collision et la gravité de l'impact. Le couvercle de la garniture du moyeu du volant et le côté supérieur droit du tableau de bord se séparent et se rabattent hors de la trajectoire des sacs gonflables lorsque ceux-ci se déploient à leur pleine capacité. Les sacs gonflables se déploient complètement dans un délai d'environ 50 à 70 ms. C'est moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux. Les sacs gonflables se dégonflent ensuite rapidement, tout en retenant le conducteur et le passager avant.

Le gaz des sacs gonflables avant évolués est purgé par les orifices de ventilation latéraux des sacs gonflables. De cette façon, les sacs gonflables ne nuisent pas à la maîtrise de votre véhicule.

Gonfleurs de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges

Les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges sont conçus pour se déployer seulement lors de certaines collisions latérales.

Le module de commande des dispositifs de retenue (ORC) détermine si une collision latérale nécessite le déploiement des sacs gonflables latéraux en fonction de la sévérité et du type de collision.

Selon la gravité et le type de collision, le dispositif de gonflage du sac latéral du côté de la collision est déclenché, relâchant une quantité de gaz non toxique. Le sac gonflable latéral monté dans le siège se déploie par la couture du siège dans l'espace situé entre l'occupant et la porte. Il se déploie complètement en 10 millisecondes environ. Le sac gonflabe latéral se déploie avec force, à grande vélocité et risque de causer des blessures si l'occupant n'est pas bien assis ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement du sac gonflable latéral. Cet avertissement concerne particulièrement les enfants.

Gonfleurs de rideaux gonflables latéraux

Lors de collisions où l'impact est concentré à un endroit particulier du côté du

véhicule, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants peut déployer les rideaux gonflables latéraux en fonction de la gravité et du type de collision. En pareil cas, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants déploie le rideau gonflable latéral uniquement du côté de l'impact.

Une quantité de gaz non toxiques est générée pour déployer le rideau gonflable latéral. Le rideau gonflable latéral se déploie, déplace le rebord extérieur de la garniture de pavillon et couvre la glace. Le rideau gonflable latéral se déploie en 30 millisecondes approximativement (environ quatre fois moins de temps qu'il faut pour cligner des yeux) avec une force suffisante pour vous blesser si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité et n'êtes pas assis correctement, ou si des articles se trouvent dans la zone de déploiement du rideau gonflable latéral. Cet avertissement concerne particulièrement les enfants. Le rideau gonflable latéral mesure seulement environ 9 cm (3,5 po) d'épaisseur une fois déployé.

Étant donné que les capteurs de sac gonflable mesurent progressivement la décélération du véhicule, la vitesse du véhicule et les dommages ne constituent pas des indicateurs appropriés pour déterminer à quel moment un sac gonflable doit être déployé.

Capteurs de collision avant et latéraux

En cas de collision frontale ou latérale, les capteurs de choc peuvent permettre au module de commande des dispositifs de retenue des occupants de déterminer la réaction appropriée en cas d'impact.

Système de réponse améliorée en cas d'accident

En cas d'un impact provoquant le déploiement du sac gonflable, si le réseau de communications et l'alimentation électrique demeurent intacts, selon la nature de l'événement, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine alors si le système de réponse améliorée en cas d'accident doit exécuter les fonctions suivantes :

- Coupure de l'alimentation en carburant du moteur.
- Allumer les feux de détresse et les faire fonctionner tant que la batterie demeure chargée ou jusqu'à ce que la clé de contact soit tournée en position OFF (ARRÊT).
- Allumer l'éclairage intérieur et le laisser allumé tant que la batterie demeure

chargée ou jusqu'à ce que la clé de contact soit retirée.

- Déverrouillage automatique des portières.

Pour réinitialiser les fonctions du système de réponse améliorée en cas d'accident, le commutateur d'allumage doit passer de la position ON/RUN (MARCHE) à la position OFF (ARRÊT).

Si un déploiement se produit

Les sacs gonflables avant évolués sont conçus pour se dégonfler immédiatement après le déploiement.

NOTA : *Les sacs gonflables frontaux ou latéraux ne se déploieront pas nécessairement dans toutes collisions. Cela ne signifie toutefois pas que le système de sacs gonflables est défectueux.*

En cas de collision déclenchant le déploiement des sacs gonflables, vous pourriez expérimenter une ou la totalité des situations suivantes :

- Lors du déploiement des sacs gonflables, le nylon des sacs gonflables peut parfois causer des éraflures ou le rougissement de la peau du conducteur ou du passager avant. Ces éraflures s'apparentent à celles que produit le frottement d'une corde ou que vous pourriez subir en glissant sur un tapis ou sur le sol d'un gymnase. Elles ne sont pas causées par un contact avec des substances chimiques. Elles ne sont pas permanentes et devraient guérir rapidement. Cependant, si la guérison tarde à se faire après quelques jours, ou si des cloques apparaissent, consultez immédiatement un médecin.
- Lorsque les sacs gonflables se dégonflent, vous pourriez observer la présence de particules ressemblant à de la fumée. Ces particules, dont la présence est tout à fait normale, proviennent de la réaction qui donne lieu au dégagement de gaz non toxiques qui servent à gonfler les sacs. Elles peuvent cependant irriter la peau, les yeux, le nez ou la gorge. En cas d'irritation de la peau ou des yeux, lavez la zone affectée à l'eau froide. En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous là où il y a de l'air frais. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Si ces particules se déposent sur vos vêtements, faites nettoyer ceux-ci en tenant compte des directives du constructeur.

Ne conduisez pas votre véhicule après le déploiement des sacs gonflables. Si votre véhicule fait l'objet d'une autre collision,

les sacs gonflables ne seront pas en place pour vous protéger.

MISE EN GARDE!

Les sacs gonflables qui ont été déployés et les tendeurs de ceinture de sécurité qui ont été activés ne peuvent vous protéger si vous avez une autre collision. Les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les ensembles d'enrouleur de ceinture de sécurité avant doivent être remplacés immédiatement par un concessionnaire autorisé. Faites également vérifier le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

Entretien du système de sacs gonflables

MISE EN GARDE!

- **Toute modification aux composants du système de sacs gonflables risque d'altérer son fonctionnement. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel. Ne modifiez pas les composants ni le câblage du système, notamment en apposant des autocollants ou des écussons sur le couvercle de garnissage du moyeu du volant ou sur le coin supérieur droit du tableau de bord. Ne modifiez pas le pare-chocs avant ou la structure de la carrosserie du véhicule et n'ajoutez pas de marchepieds ou de marchepieds latéraux acquis d'après-vente.**
- **Il est dangereux d'essayer de réparer soi-même un composant du système de sacs gonflables. N'oubliez pas d'informer toute personne qui doit intervenir sur votre véhicule de la présence d'un système de sacs gonflables à bord.**
- **Ne tentez pas de modifier les composants du système de sacs gonflables. Un sac gonflable pourrait se déployer accidentellement ou ne pas fonctionner adéquatement si le système est modifié. Rendez-vous chez un concessionnaire autorisé pour tout entretien du système de sacs gonflables. Si vos sièges, y compris les couvercles**

de garnissage et les coussins, exigent un entretien ou une réparation (incluant le retrait ou le desserrage et le serrage des boulons de fixation des sièges), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé. Seuls des accessoires de sièges approuvés par le constructeur doivent être utilisés. Si des modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

Témoin de sac gonflable

Il est essentiel pour votre sécurité que les sacs gonflables puissent se déployer lors d'une collision. Le témoin de sac gonflable contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables. Bien que le système de sacs gonflables ait été conçu pour ne nécessiter aucun entretien, faites-le vérifier immédiatement chez un concessionnaire autorisé si l'un des cas suivants se produit.

- Le témoin de sac gonflable ne s'allume pas pendant les quatre à huit secondes suivant l'établissement du contact.
- Le témoin de sac gonflable reste allumé après l'intervalle de quatre à huit secondes.
- Le témoin de sac gonflable s'allume par intermittence ou demeure allumé lors de la conduite.

NOTA : *Si le compteur de vitesse, le compte-tours ou tout autre instrument de mesure lié au moteur ne fonctionne plus, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants peut aussi être désactivé. Les sacs gonflables pourraient ne pas être en mesure de vous protéger. Vérifiez immédiatement la présence de fusibles grillés dans le bloc-fusibles. Consultez le paragraphe « Fusibles » de la section « Entretien de votre véhicule » pour connaître les fusibles de sac gonflable appropriés. Consultez votre concessionnaire autorisé si le fusible est en bon état.*

Enregistreur de données d'événement

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. Le but principal d'un enregistreur de données d'événement est d'enregistrer, lors de certaines collisions ou de risque de collision, les données relatives au déploiement d'un sac gonflable ou lors de l'impact d'un obstacle, ainsi que les données qui aideront à analyser le rendement des différents systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une brève période de temps, généralement 30 secondes ou moins. L'EDR dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données d'analyse servant à vérifier :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- si les ceintures de sécurité du conducteur et du passager sont attachées;
- jusqu'où (s'il y a lieu) le conducteur enfonçait la pédale de frein et/ou d'accélérateur; et
- à quelle vitesse roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents ou des blessures surviennent.

NOTA : *Les données de l'enregistreur de données d'événement du véhicule sont enregistrées seulement si une collision importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données d'événement dans des conditions normales de conduite, et aucune donnée personnelle (par ex., le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, les autres partis, comme les organismes chargés de l'application de la loi, pourraient combiner les données d'EDR avec le type de données d'identification personnelles de routine recueillies lors d'une enquête sur une collision.*

Pour lire des données enregistrées par un EDR, de l'équipement spécial est nécessaire, et un accès au véhicule ou à l'EDR est également nécessaire. En plus du constructeur du véhicule, les autres partis, tels que les organismes chargés de l'application de la loi, munis d'équipement spécial, peuvent lire l'information s'ils ont accès au véhicule ou à l'EDR.

Ensemble de retenue pour enfants

Tous les passagers qui voyagent à bord de votre véhicule doivent porter leur ceinture en tout temps; cette directive s'applique également aux bébés et aux enfants. En vertu des règlements qui régissent la sécurité routière dans toutes les provinces canadiennes ainsi que dans tous les États américains, les jeunes enfants qui se trouvent à bord d'un véhicule automobile doivent être retenus par un ensemble de retenue approprié. C'est la loi. Tout automobiliste qui enfreint cette loi est passible de poursuites judiciaires.

Les enfants âgés de 12 ans ou moins doivent être assis sur un siège arrière, si un tel siège est disponible. Selon les statistiques sur les accidents, les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont adéquatement retenus sur un siège arrière que lorsqu'ils sont installés sur le siège avant.

Il existe divers types d'ensembles de retenue d'enfant, qu'il s'agisse d'un bébé ou d'un enfant presque assez grand pour porter une ceinture pour adulte. Vérifiez toujours le guide d'utilisation accompagnant le siège d'enfant pour vous assurer qu'il s'agit bien du siège qui convient le mieux à votre enfant.

Avant d'acheter un ensemble de retenue, assurez-vous qu'il porte une étiquette certifiant qu'il est conforme à toutes les normes de sécurité en vigueur. Vous devriez aussi vous assurer que vous pouvez l'installer dans le véhicule où vous l'utiliserez.

NOTA :

- *Pour obtenir plus d'information à ce sujet, visitez le site www.seatcheck.org ou composez le 1 866 SEATCHECK. Les résidents canadiens peuvent consulter le site Web de Transports Canada pour obtenir de plus amples renseignements :*
- *http://www.tc.gc.ca/eng/roadsafety/safedrivers-childsafety-index-53.htm.*

MISE EN GARDE!

Lors d'une collision, un enfant non protégé peut se transformer en projectile à l'intérieur du véhicule. La force requise pour retenir un bébé sur vos genoux pourrait devenir si grande que vous ne pourriez retenir l'enfant, peu importe votre force. L'enfant, tout comme les autres occupants du véhicule, risque ainsi de subir des blessures graves. C'est pourquoi il faut que tout enfant qui se trouve à bord du véhicule soit protégé par un ensemble de retenue convenant à sa taille.

Sommaire des recommandations de retenue des enfants dans le véhicule

	Taille, hauteur, poids et âge de l'enfant	Type recommandé de l'ensemble de retenue pour enfants
Bébés et tout-petits	Enfants âgés de deux ans ou moins et qui n'ont pas atteint la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Un porte-bébé ou un ensemble de retenue pour enfants transformable, orienté vers l'arrière dans le siège arrière du véhicule
Jeunes enfants	Les enfants qui sont âgés d'au moins deux ans ou qui ont dépassé la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant muni d'un harnais à cinq points, orienté vers l'avant dans le siège arrière du véhicule
Enfants plus grands	Enfants dont la taille et le poids ne leur permettent plus d'utiliser un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, mais qui sont encore trop petits pour utiliser correctement la ceinture de sécurité du véhicule	Siège d'appoint et ceinture de sécurité du véhicule, assis dans le siège arrière du véhicule

	Taille, hauteur, poids et âge de l'enfant	Type recommandé de l'ensemble de retenue pour enfants
Enfants trop grands pour un ensemble de retenue pour enfants	Les enfants âgés de 12 ans ou moins dont la taille ou le poids dépasse la limite de leur siège d'appoint	Ceinture de sécurité du véhicule, assis dans le siège arrière du véhicule

Ensembles de retenue d'enfant et porte-bébés

Les experts en sécurité recommandent de placer les enfants dans des porte-bébés orientés vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils soient âgés de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids de leur siège d'enfant orienté vers l'arrière. Deux types d'ensembles de retenue d'enfant peuvent être orientés vers l'arrière : les porte-bébés et les sièges d'enfant transformables.

Les porte-bébés ne doivent être utilisés qu'orientés vers l'arrière dans le véhicule. C'est ce qui est recommandé pour les nouveau-nés jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de poids ou de hauteur du porte-bébé. Les sièges d'enfant transformables peuvent être orientés tant vers l'arrière que vers l'avant du véhicule. Les sièges d'enfant transformables orientés vers l'arrière ont une limite de poids plus élevée que les porte-bébés, ce qui permet de les utiliser dans ce sens pour les enfants trop grands pour leur porte-bébé, mais âgés de moins de deux ans. Les enfants doivent voyager dans des sièges orientés vers l'arrière tant qu'ils n'ont pas atteint le poids ou la hauteur limite de leur siège d'enfants transformable.

MISE EN GARDE!

- **Ne placez jamais un porte-bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant évolué côté passager peut provoquer des blessures**

graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un porte-bébé orienté vers l'arrière.

- **Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur véhicule avec siège arrière.**

Ensembles de retenue pour enfants plus grands

Les enfants de deux ans ou qui sont trop grands pour leur siège d'enfants transformable orienté vers l'arrière peuvent voyager dans des sièges orientés vers l'avant. Les sièges d'enfant orientés vers l'avant et les sièges transformables orientés vers l'avant sont conçus pour les enfants âgés de plus de deux ans ou qui ne peuvent plus utiliser leur siège d'enfants transformable orienté vers l'arrière en raison de leur taille ou de leur poids ayant dépassé la limite de leur siège d'enfants transformable. Les enfants devraient demeurer dans un siège d'enfant orienté vers l'avant avec harnais le plus longtemps possible, jusqu'à la limite de poids et de hauteur imposée par le siège.

Tous les enfants qui ont dépassé le poids ou la hauteur limite du siège d'enfant orienté vers l'avant doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'il soit possible d'ajuster correctement les ceintures de sécurité du véhicule. Si l'enfant ne peut s'asseoir avec les genoux repliés à l'avant du coussin de siège du véhicule tout en ayant le dos appuyé contre le dossier du siège, il doit utiliser un siège d'appoint. L'enfant et le siège d'appoint sont maintenus sur le siège du véhicule par la ceinture de sécurité.

MISE EN GARDE!

- **Si l'ensemble de retenue pour enfants ou bébés est mal installé, il y a risque de défaillance. Le dispositif pourrait se détacher en cas de collision. L'enfant pourrait être gravement blessé, voire tué. Il est impératif de suivre à la lettre les directives du constructeur au moment de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants ou bébés.**

- **Lorsque l'ensemble de retenue pour enfants n'est pas utilisé, assurez-vous qu'il est maintenu en place à l'aide de la ceinture de sécurité ou des ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) ou retirez-le du véhicule. Ne le laissez pas libre dans le véhicule. En cas d'arrêt soudain ou d'accident, il pourrait heurter les occupants ou les dossiers de siège et causer des blessures graves.**

Enfants trop grands pour les sièges d'appoint

Les enfants suffisamment grands pour porter le baudrier confortablement, et dont les jambes sont assez longues pour se replier à l'avant du siège lorsque leur dos est appuyé contre le dossier, doivent utiliser la ceinture de sécurité sur un siège arrière. Utilisez les critères de ce simple essai à cinq étapes pour déterminer si l'enfant peut utiliser uniquement la ceinture de sécurité du véhicule :

1. L'enfant peut-il s'asseoir sur le siège du véhicule en appuyant le dos complètement contre le dossier?

2. L'enfant peut-il plier confortablement les genoux à l'avant du siège du véhicule tout en ayant son dos appuyé contre le dossier?

3. Le baudrier peut-il passer sur l'épaule de l'enfant entre le cou et le bras?

4. La partie sous-abdominale de la ceinture est-elle placée aussi basse que possible, touchant les cuisses de l'enfant et non l'abdomen?

5. L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Si vous avez répondu « non » à une de ces questions, l'enfant doit encore utiliser un siège d'appoint dans ce véhicule. Si l'enfant utilise la ceinture à trois points d'ancrage, vérifiez régulièrement le réglage de la ceinture au cas où il aurait été modifié par les mouvements de l'enfant. Si le baudrier touche le visage ou le cou de l'enfant, déplacez l'enfant vers le milieu du véhicule. Ne laissez jamais un enfant passer le baudrier derrière son dos ou sous son bras.

Recommandations pour fixer des ensembles de retenue d'enfant

Type d'ensemble de retenue	Poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant	Utilisez n'importe quelle méthode de fixation indiquée par un « X »			
		LATCH – ancrages inférieurs seulement	Ceinture de sécurité seulement	LATCH – ancrages inférieurs et ancrage d'attache supérieure	Ceinture de sécurité et ancrage d'attache supérieure
Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X	X		
Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)		X		
Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)			X	X

Type d'ensemble de retenue	Poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant	Utilisez n'importe quelle méthode de fixation indiquée par un « X »			
		LATCH – ancrages inférieurs seulement	Ceinture de sécurité seulement	LATCH – ancrages inférieurs et ancrage d'attache supérieure	Ceinture de sécurité et ancrage d'attache supérieure
Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)				X

Système d'ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant (LATCH)

022668173

Votre véhicule est équipé d'un système d'ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant appelé LATCH. Le système LATCH comporte trois points d'ancrage du véhicule pour installer les sièges d'enfant équipés du système LATCH. Deux ancrages inférieurs se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier et un ancrage d'attache supérieure se trouve derrière la place assise. Ces ancrages sont utilisés pour installer les sièges d'enfant munis du

système LATCH sans utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Certaines places comportent un ancrage d'attache supérieure mais aucun ancrage inférieur. Dans ces places, la ceinture de sécurité doit être utilisée avec l'ancrage d'attache supérieure pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau suivant.

Places munies du système LATCH pour installer les ensembles de retenue d'enfant dans ce véhicule

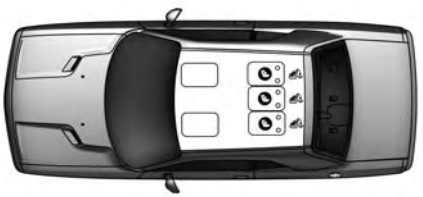

- Symbole d'ancrage inférieur, 2 ancrages par place
- Symbole d'ancrage d'attache supérieur

Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue d'enfant) pour utiliser le système d'ancrage LATCH pour fixer l'ensemble de retenue d'enfant?	29,5 kg (65 lb)	Utilisez le système d'ancrage LATCH jusqu'à ce que le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant soit de 29,5 kg (65 lb). Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache au lieu du système LATCH une fois que le poids combiné est de plus de 29,5 kg (65 lb).
Les ancrages LATCH et la ceinture de sécurité peuvent-ils être utilisés ensembles pour attacher un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière ou vers l'avant?	Non	N'utilisez pas la ceinture de sécurité lorsque vous utilisez le système d'ancrage LATCH pour fixer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière ou vers l'avant.
Un siège d'enfant peut-il être posé dans la position centrale à l'aide des ancrages inférieurs intérieurs LATCH?	S.O.	
Deux ensembles de retenue d'enfant peuvent-ils être fixés à un ancrage inférieur LATCH commun?	Non	Ne « partagez » jamais un ancrage LATCH avec deux ensembles ou plus de retenue d'enfant. Si la position centrale n'a

		pas d'ancrages inférieurs LATCH spécialisés, utilisez la ceinture de sécurité pour poser un siège d'enfant dans la position centrale à côté d'un siège pour enfant qui utilise les ancrages LATCH en position extérieure.
L'ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le siège d'enfant peut toucher le dos du siège passager avant si le constructeur de l'ensemble de retenue d'enfant permet aussi le contact. Consultez le guide du propriétaire de l'ensemble de retenue d'enfant pour plus d'informations.
Les appuie-tête peuvent-ils être retirés?	Non	

Emplacement des ancrages LATCH

Les ancrages inférieurs sont des barres rondes situées à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier, sous les pictogrammes d'ancrage sur le dossier de siège. Ils ne sont visibles que si vous vous penchez sur le siège arrière pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Vous les sentirez facilement si vous passez vos doigts le long de l'écart entre les coussins de dossier et de siège.

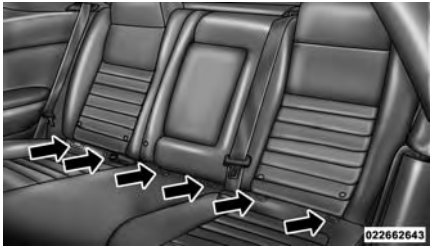

Ancrages de système LATCH

Localiser les ancrages LATCH

De plus, des ancrages de courroie d'attache sont placés derrière chaque place assise arrière, dans le panneau situé entre le dossier arrière et la lunette. Ces ancrages de courroie se trouvent sous un couvercle de plastique marqué de ce symbole.

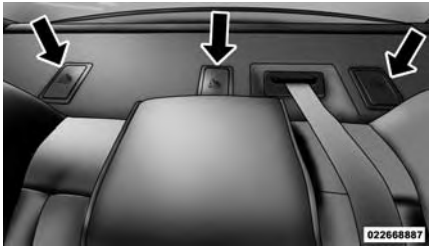

Ancrages de courroie d'attache

Les systèmes de retenue d'enfant compatibles avec les ancrages LATCH sont équipés d'une barre rigide ou d'une courroie flexible de chaque côté. Chacune sera dorée d'un crochet ou d'un connecteur pour attacher à l'ancrage inférieur et d'un dispositif permettant de resserrer le lien à

l'ancrage. Les dispositifs de retenue d'enfant orientés vers l'avant et certains dispositifs orientés vers l'arrière sont aussi équipés d'une courroie d'attache. L'extrémité de la courroie d'attache sera dotée d'un crochet pour attacher à l'ancrage d'attache supérieure et d'un dispositif pour resserrer la courroie une fois celle-ci attachée à l'ancrage.

Système LATCH à la place centrale

Si un ensemble de retenue d'enfant installé à la place centrale bloque la sangle ou la boucle de ceinture de sécurité de la place d'extrémité, n'utilisez pas cette position d'extrémité. Si un siège d'enfant installé à la place centrale bloque les ancrages du système LATCH ou la ceinture de sécurité, n'installez pas un siège d'enfant à cette position d'extrémité.

MISE EN GARDE!

N'utilisez jamais le même ancrage inférieur pour fixer plus d'un ensemble de retenue pour enfants. Pour connaître les directives d'installation recommandées, consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) ».

Suivez toujours les instructions du fabricant du siège d'enfant lorsque vous installez l'ensemble de retenue d'enfant. Tous les sièges d'enfant ne se placent pas de la manière décrite ci-après.

Pose d'un ensemble de retenue d'enfant compatible avec le système LATCH

1. Si la place choisie possède une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique commutable (ALR), rangez la ceinture de sécurité en suivant les instructions qui suivent. Consultez la section « Installation d'un ensemble de retenue d'enfant au moyen des ceintures de sécurité du véhicule » pour vérifier le type de ceinture de sécurité de chaque place assise.

2. Desserrez les dispositifs de réglage sur les courroies inférieures et sur la courroie d'attache du siège d'enfant, de manière à ce que vous puissiez rattacher les crochets ou les connecteurs aux ancrages du véhicule.

3. Placez le siège d'enfant entre les ancrages inférieurs de cette place. Dans le cas de certains sièges de deuxième rangée, vous devrez peut-être incliner le siège et/ou relever l'appuie-tête pour obtenir un meilleur ajustement.

4. Fixez ensuite les crochets ou les connecteurs inférieurs de l'ensemble de retenue d'enfant aux ancrages inférieurs pour la place choisie.

5. Si l'ensemble de retenue d'enfant possède une sangle d'attache, reliez-la à l'ancrage supérieur. Consultez la section « Pose d'un ensemble de retenue d'enfant à l'aide de l'ancrage d'attache supérieure » pour obtenir des directives pour fixer une attache d'ancrage.

6. Serrez toutes les sangles en enfonçant l'ensemble de retenue d'enfant vers l'arrière et vers le bas dans le siège du véhicule. Éliminez le jeu des courroies en suivant les directives du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

7. Testez l'ensemble de retenue d'enfant pour en vérifier la solidité en tirant d'avant en arrière à travers l'ensemble de retenue. Il ne doit pas bouger de plus de 25,4 mm (1 po) dans un sens ou l'autre.

Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique inutilisée

Lorsque vous installez un ensemble de retenue d'enfant au moyen du système LATCH, rangez toutes les ceintures de sécurité à enrouleur à blocage automatique inutilisées par d'autres occupants ou utilisées pour fixer un ensemble de retenue d'enfant. Une ceinture inutilisée pourrait blesser un enfant qui s'amuse avec la ceinture et verrouille accidentellement l'enrouleur de la ceinture de sécurité. Avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant au moyen du système LATCH, bouclez la ceinture de sécurité derrière l'ensemble de retenue d'enfant et hors de portée de l'enfant. Si la ceinture bouclée gêne l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant, acheminez la ceinture dans le passage de ceinture de l'ensemble et bouclez-la plutôt que de la boucler derrière celui-ci. Ne verrouillez pas la ceinture de sécurité. Rappelez à tous les enfants à bord de ne jamais s'amuser avec les ceintures de sécurité – Ce ne sont pas des jouets.

MISE EN GARDE!

L'installation inadéquate d'un ensemble de retenue pour enfants au

système ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) peut conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue. L'enfant pourrait être gravement blessé, voire tué. Il est impératif de suivre à la lettre les directives du constructeur au moment de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants ou bébés.

Pose d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule

Les ceintures de sécurité des sièges de passager sont munies d'un enrouleur à blocage automatique commutable ou d'une pince de serrage, ou d'une combinaison de ces deux dispositifs. Les deux types de ceintures de sécurité sont conçus pour maintenir la partie sous-abdominale de la ceinture bien ajustée autour de l'ensemble de retenue pour enfants, de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire d'utiliser une agrafe de blocage. Vous pouvez « commuter » l'enrouleur à blocage automatique en mode verrouillé en tirant toute la sangle hors de l'enrouleur, puis en laissant la sangle s'enrouler dans l'enrouleur. S'il est verrouillé, l'enrouleur à blocage automatique produira un déclic lorsque la sangle est tirée dans l'enrouleur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'enrouleur à blocage automatique, consultez la description au paragraphe « Mode de blocage automatique » sous « Dispositifs de retenue des occupants ». La pince de serrage est conçue pour tenir la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité serrée lorsque la sangle est tirée tout droit dans le passage de ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les deux types de ceintures de sécurité, consultez le tableau ci-dessous et les paragraphes suivants.

Ceinture à trois points d'ancrage pour l'installation d'un ensemble de retenue d'enfant dans ce véhicule

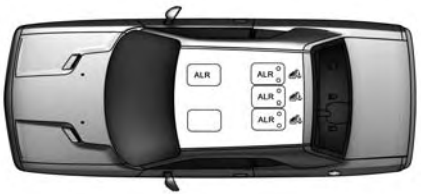

Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue d'enfant) pour utiliser l'ancrage d'attache avec la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant?	Limite de poids de l'ensemble de retenue d'enfant	Utilisez toujours l'ancrage d'attache lors de l'utilisation de la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant, jusqu'à la limite de poids recommandée de l'ensemble de retenue d'enfant.
L'ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le contact entre le siège passager avant et l'ensemble de retenue d'enfant est permis, si le constructeur de l'ensemble de retenue d'enfant permet aussi le contact.
Les appuie-tête peuvent-ils être retirés?	Non	
La tige de la boucle peut-elle être tordue pour resserrer la ceinture de sécurité contre le trajet de la ceinture de l'ensemble de retenue d'enfant?	Oui	Dans les positions avec des languettes de serrage (CINCH), la tige de boucle peut être tordue de trois tours complets. Ne tordez pas la tige de boucle dans une place assise munie d'un enrouleur à blocage automatique (EBA).

Pose d'un ensemble de retenue d'enfant avec un enrouleur à blocage automatique commutable

1. Posez le siège d'enfant à la place centrale de la banquette. Dans le cas de certains sièges de deuxième rangée, vous devrez peut-être incliner le siège et/ou relever l'appuie-tête pour obtenir un meilleur ajustement.

2. Tirez suffisamment la sangle hors de l'enrouleur de façon à l'acheminer à travers l'ensemble de retenue d'enfant. Ne tordez pas la sangle à travers l'ensemble de retenue.

3. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un « déclic ».

4. Tirez sur la sangle afin de serrer la portion sous-abdominale de la ceinture contre le siège d'enfant.

5. Pour verrouiller la ceinture de sécurité, tirez le baudrier vers le bas jusqu'à ce que vous ayez complètement retiré la sangle de ceinture de sécurité hors de l'enrouleur. Laissez ensuite la sangle se rétracter dans l'enrouleur. Au cours de cette opération, vous entendrez un son de cliquetis indiquant que la ceinture de sécurité se trouve maintenant en mode de verrouillage automatique.

6. Essayez de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur est verrouillé, il n'est plus possible de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur **n'est pas** bloqué, reprenez l'étape 5.

7. Enfin, tirez la sangle excédentaire vers le haut pour serrer la partie sous-abdominale autour de l'ensemble de retenue d'enfant, tout en poussant l'ensemble vers l'arrière et vers le bas dans le siège du véhicule.

8. Si l'ensemble de retenue d'enfant possède une sangle d'attache supérieure et que la place assise possède un ancrage d'attache supérieure, reliez la sangle d'attache à l'ancrage et serrez la courroie d'attache. Consultez la section « Dispositif d'ancrage LATCH (Ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant) » pour obtenir des directives pour fixer une attache d'ancrage.

9. Testez l'ensemble de retenue d'enfant pour en vérifier la solidité en tirant d'avant en arrière à travers l'ensemble de retenue. Il ne doit pas bouger de plus de 25,4 mm (1 po) dans un sens ou l'autre.

Les ceintures de sécurité peuvent toutefois se desserrer à l'usage; vérifiez-les périodiquement et resserrez-les au besoin.

Installation d'un ensemble de retenue d'enfant au moyen d'une pince de serrage – selon l'équipement

1. Placez le siège d'enfant au centre de la position assise. Dans le cas de certains sièges de deuxième rangée, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête pour obtenir une meilleure installation.

2. Tirez ensuite suffisamment la sangle hors de l'enrouleur pour l'acheminer dans le passage de ceinture de l'ensemble de retenue d'enfant. Ne tordez pas la sangle dans le passage de ceinture.

3. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

4. Enfin, tirez la sangle excédentaire vers le haut pour serrer la partie sous-abdominale autour de l'ensemble de retenue d'enfant, tout en poussant l'ensemble vers l'arrière et vers le bas dans le siège du véhicule.

5. Si l'ensemble de retenue d'enfant est muni d'une courroie d'attache supérieure et que la place assise comporte un ancrage d'attache supérieur, reliez la courroie d'attache à l'ancrage et serrez la courroie d'attache. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue d'enfant à l'aide de l'ancrage d'attache supérieure » pour obtenir les directive de fixation d'un ancrage d'attache.

6. Assurez-vous que l'ensemble de retenue d'enfant est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Les ceintures de sécurité peuvent toutefois se desserrer à l'usage, vérifiez-les périodiquement et resserrez-les au besoin.

Si la boucle ou la pince de serrage est trop près de l'ouverture du passage de ceinture de l'ensemble de retenue d'enfant, il se peut que le serrage de la ceinture de sécurité soit difficile. Dans ce cas, débranchez la pince de serrage de la boucle et tournez l'extrémité courte de la boucle de ceinture de trois tours au plus pour la raccourcir. Insérez la pince de serrage dans la boucle en orientant vers l'extérieur le bouton de déverrouillage, à l'écart de l'ensemble de retenue d'enfant.

Répétez les étapes 4 à 6 ci-dessus pour terminer l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant.

Si vous ne pouvez toujours pas serrer la ceinture après avoir raccourci la boucle, débranchez la pince de serrage de la boucle, tournez la boucle d'un demi-tour, puis insérez la pince de serrage dans la boucle de nouveau. Si l'ensemble de retenue d'enfant ne peut toujours pas être installé de façon sécuritaire, placez-le sur un autre siège.

Installation d'un ensemble de retenue d'enfant à l'aide de l'ancrage d'attache supérieure

Regardez derrière la place où vous avez l'intention d'installer l'ensemble de retenue d'enfant pour trouver l'ancrage d'attache. Il se peut que vous ayez à avancer le siège pour avoir un meilleur accès à l'ancrage d'attache. S'il n'y a pas d'ancrage d'attache supérieure pour cette place (consultez le tableau ci-dessus), placez l'ensemble de retenue d'enfant à une autre place du véhicule, si une telle place est disponible.

1. Tournez ou soulevez le couvercle pour avoir accès à l'ancrage se trouvant directement derrière le siège où vous placez l'ensemble de retenue d'enfant.

2. Faites passer la courroie d'attache de façon à fournir l'acheminement le plus direct à la courroie entre l'ancrage et le siège d'enfant. Si votre véhicule est muni d'appuie-tête arrière réglables, soulevez l'appuie-tête et, dans la mesure du possible, acheminez la courroie d'attache sous l'appuie-tête, entre les deux montants. Si ce n'est pas possible, abaissez l'appuie-tête et passez la courroie d'attache autour du côté extérieur de l'appuie-tête.

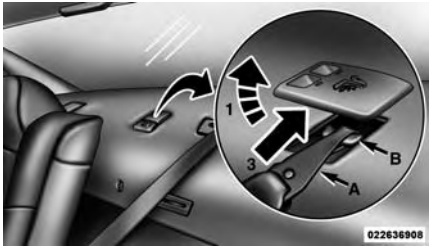

Montage de la courroie d'attache

1 – Couvercle	A – Crochet de la courroie d'attache
3 – Courroie de fixation	B – Ancrage d'attache

3. Fixez le crochet de courroie d'attache de l'ensemble de retenue d'enfant à l'ancrage d'attache supérieure tel qu'indiqué dans le schéma.

4. Éliminez le jeu de la courroie d'attache en suivant les directives du constructeur de l'ensemble de retenue d'enfant.

Transport d'animaux domestiques

Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures à votre animal s'il se trouve sur le siège avant. En cas d'arrêt brusque ou de collision, un animal non retenu peut être projeté à l'intérieur de l'habitacle et subir des blessures ou même blesser un passager.

Les animaux domestiques doivent être retenus par un harnais sur le siège arrière ou être mis dans une cage retenue au siège arrière à l'aide de ceintures de sécurité.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR

Le groupe motopropulseur (moteur, transmission, embrayage et essieu arrière) de votre véhicule neuf ne nécessite pas une longue période de rodage.

Conduisez à des vitesses modérées durant les premiers 800 km (500 mi). Après les premiers 100 km (60 mi), il est recommandé de rouler à au plus 80 à 90 km/h (50 à 55 mi/h).

Pendant le rodage et lorsque vous roulez à une vitesse de croisière, il est bon à l'occasion d'accélérer brièvement à plein gaz, sans toutefois dépasser les limites permises. Cependant, les fortes accélérations aux rapports inférieurs de la transmission sont nuisibles et sont donc à éviter.

L'huile moteur est un lubrifiant synthétique de qualité supérieure; l'huile de transmission et le lubrifiant pour essieu installés en usine sont de haute qualité et écoénergétiques. La fréquence des vidanges d'huile, de fluides et de lubrifiants doit varier en fonction des conditions climatiques prévues lors de l'utilisation du véhicule. Pour connaître les indices de viscosité et de qualité de l'huile recommandés, consultez le paragraphe « Procédures d'entretien » de la section « Entretien de votre véhicule ».

AVERTISSEMENT!

N'utilisez jamais d'huile non détergente ou d'huile minérale pure dans le moteur, car vous risquez de l'endommager.

NOTA : *Il arrive souvent qu'un moteur neuf consomme une certaine quantité d'huile au cours des premiers milliers de kilomètres de fonctionnement. Il s'agit d'un phénomène normal qui ne doit pas être interprété comme une défaillance. Vérifiez régulièrement votre niveau d'huile à l'aide du témoin d'huile moteur pendant la période de rodage. Ajoutez de l'huile au besoin.*

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Transport de passagers

NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGERS DANS L'AIRE DE CHARGEMENT.

MISE EN GARDE!

- **Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.**
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, il est extrêmement dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.**
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.**
- **Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.**

Gaz d'échappement

MISE EN GARDE!

Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer de l'oxyde de carbone (CO), suivez les conseils stipulés ci-après :

- **Ne laissez pas tourner le moteur dans un garage ou un endroit fermé plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour rentrer ou sortir votre véhicule.**
- **Si vous devez rouler en gardant le couvercle du coffre ou du hayon ouvert ou les portières arrières ouvertes, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le VENTILATEUR du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'UTILISEZ PAS le mode de recirculation d'air.**
- **Si vous devez rester à l'intérieur de votre véhicule pendant que le moteur tourne, réglez le système de chauffage ou de climatisation pour faire entrer de l'air frais dans l'habitacle. Réglez le ventilateur à haut régime.**

Un échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité de l'échappement ou si vous détectez la présence de vapeurs d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties adjacentes de la carrosserie par un mécanicien qualifié afin de repérer les pièces brisées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz dans l'habitacle. De plus, nous vous recommandons de faire vérifier l'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule

Ceintures de sécurité

Inspectez régulièrement les ceintures et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système.

Les ceintures de sécurité avant doivent être remplacées après un accident. Les ceintures de sécurité arrière qui ont été endommagées lors d'une collision (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.) doivent être remplacées. En cas de doute concernant l'état de la ceinture ou de l'enrouleur, remplacez la ceinture.

Témoin de sac gonflable

Le témoin doit s'allumer et rester allumé pendant quatre à huit secondes à titre de vérification de l'ampoule lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, consultez votre concessionnaire autorisé. Si le témoin demeure allumé, clignote ou s'allume pendant la conduite, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Dégivreur

Vérifiez le fonctionnement du dégivreur en plaçant la commande de mode à la position de dégivrage et la commande du ventilateur à haute vitesse. Vous devriez sentir l'air se diriger vers le pare-brise. Consultez votre concessionnaire autorisé si le dégivreur ne fonctionne pas.

Renseignements de sécurité au sujet des tapis

Utilisez toujours des tapis conçus pour être fixés correctement dans l'espace pour les jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis qui n'obstruent pas la zone autour des pédales et qui sont fixés solidement pour éviter qu'ils ne glissent de leur position d'origine et ne nuisent au mouvement des pédales ou à la conduite sécuritaire du véhicule.

MISE EN GARDE!

Si les pédales ne peuvent pas se déplacer sans obstruction, vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule et d'augmenter les risques des blessures graves.

- **Assurez-vous toujours que les tapis de plancher sont fixés correctement aux attaches de tapis de plancher.**
- **Vous ne devez jamais placer ou installer des tapis de plancher ou d'autres revêtements de plancher dans le véhicule qui ne peuvent pas être fixés solidement afin d'éviter qu'ils ne se déplacent et ne nuisent au mouvement des pédales ou à la maîtrise du véhicule.**
- **Ne placez jamais des tapis de plancher ou d'autres revêtements de plancher par-dessus des tapis de plancher qui sont déjà installés. L'installation de tapis de plancher supplémentaires et d'autres revêtements réduira l'espace autour des pédales et nuira à leur mouvement.**
- **Vérifiez la fixation des tapis périodiquement. Si les tapis de plancher ont été retirés pour les nettoyer, réinstallez-les toujours correctement en les fixant solidement.**
- **Assurez-vous toujours qu'aucun objet ne peut tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur lorsque le véhicule est en mouvement. Les objets peuvent se coincer sous la pédale de frein et la pédale d'accélérateur, entraînant la perte de maîtrise du véhicule.**
- **Au besoin, installez correctement les tiges de montage si le véhicule n'est pas équipé des pièces d'origine.**
  Une installation ou un montage inadéquat des tapis de plancher peut nuire au fonctionnement de la pédale de frein et de la pédale d'accélérateur, entraînant la perte de maîtrise du véhicule.

Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule

Pneus

Assurez-vous que la bande de roulement n'est pas usée de manière excessive ou inégale. Enlevez les pierres, les clous, les morceaux de verre ou les autres objets pouvant s'être logés dans les bandes de roulement ou le flanc. Vérifiez si la bande de roulement est coupée ou fendillée. Vérifiez si les flancs sont coupés, fissurés et gonflés. Vérifiez le serrage des écrous de roue. Vérifiez si la pression de gonflage à froid des pneus (y compris celle de la roue secours) est adéquate.

Feux

Demandez à quelqu'un de vérifier le fonctionnement des feux de freinage et de l'éclairage extérieur pendant que vous actionnez les commandes. Vérifiez les témoins des clignotants et des feux de route au tableau de bord.

Loquets des portes

Vérifiez que les portes sont bien fermées, enclenchées et verrouillées.

Fuites de liquide

Si le véhicule a été garé toute la nuit, vérifiez l'espace au-dessous de la caisse à la recherche de fuites de carburant, de liquide de refroidissement, d'huile ou d'autre liquide. Si vous détectez également des vapeurs d'essence ou suspectez des fuites de carburant, de liquide de direction assistée (selon l'équipement) ou de frein, déterminez-en l'origine et faites immédiatement corriger le problème.

SECTION 3

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- RÉTROVISEURS 94
  - Rétroviseur à atténuation automatique – Selon l'équipement 94
  - Rétroviseurs extérieurs 94
  - Rétroviseurs extérieurs rabattables 95
  - Rétroviseurs à commande électrique 95
  - Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement 95
  - Miroirs de courtoisie avec éclairage 96
  - Rallonge télescopique et fonctions de rallonge du pare-soleil 96
- Système Uconnect^{MD} Phone – SELON L'ÉQUIPEMENT 96
  - Fonctionnement 98
  - Fonctions d'appel 106
  - Fonctions du système Uconnect^{MD} Phone 108
  - Connectivité évoluée 113
  - Recommandations d'utilisation du système Uconnect^{MD} Phone 114
  - Généralités 126
- COMMANDE VOCALE – SELON L'ÉQUIPEMENT 126
  - Fonctionnement du système de commande vocale 126
  - Commandes 127
  - Apprentissage vocal 131
- SIÈGES 131
  - Sièges à commande électrique 132
  - Sièges chauffants – Selon l'équipement 134
  - Réglage manuel vers l'avant ou vers l'arrière 135
  - Inclinaison manuelle d'un dossier avant. 135
  - Siège d'accès facile à l'entrée du passager avant . . 136
  - Appuie-tête 136
  - Banquette arrière à dossiers rabattables 138
- OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT 139

- FEUX, PHARES ET LAMPES 140
  - Phares et feux de position 140
  - Phares automatiques – Selon l’équipement 140
  - Allumage des phares avec les essuie-glaces (disponible uniquement avec les phares automatiques) 141
  - Temporisateur des phares 141
  - Feux de jour – Selon l’équipement 141
  - Avertisseur de phares allumés 142
  - Phares antibrouillard – Selon l’équipement 142
  - Levier multifonction 143
  - Clignotants 143
  - Changement de voie 143
  - Inverseur route-croisement 143
  - Appel de phares 143
  - Lampes de lecture 144
  - Éclairage intérieur 144
- ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE . . . 145
  - Système de balayage intermittent des essuie-glaces 145
  - Essuyage antibruine 146
  - Liquide lave-glace 146
  - Allumage des phares avec les essuie-glaces (disponible uniquement avec les phares automatiques) 147
- COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET TÉLÉSCOPIQUE 147
- VOLANT CHAUFFANT – SELON L’ÉQUIPEMENT 148
- CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE VITESSE – SELON L’ÉQUIPEMENT 149
  - Activation 150
  - Pour programmer une vitesse souhaitée 150
  - Désactivation 150
  - Pour revenir à la vitesse programmée 150
  - Changement de la vitesse programmée 151
  - Accélération pour dépassement 151
- SYSTÈME D’AIDE AU RECUL PARKSENSE^{MD} – SELON L’ÉQUIPEMENT 152
  - Capteurs du système ParkSense^{MD} 152
  - Affichage d’avertissement du système ParkSense^{MD} 152
  - Affichage du système ParkSense^{MD} 153
  - Activer et désactiver le système PARKSENSE^{MD} . . 156
  - Entretien du système d’aide au recul ParkSense^{MD} 156

- Nettoyage du système ParkSense[MD] 157
- Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense[MD] 157
- CONSOLE AU PAVILLON 159
  - Lampes de lecture et d'accueil 159
  - Compartiment pour lunettes de soleil 159
- OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT 160
  - Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink[MD] 160
  - Programmation d'un système à code roulant 161
  - Programmation d'un système à code fixe. 163
  - Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée 164
  - Utilisation de la télécommande HomeLink[MD]. 165
  - Sécurité 165
  - Conseils de dépannage. 165
  - Généralités 166
- TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT 167
  - Ouverture rapide du toit ouvrant. 168
  - Ouverture du toit ouvrant – mode manuel 168
  - Fermeture rapide du toit ouvrant 168
  - Fermeture du toit ouvrant – Mode manuel 168
  - Fonction de détection des obstacles 169
  - Ventilation du toit ouvrant – Mode rapide 169
  - Fonctionnement du protecteur solaire 169
  - Tremblement dû au vent 169
  - Entretien du toit ouvrant 169
  - Fonctionnement lorsque le contact est coupé. . . . 170
- PRISES DE COURANT 170
- PORTE-GOBELETS 173
  - Porte-gobelets avant. 173
  - Porte-gobelets arrière 173
- CARACTÉRISTIQUES DE LA CONSOLE 173
  - Accoudoir coulissant de la console centrale. 173
  - Rangement de la console 174
- CARACTÉRISTIQUES DE LA LUNETTE 174
  - Dégivreur de lunette 174

RÉTROVISEURS

Rétroviseur à atténuation automatique – Selon l'équipement

Ce rétroviseur se règle automatiquement pour réduire l'éblouissement causé par les phares des véhicules qui roulent derrière vous. Enfoncez la commande située dans l'embase du rétroviseur pour activer ou désactiver la commande. Un témoin situé à gauche de la commande s'allume pour indiquer à quel moment la fonction antiéblouissement est activée. Le capteur à la droite de la commande ne s'allume pas.

NOTA : *Cette fonction est désactivée lorsque le véhicule se déplace en marche arrière.*

Rétroviseur à atténuation automatique

AVERTISSEMENT!

Ne vaporisez aucune solution de nettoyage directement sur le rétroviseur pour éviter de l'endommager. Appliquez plutôt la solution sur un chiffon propre et essuyez le rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs

Réglez les rétroviseurs extérieurs de façon à les centrer sur la voie de circulation adjacente, avec un léger chevauchement sur la vue obtenue depuis le rétroviseur intérieur.

NOTA : *Le rétroviseur extérieur convexe du côté passager offre une vue vers l'arrière très élargie, et plus particulièrement sur la voie de circulation adjacente.*

MISE EN GARDE!

Les véhicules et les autres objets que vous voyez dans le rétroviseur convexe droit du côté passager paraissent plus petits et plus éloignés qu'ils ne le sont réellement. Évitez de vous fier uniquement au rétroviseur

convexe du côté passager, car cela pourrait causer une collision avec un autre véhicule ou d'autres objets. Guidez-vous à l'aide du rétroviseur intérieur pour évaluer les dimensions ou la distance d'un véhicule que vous apercevez dans le rétroviseur convexe de droite.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Les rétroviseurs sont munis d'un gond de rotation. Les rétroviseurs ont un seul cran de blocage (dans le sens des aiguilles d'une montre) vers l'arrière du véhicule et trois crans de blocage (dans le sens inverse des aiguilles d'une montre) vers l'avant du véhicule.

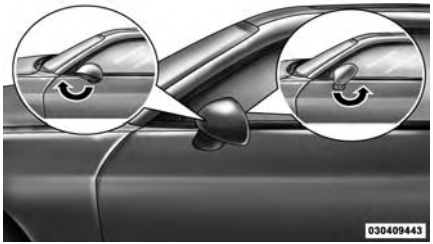

Rétroviseurs extérieurs rabattable

Rétroviseurs à commande électrique

Les commandes des rétroviseurs à commande électrique se trouvent sur le panneau de garnissage de la portière du conducteur. Pour régler un rétroviseur, tournez la manette de commande vers les positions de gauche ou de droite indiquées. Inclinez la commande dans la direction voulue pour déplacer le rétroviseur. Lorsque vous avez terminé, tournez la commande au centre afin de prévenir tout déplacement accidentel d'un rétroviseur.

Rétroviseurs à commande électrique

Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement

Les rétroviseurs extérieurs sont chauffants, afin de faire fondre le givre ou la glace. Cette fonction peut être activée lorsque vous mettez en

fonction le dégivreur de lunette (selon l'équipement). Certains véhicules peuvent ne pas être munis d'un dégivreur de lunette; dans ce cas, les rétroviseurs chauffants fonctionneront quand même comme prévu. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Caractéristiques de la lunette » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Miroirs de courtoisie avec éclairage

Un miroir de courtoisie avec éclairage se trouve sur le pare-soleil. Pour vous servir du miroir, faites pivoter le pare-soleil vers le bas et soulevez le couvre-miroir. L'éclairage s'allume automatiquement. Fermez le couvre-miroir pour éteindre l'éclairage.

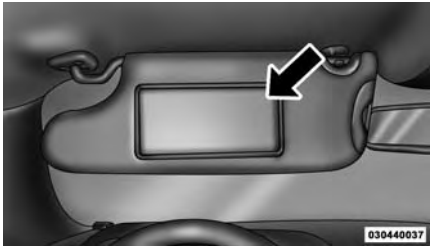

Miroir de courtoisie avec éclairage

Rallonge télescopique et fonctions de rallonge du pare-soleil

Pour utiliser la rallonge télescopique du pare-soleil, tournez le pare-soleil vers le bas, puis basculez le pare-soleil pour qu'il soit parallèle à la glace latérale, puis, en saisissant le pare-soleil de votre main gauche, tirez vers l'arrière jusqu'à ce que le pare-soleil se trouve à la position voulue. Pour utiliser la rallonge du pare-soleil, saisissez la rallonge qui se trouve à l'arrière du pare-soleil, puis tirez-la vers l'arrière.

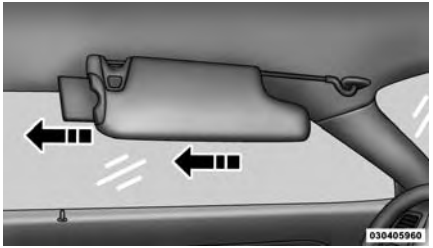

Tige de rallonge et rallonge

Système Uconnect^{MD} Phone – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système Uconnect^{MD} Phone est un système de communication mains libres, activé par la voix, à bord du véhicule. Le système Uconnect^{MD} Phone vous permet de composer un numéro de téléphone sur

votre téléphone mobile à l'aide de simples commandes vocales (par exemple, « Call » (Appeler) ... « Michel » ... « Work » (Bureau) ou « Dial » (Composer) … « 248 555-1212 »). Le son de votre téléphone mobile est transmis par le système audio de votre véhicule; lorsque vous utilisez le système Uconnect^{MD} Phone, celui-ci met automatiquement votre radio en sourdine.

NOTA : *Pour utiliser le système Uconnect^{MD} Phone, vous devez posséder un téléphone mobile utilisant la version 0.96 (ou une version plus récente) du système mains libres Bluetooth^{MD}. Visitez le site Web du système Uconnect^{MD} pour consulter la liste des téléphones pris en charge.*

Pour obtenir le soutien à la clientèle, les résidents américains de Uconnect^{MD} doivent consulter le site Web www.UconnectPhone.com ou communiquer par téléphone au 1 877 855-8400. Les résidents canadiens doivent consulter le site Web www.UconnectPhone.com ou communiquer par téléphone au 1 800 465-2001 (Anglais) ou 1 800-387-9983 (Français).

Le système Uconnect^{MD} Phone vous permet de transférer les appels entre le système du véhicule et votre téléphone mobile dès que vous montez à bord du véhicule ou en descendez ainsi que de mettre le microphone du système en sourdine pour les discussions privées.

Le système Uconnect^{MD} Phone est pris en charge par votre téléphone mobile mains libres Bluetooth^{MD}. Le système Uconnect^{MD} utilise la technologie Bluetooth^{MD}, la norme mondiale qui permet de relier entre eux différents dispositifs électroniques sans fil ou port d'attache. Le système Uconnect^{MD} Phone peut donc fonctionner, peu importe où se trouve votre téléphone mobile (dans votre sac à main, dans la poche de votre veston ou dans votre porte-documents), tant que votre téléphone est sous tension et jumelé au système Uconnect^{MD} Phone du véhicule. Le système Uconnect^{MD} Phone permet d'y jumeler jusqu'à sept téléphones mobiles. Toutefois, vous ne pouvez utiliser qu'un seul de ces téléphones mobiles à la fois. Le système est offert en anglais, en espagnol ou en français.

MISE EN GARDE!

Tout système à commande vocale devrait être utilisé seulement dans

des conditions de conduite sécuritaires conformément aux lois applicables, y compris les lois relatives à l'emploi du téléphone. Votre attention doit être maintenue sur la route pour une conduite sécuritaire. Dans le cas contraire, vous risquez de provoquer une collision entraînant des blessures graves ou la mort.

Bouton Uconnect[MD] Phone

Les commandes de la radio ou du volant (selon l'équipement) comportent deux boutons de commande (la touche du système Uconnect[MD] Phone et la touche de commande vocale) qui vous permettent d'accéder au système. Lorsque vous appuyez sur la touche, vous entendrez le mot Uconnect[MD], suivi d'un signal sonore. Le signal sonore vous invite à énoncer une commande.

Touche de commande vocale

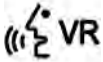

L'emplacement réel des touches peut varier selon la radio. Les fonctions de chaque touche sont décrites dans le paragraphe « Fonctionnement ».

Le système Uconnect[MD] Phone peut être utilisé avec tout téléphone mobile mains libres à technologie Bluetooth[MD]. Visitez le site Web du système Uconnect[MD] pour consulter la liste des téléphones pris en charge. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez votre fournisseur de services de téléphonie mobile ou le constructeur de votre téléphone.

Le système Uconnect[MD] Phone est parfaitement intégré au système audio du véhicule. Vous pouvez régler le volume du système Uconnect[MD] Phone à l'aide du bouton de commande du volume de la radio ou de la commande radio du volant (bouton de droite), selon l'équipement.

L'écran de certaines radios affichera les données visuelles du système Uconnect[MD] Phone, telles que la mention « CELL » (CELLULAIRE) ou l'identification du demandeur.

Fonctionnement

Vous pouvez utiliser les commandes vocales pour activer le système Uconnect[MD] Phone et pour naviguer dans une structure de menus. Après la plupart des messages-guides du système Uconnect[MD] Phone, vous devez énoncer une commande vocale. Un message est exigé pour chaque commande spécifique et vous oriente vers les différentes options offertes.

- Avant d'énoncer une commande vocale, vous devez attendre le signal sonore qui suit le message-guide « Ready » (Prêt) ou un autre message-guide.
- Dans certains cas, vous pouvez utiliser des commandes combinées. Par exemple, plutôt que de dire « Setup » (Configuration) puis « Pair a Device » (Jumeler un appareil), énoncez la commande combinée suivante : « Pair a Bluetooth Device » (Jumeler un appareil Bluetooth[MD]).
- Dans l'explication de chacune des fonctions de la présente section, seule la forme combinée de la commande vocale est donnée. Vous pouvez également séparer les commandes en plusieurs parties et énoncer chaque partie de la commande lorsque le système vous le demande. Par exemple, vous pouvez utiliser la commande vocale combinée « Phonebook New Entry » (Répertoire téléphonique, Nouvelle entrée) ou énoncer chaque partie séparément en deux commandes vocales : « Phonebook » (Répertoire) et « New Entry » (Nouvelle entrée). N'oubliez pas que le système Uconnect[MD] Phone fonctionne mieux lorsque vous parlez normalement, comme si votre interlocuteur se trouvait à quelques mètres de vous.

Arborescence des commandes vocales

Consultez le paragraphe « Arborescence vocale » dans cette section.

Commande d'aide

Si vous avez besoin d'aide pour répondre à un message-guide ou si vous voulez connaître les choix de réponse offerts, dites « Aide » après le signal sonore. Si vous demandez de l'aide, le système Uconnect[MD] Phone vous fera entendre quelques options offertes, quel que soit le message-guide actif.

Pour activer le système Uconnect[MD] Phone, appuyez simplement sur la touche , puis suivez les directives des messages-guides. La touche , située sur le panneau de commande de la radio, permet d'amorcer une séance du système Uconnect[MD] Phone.

Commande d'annulation

À tout message-guide, après le signal sonore, vous pouvez dire « Cancel » (Annuler) et le système revient au menu principal. Cependant, dans certains cas, le système reviendra au menu précédent.

Jumelage (Lien) du système Uconnect[MD] Phone à un téléphone mobile

Avant d'utiliser votre système Uconnect[MD] Phone, vous devrez jumeler votre téléphone mobile compatible Bluetooth[MD].

Pour effectuer le jumelage, vous devrez consulter le guide de l'automobiliste de votre téléphone mobile. Le site Web du système Uconnect[MD] peut également vous permettre d'obtenir des directives détaillées sur le jumelage.

Voici les directives générales de jumelage d'un téléphone au système Uconnect[MD] Phone :

- Appuyez sur le bouton pour commencer.
- Après le message-guide « Ready » (Prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Device Pairing » (Jumelage de l'appareil).
- Au message-guide et après le signal sonore, dites « Pair a Device » (Jumeler un appareil) et suivez les directives des messages-guides audibles.
- Vous devrez saisir un numéro d'identification personnelle (NIP) à quatre chiffres, que vous devrez ultérieurement entrer dans votre téléphone mobile. Entrez le NIP à quatre chiffres de votre choix. Vous n'aurez pas à vous souvenir de ce NIP après le jumelage initial.
- Aux fins d'identification, un message-guide vous indiquera qu'il faut fournir au système Uconnect[MD] Phone un nom pour votre téléphone mobile. Chaque téléphone mobile jumelé devra porter un nom de téléphone unique.
- Vous serez ensuite invité à attribuer un niveau de priorité de un à sept à votre téléphone mobile, le niveau un représentant la priorité la plus élevée. Vous pouvez jumeler jusqu'à sept téléphones mobiles à votre système Uconnect[MD] Phone. Toutefois, parmi les téléphones mobiles jumelés à votre système Uconnect[MD], vous ne pouvez en utiliser qu'un seul à la fois. Si plusieurs téléphones mobiles se trouvent dans le véhicule au même moment, le chiffre de priorité permet au système Uconnect[MD] Phone de savoir lequel utiliser. Par

exemple, si un téléphone de priorité trois et un téléphone de priorité cinq se trouvent dans le véhicule, le système Uconnect^{MD} Phone utilise le téléphone mobile de priorité trois lorsque vous effectuez un appel. À n'importe quel moment, vous pouvez décider d'utiliser un téléphone mobile de priorité inférieure (consultez le paragraphe « Connectivité évoluée » dans cette section).

Composition vocale d'un numéro

- Appuyez sur le bouton pour commencer.
- Après le message-guide « Ready » (Prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Dial » (Composer).
- Le système vous demandera d'énoncer le numéro de téléphone à composer.
- Par exemple, vous pouvez dire « 234 567-8901 ».
- Le système Uconnect^{MD} Phone confirme d'abord le numéro, puis il le compose. Sur certaines radios, le numéro de téléphone énoncé apparaît à l'écran.

Établissement d'un appel par un nom

- Appuyez sur le bouton pour commencer.
- Après le message-guide « Ready » (Prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Call » (Appeler).
- Le système vous demandera d'énoncer le nom de la personne que vous souhaitez appeler.
- Après le message-guide « Ready » (Prêt) et le signal sonore subséquent, dites le nom de la personne que vous souhaitez appeler. Par exemple, vous pouvez dire « Jean Tremblay » si le nom Jean Tremblay a été préalablement enregistré dans le répertoire téléphonique téléchargé ou dans le répertoire téléphonique Uconnect^{MD}. Pour apprendre comment enregistrer un nom dans l'annuaire, consultez le paragraphe « Ajout de noms à votre répertoire téléphonique Uconnect^{MD} » dans le répertoire téléphonique.
- Le système Uconnect^{MD} confirme alors le nom formulé, puis il compose ce numéro. Sur certaines radios, ce numéro peut apparaître à l'écran.

Téléchargement du répertoire téléphonique – transfert automatique du répertoire à partir du téléphone mobile

Selon l'équipement, et si votre téléphone prend cette fonction en charge, le système Uconnect^{MD} Phone télécharge automatiquement les noms (noms textuels) et les numéros du répertoire téléphonique du téléphone mobile. Certains téléphones Bluetooth^{MD} à profil d'accès au répertoire téléphonique peuvent prendre cette fonction en charge. Visitez le site Web du système Uconnect^{MD} pour consulter la liste des téléphones pris en charge.

- Pour appeler un contact dont le nom est enregistré dans le répertoire téléphonique du système Uconnect^{MD} ou dans le répertoire téléphonique téléchargé, consultez le paragraphe « Établissement d'un appel par un nom ».
- Le téléchargement et la mise à jour automatiques, s'ils sont pris en charge, commencent dès que la connexion sans fil Bluetooth^{MD} est établie entre le téléphone et le système Uconnect^{MD} Phone, par exemple après le démarrage du moteur.
- Jusqu'à 1 000 entrées par téléphone peuvent être téléchargées et mises à jour chaque fois qu'un téléphone est relié au système Uconnect^{MD} Phone.
- Selon le nombre maximal d'entrées téléchargées, il peut y avoir un bref délai avant que les derniers noms téléchargés puissent être utilisés. Jusqu'à ce moment, le précédent répertoire téléphonique téléchargé, le cas échéant, peut être utilisé.
- Seul le répertoire téléphonique du téléphone mobile actuellement relié est accessible.
- Le répertoire du téléphone mobile ou le répertoire de la carte SIM du téléphone mobile est téléchargé.
- Ce répertoire téléphonique téléchargé ne peut être modifié ni supprimé sur le système Uconnect^{MD} Phone. Il ne peut être modifié que sur le téléphone mobile. Les modifications sont mises à jour et transférées au système Uconnect^{MD} Phone lors de la prochaine connexion du téléphone.

Ajout de noms au répertoire téléphonique du système Uconnect^{MD}

NOTA : *Il est recommandé d'immobiliser le véhicule avant d'ajouter des noms*

au répertoire téléphonique du système Uconnect[MD].

- Appuyez sur la touche pour commencer.
- Après le message-guide « Ready » (Prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Phonebook New Entry » (Répertoire téléphonique, Nouvelle entrée).
- Après le message-guide, dites le nom de la nouvelle entrée. Il est recommandé d'énoncer les noms au long pour faciliter la commande vocale. Par exemple, dites « Robert Bouchard » ou « Robert » plutôt que « Bob ».
- Après le message-guide, entrez le type de numéro (par exemple, « Home » [Domicile], « Work » [Travail], « Mobile » ou « Other » [Autre]). Vous pourrez ainsi conserver plusieurs numéros de téléphone pour chaque entrée du répertoire téléphonique, si vous le souhaitez.
- Après le message-guide, énoncez le numéro de téléphone correspondant à cette entrée du répertoire téléphonique.

Lorsque l'entrée aura été ajoutée au répertoire téléphonique, vous aurez la possibilité d'ajouter d'autres numéros de téléphone à ce nom ou de revenir au menu principal.

Le système Uconnect[MD] Phone vous permet d'enregistrer dans le répertoire téléphonique jusqu'à 32 noms avec 4 numéros de téléphone et désignations associés à chaque nom. Chaque langue est assortie d'un répertoire téléphonique distinct de 32 noms qui n'est accessible que dans cette langue. De plus, selon l'équipement et si votre téléphone prend cette fonction en charge, le système Uconnect[MD] Phone télécharge automatiquement le répertoire téléphonique de votre téléphone mobile.

Modification d'entrées du répertoire téléphonique du système Uconnect[MD]

NOTA :

- *Il est recommandé d'immobiliser le véhicule avant de modifier des noms du répertoire téléphonique.*
- *Les entrées d'un répertoire téléphonique automatiquement téléchargé ne peuvent être supprimées ou modifiées.*
- *Appuyez sur la touche pour commencer.*
- *Après le message-guide « Ready » (Prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Phonebook Edit Entry » (Répertoire téléphonique, Modifier l'entrée).*

- *Un message-guide vous demande quel nom vous souhaitez modifier parmi les entrées inscrites dans le répertoire téléphonique.*
- *Vous devez ensuite indiquer le type de numéro (domicile, travail, téléphone mobile ou autre) que vous souhaitez modifier.*
- *Après le message-guide, énoncez le nouveau numéro de téléphone correspondant à cette entrée du répertoire téléphonique.*

Lorsque l'entrée inscrite dans le répertoire téléphonique aura été modifiée, vous aurez la possibilité de modifier une autre entrée, de composer le nouveau numéro que vous venez d'inscrire ou de revenir au menu principal.

L'option « Phonebook Edit Entry » (Répertoire téléphonique, Modifier l'entrée) peut être utilisée pour ajouter un autre numéro de téléphone à un nom figurant déjà dans le répertoire téléphonique. Par exemple, le numéro à la maison et celui du téléphone mobile de Jean Tremblay sont déjà inscrits, mais vous pouvez ajouter ultérieurement son numéro de téléphone au travail à l'aide de la fonction « Phonebook Edit Entry » (Répertoire téléphonique, Modifier l'entrée).

Suppression d'entrées du répertoire téléphonique du système Uconnect[MD]

NOTA : *Il est recommandé d'immobiliser le véhicule avant de modifier les entrées du répertoire téléphonique.*

- Appuyez sur le bouton pour commencer.
- Après le message-guide « Ready » (Prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Phonebook Delete » (Supprimer le répertoire téléphonique).
- Lorsque vous aurez accédé au menu de suppression, un message-guide vous demandera quel nom vous souhaitez supprimer parmi les entrées inscrites dans le répertoire téléphonique. Vous pouvez dire simplement le nom de l'entrée à supprimer ou énoncer la commande « List Names » (Énumérer les noms) pour entendre la liste des noms du répertoire téléphonique. Pour sélectionner une des entrées de la liste, appuyez sur la touche VR pendant que le système Uconnect[MD] Phone énonce l'entrée voulue et dites « Delete » (Supprimer).
- Lorsque vous avez entré le nom, le système Uconnect[MD] Phone vous demande le type de numéro à supprimer :

domicile, travail, téléphone mobile, autre ou tous. Dites le type de numéro à supprimer.

- Notez que seule l'entrée du répertoire téléphonique dans la langue actuelle est supprimée.
- Les entrées d'un répertoire téléphonique automatiquement téléchargé ne peuvent être supprimées ou modifiées.

Suppression et effacement de « toutes » les entrées du répertoire téléphonique du système Uconnect^{MD}

- Appuyez sur la touche pour commencer.
- Après le message-guide « Ready » (Prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Phonebook Erase All » (Répertoire téléphonique, Effacer tout).
- Le système Uconnect^{MD} Phone vous demande si vous souhaitez réellement supprimer toutes les entrées inscrites au répertoire téléphonique.
- Après la confirmation, les entrées du répertoire téléphonique seront supprimées.
- Notez que seul le répertoire téléphonique de la langue actuelle est supprimé.
- Les entrées d'un répertoire téléphonique automatiquement téléchargé ne peuvent être supprimées ou modifiées.

Énumération de tous les noms au répertoire téléphonique du système Uconnect^{MD} Phone

- Appuyez sur la touche pour commencer.
- Après le message-guide « Ready » (Prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Phonebook List Names » (Répertoire téléphonique, énumérer les noms).
- Le système Uconnect^{MD} Phone énonce les noms de toutes les entrées du répertoire téléphonique, y compris les entrées du répertoire téléphonique téléchargé, le cas échéant.
- Pour appeler un des noms de la liste, appuyez sur la touche VR lorsque le système énonce le nom voulu, puis dites « Call » (Téléphoner).

NOTA : *À ce stade, vous pouvez aussi énoncer la commande « Edit » (Modifier) ou « Delete » (Supprimer).*

- Le système Uconnect^{MD} Phone vous demande la désignation du numéro que vous souhaitez composer.
- Le numéro sélectionné sera alors composé.

Fonctions d'appel

Vous pouvez accéder aux fonctions suivantes au moyen du système Uconnect[MD] Phone si elles sont comprises dans votre forfait de service mobile. Si, par exemple, votre forfait de service mobile permet les conférences téléphoniques à trois, vous pourrez utiliser cette fonction avec le système Uconnect[MD] Phone. Vérifiez auprès de votre fournisseur de services de téléphonie mobile les fonctions qu'il vous offre.

Répondre à un appel entrant ou le refuser – Aucun appel en cours

Lorsque vous recevez un appel sur votre téléphone mobile, le système Uconnect[MD] Phone interrompt le système audio du véhicule s'il est en fonction et vous demande si vous souhaitez répondre à l'appel. Appuyez sur le bouton pour répondre à l'appel. Si vous rejetez l'appel, maintenez la touche enfoncée jusqu'à ce que vous entendiez un seul signal sonore vous indiquant que l'appel a été rejeté.

Répondre à un appel entrant ou le refuser – appel en cours

Si vous recevez un appel pendant un appel en cours, vous entendrez le même signal sonore d'appel en attente que vous entendez normalement lorsque vous utilisez votre téléphone mobile. Appuyez sur la touche pour mettre l'appel en cours en attente et répondre à l'appel entrant.

NOTA : *Les téléphones existants compatibles avec le système Uconnect[MD] Phone ne permettent pas de rejeter un appel entrant lorsqu'un autre appel est en cours. L'utilisateur ne peut donc que répondre au nouvel appel ou l'ignorer.*

Établir un deuxième appel lorsqu'un appel est en cours

Pour effectuer un deuxième appel pendant que vous êtes sur un appel en cours, appuyez sur la touche VR et dites « Dial » (Composer) ou « Call » (Appeler) suivi du numéro de téléphone ou du nom de l'entrée inscrite dans le répertoire téléphonique. Le premier appel est mis en attente pendant la deuxième communication. Pour revenir au premier appel, consultez le paragraphe « Passer d'un appel à l'autre » dans cette section. Pour combiner deux appels, consultez le paragraphe « Conférence téléphonique » dans cette section.

Mettre en attente un appel et le reprendre

Pour mettre un appel en attente, appuyez sur la touche jusqu'à ce que vous

entendiez un seul signal sonore. Cela indique que l'appel est en attente. Pour reprendre l'appel en attente, maintenez la touche enfoncée jusqu'à ce qu'un seul signal sonore retentisse.

Passer d'un appel à l'autre

Si deux appels sont en cours (l'un actif et l'autre en attente), appuyez sur la touche jusqu'à ce que vous entendiez un seul signal sonore vous indiquant que l'appel en cours et celui en attente ont été intervertis. Seul un appel peut être mis en attente à la fois.

Conférence téléphonique

Si deux appels sont en cours (un actif et l'autre en attente), maintenez la touche enfoncée jusqu'à ce qu'un double signal sonore retentisse, indiquant qu'une conférence téléphonique a été établie entre les deux appels.

Conférence téléphonique à trois

Pour amorcer une conférence téléphonique à trois, appuyez sur la touche VR pendant un appel et établissez un deuxième appel comme le décrit le paragraphe « Établissement d'un deuxième appel lorsqu'un appel est en cours ». Lorsque le deuxième appel est établi, appuyez sur la touche et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que deux bips sonores vous indiquent que les deux appels sont joints dans une conférence téléphonique à trois.

Mettre fin à un appel

Pour mettre fin à un appel en cours, appuyez brièvement sur la touche . Seuls les appels actifs prennent fin et si un appel est en attente, il devient le nouvel appel actif. Si votre interlocuteur met fin à l'appel en cours, l'appel en attente peut ne pas être automatiquement activé. Cela dépend du téléphone cellulaire. Pour reprendre l'appel en attente, maintenez la touche enfoncée jusqu'à ce qu'un seul signal sonore retentisse.

Recomposer

- Appuyez sur la touche pour commencer.
- Après le message-guide « Ready » (Prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Redial » (Recomposer).
- Le système Uconnect^{MD} Phone composera le dernier numéro fait sur votre téléphone mobile.

NOTA : *Ce numéro n'est pas nécessairement le dernier numéro composé à partir du système Uconnect^{MD} Phone.*

Poursuivre un appel

La poursuite d'un appel consiste à continuer l'appel à l'aide du système Uconnect^{MD} Phone après avoir placé la clé de contact du véhicule sur OFF (ARRÊT). Trois différentes fonctions de poursuite d'appel peuvent être offertes sur le véhicule :

- Une fois le contact coupé, vous pouvez poursuivre un appel à l'aide du système Uconnect^{MD} Phone jusqu'à ce que l'appel se termine ou que la charge de la batterie du véhicule vous oblige à y mettre fin et à transférer cet appel sur votre téléphone mobile.
- Une fois le contact coupé, vous pouvez poursuivre un appel à l'aide du système Uconnect^{MD} Phone pendant un certain moment, après quoi il est automatiquement transféré à votre téléphone mobile.
- Un appel actif est automatiquement transféré au téléphone mobile lorsque le contact est coupé.

Fonctions du système Uconnect^{MD} Phone

Sélection de la langue

Pour modifier la langue utilisée par le système Uconnect^{MD} Phone, procédez comme suit :

- Appuyez sur le bouton pour commencer.
- Après le message-guide « Ready » (Prêt) et le signal sonore subséquent, dites le nom de la langue que vous voulez utiliser (English, Español ou Français).
- Continuez à suivre les messages-guides du système afin de terminer la sélection de la langue.

Après quoi, tous les messages-guides et les commandes vocales seront énoncés dans cette langue.

NOTA : *Après chaque changement de langue du système Uconnect^{MD} Phone, seul le répertoire téléphonique de 32 noms propre à la langue choisie peut être utilisé. Le nom du téléphone jumelé n'est pas lié à une langue particulière et est utilisable dans toutes les langues.*

Secours d'urgence

En cas d'urgence, si le téléphone mobile est à portée de main :

- Décrochez l'appareil et composez manuellement le numéro d'appel des secours de votre région.

Si le téléphone n'est pas à portée de main et que le système Uconnect^{MD} Phone fonctionne, vous pouvez joindre les secours en procédant comme suit :

- Appuyez sur la touche pour commencer.
- Après le message-guide « Ready » (Prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Emergency » (Urgence). Le système Uconnect^{MD} Phone indique au téléphone mobile jumelé d'appeler le numéro d'urgence. Cette fonction est disponible aux États-Unis, au Canada et au Mexique.

NOTA :

- *Le numéro d'urgence à composer est déterminé en fonction du pays où le véhicule a été acheté (911 pour les États-Unis et le Canada et 060 pour le Mexique). Le numéro composé peut ne pas être compatible avec le service mobile offert et la région.*
- *Si cette fonction est prise en charge, ce numéro peut être programmé sur certains systèmes. Pour effectuer cette programmation, appuyez sur la touche et dites « Setup » (Réglage), puis « Emergency » (Urgence).*
- *La probabilité que vous réussissiez votre appel en utilisant le système Uconnect^{MD} Phone est un peu moins élevée qu'en le faisant directement à partir du téléphone mobile.*

MISE EN GARDE!

Pour utiliser le système Uconnect^{MD} Phone en cas d'urgence, votre téléphone mobile doit être :

- **être en fonction;**
- **jumelé au système Uconnect^{MD};**
- **se trouver dans la zone de couverture du réseau.**

Assistance routière/Aide au remorquage

Si vous avez besoin de l'assistance routière :

- Appuyez sur le bouton pour commencer.
- Après le message-guide « Ready » (Prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Roadside Assistance » (Assistance routière).

NOTA : *Vous devriez programmer le numéro de téléphone désiré de l'aide au remorquage dans le système de commande vocale. Pour effectuer cette programmation, appuyez sur le bouton et dites « Setup » (Configuration), puis « Towing Assistance » (Assistance au remorquage). À l'invite, dites (1 800 528-2069 aux États-Unis, 1 800 363-4869 au Canada, 55 14 3454 dans la ville de Mexico et 1 800 712 3040 à l'extérieur de la ville de Mexico au Mexique).*

Radiomessagerie

Pour connaître le mode d'emploi de la radiomessagerie, consultez le paragraphe « Utilisation des systèmes automatisés ». La radiomessagerie fonctionne correctement sauf avec certains téléavertisseurs dont la temporisation est trop courte pour bien fonctionner avec le système Uconnect^{MD} Phone.

Accès à la boîte vocale

Pour apprendre la façon d'accéder à votre boîte vocale, consultez le paragraphe « Utilisation des systèmes automatisés ».

Utilisation des systèmes automatisés

Cette méthode est utilisée dans les situations où il faut généralement appuyer sur les touches numérotées du clavier de téléphone mobile pour naviguer dans un système téléphonique automatisé.

Vous pouvez utiliser le système Uconnect^{MD} Phone pour accéder à un système de messagerie vocale ou à un service automatisé tel qu'une radiomessagerie ou un service à la clientèle par téléphonie automatisée. Certains services exigent une sélection de réponse immédiate. Dans certains cas, elle peut être trop rapide pour utiliser le système Uconnect^{MD} Phone.

Lorsque vous utilisez le système Uconnect^{MD} Phone pour effectuer un appel destiné à un numéro qui suppose normalement l'entrée d'une séquence de tonalités au clavier du téléphone mobile, appuyez sur la touche VR et énoncez la séquence en question, puis dites « Send » (Envoyer). Par exemple, si vous devez composer votre code NIP suivi du dièse (3 7 4 6 #), appuyez sur la touche VR et dites « 3 7 4 6 pound Send ». Il vous est également possible de dire un chiffre ou un groupe de chiffres suivi de « Send » (Envoyer) pour naviguer dans la structure de menus d'un centre de service à la clientèle automatisé, ou entrer un numéro destiné à un téléavertisseur.

Vous pouvez également envoyer des entrées inscrites dans le répertoire téléphonique du système Uconnect[MD] Phone sous forme sonore pour faciliter et accélérer l'accès aux systèmes de messagerie vocale et aux téléavertisseurs. Pour utiliser cette fonction, composez le numéro que vous souhaitez appeler, puis appuyez sur la touche VR et dites « Send » (Envoyer). Le système vous demande d'entrer le nom ou le numéro et à énoncer le nom de l'entrée du répertoire téléphonique à qui vous souhaitez envoyer un message. Le système Uconnect[MD] Phone transmet alors le numéro de téléphone associé à l'entrée du répertoire téléphonique sous forme sonore par téléphone.

NOTA :

- *Il est possible que vous n'entendiez pas toutes les tonalités à cause de la configuration de réseau de votre téléphone mobile. Ceci est normal.*
- *Certains systèmes de radiomessagerie et de messagerie vocale comportent des paramètres de temporisation qui sont trop courts pour permettre l'utilisation de cette fonction.*

Intervention – Saut des messages-guides

Appuyez sur la touche de commande vocale lorsque vous souhaitez sauter une partie d'un message et dicter immédiatement une commande. Par exemple, si un message-guide demande « Would you like to pair a phone, clear a... » (souhaitez-vous jumeler un téléphone, effacer un...), vous pouvez appuyer sur la touche VR et dire « Pair a Phone » (Jumeler un téléphone) pour sélectionner cette option sans entendre le message-guide en entier.

Activation ou désactivation des messages de confirmation

Le système ne confirme plus vos sélections si vous désactivez la fonction de confirmation par message-guide (par exemple, le système Uconnect[MD] Phone ne répète plus le numéro de téléphone avant que vous le composiez).

- Appuyez sur le bouton pour commencer.
- Après le message-guide « Ready » (Prêt) et le signal sonore subséquent, énoncez une des commandes suivantes :

– « Setup Confirmation Prompts On » (Réglage, Messages-guides de confirmation activés)

– « Setup Confirmation Prompts Off » (Réglage, Messages-guides de confirmation désactivés)

Indicateurs d'état du téléphone et du réseau

Si cette fonction est disponible sur l'affichage de la radio ou sur un autre affichage de catégorie supérieure (par exemple, le groupe d'instruments du tableau de bord) et si elle est prise en charge par votre téléphone mobile, le système Uconnect^{MD} Phone présente des messages d'état sur le téléphone et le réseau lorsque vous tentez d'établir un appel à l'aide du système Uconnect^{MD} Phone. Ces messages d'état portent sur l'intensité du signal du réseau, la puissance de la pile du téléphone, etc.

Composition d'un numéro à l'aide du clavier de téléphone mobile

Vous pouvez composer un numéro de téléphone à l'aide du clavier de téléphone mobile tout en utilisant le système Uconnect^{MD} Phone (faites preuve de vigilance et prenez les mesures de sécurité qui s'imposent lorsque vous utilisez le clavier de téléphone mobile). Lorsque vous composez un numéro sur votre téléphone mobile Bluetooth^{MD} jumelé, le son est transmis par les haut-parleurs du système audio du véhicule. Le système Uconnect^{MD} Phone fonctionne de la même façon que si vous utilisiez la commande vocale pour composer le numéro.

NOTA : *Certaines marques de téléphone mobile n'envoient pas la sonnerie au système Uconnect^{MD} Phone; vous ne l'entendrez donc pas par le système audio du véhicule. Dans ce cas, même si le numéro a été composé avec succès et si l'appel est en cours, l'utilisateur pourrait avoir l'impression contraire. Lorsqu'on aura répondu à votre appel, le son se fera entendre.*

Mise en sourdine ou désactivation de la sourdine (Mute ON/OFF)

Lorsque le système Uconnect^{MD} Phone est mis en sourdine, vous pouvez entendre votre interlocuteur sans qu'il ne puisse vous entendre. Afin de mettre en sourdine le système Uconnect^{MD} Phone, effectuez les étapes suivantes :

- Appuyez sur la touche VR.
- Après le signal sonore, dites « Mute » (Mise en sourdine).

Pour désactiver la sourdine du système Uconnect^{MD} Phone, effectuez les étapes suivantes :

- Appuyez sur la touche VR.
- Après le signal sonore, dites « Mute off » (Désactiver la sourdine).

Connectivité évoluée

Transfert d'un appel au téléphone mobile ou à partir du téléphone mobile

Le système Uconnect^{MD} Phone vous permet de transférer des appels en cours de votre téléphone mobile au système Uconnect^{MD} sans couper la communication. Pour transférer au système Uconnect^{MD} Phone un appel en cours sur votre téléphone mobile jumelé au système Uconnect^{MD} Phone, ou vice-versa, appuyez sur la touche VR et dites « Transfer Call » (Transférer l'appel).

Activation ou désactivation du lien entre le système Uconnect^{MD} Phone et le téléphone mobile

Votre téléphone mobile peut être jumelé à plusieurs dispositifs électroniques différents, mais ne peut être relié qu'à un seul d'entre eux à la fois.

Si vous souhaitez activer ou désactiver la connexion Bluetooth^{MD} entre votre téléphone mobile et le système Uconnect^{MD} Phone, suivez les directives décrites dans le manuel de l'utilisateur de votre téléphone mobile.

Énumération des noms des téléphones mobiles jumelés

- Appuyez sur la touche pour commencer.
- Après le message-guide « Ready » (Prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Setup Phone Pairing » (Configuration du jumelage téléphone).
- Au message-guide, dites « List Phones » (Énumérer les téléphones).
- Le système Uconnect^{MD} Phone énoncera les noms de tous les téléphones mobiles jumelés par ordre décroissant de priorité. Pour sélectionner ou supprimer un téléphone jumelé annoncé, appuyez sur la touche VR et dites « Select » (Sélectionner) ou « Delete » (Supprimer). Consultez également les deux prochains paragraphes pour une autre façon de sélectionner ou de supprimer un téléphone jumelé.

Sélection d'un autre téléphone mobile

Cette fonction vous permet de choisir et d'utiliser un autre téléphone jumelé au système Uconnect^{MD} Phone.

- Appuyez sur le bouton pour commencer.
- Après le message-guide « Ready » (Prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Setup Select Phone » (Réglage sélectionner téléphone), puis suivez les messages-guides.
- Vous pouvez également appuyer sur la touche en tout temps pendant la diffusion de la liste, puis choisir le téléphone voulu.
- Le téléphone sélectionné sera utilisé pour l'appel suivant. Si le téléphone sélectionné n'est pas disponible, le système Uconnect^{MD} Phone utilise le téléphone de la plus haute priorité qui se trouve dans le véhicule ou à proximité (à moins de 9 m [30 pi] environ).

Désactivation du jumelage des téléphones mobiles au système Uconnect^{MD} Phone

- Appuyez sur la touche pour commencer.
- Après le message-guide « Ready » (Prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Setup Phone Pairing » (Configuration du jumelage téléphone).
- Après le message-guide qui s'ensuit, dites « Delete » (Supprimer) et suivez les messages-guides.
- Vous pouvez également appuyer sur la touche en tout temps pendant la diffusion de la liste, puis choisir le téléphone dont vous souhaitez supprimer le jumelage.

Recommandations d'utilisation du système Uconnect^{MD} Phone

Tutoriel du système Uconnect^{MD} Phone

Pour écouter un bref tutoriel sur les fonctions du système, appuyez sur la touche et dites « Uconnect® Tutorial » (Tutoriel du système Uconnect^{MD}).

Apprentissage vocal

Il est conseillé aux utilisateurs dont le système reconnaît difficilement les commandes vocales ou les numéros de recourir à la fonction d'apprentissage vocal du système Uconnect^{MD} Phone. Pour accéder au mode d'apprentissage vocal, effectuez une des deux procédures suivantes :

D'un mode autre que le mode Uconnect^{MD} Phone (par exemple, à partir du mode radio) :

- Maintenez la touche VR enfoncée pendant cinq secondes jusqu'à ce que la séance débute ou
- Appuyez sur la touche VR et dites « Voice Training » (Entraînement de la voix), « System Training » (Apprentissage du système) ou « Start Voice Training » (Commencer l'entraînement de la voix).

Vous pouvez appuyer sur la touche du système Uconnect^{MD} Phone pour rétablir les réglages par défaut ou répéter les mots et les phrases à l'invitation du système Uconnect^{MD} Phone. Pour obtenir des résultats optimaux, exécutez la session d'apprentissage vocal lorsque le véhicule est stationné, que le moteur est en marche, que toutes les glaces sont fermées et que le ventilateur est hors fonction.

L'apprentissage peut être repris pour un nouvel utilisateur. Le système ne reconnaît que la voix du dernier utilisateur qui s'est prêté à la séance d'apprentissage.

Réinitialisation

- Appuyez sur la touche .
- Après le message-guide « Ready » (Prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Setup » (Réglage), puis « Reset » (Réinitialiser).

Ces commandes vous permettent de supprimer tous les téléphones jumelés, les entrées de l'annuaire et d'autres réglages dans toutes les langues. Le système vous avertira avant de réinitialiser les paramètres aux réglages d'usine.

Commande vocale

- Pour optimiser la performance, réglez le rétroviseur pour qu'un espace d'au moins 1 cm (0,5 po) se trouve entre le rétroviseur et la console au pavillon (selon l'équipement).
- Attendez toujours le signal sonore avant de parler.
- Parlez normalement, sans faire de pause comme si vous parliez à une personne assise à quelques mètres de vous.
- Assurez-vous d'être la seule personne à parler au moment de la commande vocale.
- Les conditions suivantes assurent un rendement maximal :
- Ventilateur réglé à régime bas ou moyen,

- Vitesse du véhicule basse ou moyenne,
- Faible bruit de la route,
- Surface de roulement régulière,
- Glaces complètement fermées,
- conditions météorologiques sèches.
- Bien que le système soit conçu pour les utilisateurs francophones, anglophones et hispanophones nord-américains, il est possible qu'il ne comprenne pas l'accent de certaines personnes.
- Lorsque vous naviguez dans un système automatisé, comme une boîte vocale, ou lorsque vous destinez un message à un téléavertisseur, n'oubliez pas de dire « Send » (Envoyer) après la série de chiffres.
- L'enregistrement de noms dans le répertoire téléphonique pendant que le véhicule est en mouvement est déconseillé.
- Il est déconseillé d'enregistrer dans le répertoire téléphonique du système Uconnect^{MD} Phone des noms qui se ressemblent phonétiquement.
- Le taux de reconnaissance des noms des répertoires téléphoniques (Répertoire téléchargé et répertoire local du système Uconnect^{MD} Phone) est optimal lorsque les entrées ne sont pas semblables.
- Les numéros doivent être prononcés un à la fois, en chiffres. « 800 » doit se prononcer « eight-zero-zero » (huit-zéro-zéro) et non pas « eight hundred » (huit cents).
- Vous pouvez dire « O » (lettre « O ») pour « 0 » (zéro).
- Le système peut traiter la plupart des combinaisons de chiffres du système automatique international, mais pas certains numéros abrégés.
- Dans le cas du cabriolet, la performance du système peut être réduite lorsque la capote est abaissée.

Rendement audio à distance

- Les conditions suivantes assurent une qualité sonore maximale :
- Ventilateur réglé à régime bas ou moyen,
- Vitesse du véhicule basse ou moyenne,
- Faible bruit de la route,
- Surface de roulement régulière,
- Glaces complètement fermées,
- Conditions météorologiques sèches, et
- Commandes énoncées depuis le siège du conducteur.

- Le rendement général (clarté du son, écho et puissance sonore) dépend en grande partie du téléphone et du réseau plutôt que du système Uconnect^{MD} Phone.
- Vous pouvez parfois réduire l'écho au téléphone en diminuant le volume dans le véhicule.
- Dans le cas du cabriolet, la performance du système peut être réduite lorsque la capote est abaissée.

Appels récents

Si votre téléphone prend en charge le transfert automatique du répertoire téléphonique, le système Uconnect^{MD} Phone peut énumérer vos appels sortants, entrants et manqués.

SMS (« Messagerie texte »)

Le système Uconnect^{MD} Phone peut effectuer la lecture ou l'envoi de nouveaux messages sur votre téléphone.

Lire les messages :

Si vous recevez un nouveau message texte pendant que votre téléphone est relié au système Uconnect^{MD} Phone, le système émet un message-guide vocal pour vous indiquer que vous avez un nouveau message texte. Si vous souhaitez entendre le nouveau message :

- Appuyez sur la touche .
- Après le message-guide « Ready » (Prêt) et le signal sonore subséquent, dites « SMS Read » (Lire les messages textes) ou « Read Messages » (Lire les messages).
- Le système Uconnect^{MD} Phone effectuera la lecture du nouveau message texte pour vous.

Après avoir lu un message, vous pouvez utiliser l'option « Reply » (Répondre) ou « Forward » (Transférer) pour répondre ou transférer le message à l'aide du système Uconnect^{MD} Phone.

Envoyer des messages :

Vous pouvez envoyer des messages à l'aide du système Uconnect^{MD} Phone. Pour envoyer un nouveau message :

- Appuyez sur la touche .
- Après le message-guide « Ready » (Prêt) et le signal sonore subséquent, dites « SMS Send » (Envoyer le message texte) ou « Send Message » (Envoyer le message).

- Vous pouvez énoncer le message que vous voulez envoyer ou dire « List Messages » (Liste de messages) pour choisir parmi 20 messages préenregistrés.

Pour envoyer un message, appuyez sur la touche VR pendant que le système énonce le message et dites « Send » (Envoyer).

Le système Uconnect[MD] Phone vous demandera de dire le nom ou le numéro de la personne à qui vous souhaitez envoyer le message.

Liste de messages préenregistrés :

1. Oui
2. Non
3. « Where are you? » (Où êtes-vous?)
4. « I need more direction. » (J'ai besoin de plus d'information.)
5. « L O L » (Mort de rire)
6. « Why? » (Pourquoi?)
7. « I love you » (Je t'aime)
8. « Call me » (Appelle-moi)
9. « Call me later » (Appelle-moi plus tard)
10. « Thanks » (Merci)
11. « See You in 15 minutes » (On se voit dans 15 minutes)
12. « I am on my way » (Je suis en chemin)
13. « I'll be late » (Je vais être en retard)
14. « Are you there yet? » (Es-tu arrivé?)
15. « Where are we meeting? » (On se rencontre où?)
16. « Can this wait? » (Est-ce que ça peut attendre?)
17. « Bye for now » (À bientôt)
18. « When can we meet? » (Quand peut-on se voir?)
19. « Send number to call » (Envoie-moi ton numéro)
20. « Start without me » (Commence sans moi)

Activer ou désactiver l'avis de nouveau message texte

La désactivation de la fonction d'avis de nouveau message texte mettra fin à l'énonciation des nouveaux messages entrants.

- Appuyez sur la touche .
- Après le message-guide « Ready » (Prêt) et le signal sonore subséquent,

dites « Setup, SMS Incoming Message Announcement » (Réglage, Avis de nouveau message texte), et le système vous donnera la possibilité de modifier le réglage.

Lien de communication Bluetooth[MD]

La communication peut parfois être coupée entre un téléphone mobile et le système Uconnect[MD] Phone. Lorsque cela se produit, la connexion peut généralement être rétablie en mettant le téléphone hors tension et en le remettant sous tension. Il est recommandé de laisser le téléphone mobile au mode Bluetooth[MD] activé.

Mise sous tension

Après avoir tourné a clé de contact de la position OFF (ARRÊT) à la position ON (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES), ou après avoir changé la langue, attendez au moins 15 secondes avant d'utiliser le système.

Arborescence vocale

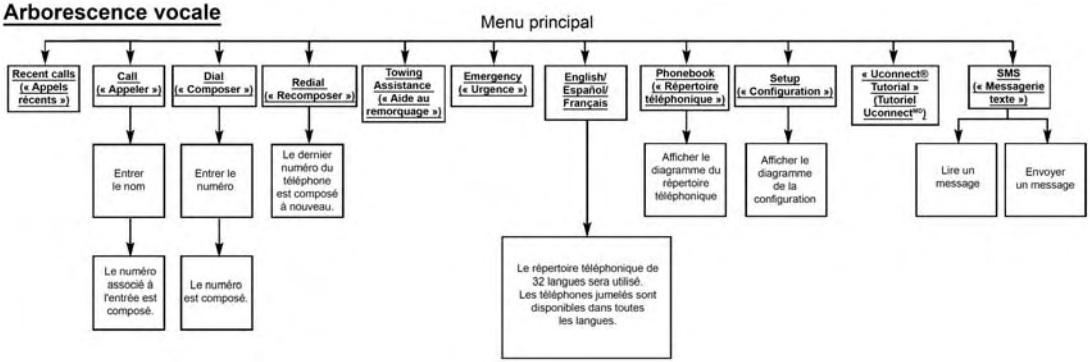

Remarque : **Les commandes vocales disponibles sont en caractères gras et sont soulignées.**

030772523

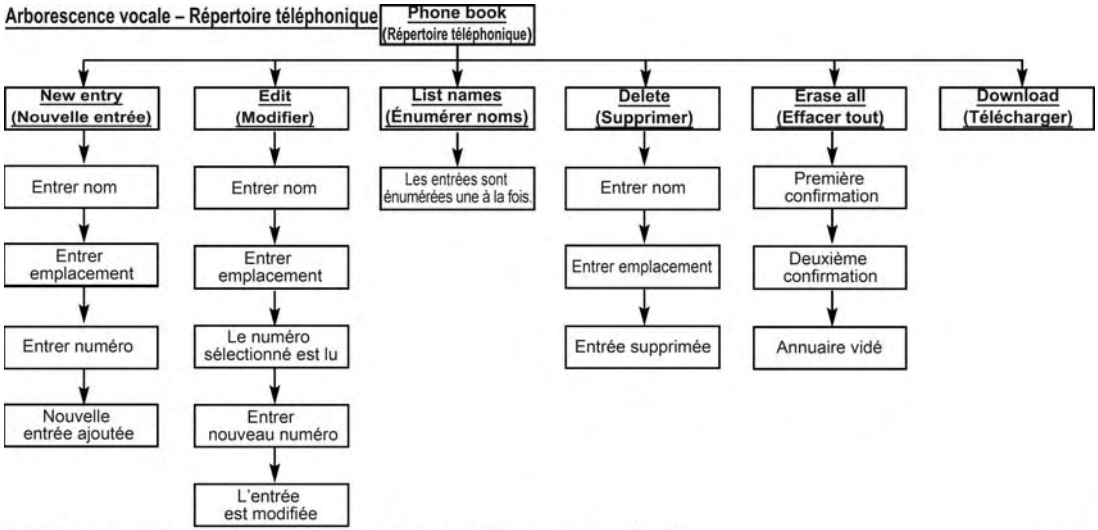

NOTA : Les commandes vocales disponibles sont en caractères gras et soulignées.

Arborescence vocale – Réglages

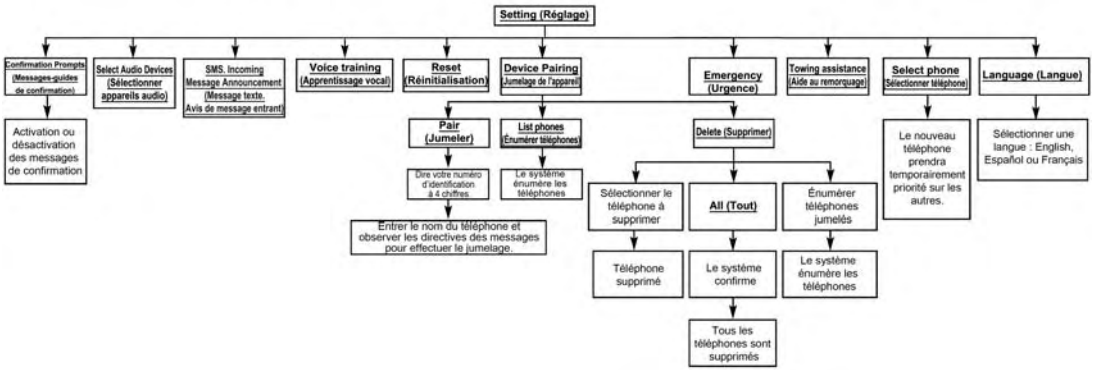

NOTA : **Les commandes vocales disponibles sont en caractères gras et soulignées.**

030605540

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
« zero » (zéro)	
« one » (un)	
« two » (deux)	
« three » (trois)	
« four » (quatre)	
« five » (cinq)	
« six »	
« seven » (sept)	
« eight » (huit)	

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
« nine » (neuf)	
« star » (étoile [*])	
« plus » (+)	
« pound » (dièse [#])	
« add location » (ajouter l'emplacement)	
« all » (tous)	
« call » (appeler)	
« cancel » (annuler)	

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
« confirmation prompts » (messages de confirmation)	
« continue » (continuer)	
« delete » (supprimer)	
« dial » (composer)	
« download » (télécharger)	
« edit » (modifier)	

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
« emergency » (urgence)	
« English » (Anglais)	
« erase all » (effacer tout)	
« Español » (espagnol)	
« français »	
« help » (aide)	
« home » (domicile)	

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
« language » (langue)	
« list names » (énumérer les noms)	
« list phones » (énumérer les téléphones jumelés)	
« mobile » (téléphone mobile)	
« mute » (mise en sourdine)	

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
« mute off » (sourdine désactivée)	
« new entry » (nouvelle entrée)	
« no » (non)	
« other » (autre)	
« pair a phone » (jumeler un téléphone)	
« phone pairing » (jumelage des téléphones)	« pairing » (jumelage)

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
« phonebook » (répertoire téléphonique)	« phone book » (annuaire)
« previous » (précédent)	
« record again » (enregistrer de nouveau)	
« redial » (recomposer)	
« return to main menu » (retour au menu principal)	« return or main menu » (retour ou menu principal)

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
« select phone » (sélectionner un téléphone)	« select » (sélectionner)
« send » (envoyer)	
« set up » (réglage)	« phone settings or phone set up » (réglages du téléphone ou configuration du téléphone)
« towing assistance » (aide au remorquage)	

Commandes vocales	
Principale	Secondaire(s)
« transfer call » (transférer l'appel)	
« Uconnect® Tutorial » (Tutoriel Uconnect[MD])	
« voice training » (apprentissage vocal)	
« work » (travail)	
« yes » (oui)	

Généralités

Ce dispositif est conforme à la norme RSS 210 d'Industrie Canada et à la Partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

- Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.
- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

COMMANDE VOCALE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Fonctionnement du système de commande vocale

Le système Uconnect[MD] à commande vocale vous permet de commander la radio AM et FM, un lecteur de CD, un périphérique de stockage de masse USB, un appareil iPod[MD], un appareil audio de diffusion en continu Bluetooth[MD] et un enregistreur vocal.

NOTA : *Assurez-vous de parler dans le système d'interface vocale aussi calmement et normalement que possible. La capacité du système d'interface vocale à reconnaître les commandes énoncées peut être réduite si vous parlez trop rapidement ou trop fort.*

MISE EN GARDE!

Tout système à commande vocale devrait être utilisé seulement dans des conditions de conduite sécuritaires conformément aux lois applicables. Votre attention doit être maintenue sur la route pour une conduite sécuritaire. Dans le cas contraire, vous risquez de provoquer une collision entraînant des blessures graves ou la mort.

Lorsque vous appuyez sur la touche de commande vocale VR, vous entendrez un signal sonore. Ce dernier représente l'invite à énoncer une commande.

NOTA : *Si vous n'énoncez aucune commande dans les quelques secondes qui suivent, le système présente une liste d'options.*

Si vous voulez interrompre le système pendant la présentation des options, appuyez sur la touche de commande vocale VR et énoncez votre commande après le signal sonore.

L'enfoncement de la touche de commande vocale VR lorsque le système énonce un message est désigné « intervention ». Le système est alors interrompu et vous pouvez ajouter ou modifier des commandes après le signal sonore. Cette fonction s'avérera fort utile lorsque vous commencerez à assimiler les options du système.

NOTA : *Vous pouvez en tout temps énoncer les commandes « Cancel » (Annuler), « Help » (Aide) ou « Main Menu » (Menu principal).*

Ces commandes sont universelles et s'utilisent dans tous les menus. Toutes les autres commandes sont assujetties à l'application active.

Lorsque vous utilisez les commandes, parlez clairement et à un volume normal.

Le système de commande vocale fonctionne de manière optimale lorsque les glaces sont fermées et que le ventilateur du système de chauffage et de climatisation est réglé à la vitesse minimale.

Si le système ne reconnaît pas une de vos commandes, il vous invite à la répéter.

Pour écouter le premier menu disponible, appuyez sur la touche de commande vocale VR et dites « Help » (Aide) ou « Main Menu » (Menu principal).

Commandes

Le système de commande vocale est conçu pour interpréter deux types de commandes. Les commandes universelles sont disponibles en tout temps. Les commandes spécialisées sont disponibles si le mode correspondant de la radio est activé.

Réglage du volume

1. Démarrez le dialogue en appuyant sur le bouton de commande vocale VR.

2. Énoncez une commande (par exemple, « Aide »).

3. Utilisez le bouton rotatif ON/OFF VOLUME (MARCHE-ARRÊT ET VOLUME) pour régler le volume à un niveau convenable lorsque le système de commande vocale énonce un message. Notez que le

réglage de volume du système de commande vocale est différent de celui de la chaîne stéréo.

Menu principal

Démarrez le dialogue en appuyant sur la touche de commande vocale VR. Vous pouvez dire « Main Menu » (Menu principal) pour passer au menu principal.

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes dans ce mode :

- « Radio AM » (pour passer au mode de radio AM)
- « Radio FM » (pour passer au mode de radio FM)
- « Disc » (Disque) (pour passer au mode de disque)
- « USB » (pour passer au mode USB)
- « Bluetooth Streaming » (Diffusion en flux audio Bluetooth) (pour passer au mode de diffusion en continu audio Bluetooth[MD])
- « Memo » (Enregistrement) (pour passer au mode d'enregistreur vocal)
- « System Setup » (Réglage du système) (pour passer au réglage du système)

Radio AM

Pour passer à la bande AM, dites « AM » ou « Radio AM ». Vous pouvez énoncer les commandes suivantes dans ce mode :

- « Frequency number » (Numéro de fréquence) (pour changer de fréquence)
- « Next Station » (Station suivante) (pour sélectionner la station suivante)
- « Previous Station » (Station précédente) (pour sélectionner la station précédente)
- « Radio Menu » (Menu de radio) (pour accéder au menu de radio)
- « Main Menu » (Menu principal) (pour accéder au menu principal)

Radio FM

Pour passer à la bande FM, dites « FM » ou « Radio FM ». Vous pouvez énoncer les commandes suivantes dans ce mode :

- « Frequency number » (Numéro de fréquence) (pour changer de fréquence)
- « Next Station » (Station suivante) (pour sélectionner la station suivante)
- « Previous Station » (Station précédente) (pour sélectionner la station précédente)

- « Menu radio » (pour accéder au menu radio)
- « Main Menu » (Menu principal) (pour accéder au menu principal)

Radio satellite

Pour activer le mode radio satellite, dites « Sat » (Satellite) ou « Satellite Radio » (Radio satellite). Vous pouvez énoncer les commandes suivantes dans ce mode :

- « Channel Number » (Numéro de la station) (pour changer de station en énonçant le numéro de la chaîne)
- « Next Channel » (Station suivante) (pour sélectionner la chaîne suivante)
- « Previous Channel » (Station précédente) (pour sélectionner la station précédente)
- « List Channel » (Liste des stations) (pour entendre la liste des stations disponibles)
- « Select Name » (Sélectionner le nom) (pour énoncer le nom d'une chaîne)
- « Menu radio » (pour accéder au menu radio)
- « Main Menu » (Menu principal) (pour accéder au menu principal)

Mode disque

Pour passer au mode disque, dites « Disc » (Disque). Vous pouvez énoncer les commandes suivantes dans ce mode :

- « Track » (#) (Piste [numéro]) (pour changer de piste)
- « Next Track » (Piste suivante) (pour sélectionner la piste suivante)
- « Previous Track » (Piste précédente) (pour sélectionner la piste précédente)
- « Main Menu » (Menu principal) (pour accéder au menu principal)

Mode USB

Pour passer au mode USB, dites « USB ». Vous pouvez énoncer les commandes suivantes dans ce mode :

- « Next Track » (Piste suivante) (pour sélectionner la piste suivante)
- « Previous Track » (Piste précédente) (pour sélectionner la piste précédente)
- « Play » (Lire) (pour lire un nom d'artiste, une liste d'écoute, un nom d'album, un nom de piste, etc.)

Mode Bluetooth^{MD} Streaming (BT)

Pour passer au mode de diffusion en continu audio Bluetooth^{MD} (BT), dites

« Bluetooth Streaming » (Diffusion en flux Bluetooth). Vous pouvez énoncer les commandes suivantes dans ce mode :

- « Next Track » (Piste suivante) (pour sélectionner la piste suivante)
- « Previous Track » (Piste précédente) (pour sélectionner la piste précédente)
- « List » (Liste) (pour énumérer un artiste, une liste d'écoute, un album, une piste, etc.)

Mode d'enregistrement

Pour passer au mode d'enregistreur vocal, dites « Memo » (Enregistrement). Vous pouvez énoncer les commandes suivantes dans ce mode :

- « New Memo » (Nouvel enregistrement) (pour enregistrer un nouvel enregistrement) – Durant l'enregistrement, vous pouvez appuyer sur le bouton de commande vocale VR pour interrompre l'enregistrement. Pour poursuivre l'opération, énoncez l'une des commandes suivantes :
- « Save » (Sauvegarder) (pour sauvegarder l'enregistrement)
- « Continue » (Poursuivre) (pour poursuivre l'enregistrement)
- « Delete » (Supprimer) (pour supprimer l'enregistrement)
- « Play Memos » (Lire les enregistrements) (pour effectuer la lecture des enregistrements précédemment sauvegardés) – Durant la lecture, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale VR pour interrompre la lecture des notes. Pour poursuivre l'opération, énoncez l'une des commandes suivantes :
- « Repeat » (Répéter) (pour lire de nouveau l'enregistrement)
- « Next » (Suivant) (pour lire l'enregistrement suivant)
- « Previous » (Précédent) (pour lire l'enregistrement précédent)
- « Delete » (Supprimer) (pour supprimer un enregistrement)
- « Delete All » (Supprimer tout) (pour supprimer tous les enregistrements)

Configuration

Pour passer au réglage du système, énoncez une des commandes suivantes :

- « Change to system setup » (Passer à la configuration du système)
- « Main menu system setup » (Configuration du système du menu principal)
- « Switch to system setup » (Passer à la configuration du système)

- « Change to setup » (Passer à la configuration)
- « Main menu setup » (Configuration du menu principal) ou
- « Switch to setup » (Passer à la configuration)

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes dans ce mode :

- « Language English » (Langue, anglais)
- « Language French » (Langue, français)
- « Language Spanish » (Langue, espagnol)
- « Tutorial » (Tutoriel)
- « Voice Training » (Apprentissage vocal)

NOTA : *N'oubliez pas que vous devez d'abord appuyer sur le bouton de commande vocale VR et attendre le signal sonore avant d'énoncer les commandes « d'intervention ».*

Apprentissage vocal

Il est conseillé aux utilisateurs dont le système reconnaît difficilement les commandes vocales ou les numéros de recourir à la fonction d'apprentissage vocal du système Uconnect[MD].

1. Appuyez sur la touche de commande vocale VR, dites « System Setup » (Réglage du système) et une fois dans ce menu, dites « Voice Training » (Apprentissage vocal). Le système apprendra à reconnaître votre voix et améliorera ainsi la reconnaissance.

2. Répétez les mots et les phrases à l'invitation du système Uconnect[MD]. Pour obtenir les meilleurs résultats, exécutez la session d'apprentissage vocal lorsque le véhicule est stationné, moteur en marche, toutes glaces fermées et ventilateur hors fonction. L'apprentissage peut être repris pour un nouvel utilisateur. Le système ne reconnaît que la voix du dernier utilisateur qui s'est prêté à la séance d'apprentissage.

SIÈGES

Les sièges constituent un élément du dispositif de retenue des occupants du véhicule.

MISE EN GARDE!

- **Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de**

collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.

- **Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.**
- **Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.**

Sièges à commande électrique

Les commutateurs des sièges à commande électrique se trouvent sur le côté extérieur des coussins de siège avant. Les commandes des sièges à réglage électrique sont utilisées pour régler la position du siège.

Commutateur de siège à commande électrique

Réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière

Le siège peut être réglé vers l'avant et vers l'arrière. Appuyez sur la commande de réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez la commande lorsque la position voulue est atteinte.

Déplacement du siège vers le haut ou vers le bas

La hauteur des sièges peut être réglée vers le haut ou vers le bas. Tirez le commutateur de siège vers le haut ou appuyez-le vers le bas pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez la commande lorsque la position voulue est atteinte.

Inclinaison du siège vers le haut ou vers le bas

L'angle du coussin de siège peut être réglé dans quatre directions. Tirez vers le haut ou poussez vers le bas sur l'avant ou l'arrière de la commande du siège pour déplacer l'avant ou l'arrière du coussin de siège dans la direction de la commande. Relâchez la commande lorsque la position voulue est atteinte.

Support lombaire à réglage électrique – Selon l'équipement

Les véhicules équipés de sièges à commande électrique du conducteur et du passager sont aussi équipés d'un support lombaire. Le bouton de commande du support lombaire à réglage électrique est situé sur le côté extérieur du siège à réglage électrique. Appuyez sur la commande vers l'avant pour augmenter le support lombaire. Appuyez sur la commande vers l'arrière pour diminuer le support lombaire. Pour lever ou abaisser la position du support lombaire, appuyez sur la commande vers le haut ou vers le bas.

Commande de support lombaire à réglage électrique

MISE EN GARDE!

- **Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.**
- **Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.**

- **Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.**

AVERTISSEMENT!

Pour éviter d'endommager les commandes du siège, ne placez aucun objet sous un siège à commande électrique et ne gênez pas son déplacement. Un obstacle situé sur la course du siège peut limiter son déplacement.

Sièges chauffants – Selon l'équipement

Les sièges du conducteur et du passager avant peuvent être équipés de dispositifs de chauffage dans les coussins et les dossiers de siège. Ces dispositifs de chauffage offrent le même degré de chaleur au niveau du coussin et du dossier.

Deux commutateurs de siège chauffant permettent au conducteur et au passager d'actionner indépendamment les dispositifs de chauffage de siège. Les commandes de chaque siège chauffant se trouvent près de la partie inférieure centrale du tableau de bord.

Vous pouvez choisir parmi les réglages de chauffage ÉLEVÉ, BAS ou HORS FONCTION. Des témoins de couleur ambre dans chaque commutateur indiquent le niveau de chauffage utilisé. Deux témoins allumés indiquent un niveau ÉLEVÉ, un seul indique un niveau BAS et aucun, que le chauffage est HORS FONCTION.

Appuyez une fois sur le commutateur pour sélectionner le chauffage de niveau ÉLEVÉ. Appuyez une deuxième fois sur le commutateur pour sélectionner le chauffage de niveau BAS. Appuyez une troisième fois sur le commutateur pour mettre les éléments de chauffage hors fonction.

Si vous sélectionnez le réglage de niveau ÉLEVÉ, le système revient automatiquement au niveau BAS après un maximum de 60 minutes d'utilisation continue. À ce moment, un seul témoin est allumé pour indiquer ce changement. Le fonctionnement à niveau BAS se désactive aussi automatiquement après 45 minutes d'utilisation continue.

NOTA : *La chaleur devrait se faire sentir dans les deux à cinq minutes suivant votre sélection.*

MISE EN GARDE!

- **Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, de maladie chronique, de diabète, de traumatisme à la moelle épinière, de consommation de médicament ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre affection physique doivent être particulièrement prudentes lorsqu'elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.**
- **Ne placez sur le siège ou le dossier aucun objet pouvant couper la chaleur (p. ex., couverture, coussin). Vous risquez de faire surchauffer les éléments du siège. S'asseoir dans un siège surchauffé peut causer de sérieuses brûlures à cause de la température élevée de la surface du siège.**

Réglage manuel vers l'avant ou vers l'arrière

La barre de réglage est située sur la partie avant du siège, près du plancher. Levez la barre pour avancer ou reculer le siège. Relâchez la barre lorsque le siège se trouve à la bonne position. En vous servant de la pression exercée par votre corps, déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour bien enclencher les cliquets du mécanisme de réglage.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de régler la position de votre siège lorsque le véhicule roule. Le déplacement soudain du siège peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule. La ceinture de sécurité pourrait ne pas être ajustée convenablement et vous pourriez être blessé. Réglez la position du siège uniquement lorsque le véhicule est stationné.

Inclinaison manuelle d'un dossier avant

Pour régler le dossier de siège, soulevez le levier situé sur le côté extérieur du siège, penchez-vous vers l'arrière jusqu'à

la position voulue, puis relâchez le levier. Pour remettre le dossier du siège à sa position initiale, tirez le levier, penchez-vous vers l'avant et relâchez le levier.

Levier d'inclinaison

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

Siège d'accès facile à l'entrée du passager avant

Sur le siège du passager, tirez sur le levier situé sur le côté du dossier de siège pour abaisser le dossier et faire glisser le siège vers l'avant. Vous pouvez aussi temporairement retirer la ceinture de sécurité de la boucle de guidage pour que la ceinture de sécurité se dégage de la voie d'accès. Ce système facilite l'accès à la banquette arrière. Pour retourner le siège à sa place normale, ramenez premièrement le dossier de siège à sa position d'origine et faites glisser le siège complet à sa position de préréglage verrouillée.

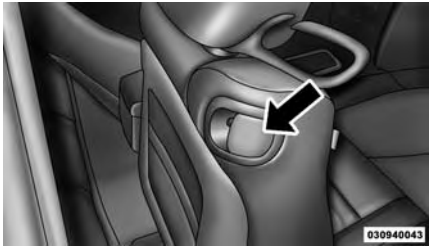

Levier d'accès facile au siège

Appuie-tête

Les appuie-tête sont conçus pour réduire le risque de blessures en limitant le mouvement de la tête dans le cas d'une collision arrière. Les appuie-tête doivent être réglés de sorte que le sommet de l'appuie-tête est situé au-dessus du sommet de votre oreille.

MISE EN GARDE!

Les appuie-tête pour tous les occupants doivent être correctement réglés avant de prendre la route. Les appuie-tête ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-tête retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou la mort en cas de collision.

Appuie-tête actifs – sièges avant

Les sièges du conducteur et du passager avant sont munis d'appuie-tête actifs. En cas de collision arrière, les appuie-tête actifs se déplacent automatiquement vers l'avant pour minimiser l'espace entre l'arrière de la tête de l'occupant et l'appuie-tête.

Les appuie-tête actifs reprennent automatiquement leur position normale à la suite d'une collision arrière. Si les appuie-tête actifs ne reprennent pas leur position normale, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever. Pour abaisser l'appuie-tête, appuyez sur le bouton-poussoir, situé à la base de l'appuie-tête, puis abaissez l'appuie-tête en poussant.

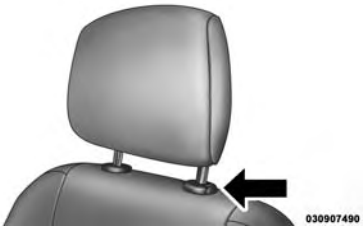

Bouton-poussoir

NOTA : *Les appuie-tête doivent être retirés uniquement par des techniciens qualifiés, pour fins de réparation seulement. Si un des appuie-tête doit être retiré, consultez votre concessionnaire autorisé.*

MISE EN GARDE!

Ne placez aucun article sur l'appuie-tête actif, tel un manteau, des housses de siège ou des lecteurs de DVD portatifs. Ces articles peuvent interférer avec le fonctionnement de l'appuie-tête actif en cas de collision et pourraient causer des blessures graves ou la mort.

Banquette arrière à dossiers rabattables

Pour augmenter l'espace de chargement, vous pouvez rabattre les dossiers des sièges arrière. Tirez sur les boucles situées dans la partie supérieure des dossiers de siège, pour rabattre un seul dossier ou les deux. Vous pouvez dissimuler ces anneaux lorsqu'ils ne servent pas.

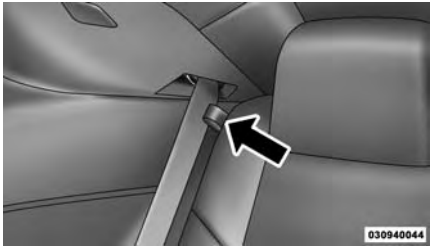

Banquette arrière à dossiers rabattables

Banquette arrière repliée

Lorsque le dossier est remis en position verticale, assurez-vous qu'il est fermement enclenché en tirant avec force sur la partie supérieure du dossier, au-dessus de la sangle de siège.

MISE EN GARDE!

- **Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si le dossier du siège n'est pas bien bloqué, le siège ne sera pas suffisamment stable pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer des blessures graves.**

- **L'espace de chargement à l'arrière du véhicule (que les dossiers arrière soient en position verticale ou rabattus) ne doit pas être utilisé comme espace de jeu pour les enfants lorsque le véhicule est en mouvement. Ils pourraient être blessés gravement en cas de collision. Les enfants doivent être assis et attachés à l'aide d'un dispositif de retenue approprié.**

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

Deux loquets doivent être dégagés pour ouvrir le capot.

1. Tirez le levier d'ouverture de capot qui est situé sous le côté gauche du tableau de bord.

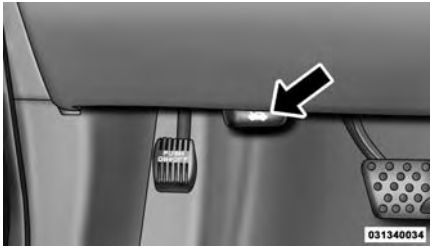

Levier d'ouverture du capot

2. Sortez du véhicule et poussez le crochet de sécurité vers la gauche. Le crochet de sécurité est situé sous le bord avant au centre du capot.

Crochet de sécurité du capot

AVERTISSEMENT!

Évitez de claquer le capot pour ne pas l'endommager lorsque vous le fermez. Abaissez-le jusqu'à environ 15 cm (6 po) d'ouverture, puis laissez-le tomber. Cela devrait assurer l'enclenchement des deux loquets. Assurez-vous que ces derniers sont bien enclenchés et que le

capot est bien fermé avant de prendre le volant.

MISE EN GARDE!

Assurez-vous que le capot est bien verrouillé avant de conduire votre véhicule. S'il n'est pas solidement verrouillé, le capot pourrait s'ouvrir brusquement pendant la conduite et obstruer complètement votre vision. Vous risquez des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

FEUX, PHARES ET LAMPES

Phares et feux de position

Le commutateur des phares est situé du côté gauche du tableau de bord. Ce commutateur commande le fonctionnement des phares, des feux de stationnement, de l'éclairage du tableau de bord, du rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord, de l'éclairage intérieur et des feux antibrouillard.

Commutateur des phares

Tournez le commutateur des phares au premier cran dans le sens des aiguilles d'une montre pour allumer les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord. Tournez-le jusqu'au deuxième cran pour allumer les phares, les feux de position et l'éclairage du tableau de bord.

Phares automatiques – Selon l'équipement

Ce système allume ou éteint automatiquement les phares selon la lumière ambiante. Pour mettre le système en fonction, tournez le commutateur des phares dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à la position A (AUTO). Le temporisateur de phares est également activé lorsque le système est en fonction. Cette fonction permet de garder les phares allumés jusqu'à 90 secondes après que le contact a été coupé. Pour mettre le système hors fonction, déplacez le commutateur des phares hors de la position AUTO (automatique).

NOTA : *En mode automatique, les phares s'allument uniquement si le moteur est en marche.*

Allumage des phares avec les essuie-glaces (disponible uniquement avec les phares automatiques)

Lorsque cette fonction est activée, les phares s'allument 10 secondes environ après l'activation des essuie-glaces si le commutateur des phares est à la position AUTO (automatique). De plus, si les phares ont été allumés par l'activation des essuie-glaces, ils s'éteindront automatiquement lorsque les essuie-glaces seront mis hors fonction.

La fonction d'allumage des phares par activation des essuie-glaces peut être activée ou désactivée. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Centre d'information électronique – fonctions programmables par l'utilisateur » de la section « Instruments du tableau de bord ».

Temporisateur des phares

Cette fonction vous permet de garder les phares allumés jusqu'à 90 secondes lorsque vous quittez votre véhicule dans un lieu mal éclairé.

Pour activer la fonction de temporisation, mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt) alors que les phares sont encore allumés. Éteignez les phares dans les 45 secondes qui suivent. La période de temporisation débute au moment où vous éteignez les phares.

Le système annule la temporisation si vous rallumez les phares ou les feux de position, ou si vous placez de nouveau le commutateur d'allumage à la position RUN (marche).

Si vous éteignez les phares avant de couper le contact, ils s'éteindront normalement.

NOTA : *Pour activer cette fonction, vous devez éteindre les phares dans les 45 secondes après avoir coupé le contact.*

Le délai d'extinction des phares est programmable. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Centre d'information électronique – fonctions programmables par l'utilisateur » de la section « Instruments du tableau de bord ».

Feux de jour – Selon l'équipement

Les feux de route s'allument et font office de feux de jour lorsque le commutateur d'allumage est en position RUN (marche),

que les phares sont éteints et que le frein de stationnement est desserré. Le commutateur des phares doit être utilisé pour la conduite nocturne normale.

Si le véhicule est équipé de phares à décharge à haute intensité, les clignotants avant font office de feux de jour. Selon l'équipement, les feux de jour clignotent quand un clignotant fonctionne, puis reviennent à feux de jours lorsque le clignotant s'arrête.

MISE EN GARDE!

Lorsque le commutateur des phares est actionné en position allumée, un courant transitoire de haute tension se crée au niveau des douilles d'ampoule des phares à décharge à haute intensité. Un entretien inapproprié peut occasionner d'importantes secousses électriques ou des risques d'électrocution. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Avertisseur de phares allumés

Si les phares ou les feux de position sont allumés alors que le commutateur d'allumage se trouve à la position OFF (arrêt), un carillon avertisseur retentit lorsque le conducteur ouvre sa porte.

Phares antibrouillard – Selon l'équipement

Le commutateur des phares antibrouillard avant est intégré au commutateur des phares. Pour activer les phares antibrouillard avant, allumez les feux de stationnement ou les feux de croisement, puis appuyez sur le commutateur des phares. Pour éteindre les phares antibrouillard, vous pouvez soit appuyer de nouveau sur le commutateur des phares, ou le tourner à la position éteinte.

Fonctionnement des phares antibrouillard

Un témoin situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque les phares antibrouillard sont allumés.

NOTA : *Les phares antibrouillard s'allument si les feux de croisement ou les feux*

de stationnement sont allumés. Cependant, lorsque les phares de route sont allumés, les phares antibrouillard s'éteignent.

Levier multifonction

Le levier multifonction commande le fonctionnement des clignotants, la sélection feux de route ou feux de croisement des phares et l'appel de phares. Le levier multifonction est situé du côté gauche de la colonne de direction.

Levier multifonction

Clignotants

Déplacez le levier multifonction vers le haut ou vers le bas et les flèches de chaque côté du groupe d'instruments clignotent pour indiquer que les clignotants avant et arrière fonctionnent correctement.

NOTA :

- *Si l'une des flèches demeure allumée et qu'elle ne clignote pas, ou si elle clignote à un rythme rapide, vérifiez le fonctionnement des ampoules extérieures. Si l'une des flèches ne s'allume pas lorsque vous actionnez le levier, l'ampoule du témoin est possiblement défectueuse.*
- *Le message « Turn Signal On » (Clignotant activé) apparaît dans le centre d'information électronique et un carillon continu retentit si le véhicule roule sur plus de 1,6 km (1 mi) et si l'un des clignotants est activé.*

Changement de voie

Appuyez une fois sur le levier vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le cran de verrouillage, et le clignotant (droit ou gauche) clignotera trois fois pour ensuite s'éteindre automatiquement.

Inverseur route-croisement

Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord pour allumer les feux de route. Tirez le levier vers vous pour revenir aux feux de croisement.

Appel de phares

Vous pouvez faire un appel de phares à un véhicule venant vers vous en tirant légèrement le levier multifonction vers vous. Les feux de route s'allument alors et

restent allumés tant que vous ne relâchez pas le levier multifonction.

NOTA : *Si la manette multifonction est maintenue à la position d'appel de phares pendant plus de 15 secondes, les feux de route s'éteignent.*

Lampes de lecture

Ces lampes sont montées entre les pare-soleil sur la console au pavillon. Chacune de ces lampes s'allume en appuyant sur sa lentille. Appuyez une deuxième fois sur la lentille pour les éteindre. Ces lampes s'allument également lorsqu'une porte est ouverte, lorsque vous appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage, ou lorsque la molette du rhéostat d'intensité lumineuse est tournée complètement vers le haut, passé le deuxième cran.

Console au pavillon

Éclairage intérieur

L'éclairage intérieur s'allume lorsqu'une porte est ouverte.

Pour éviter la décharge de la batterie, l'éclairage intérieur s'éteint automatiquement 10 minutes après la coupure du contact. Cela se produit lorsque l'éclairage intérieur est allumé manuellement ou s'il est allumé en raison d'une porte ouverte. Ceci comprend la lampe de la boîte à gants, mais pas celle du coffre. Pour restaurer l'éclairage intérieur, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche) ou allumez puis éteignez le commutateur d'éclairage.

Rhéostat d'intensité lumineuse

La commande de rhéostat est située à la droite du commutateur des phares. Lorsque les feux de position ou les phares sont allumés et que vous tournez la molette du rhéostat d'intensité lumineuse vers le haut, vous augmentez l'intensité de l'éclairage du tableau de bord et, selon l'équipement, l'éclairage des pochettes aux portes pour cartes routières et des porte-tasses.

Position du plafonnier

Pour allumer l'éclairage intérieur, tournez le rhéostat d'intensité lumineuse gauche

complètement vers le haut jusqu'au deuxième cran. Lorsque le rhéostat d'intensité lumineuse est dans cette position, l'éclairage intérieur reste allumé.

Mise hors fonction de l'éclairage intérieur

Tournez la molette du rhéostat complètement vers le bas, à la position éteinte. L'éclairage intérieur demeure éteint lorsque les portes sont ouvertes.

Mode défilé (fonction de luminosité de jour)

Tournez la molette du rhéostat d'intensité lumineuse vers le haut jusqu'au premier cran. Cette fonction éclaire tous les affichages de texte comme le compteur kilométrique, le centre d'information électronique et la radio lorsque les phares ou les feux de position sont allumés.

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE

Le levier multifonction actionne les essuie-glaces et le lave-glace du pare-brise lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (marche) ou ACC (accessoires). Le levier multifonction est situé du côté gauche de la colonne de direction.

031563089

Levier de commande d'essuie-glaces et de lave-glace

Tournez l'extrémité du levier jusqu'au premier cran au-delà des réglages intermittents pour un balayage lent, ou jusqu'au deuxième cran au-delà des réglages intermittents pour un balayage rapide.

AVERTISSEMENT!

Mettez les essuie-glaces hors fonction dans un lave-auto automatique. Les essuie-glaces pourraient subir des dommages si la commande des essuie-glaces était laissée à toute position autre que la position d'arrêt.

Système de balayage intermittent des essuie-glaces

Utilisez le balayage intermittent des essuie-glaces lorsqu'un seul balayage à intervalles variables est requis par les

conditions météorologiques. Tournez l'extrémité du levier multifonction jusqu'au premier cran, puis tournez l'extrémité du levier pour sélectionner l'intervalle souhaité. Les quatre réglages d'intervalle vous permettent de régler les intervalles entre les cycles de un balayage par seconde à un balayage toutes les 36 secondes environ. Lorsque la vitesse du véhicule est égale ou inférieure à 16 km/h (10 mi/h), l'intervalle double entre les balayages.

Essuyage antibruine

Tournez l'extrémité du levier vers le bas à la position MIST (essuyage antibruine) pour activer un seul cycle de balayage, afin d'enlever la buée de route ou la pulvérisation au passage d'un véhicule. Les essuie-glaces fonctionnent tant que le levier multifonction n'est pas relâché.

NOTA : *La fonction d'essuyage antibruine n'active pas la pompe de lave-glace; par conséquent, le liquide lave-glace ne sera pas pulvérisé sur le pare-brise. La fonction de lavage doit être utilisée dans le but de pulvériser du liquide lave-glace sur le pare-brise.*

Liquide lave-glace

Pour actionner le lave-glace, poussez le levier multifonction vers l'intérieur (vers la colonne de direction) et maintenez-le à cette position pendant la durée de giclement souhaitée.

Si vous actionnez le lave-glace pendant que la commande des essuie-glaces se trouve à l'intervalle de balayage, les essuie-glaces effectuent trois cycles de balayage après avoir relâché la manette, puis reprennent le cycle intermittent sélectionné auparavant.

Si vous actionnez le lave-glace pendant que la commande des essuie-glaces est à la position OFF (hors fonction), les essuie-glaces effectuent trois cycles de balayage, puis s'arrêtent.

MISE EN GARDE!

La perte soudaine de visibilité causée par le givre sur le pare-brise pourrait provoquer une collision. Vous pourriez ne plus voir les autres véhicules ni les obstacles. Par temps de gel, réchauffez le pare-brise à l'aide du dégivreur avant et pendant l'utilisation du lave-glace pour éviter le givrage soudain du pare-brise.

Allumage des phares avec les essuie-glaces (disponible uniquement avec les phares automatiques)

Lorsque cette fonction est active, les phares s'allument dix secondes environ après l'activation des essuie-glaces si le commutateur des phares est à la position A (AUTO). De plus, si les phares ont été allumés par l'activation des essuie-glaces, ils s'éteindront automatiquement lorsque les essuie-glaces seront mis hors fonction.

La fonction d'allumage des phares par activation des essuie-glaces peut être activée ou désactivée. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Centre d'information électronique (Fonctions programmables par l'utilisateur) » de la section « Instruments du tableau de bord ».

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET TÉLÉSCOPIQUE

Cette fonction permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou vers le bas. Vous pouvez également allonger ou raccourcir la colonne de direction. Le levier d'inclinaison et de réglage télescopique se trouve sous le volant, à l'extrémité de la colonne de direction.

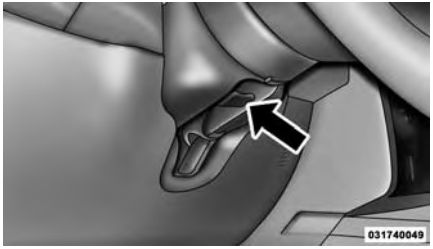

Levier d'inclinaison et de réglage télescopique de la colonne

Pour déverrouiller la colonne de direction, poussez le levier vers le bas (vers le plancher). Pour incliner la colonne de direction, déplacez le volant vers le haut ou vers le bas, selon votre préférence. Pour régler la longueur de la colonne de direction, tirez ou appuyez sur le volant. Pour verrouiller la colonne de direction en position, poussez le levier vers le haut jusqu'à ce qu'il soit complètement engagé.

MISE EN GARDE!

Ne réglez pas la position de la colonne de direction en conduisant. Le conducteur pourrait perdre la maîtrise du véhicule s'il tentait de régler la colonne de direction pendant la conduite ou s'il conduisait en laissant le réglage d'inclinaison déverrouillé. Vous risquez des blessures

graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

VOLANT CHAUFFANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le volant contient un élément de chauffage qui permet de vous réchauffer les mains par temps froid. Le chauffage du volant ne dispose que d'un réglage de température. Une fois le chauffage du volant activé, il sera en fonction pendant environ 30 à 80 minutes avant de se désactiver automatiquement. Il se peut que le chauffage se désactive avant ce délai ou qu'il ne s'active pas si le volant est déjà chaud.

Le commutateur du volant chauffant se trouve sur le bloc de commandes sous le système de chauffage-climatisation. Des touches à l'écran de la radio sont également disponibles pour activer le volant chauffant.

Appuyez sur le commutateur pour activer le chauffage du volant. Le témoin du commutateur s'allumera pour indiquer que le chauffage du volant est activé. Si vous appuyez de nouveau sur le commutateur, le chauffage du volant se désactive et le témoin s'éteint.

NOTA : *Le chauffage du volant ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.*

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles qui sont équipés du système de démarrage à distance, le volant chauffant peut être programmé pour s'activer lors d'un démarrage à distance. Consultez le paragraphe « Système de démarrage à distance – selon l'équipement » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- **Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'un traumatisme à la moelle épinière, d'une consommation de médicament ou d'alcool, d'un épuisement ou d'un autre problème physique doivent être particulièrement prudentes quand elles activent le chauffage du volant. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.**

- **Ne placez sur le volant aucun objet pouvant couper la chaleur, comme une couverture ou un couvre-volant de tout type et matériau. Vous risqueriez de causer une surchauffe du volant.**

CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsqu'il est activé, le contrôle électronique de vitesse prend en charge l'accélérateur à partir de 40 km/h (25 mi/h).

Les boutons du contrôle électronique de vitesse se trouvent à la droite du volant.

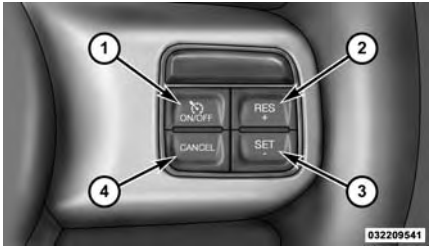

Boutons de commande du contrôle électronique de vitesse

1 – EN FONCTION-HORS FONCTION	2 – RES + (REPRISE +)
4 – CANCEL (ANNULATION)	3 – SET - (RÉGLAGE -)

NOTA : *Pour assurer son bon fonctionnement, le système de contrôle électronique de vitesse est conçu pour se désactiver si vous actionnez plusieurs de ses fonctions en même temps. En pareil cas,*

vous pouvez réactiver le système de contrôle électronique de vitesse en appuyant sur le bouton EN FONCTION-HORS FONCTION du contrôle électronique de vitesse, puis en réglant de nouveau la vitesse voulue.

Activation

Enfoncez le bouton ON/OFF (EN FONCTION-HORS FONCTION). Le témoin du régulateur de vitesse s'allume au groupe d'instruments. Enfoncez de nouveau le bouton ON/OFF (EN FONCTION-HORS FONCTION) pour mettre le régulateur de vitesse hors fonction. Le témoin du régulateur de vitesse s'éteint. Désactivez le dispositif lorsque vous ne l'utilisez pas.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de laisser fonctionner le système de contrôle électronique de vitesse lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Pour programmer une vitesse souhaitée

Mettez le contrôle électronique de vitesse en fonction. Lorsque le véhicule a atteint la vitesse voulue, appuyez sur le bouton SET - (RÉGLAGE -), puis relâchez-le. Relâchez également l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée.

NOTA : *Avant d'appuyer sur le bouton SET - (RÉGLAGE -), le véhicule doit rouler à une vitesse constante et sur un terrain plat.*

Désactivation

Vous pouvez désactiver le régulateur de vitesse électronique sans effacer la vitesse mise en mémoire en appuyant légèrement sur la pédale de frein, en appuyant sur le bouton CANCEL (ANNULATION) ou en exerçant une pression normale sur les freins pendant que le véhicule ralentit. La vitesse programmée en mémoire s'efface lorsque vous appuyez sur le bouton ON/OFF (EN FONCTION-HORS FONCTION) ou lorsque vous coupez le contact.

Pour revenir à la vitesse programmée

Pour revenir à la vitesse précédemment programmée, appuyez sur le bouton RES

+ (REPRISE +) et relâchez-le. Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h).

Changement de la vitesse programmée

Lorsque le contrôle électronique de vitesse est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton RES + (REPRISE +). Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée est établie.

Appuyez sur le bouton RES + (REPRISE +) une fois pour augmenter la vitesse programmée de 1,6 km/h (1 mi/h). Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente de 1,6 km/h (1 mi/h).

Pour diminuer la vitesse lorsque le contrôle électronique de vitesse est programmé, appuyez sur le bouton SET - (RÉGLAGE -). Si vous maintenez continuellement le bouton enfoncé en position SET - (RÉGLAGE -), la vitesse programmée continuera de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché. Relâchez le bouton lorsque la vitesse voulue est atteinte, puis la nouvelle vitesse programmée est établie.

Appuyez sur le bouton SET - (RÉGLAGE -) une fois pour diminuer la vitesse programmée de 1,6 km/h (1 mi/h). Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1,6 km/h (1 mi/h).

Accélération pour dépassement

Appuyez sur l'accélérateur comme vous le feriez normalement. Le véhicule revient à la vitesse programmée dès que vous relâchez la pédale.

Utilisation du régulateur de vitesse électronique sur les pentes

La transmission automatique peut rétrograder dans les pentes afin de maintenir la vitesse programmée du véhicule.

NOTA : *Le régulateur de vitesse maintient la vitesse dans les pentes ascendantes et descendantes. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente d'inclinaison modérée.*

Lorsque la pente est abrupte, les variations de vitesse peuvent être plus importantes de sorte qu'il est conseillé de désactiver le régulateur de vitesse électronique.

MISE EN GARDE!

L'utilisation du contrôle électronique de vitesse peut s'avérer dangereuse si le maintien d'une vitesse constante est impossible. Vous pourriez rouler trop vite, perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident. N'utilisez pas le contrôle électronique de vitesse si la circulation est dense ou sur une route sinueuse, verglacée, enneigée ou glissante.

SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE^{MD} – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au recul ParkSense^{MD} fournit des indications visuelles et sonores de la distance entre le bouclier arrière et un obstacle détecté en reculant, par exemple pendant une manœuvre de stationnement. Consultez le paragraphe « Précautions sur l'utilisation du système ParkSense^{MD} » pour les limites de ce système et les recommandations le concernant.

Le système ParkSense^{MD} rappelle le dernier état du système (activé ou désactivé) à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

Le système ParkSense^{MD} ne peut s'activer que si le levier de vitesses se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si le système ParkSense^{MD} est activé lorsque le levier de vitesses se trouve à cette position, il demeure activé jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit égale ou supérieure à 11 km/h (7 mi/h). Le système est réactivé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 9 km/h (6 mi/h) environ.

Capteurs du système ParkSense^{MD}

Les quatre capteurs du système ParkSense^{MD}, situés dans le bouclier ou le pare-chocs arrière, surveillent la zone derrière le véhicule dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance de 30 à 200 cm (12 à 79 po) environ du bouclier ou du pare-chocs arrière, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

Affichage d'avertissement du système ParkSense^{MD}

L'écran d'avertissement du système ParkSense^{MD} s'affiche seulement si le son et l'image sont sélectionnés à la section

des fonctions programmables par l'utilisateur du centre d'information électronique. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Centre d'information électronique/Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) » de la section « Instruments du tableau de bord ».

L'affichage d'avertissement du système ParkSense[MD] se trouve dans l'écran du centre d'information électronique du groupe d'instruments. Il produit des alertes sonores et visuelles pour indiquer la distance entre visuel et avertissements sonores pour indiquer la distance entre le bouclier du pare-chocs arrière et l'obstacle détecté.

Affichage du système ParkSense[MD]

Lorsque le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE), l'affichage d'avertissement s'allume pour indiquer l'état du système.

Système d'aide au stationnement prêt

Système d'aide au stationnement désactivé

Le système indique qu'il a détecté un obstacle en affichant trois arcs non clignotants et en faisant retentir une tonalité d'une demi-seconde. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage de l'EVIC affiche moins d'arcs et la tonalité émise change en une tonalité lente, rapide et continue.

032740694

Tonalité lente

032740693

Tonalité rapide

032740692

Tonalité continue

Le véhicule est à proximité de l'obstacle lorsque l'affichage du centre d'information électronique (EVIC) affiche un arc qui clignote, accompagné d'une tonalité continue. Le tableau suivant décrit le fonctionnement des signaux d'avertissement qu'émet le système lorsqu'il détecte un obstacle :

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT					
Distance arrière cm (po)	Supérieure à 200 cm (79 po)	200 à 100 cm (79 à 39 po)	100 à 65 cm (39 à 25 po)	65 à 30 cm (25 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)
Alarme sonore carillon	Aucune	Tonalité unique de 1/2 seconde	Lente	Rapide	Continue
Message affiché	Park Assist System ON (Système d'aide au stationnement ACTIVÉ)	Warning Object Detected (Avertissement – objet détecté)	Warning Object Detected (Avertissement – objet détecté)	Warning Object Detected (Avertissement – objet détecté)	Warning Object Detected (Avertissement – objet détecté)
Arcs	Aucune	3 non clignotants (en continu)	3 clignotant lentement	2 clignotant lentement	1 clignotant lentement
Radio en sourdine	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

NOTA : *Si la radio est en fonction, le système ParkSense^{MD} la met en sourdine lorsqu'il émet un signal sonore.*

Activer et désactiver le système PARKSENSE[MD]

Le système ParkSense[MD] peut être activé et désactivé au moyen des fonctions programmables par l'utilisateur du centre d'information électronique. Les choix disponibles sont : OFF (hors fonction), Sound Only (son seulement), ou Sound and Display (son et affichage). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (Fonctions programmables par l'utilisateur) » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

Lorsque ParkSense[MD] est désactivé, le tableau de bord affiche le message « PARK ASSIST SYSTEM OFF » (système d'aide au recul désactivé) pendant environ cinq secondes. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ». Lorsque le levier de vitesses est déplacé en position R (marche arrière) et que le système est désactivé, le message « PARK ASSIST SYSTEM OFF » (système d'aide au recul désactivé) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique tant que le véhicule demeure en position R (marche arrière).

Entretien du système d'aide au recul ParkSense[MD]

Au démarrage de véhicule, lorsque le système d'aide au recul ParkSense[MD] a détecté anomalie, le groupe d'instruments émet un seul carillon par cycle d'allumage, puis il affiche le message « CLEAN PARK ASSIST » (NETTOYER LES CAPTEURS DU SYSTÈME D'AIDE AU RECUL), « SERVICE PARK ASSIST » (ENTRETIEN DU SYSTÈME D'AIDE AU RECUL) ou « SERVICE PARK ASSIST SYSTEM » (ENTRETIEN DU SYSTÈME D'AIDE AU RECUL) pendant cinq secondes. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) » de la section « Instruments du tableau de bord ». Lorsque le levier de vitesses est déplacé en position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système a détecté une anomalie, le message « CLEAN PARK ASSIST » (NETTOYER LES CAPTEURS DU SYSTÈME D'AIDE AU RECUL), « SERVICE PARK ASSIST » (ENTRETIEN DU SYSTÈME D'AIDE AU RECUL) ou « SERVICE PARK ASSIST SYSTEM » (ENTRETIEN DU SYSTÈME D'AIDE AU RECUL) s'affiche dans l'EVIC tant que le véhicule est en position R (MARCHE ARRIÈRE). Le

système ParkSense^{MD} ne fonctionnera pas dans ces conditions.

Si « CLEAN PARK ASSIST » (NETTOYER LES CAPTEURS DU SYSTÈME D'AIDE AU RECUL) s'affiche dans l'EVIC, assurez-vous que le bouclier arrière/pare-chocs est propre et dépourvu de neige, glace, boue, terre ou autre obstruction, puis éteignez et rallumez l'allumage. Si le message continue à s'afficher, consultez un concessionnaire autorisé.

Si le message « SERVICE PARK ASSIST » (ENTRETIEN DU SYSTÈME D'AIDE AU RECUL) ou « SERVICE PARK ASSIST SYSTEM » (ENTRETIEN DU SYSTÈME D'AIDE AU RECUL) s'affiche dans l'EVIC, consultez un concessionnaire autorisé.

Nettoyage du système ParkSense^{MD}

Nettoyez les capteurs du système ParkSense^{MD} avec de l'eau, un produit de nettoyage pour automobile et un chiffon doux. Ne vous servez pas de chiffons rugueux ou abrasifs. Il faut prendre soin de ne pas égratigner ou perforer les capteurs. Sinon, ils risqueraient de ne plus fonctionner.

Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense^{MD}

NOTA :

- *Assurez-vous que le pare-chocs arrière est exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou d'autres débris pour que le système ParkSense^{MD} fonctionne correctement.*
- *Les marteaux perforateurs, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense^{MD}.*
- *Lorsque vous désactivez ParkSense^{MD} en position D (MARCHE AVANT), le groupe d'instruments affiche le message « PARK ASSIST SYSTEM OFF » (SYSTEME D'AIDE AU STATIONNEMENT DÉSACTIVÉ) pendant cinq secondes. De plus, une fois que vous désactivez le système ParkSense^{MD}, il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le réactiviez, même si vous coupez et rétablissez le contact.*
- *Lorsque vous déplacez le levier de vitesses à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système ParkSense^{MD} est désactivé, le message « PARK ASSIST SYSTEM OFF » (SYSTÈME*

D'AIDE AU STATIONNEMENT DÉSACTIVÉ) apparaît à l'affichage du centre d'information électronique (EVIC) tant que le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE).

- *Lorsqu'il est activé, le système ParkSense^{MD} met la radio en sourdine au moment de faire retentir un carillon.*
- *Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense^{MD} en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saletés ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense^{MD} pourrait ne pas détecter un obstacle derrière le bouclier avant ou le pare-chocs ou pourrait donner une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le bouclier avant ou le pare-chocs.*
- *Les objets comme les porte-vélos, les attelages de remorque, etc., ne doivent pas être placés à moins de 30 cm (12 po) du bouclier ou du pare-chocs arrière lors de la conduite. Autrement, le système pourrait interpréter la proximité d'un objet comme une défaillance du capteur et afficher le message « SERVICE PARK ASSIST » (ENTRETIEN DU SYSTÈME D'AIDE AU RECUL) à l'affichage de l'EVIC.*

AVERTISSEMENT!

- **Le système ParkSense^{MD} constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent être détectées temporairement ou pas du tout. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.**
- **Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense^{MD} afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense^{MD}.**

MISE EN GARDE!

Les conducteurs doivent toujours être vigilants lorsqu'ils reculent, même si le système d'aide au recul est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité dans les environs immédiats de votre véhicule et vous devez rester vigilant pendant la manœuvre de recul. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

CONSOLE AU PAVILLON

La console au pavillon est munie de lampes de lecture et d'accueil, d'un compartiment pour lunettes de soleil. Un bouton pour l'ouvre-porte de garage universel (émetteur HomeLink^{MD}) et un commutateur de toit ouvrant électrique pourraient être aussi inclus, selon l'équipement.

Console au pavillon

Lampes de lecture et d'accueil

Deux lampes de lecture sont logées à l'avant de la console au pavillon.

Pour les allumer, appuyez sur leur lentille. Appuyez sur la lentille une deuxième fois pour les éteindre.

Ces lampes s'allument également lorsqu'une porte est ouverte, lorsque vous appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage, ou lorsque la molette du rhéostat d'intensité lumineuse est tournée complètement vers le haut, passé le deuxième cran.

Compartiment pour lunettes de soleil

Un compartiment est aménagé à l'arrière de la console pour le rangement d'une paire de lunettes de soleil.

L'accès au compartiment de rangement est de type « pousser pour ouvrir ou pousser pour fermer ». Poussez sur la barre en relief de la porte du compartiment pour ouvrir. Poussez sur la barre en relief pour fermer.

OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

La télécommande HomeLink^{MD} remplace trois télécommandes portatives maximales qui actionnent des appareils tels que des ouvre-portes de garage, des barrières motorisées, des systèmes d'éclairage ou de sécurité résidentiels. La télécommande HomeLink^{MD} est alimentée par la batterie de 12 volts de votre véhicule.

Les boutons de la télécommande HomeLink^{MD} qui sont situés dans la console au pavillon désignent les trois différents canaux HomeLink^{MD}.

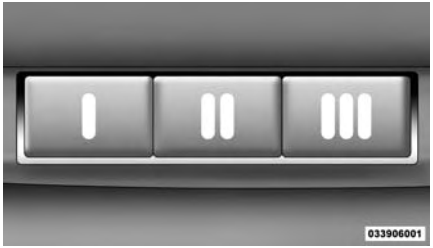

Boutons de la télécommande HomeLink^{MD}

NOTA : *La télécommande HomeLink^{MD} est désactivée lorsque l'alarme de sécurité du véhicule est activée.*

Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink^{MD}

Assurez-vous que votre véhicule est stationné à l'extérieur du garage avant de commencer la programmation.

Pour faciliter la programmation et transmettre plus précisément le signal de radiofréquence, il est recommandé d'installer une pile neuve dans la télécommande portative de l'appareil qui doit être programmé au système HomeLink^{MD}.

Effacez tous les canaux avant de commencer la programmation. Pour effacer les canaux, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), puis maintenez les deux boutons extérieurs HomeLink^{MD} enfoncés (I et III) pendant 20 secondes maximales. Le centre d'information électronique (EVIC) affiche le message « CLEARING CHANNELS » (EFFACEMENT DES CANAUX). Relâchez les boutons lorsque l'EVIC affiche le message « CHANNELS CLEARED » (CANAUX EFFACÉS).

NOTA :

- *L'effacement de tous les canaux doit être effectué uniquement lors de la programmation initiale de la télécommande HomeLink^{MD}. N'effacez pas des canaux lors de la programmation de boutons supplémentaires.*
- *Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le site Web www.HomeLink.com.*

Programmation d'un système à code roulant

Pour programmer des ouvre-portes de garage qui ont été fabriqués après 1995. Ces ouvre-portes de garage peuvent être identifiés par le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAIN (PROGRAMMATION) situé au point de fixation de l'antenne à l'ouvre-porte de garage. Il ne s'agit PAS du bouton normalement utilisé pour ouvrir et fermer la portière. Le nom du bouton et la couleur peuvent varier selon le constructeur de l'ouvre-porte.

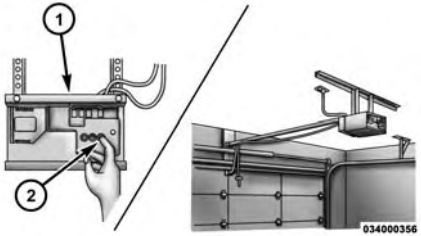

Programmation de l'ouvre-porte de garage

1 – Ouvre-porte
2 – Bouton de programmation

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer.

3. Maintenez simultanément enfoncés le bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer et le bouton de la télécommande portative.

4. Continuez de maintenir enfoncés les boutons jusqu'à ce que l'affichage de l'EVIC modifie le message « CHANNEL # TRAINING » (PROGRAMMATION DU CANAL Nº) au message « CHANNEL # TRAINED » (CANAL Nº PROGRAMMÉ), puis relâchez les deux boutons.

NOTA :

- La programmation du canal peut prendre jusqu'à 30 secondes et dans certains cas, même plus.

- Si l'affichage de l'EVIC affiche le message « DID NOT TRAIN » (PROGRAMMATION INCOMPLÈTE), répétez la procédure à partir de l'étape 2.

5. Repérez le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAINING (PROGRAMMATION) situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage (dans le garage). Ce bouton se trouve généralement près du point de fixation du câble d'antenne sur le moteur de l'ouvre-porte de garage ou de l'appareil. Appuyez fermement et brièvement sur le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAINING (PROGRAMMATION). Certains ouvre-portes de garage ou appareils peuvent comporter un témoin qui clignote lorsque l'ouvre-porte de garage ou l'appareil se trouve en mode APPRENTISSAGE ou PROGRAMMATION.

NOTA : *Vous disposez de 30 secondes pour amorcer l'étape suivante une fois que le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) a été enfoncé.*

6. Revenez au véhicule et appuyez deux fois sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} (en le maintenant enfoncé pendant deux secondes chaque fois). L'EVIC affiche le message « CHANNEL # TRAINING » (TRANSMISSION DU CANAL). Si l'ouvre-porte de garage ou l'appareil s'active, la programmation est terminée.

NOTA : *Si l'ouvre-porte de garage ou l'appareil ne s'active pas, appuyez sur le bouton une troisième fois (pendant deux secondes) pour terminer la programmation.*

Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink^{MD}

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).

2. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink^{MD} voulu jusqu'à ce que l'écran du centre d'information électronique affiche le message « CHANNEL # TRAINING (programmation du canal nº). **Ne relâchez pas le bouton.**

3. **Sans relâcher le bouton**, passez à l'étape 2 « Programmation d'un système à code roulant », puis effectuez toutes les autres étapes.

Programmation d'un système à code fixe

Pour la programmation des ouvre-portes de garage fabriqués avant 1995.

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer.

3. Maintenez simultanément enfoncés le bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer et le bouton de la télécommande portative.

4. Continuez de maintenir enfoncés les boutons jusqu'à ce que l'affichage de l'EVIC modifie le message « CHANNEL # TRAINING » (PROGRAMMATION DU CANAL Nº) au message « CHANNEL # TRAINED » (CANAL Nº PROGRAMMÉ), puis relâchez les deux boutons.

NOTA :

- La programmation du canal peut prendre jusqu'à 30 secondes et dans certains cas, même plus.
- Si l'affichage de l'EVIC affiche le message « DID NOT TRAIN » (PROGRAMMATION INCOMPLÈTE), répétez la procédure à partir de l'étape 2.

5. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD}. L'EVIC affiche le message « CHANNEL # TRAINING » (TRANSMISSION DU CANAL). Si l'ouvre-porte de garage ou l'appareil s'active, la programmation est terminée.

Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink^{MD}

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE).

2. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink^{MD} voulu jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). **Ne relâchez pas le bouton.**

3. **Sans relâcher le bouton**, passez à l'étape 2 sous « Programmation d'un système à code fixe », puis effectuez toutes les autres étapes.

Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée

Pour programmer des télécommandes au Canada et aux États-Unis qui exigent la désactivation de la transmission des signaux d'un émetteur après quelques secondes.

Les lois canadiennes sur les radiofréquences stipulent que les signaux d'un émetteur doivent s'interrompre automatiquement après quelques secondes de transmission, ce qui ne peut pas suffire pour que la télécommande HomeLink^{MD} capte le signal pendant la programmation. Certaines grilles motorisées fabriquées aux États-Unis disposent d'une technologie similaire et conforme à cette loi canadienne.

Il est recommandé de débrancher l'appareil pendant le processus pour éviter une surchauffe du mécanisme de la porte de garage ou du moteur de la grille d'entrée.

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer.

3. Maintenez simultanément enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink^{MD} tout en appuyant brièvement sur le bouton de votre télécommande portative toutes les deux secondes.

4. Continuez de maintenir enfoncés les boutons jusqu'à ce que l'affichage de l'EVIC modifie le message « CHANNEL # TRAINING » (PROGRAMMATION DU CANAL Nº) au message « CHANNEL # TRAINED » (CANAL Nº PROGRAMMÉ), puis relâchez les deux boutons.

NOTA :

- La programmation du canal peut prendre jusqu'à 30 secondes et dans certains cas, même plus.
- Si l'affichage de l'EVIC affiche le message « DID NOT TRAIN » (PROGRAMMATION INCOMPLÈTE), répétez la procédure à partir de l'étape 2.

5. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD}. L'EVIC affiche le message « CHANNEL # TRAINING » (TRANSMISSION DU CANAL). La programmation est terminée si votre appareil branché se met en marche.

Si vous avez débranché l'ouvre-porte de garage ou l'appareil pour la programmation, rebranchez-le à ce moment.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink^{MD}

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).

2. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink^{MD} voulu jusqu'à ce que l'écran du centre d'information électronique affiche le message « CHANNEL # TRAINING (programmation du canal nº). **Ne relâchez pas le bouton.**

3. **Sans relâcher le bouton**, passez à l'étape 2 « Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée », puis effectuez toutes les autres étapes.

Utilisation de la télécommande HomeLink^{MD}

Pour utiliser la télécommande, appuyez brièvement sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD}. L'appareil programmé est alors activé (ouvre-porte de garage, grille d'entrée, système de sécurité, serrure de porte d'entrée, éclairage de la maison ou du bureau, etc.). La télécommande portative du dispositif peut aussi être utilisée en tout temps.

Sécurité

Il est conseillé d'effacer tous les canaux avant de vendre ou de rendre votre véhicule.

Pour effacer les canaux, maintenez les deux boutons extérieurs (I et III) de la télécommande HomeLink^{MD} enfoncés pendant 20 secondes au maximum. Le centre d'information électronique (EVIC) affiche le message « CLEARING CHANNELS » (EFFACEMENT DES CANAUX). Relâchez les boutons lorsque l'EVIC affiche le message « CHANNELS CLEARED » (CANAUX EFFACÉS).

La télécommande universelle HomeLink^{MD} est désactivée lorsque le système d'alarme antivol est activé.

Conseils de dépannage

Voici quelques conseils si vous éprouvez des difficultés à programmer votre télécommande HomeLink^{MD} :

- Remplacez la pile de la télécommande portative d'origine.
- Appuyez sur le bouton « TRAINING » (PROGRAMMATION) de l'ouvre-porte

de garage pour conclure la programmation du système à code roulants.
- Avez-vous débranché l'appareil pour la programmation et l'avez-vous rebranché?

Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le site Web www.HomeLink.ca.

MISE EN GARDE!

- **Votre porte de garage ou grille d'entrée motorisée s'ouvre et se ferme lorsque vous programmez votre télécommande universelle. Ne programmez pas la télécommande si des personnes, des animaux domestiques ou des objets se trouvent dans la trajectoire de la portière ou de la grille d'entrée.**

N'utilisez cette télécommande qu'avec un ouvre-porte de garage muni d'une fonction « arrêt et marche arrière » comme le stipulent les normes de sécurité fédérales. Cela concerne la plupart des modèles d'ouvre-porte de garage fabriqués après 1982. N'utilisez pas un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de ces fonctions de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements ou de l'aide, composez le numéro sans frais 1 800 355-3515 ou visitez le site Web www.HomeLink.com.

- **Les gaz d'échappement du véhicule contiennent du monoxyde de carbone, un gaz dangereux. Ne laissez pas le moteur en marche dans un garage alors que vous programmez la télécommande. Les gaz d'échappement peuvent causer des blessures graves ou la mort.**

Généralités

Ce dispositif est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient en perturber le fonctionnement.

NOTA :

- *Le transmetteur a été mis à l'essai et est conforme aux normes FCC et IC. Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.*
- *L'acronyme « IC » qui précède le numéro de certification ou d'enregistrement confirme la conformité aux spécifications techniques d'Industrie Canada.*

TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le commutateur de toit ouvrant à commande électrique se trouve entre les pare-soleil, sur la console au pavillon.

Commutateur de toit ouvrant à commande électrique

MISE EN GARDE!

- **Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci. Ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Les passagers du véhicule, et particulièrement les enfants laissés sans surveillance, peuvent se faire piéger par le toit ouvrant électrique en jouant avec son commutateur. Ils risquent de subir des blessures graves ou la mort.**

- **Lors d'une collision, un toit ouvrant qui est ouvert augmente les risques de projection hors du véhicule. Vous risquez de subir des blessures graves ou la mort. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les passagers du véhicule fassent de même.**
- **Ne laissez jamais de jeunes enfants actionner le toit ouvrant. Ne permettez à aucun occupant de sortir les doigts ou toute autre partie du corps par l'ouverture du toit ouvrant, ni de laisser dépasser un objet. Des blessures pourraient s'ensuivre.**

Ouverture rapide du toit ouvrant

Appuyez sur le commutateur vers l'arrière et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Le toit ouvrant et le pare-soleil s'ouvrent automatiquement à partir de n'importe quelle position. Le toit ouvrant et le pare-soleil s'ouvrent entièrement et s'arrêtent automatiquement. Cette opération s'appelle l'ouverture rapide. Pendant l'ouverture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si l'on appuie sur le commutateur.

Ouverture du toit ouvrant – mode manuel

Pour ouvrir le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur vers l'arrière jusqu'à ce que le toit soit complètement ouvert. Si vous relâchez le commutateur, l'ouverture du toit ouvrant s'interrompt. Le toit ouvrant et le pare-soleil demeurent partiellement ouvert jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau maintenu enfoncé vers l'arrière.

Fermeture rapide du toit ouvrant

Pour fermer le toit ouvrant automatiquement à partir de n'importe quelle position, appuyez sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Le toit se ferme complètement et s'arrête automatiquement. Il s'agit d'une fermeture rapide. Pendant la fermeture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si vous appuyez sur le commutateur.

Fermeture du toit ouvrant – Mode manuel

Pour fermer le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur vers l'avant. Si vous

relâchez le commutateur, la fermeture s'interrompt et le toit ouvrant demeure partiellement fermé jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau maintenu enfoncé vers l'avant.

Fonction de détection des obstacles

Cette fonction détecte un obstacle pendant la fermeture rapide du toit ouvrant. Si un obstacle est détecté dans la course du toit ouvrant, le toit se rétracte automatiquement. Enlevez l'obstacle le cas échéant. Appuyez ensuite sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le pour passer en mode de fermeture rapide.

NOTA : *Si trois tentatives consécutives de fermeture du toit ouvrant entraînent l'activation de la fonction de détection des obstacles et la rétraction du toit, la quatrième tentative de fermeture se traduira par un déplacement de fermeture manuelle et la désactivation de la fonction de détection des obstacles.*

Ventilation du toit ouvrant – Mode rapide

Enfoncez brièvement le bouton de VENTILATION. Le toit ouvrant s'ouvrira en position de ventilation. Il s'agit de la fonction de ventilation rapide qui peut servir peu importe la position du toit ouvrant. Pendant l'ouverture partielle rapide, tout déplacement du commutateur du toit ouvrant arrête le toit ouvrant.

Fonctionnement du protecteur solaire

Le protecteur solaire peut être ouvert manuellement. Toutefois, il s'ouvrira automatiquement en même temps que le toit ouvrant.

NOTA : *Le protecteur solaire ne peut pas être fermé si le toit ouvrant est ouvert.*

Tremblement dû au vent

Le tremblement dû au vent est semblable à la pression ressentie dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être perceptible lorsque les glaces sont abaissées ou lorsque le toit ouvrant (selon l'équipement) est en position ouverte ou partiellement ouverte. Cette sensation est normale et peut être atténuée. Si le tremblement se produit lorsque les glaces arrière sont abaissées, abaissez les glaces avant et arrière pour atténuer le tremblement. Si le tremblement se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement ou ouvrez une fenêtre.

Entretien du toit ouvrant

Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré.

Fonctionnement lorsque le contact est coupé

Dans le cas des véhicules qui ne sont pas munis d'un centre d'information électronique (EVIC)

Le commutateur du toit ouvrant à commande électrique demeure actif pendant 45 secondes après avoir tourné le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé). L'ouverture de l'une des deux portes avant annule cette fonction.

Dans le cas des véhicules munis d'un centre d'information électronique

Le commutateur du toit ouvrant à commande électrique demeure actif jusqu'à 10 minutes environ après avoir tourné le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé). L'ouverture de l'une des deux portes avant annule cette fonction.

PRISES DE COURANT

Ce véhicule est muni de deux prises de courant de 12 volts (13 ampères). Les deux prises sont protégées par un fusible.

La prise de courant de 12 V avant n'est alimentée que lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ACC (ACCESSOIRES) ou RUN (MARCHE). Cette prise de courant peut aussi être utilisée pour un allume-cigare conventionnel. Au besoin, la prise de courant avant peut être modifiée par un concessionnaire autorisé pour alimenter des accessoires lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT).

NOTA : *Pour assurer le bon fonctionnement de l'allume-cigare, utilisez un bouton et un élément MOPAR^MD.*

AVERTISSEMENT!

- **Ne dépassez pas la puissance maximale de 160 W (13 A) à 12 V. Si la valeur nominale de 160 W (13 A) de la puissance est dépassée, le fusible protégeant le système devra être remplacé.**
- **Les prises de courant sont prévues pour recevoir des fiches d'accessoires uniquement. N'insérez aucun autre objet dans la prise de courant, sans quoi vous endommagerez la prise et grillerez le fusible. Toute utilisation inadéquate de la prise de courant peut causer des dommages non couverts par la nouvelle garantie limitée de votre véhicule.**

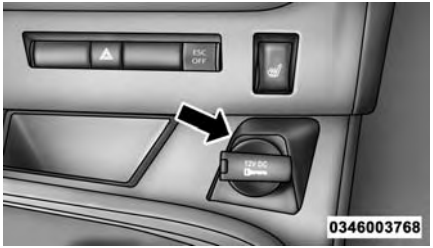

Prise de courant avant

La prise de courant la console centrale est alimentée directement par la batterie (courant toujours disponible).

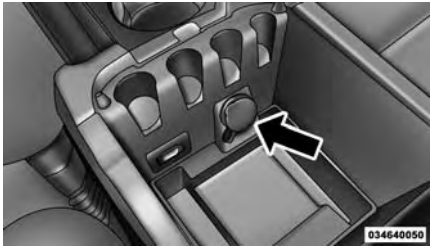

Prise de courant de la console centrale

Les éléments branchés à cette prise de courant peuvent décharger la batterie ou empêcher le moteur de démarrer.

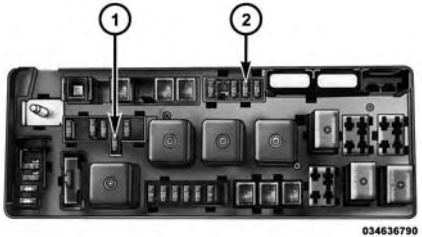

Emplacements des fusibles pour les prises de courant

1 – Fusible de 20 A jaune, nº 18 – allume-cigare du tableau de bord
2 – Fusible de 20 A jaune, nº 9 – prise de courant de la console centrale

MISE EN GARDE!

Pour éviter des blessures graves ou la mort :

- **ne branchez dans la prise de 12 volts que des appareils conçus pour être utilisés avec ce type de prise de courant;**
- **n'y touchez pas avec les mains mouillées;**
- **fermez le capuchon quand la prise est inutilisée et quand le véhicule roule;**
- **une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.**

AVERTISSEMENT!

- **Beaucoup d'accessoires consomment l'énergie de la batterie du véhicule, même s'ils ne sont que branchés (par exemple, les téléphones cellulaires, etc). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps, la batterie peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.**
- **Les accessoires qui consomment plus d'énergie (comme les glacières, les aspirateurs, les lampes, etc.) réduiront la durée de la batterie d'autant plus. Ne les utilisez que de temps à autre et soyez vigilant.**
- **Si vous avez utilisé des accessoires à consommation d'énergie élevée, ou si le moteur n'a pas démarré depuis un certain temps (alors que des accessoires y sont branchés), vous devrez conduire le véhicule suffisamment longtemps pour que l'alternateur puisse recharger la batterie.**
- **Les prises de courant sont prévues pour recevoir des fiches d'accessoires uniquement. N'insérez aucun autre objet dans la prise de courant afin d'éviter d'endommager la prise et de griller le fusible. Une utilisation inadéquate de la prise de courant peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.**

PORTE-GOBELETS

Porte-gobelets avant

Les porte-gobelets avant sont situés sur la console centrale.

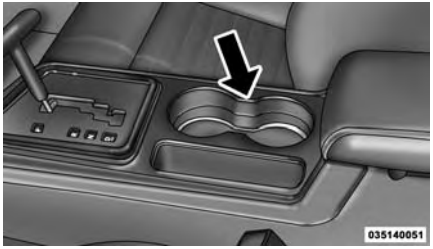

Porte-gobelets avant

Porte-gobelets avant illuminés – Selon l'équipement

Les porte-gobelets avant sont illuminés par des DEL. Ils sont éclairés lorsque les phares ou les feux de position sont allumés. Consultez le paragraphe « Feux, phares et lampes » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Porte-gobelets arrière

Les porte-gobelets des sièges arrière sont situés dans l'accoudoir central, entre les sièges arrière. Les porte-gobelets sont placés à l'avant de l'accoudoir, côte à côte, pour faciliter l'accès aux boissons tout en conservant une zone d'appui pour les occupants des sièges arrière.

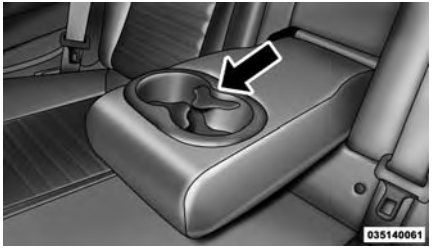

Porte-gobelets arrière

CARACTÉRISTIQUES DE LA CONSOLE

Accoudoir coulissant de la console centrale

L'accoudoir de la console centrale peut coulisser vers l'avant à trois positions définies pour améliorer le confort, accéder aux porte-gobelets et faciliter l'utilisation du levier de vitesses.

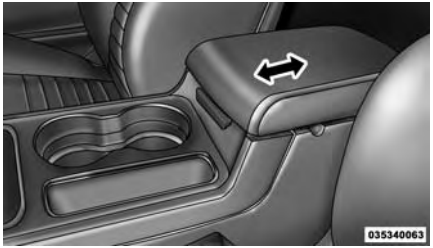

Accoudoir coulissant de la console

Rangement de la console

La console centrale renferme un compartiment de rangement situé sous l'accoudoir, et elle comporte également une prise de courant de 12 volts ainsi qu'un range-monnaie moulé conçu pour accueillir diverses pièces de monnaie. La console centrale peut aussi être dotée d'une interface universelle. L'interface UCI est compatible avec les dispositifs Mini, 4G, Photo, Nano, 5G iPod[MD] et iPhone[MD]. Consultez « Interface universelle (UCI) – Selon l'équipement » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour de plus amples renseignements.

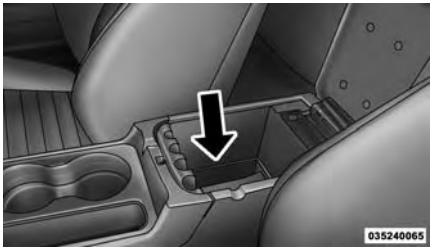

Console centrale

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas le véhicule lorsque le couvercle du compartiment de la console est ouvert. Rangez les téléphones cellulaires, les lecteurs de musique et les autres appareils électroniques portatifs pendant la conduite. L'utilisation de ces dispositifs en conduisant peut être une source de distraction et provoquer des accidents entraînant des blessures graves ou la mort.

CARACTÉRISTIQUES DE LA LUNETTE

Dégivreur de lunette

Le bouton du dégivreur de lunette à commande électrique se trouve sur le bouton de commande de (mode) climatisation. Appuyez sur ce bouton pour actionner le dégivreur de

lunette et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement). Un témoin intégré au bouton s'allume lorsque le dégivreur de lunette est en fonction. Le dégivreur de lunette s'éteint automatiquement après environ 10 minutes. Pour le faire fonctionner pendant cinq minutes supplémentaires, appuyez de nouveau sur le bouton.

NOTA : *Afin d'éviter de décharger la batterie, utilisez le dégivreur de lunette uniquement quand le moteur tourne.*

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces avertissements pourrait causer des dommages aux éléments chauffants.

- **Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.**
- **N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.**
- **Maintenez tous les objets à une distance sûre de la lunette.**

SECTION 4

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

- CARACTÉRISTIQUES DU TABLEAU DE BORD 179
- GROUPE D'INSTRUMENTS 180
- DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS 181
- CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE (EVIC) . . 191
  - Affichages du centre d'information électronique (EVIC) 192
  - Indicateur automatique de vidange d'huile moteur 194
  - Fonctions de l'ordinateur de bord 195
  - Fonctions de performance. 197
  - Affichage de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} – Selon l'équipement . . 201
  - Système à son ambiophonique sélectionnable (DSS) – Selon l'équipement. 201
  - Affichage de la boussole 202
  - Avertissements du système (fonctions d'information de l'utilisateur). 204
  - Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur) 204
- LECTEUR DE CD/DVD, DISQUE DUR ET SYSTÈME DE NAVIGATION Uconnect^{MD} 730N/430/430N – Selon l'équipement 209
  - Directives d'utilisation (système de commande vocale) – selon l'équipement 209
  - Directives d'utilisation – système Uconnect^{MD} Phone (selon l'équipement) 209
- Uconnect^{MD} 130. 210
  - Directives d'utilisation – mode radio 210
  - Directives d'utilisation – Mode CD pour la lecture audio des CD et des fichiers MP3 213
  - Remarques concernant la lecture des fichiers MP3 215
  - Directives d'utilisation – mode auxiliaire 217

- Uconnect[MD] 130 AVEC RADIO SATELLITE 218
  - Directives d'utilisation – mode radio 218
  - Directives d'utilisation – Mode CD pour la lecture audio des CD et des fichiers MP3 224
  - Remarques concernant la lecture des fichiers MP3 226
  - Touche LIST (liste) – Mode CD pour la lecture des fichiers MP3 228
  - Touche INFO (information) – Mode CD pour la lecture des fichiers MP3 229
  - Directives d'utilisation – système Uconnect[MD] Phone (selon l'équipement) 229
  - Uconnect[MD] Multimedia (Radio satellite) – selon l'équipement 229
- COMMANDE iPod[MD]/USB/MP3 – SELON L'ÉQUIPEMENT 233
  - Branchement d'un iPod[MD] ou d'un dispositif USB externe 234
  - Utilisation de cette fonction 235
  - Commande de l'iPod[MD] ou du dispositif USB externe au moyen des touches de la radio 235
  - Mode de lecture 235
  - Mode de liste ou de défilement 237
  - Diffusion en flux audio Bluetooth 238
- CHAÎNE AUDIO HARMAN KARDON[MD] Logic7[MD] HAUTE PERFORMANCE AVEC SYSTÈME À SON AMBIOPHONIQUE SÉLECTIONNABLE PAR LE CONDUCTEUR (DSS) À CANAUX MULTIPLES – SELON L'ÉQUIPEMENT 240
- COMMANDES AUDIO AU VOLANT – SELON L'ÉQUIPEMENT 241
  - Fonctionnement de la radio 241
  - Lecteur de CD 242
- ENTRETIEN DES CD/DVD 242
- FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TÉLÉPHONES MOBILES 243
- COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION 243
  - Commande de réglage automatique de la température 243
  - Fonctionnement automatique 243
  - Commande du ventilateur 245
  - Fonctionnement manuel 245
  - Conseils utiles 249

CARACTÉRISTIQUES DU TABLEAU DE BORD

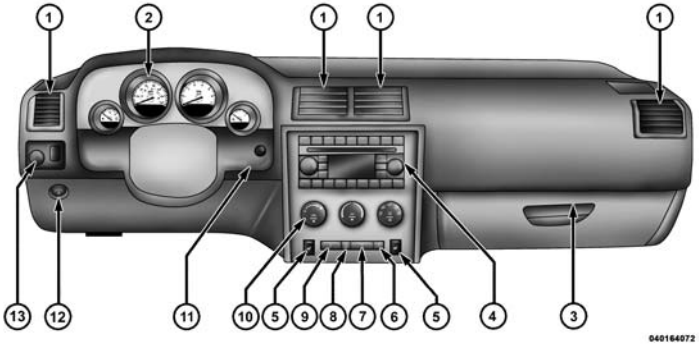

1 — Sorties d'air
2 — Groupe d'instruments
3 — Boîte à gants
4 — Radio
5 — Commutateur de siège chauffant
6 — Commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique
7 — Bouton sport
8 — Interrupteur des feux de détresse
9 — Commutateur de volant chauffant
10 — Commande de chauffage-climatisation
11 — Commutateur d'allumage
12 — Bouton de déverrouillage du coffre
13 — Commutateur des phares

GROUPE D’INSTRUMENTS

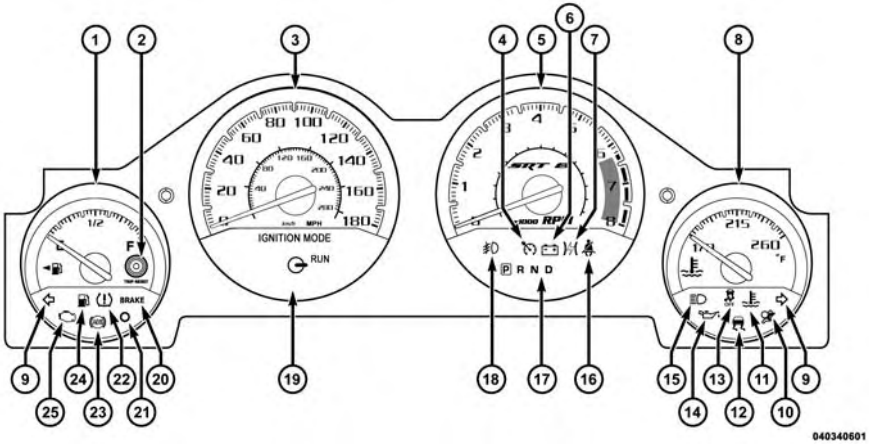

DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS

1. Carburant Indicateur de niveau

L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir de carburant lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

2. Bouton du totalisateur partiel

Appuyez sur ce bouton pour passer de l'affichage du compteur kilométrique à l'un des deux réglages du totalisateur partiel. La lettre « A » ou la lettre « B » apparaît sur l'écran lorsque le mode de totalisateur partiel est activé. Appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé pendant deux secondes pour remettre le totalisateur partiel à zéro mille. Pour ce faire, le compteur kilométrique doit être en mode TRIP (TOTALISATEUR PARTIEL).

3. Compteur de vitesse

Cet instrument indique la vitesse du véhicule.

4. Témoin du contrôle électronique de vitesse

Ce témoin s'allume lorsque le contrôle électronique de vitesse est activé.

5. Compte-tours

La zone rouge indique le régime du moteur maximal admissible en tours par minute (TR/MIN x 1 000) de chaque plage de rapports. Relâchez l'accélérateur avant d'atteindre la zone rouge.

6. Témoin du circuit de charge

Ce témoin indique l'état de la tension du circuit électrique. Ce témoin s'allume lorsque le contact est établi et doit rester brièvement allumé pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin reste allumé ou s'allume pendant la conduite, mettez certains accessoires électriques non essentiels hors tension (par exemple, la radio) ou augmentez légèrement le régime du moteur (s'il tourne au ralenti). Si le témoin du circuit de charge reste allumé, le circuit de charge est défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé local et faites immédiatement réparer votre véhicule.

Si le démarrage à l'aide d'une batterie d'appoint est nécessaire, consultez le paragraphe « Directives de démarrage d'appoint » dans la section « En cas d'urgence ».

7. Témoin d'avertissement de la commande électronique de l'accélérateur

Ce témoin s'allume brièvement lorsque le contact est établi afin de vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Ce témoin s'allume également pendant que le moteur tourne en cas d'anomalie du système de commande électronique de l'accélérateur.

Si la lumière s'allume pendant que le moteur tourne, dès que possible, en faisant bien attention, immobilisez complètement le véhicule, puis placez le levier de vitesses sur P (STATIONNEMENT), pour une boîte manuelle placez la transmission au point mort, appliquez le frein de stationnement et coupez et rétablissez le contact. Le témoin devrait s'éteindre. Vous pouvez continuer à rouler si ce témoin demeure allumé pendant que le moteur est en marche. Toutefois, faites vérifier votre véhicule chez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Si le témoin clignote lorsque le moteur est en marche, faites vérifier votre véhicule sans tarder. En pareil cas, vous pourriez constater une baisse des performances, un régime du moteur inégal ou plus élevé qu'à l'habitude, voire un calage du moteur, et vous pourriez être contraint de faire remorquer votre véhicule.

De plus, si le témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

8. Indicateur de température

L'indicateur de température affiche la température du liquide de refroidissement du moteur. Une lecture qui se maintient dans la plage normale indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.

L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, si vous conduisez en montée, avec une conduite plus sportive ou si vous tractez une remorque. Il ne faut pas laisser l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'aiguille de l'indicateur de

température affiche « 260 », rangez-vous et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille demeure sur le repère « 260 » et qu'un avertissement sonore continu retentit, coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez un centre de service. Si vous décidez de regarder vous-même sous le capot, consultez la section « Entretien de votre véhicule » et observez les mises en garde indiquées dans le paragraphe « Bouchon à pression du circuit de refroidissement ».

9. Témoins des clignotants

La flèche clignote en même temps que le clignotant extérieur lorsque vous actionnez le levier de clignotant.

NOTA :

- Un carillon continu retentit si le véhicule roule plus de 1,6 km (1 mi) alors qu'un des clignotants est activé.
- Si l'un des deux témoins se met à clignoter rapidement, vérifiez l'état des ampoules extérieures.

10. Témoin de sac gonflable

Ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est établi pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

11. Témoin d'avertissement de la température du moteur

Ce témoin s'allume et un carillon retentit une fois pour avertir d'une surchauffe du moteur. Lorsque ce témoin s'allume, la température du moteur a atteint un niveau critique. Une surchauffe prolongée entraîne le déclenchement d'une alerte sonore pendant 4 minutes ou jusqu'à ce que le moteur puisse refroidir. Le véhicule doit être immédiatement immobilisé et réparé dans les plus brefs délais.

12. Témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement

Le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

NOTA :

- Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique et le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE).
- Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE), la commande de stabilité électronique est activée même si elle a été antérieurement désactivée.
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque la commande de stabilité électronique est activée. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.

13. Témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement

Ce témoin indique que la commande de stabilité électronique est désactivée.

14. Témoin de pression d'huile

Ce témoin indique que la pression d'huile moteur est basse. Il doit s'allumer brièvement au démarrage du moteur. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et coupez le moteur dès que possible. Un avertissement sonore retentit lorsque le témoin s'allume.

N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée. Le témoin ne vous indique pas la quantité d'huile présente dans le moteur. Vous devez vérifier le niveau de liquide moteur en soulevant le capot.

15. Témoin des feux de route

Ce témoin s'allume pour indiquer que les feux de route sont allumés. Poussez le levier multifonction loin du volant pour passer des phares aux feux de route.

16. Témoin de rappel des ceintures de sécurité

Ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est établi pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Un carillon retentit si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée durant la vérification du fonctionnement de l'ampoule. Après la vérification, ou une fois en route, si le conducteur n'a toujours pas bouclé sa ceinture, le témoin de rappel des ceintures de sécurité clignote ou reste allumé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

17. Indicateur de position du levier de vitesses – Transmission automatique seulement

L'indicateur de position du levier de vitesses est intégré au groupe d'instruments. Il affiche le rapport de la transmission automatique.

18. Témoin des phares antibrouillard avant – selon l'équipement

Cet indicateur s'allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés.

19. Affichage du compteur kilométrique et du centre d'information électronique (EVIC)

L'affichage du compteur kilométrique indique la distance totale parcourue par le véhicule. Le totalisateur partiel indique la distance parcourue pour un certain trajet. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Bouton du totalisateur partiel ».

NOTA : *Certaines juridictions exigent qu'au moment du transfert de propriété du véhicule, le vendeur certifie à l'acheteur le kilométrage exact parcouru. Si votre totalisateur doit être réparé ou entretenu, le technicien en réparations devrait conserver la même valeur de compteur kilométrique qu'avant la réparation ou l'entretien. S'il est impossible de le faire, alors le compteur kilométrique doit être remis à zéro, et un autocollant doit être placé dans le jambage de portière déclarant la valeur du kilométrage avant la réparation ou l'entretien. C'est une bonne idée de créer un dossier contenant la valeur du compteur kilométrique avant le réparation/service, pour que vous puissiez être sûr qu'il est correctement réinitialisé, ou que l'autocollant de jambage de portière est précis si le totalisateur doit être réinitialisé à zéro.*

En présence des conditions pertinentes, cet affichage présente les messages du centre d'information électronique (EVIC). Pour plus de précisions, consultez la rubrique « Centre d'information électronique (EVIC) ».

20. Témoin du système de freinage

Ce témoin contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein de stationnement. L'allumage du témoin du système de freinage peut indiquer que le frein de stationnement est serré, que le niveau de liquide pour freins est bas ou que le réservoir du système de freinage antiblocage présente un problème.

Si le témoin reste allumé une fois que le frein de stationnement est desserré, et que le réservoir de liquide pour freins du maître-cylindre est plein, il est possible qu'il y ait défaillance du circuit hydraulique des freins. Dans ce cas, le témoin reste allumé tant que la réparation nécessaire n'a pas été effectuée.

Le système de freinage double offre une capacité de freinage supplémentaire en cas de défaillance de l'un des éléments du circuit hydraulique. Le témoin du système de freinage indique un problème d'une des parties du système de freinage double, et il s'allume lorsque le niveau de liquide pour freins dans le maître-cylindre chute sous un niveau donné.

Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous corrigiez la cause du problème.

NOTA : *Le témoin peut clignoter momentanément pendant des virages serrés qui entraînent une modification du niveau de liquide. L'entretien du véhicule doit être effectué et le niveau de liquide pour freins doit être vérifié.*

Si le témoin indique une défaillance du circuit de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une partie du système de freinage peut être défectueuse. L'arrêt complet du véhicule sera plus long. Vous pourriez avoir une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Les véhicules munis d'un système de freinage antiblocage (ABS) sont également munis d'un système électronique de répartition du freinage. En cas de défaillance du système électronique de répartition du freinage, le témoin du système de freinage s'allume en même temps que le témoin du système de freinage antiblocage (ABS). Vous devez faire réparer immédiatement le système de freinage antiblocage (ABS).

Le fonctionnement d'avertissement du témoin du système de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin devrait s'allumer pendant environ deux secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une anomalie des freins ne soit détectée. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA : *Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.*

21. Témoin de sécurité du véhicule – selon l'équipement

Ce témoin clignote rapidement pendant environ 15 secondes jusqu'à ce que le sytème d'alarme antivol soit armé, puis clignote lentement jusqu'à ce que le système soit désarmé.

22. Un témoin du système de surveillance de la pression des pneus

Chaque pneu, y compris le pneu de secours (s'il est fourni), doit être vérifié mensuellement lorsqu'il est froid et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur du véhicule, telle indiquée sur la plaque d'information du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est muni de pneus de dimensions autres que celles qui sont indiquées sur la plaque d'information du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.)

À titre de fonction de sécurité supplémentaire, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de la pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque la pression de gonflage d'un ou de plusieurs pneus est insuffisante. Par conséquent, lorsque le témoin de basse pression de gonflage s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier la pression des pneus dès que possible et les gonfler à la pression appropriée. Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite du véhicule peut provoquer la surchauffe du pneu et entraîner une crevaison. De plus, le gonflage insuffisant des pneus augmente l'économie de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

Il est à noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et que le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression de gonflage adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression de gonflage.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus, qui s'allume lorsque le système est défectueux. Le système de surveillance de la pression des pneus est combiné au témoin de basse pression de gonflage. Lorsque le

système détecte une anomalie, il fait clignoter le témoin environ une minute, puis l'allume en continu. Cette séquence se répète à chaque démarrage tant que le problème subsiste. Lorsque le témoin est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler normalement une basse pression des pneus. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent se produire pour diverses raisons, notamment l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de modèles différents non compatibles. Vérifiez toujours le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus après le remplacement d'un ou de plusieurs pneus ou roues de votre véhicule pour vous assurer qu'ils permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner normalement.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les paramètres d'avertissement et de pression du système de surveillance de la pression des pneus ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. N'utilisez pas de produit de scellement des pneus en aérosol ni de talon d'équilibrage si le véhicule est doté du système de surveillance de la pression des pneus, au risque d'endommager les capteurs.

23. Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)

Ce témoin contrôle le fonctionnement du système de freinage antiblocage (ABS). Il s'allume lorsque le contact est établi et peut rester allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) s'allume ou reste allumé pendant la conduite, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il doit être réparé. Toutefois, si le témoin du système de freinage ne s'allume pas, le système de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) est allumé, le système de freinage doit être réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par les freins antiblocage. Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) ne s'allume pas lorsque le contact est établi, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

24. Témoin de bas niveau de carburant

Ce témoin s'allume et un signal sonore retentit une fois lorsque le niveau de carburant est inférieur à 1/8 du réservoir.

25. Témoin d'anomalie

Le témoin d'anomalie (MIL) fait partie d'un système de diagnostic de bord appelé OBD. Le système OBD surveille le moteur et la transmission automatique. Le témoin d'anomalie (MIL) s'allume lorsque le contact est établi avant le démarrage du moteur. Si le témoin d'anomalie (MIL) ne s'allume pas en tournant la clé de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE), faites inspecter le véhicule dès que possible.

Certaines situations, telles qu'un bouchon du réservoir de carburant desserré ou absent, ou une mauvaise qualité de carburant, peuvent provoquer l'activation du témoin d'anomalie après le démarrage du moteur. Le véhicule doit être inspecté si le témoin d'anomalie reste allumé pendant plusieurs cycles de conduite normaux. Dans la plupart des cas, le véhicule peut rouler normalement et un remorquage n'est pas nécessaire.

AVERTISSEMENT!

Si vous roulez longtemps alors que le témoin d'anomalie est allumé, vous risquez d'endommager le système de commande du moteur. Cela peut également nuire à l'économie de carburant et compromettre la maniabilité du véhicule. Si le témoin d'anomalie clignote, cela indique que le catalyseur est sur le point de subir des dommages importants et qu'une perte de puissance substantielle est imminente. Une réparation immédiate est nécessaire.

MISE EN GARDE!

Un catalyseur défectueux, tel que décrit précédemment, peut atteindre des températures encore plus élevées que dans des conditions de

fonctionnement normales. Cette situation pourrait provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou stationnez au-dessus de substances comme des plantes séchées, du bois ou du carton, etc. Ceci pourrait causer des blessures graves ou la mort au conducteur et aux passagers.

CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE (EVIC)

Le centre d'information électronique (EVIC) comprend un affichage interactif situé dans le groupe d'instruments.

Centre d'information électronique

Ce système permet au conducteur de sélectionner diverses données utiles en appuyant sur les commandes du volant. Le centre d'information électronique (EVIC) comporte les données et les fonctions suivantes :

- États du système
- Affichages des messages d'avertissement avec renseignements sur le véhicule
- Tire Pressure Monitor System (Système de surveillance de la pression des pneus)
- Réglages personnalisés (Fonctions programmables par l'utilisateur)
- Affichage de la boussole
- Affichage de la température extérieure
- Fonctions de l'ordinateur de bord
- Affichages du système Uconnect^{MD} Phone (selon l'équipement)
- Écrans du GPS Uconnect^{MD} (selon l'équipement)
- Affichage du mode audio
- Modes de son ambiophonique (si le véhicule est équipé du système à son ambiophonique sélectionnable [DSS])
- Fonctions de performance

Le système permet au conducteur de sélectionner des données en appuyant sur les boutons suivants du volant :

Boutons du volant du centre d'information électronique (EVIC)

Bouton MENUPressez et relâchez le bouton MENU pour accéder au menu principal, ou pour retourner au menu principal à partir des sous-menus.

Bouton fléché vers le HAUTAppuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT pour faire défiler vers le haut les menus principaux et les sous-menus.

Bouton fléché vers le BASAppuyez brièvement sur le bouton fléché vers le BAS pour faire défiler vers le bas les menus principaux et les sous-menus.

Bouton de SÉLECTIONAppuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION pour accéder aux menus principaux et aux sous-menus ou pour sélectionner un réglage personnalisé dans le menu de configuration. Maintenez le bouton de SÉLECTION enfoncé pendant deux secondes pour réinitialiser les fonctions.

Affichages du centre d'information électronique (EVIC)

En présence de conditions appropriées, les messages suivants apparaissent à l'affichage du centre d'information électronique (EVIC) :

- Turn Signal On (Clignotant activé) (avec avertissement sonore continu si le véhicule roule plus de 1,6 km [1 mi] alors qu'un des clignotants est activé)
- Left Front Turn Signal Lamp Out (Ampoule de clignotant avant gauche grillée) (avec un seul avertissement sonore)

- Left Rear Turn Signal Lamp Out (Ampoule de clignotant arrière gauche grillée) (avec un seul avertissement sonore)
- Right Front Turn Signal Lamp Out (Ampoule de clignotant avant droit grillée) (avec un seul avertissement sonore)
- Right Rear Turn Signal Lamp Out (Ampoule de clignotant arrière droit grillée) (avec un seul avertissement sonore)
- Personal Settings Not Available – Vehicle Not in Park (Réglages personnalisés non disponibles – le levier de vitesses n'est pas à la position P [STATIONNEMENT])
- Portière ouverte
- Door(s) Ajar (Portière[s] ouverte[s]) (accompagné d'un seul carillon si le véhicule est en mouvement)
- Trunk Ajar (Coffre ouvert) (accompagné d'un seul carillon)
- Vidange d'huile requise
- Low Washer Fluid (Bas niveau de liquide lave-glace) (accompagné d'un seul carillon)
- Channel # Transmit (Transmission du canal nº)
- Channel # Training (Programmation du canal nº)
- Channel # Trained (Canal nº programmé)
- Clearing Channels (Effacement des canaux)
- Channels Cleared (Canaux effacés)
- Did Not Train (Programmation incomplète)
- Low Tire Pressure (Basse pression des pneus) (accompagné d'un seul carillon)
- Service TPM System (Réparer le système de surveillance de la pression des pneus) (accompagné d'un seul carillon)
- Inflate Tire to XX (Gonfler le pneu à XX) – affichage de pression de gonflage des pneus avec basse pression des pneus
- ESC Off (Désactivation de la commande de stabilité électronique)
- Check Gascap (Vérifier le bouchon de réservoir de carburant)
- Key Fob Battery Low (Pile de la télécommande faible)
- Service Keyless System (Réparer le système d'entrée sans clé)

- Wrong Key (Mauvaise clé)
- Damaged Key (Clé endommagée)
- Key not Programmed (Clé non programmée)
- Push Button or Insert Key/Turn To Run (Appuyer sur le bouton ou Insérer la clé/Tourner la clé pour allumer) (consultez le paragraphe « Système de démarrage à distance » de la section « Avant de démarrer votre véhicule »)
- 1–4 SKIPSHIFT (Passage des rapports 1 à 4)
- UPSHIFT (Passage ascendant)
- Sport Mode Active (Mode Sport actif)
- 0 à 100 km/h (0 à 60 mi/h)
- Distance de freinage
- 1/8 mille
- 1/4 mille
- Force G instantanée
- Force G maximale
- Compteur de vitesse numérique
- Track Mode Activated (Mode piste activé)
- Launch Ready Release Brake (Départ assisté prêt - Lâcher frein)
- Launch Control Enabled (Départ assisté activé)
- Launch Ready Release Clutch (Départ assisté prêt - Lâcher embrayage)

Indicateur automatique de vidange d'huile moteur

Oil Change Required (vidange d'huile requise)

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile. Le message « Oil Change Required » (vidange d'huile requise) clignote à l'écran du centre d'information électronique pendant environ 10 secondes après le retentissement d'un seul carillon pour indiquer la prochaine vidange d'huile prévue au calendrier d'entretien. Les calculs de l'indicateur de vidange d'huile sont fondés sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle peut varier selon le style de conduite adopté.

À moins que l'indicateur ne soit remis à zéro, ce message s'affiche chaque fois que vous mettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche) ou que vous passez à la position RUN (marche) si le véhicule est muni du système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}. Pour faire disparaître temporairement le message, appuyez brièvement sur le bouton de menu. Pour réinitialiser l'indicateur automatique de vidange d'huile (une fois que la

vidange a été effectuée), effectuez la procédure ci-dessous.

Véhicules munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche), (sans faire démarrer le moteur).

2. Enfoncez complètement et lentement la pédale d'accélérateur trois fois en moins de 10 secondes.

3. Placez le commutateur d'allumage à la position OFF/LOCK (arrêt/antivol-verrouillé).

Véhicules non munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche) (ne faites pas démarrer le moteur).

2. Enfoncez complètement et lentement la pédale d'accélérateur trois fois en moins de 10 secondes.

3. Mettez le commutateur d'allumage à la position OFF/LOCK (arrêt/antivol-verrouillé).

NOTA : *Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro a échoué. Au besoin, recommencez cette procédure.*

Fonctions de l'ordinateur de bord

Pour y accéder, appuyez brièvement sur le bouton MENU jusqu'à ce que « Trip Functions » (Fonctions de l'ordinateur de bord) s'affiche sur le centre d'information électronique, puis appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION.

Les fonctions de l'ordinateur de bord incluent les informations suivantes :

- Average Fuel Economy (Consommation moyenne)
- Distance To Empty (autonomie)
- Trip A (Trajet A)
- Trip B (Trajet B)
- Elapsed Time (Temps écoulé).
- Display Units of Measure in (affichage des unités de mesure en...)

Appuyez sur le bouton fléché vers le HAUT ou celui fléché vers le BAS pour faire défiler les fonctions de bord, appuyez sur le bouton de SÉLECTION pour en choisir une.

Le mode de trajet affiche l'information suivante :

Average Fuel Economy (Consommation moyenne)

Cette fonction indique la consommation d'essence moyenne depuis la dernière remise à zéro. Lorsque la consommation est réinitialisée, l'affichage indique « RESET » (réinitialisation) ou des tirets, pendant deux secondes. Les données enregistrées sont ensuite effacées et le calcul de la moyenne se poursuit à partir de la dernière lecture de moyenne de consommation avant la remise à zéro.

Distance To Empty (DTE) (autonomie de carburant)

Cette fonction indique la distance approximative pouvant être parcourue avec ce qui reste de carburant dans le réservoir. La distance est calculée d'après la moyenne pondérée de la consommation moyenne et de la consommation instantanée, en fonction du niveau actuel du réservoir de carburant. La valeur d'autonomie de carburant ne peut être remise à zéro au moyen du bouton de SÉLECTION.

NOTA : *Les changements importants du style de conduite ou de la charge du véhicule influent considérablement sur la distance restante réelle, peu importe l'autonomie affichée.*

Lorsque la distance pouvant être parcourue avec le carburant qui reste dans le réservoir est inférieure à 48 km (30 mi), l'affichage de la distance avant la panne sèche est remplacé par le message « LOW FUEL » (bas niveau de carburant). Ce mode d'affichage persiste jusqu'à ce que le véhicule tombe en panne sèche. L'ajout d'un important volume de carburant entraîne le retrait du message « LOW FUEL » (bas niveau de carburant) et l'affichage d'une nouvelle valeur d'autonomie.

Trip A (Trajet A)

Cette fonction indique la distance totale parcourue pour le trajet A depuis la dernière réinitialisation.

Trip B (Trajet B)

Cette fonction indique la distance totale parcourue pour le trajet B depuis la dernière réinitialisation.

Elapsed Time (Temps écoulé).

Cet écran indique le temps de voyage écoulé depuis la dernière réinitialisation alors que le commutateur d'allumage était en position ACC (accessoires). Le temps

écoulé est calculé lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (marche) ou START (démarrage).

Display Units of Measure in (affichage des unités de mesure en...)

Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que « UNITÉS AMÉRICAINES » ou « UNITÉS MÉTRIQUES » s'affiche.

To Reset The Display (Pour réinitialiser l'afficheur)

Vous pouvez effectuer une réinitialisation uniquement si une fonction réinitialisable est affichée. Appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION une fois pour effacer la fonction réinitialisable affichée. Pour remettre à zéro toutes les fonctions réinitialisables, appuyez de nouveau brièvement sur le bouton de SÉLECTION dans les trois secondes suivant la remise à zéro de la fonction affichée. Le message « >TOUT réinitialiser » s'affiche au cours de ces trois secondes.

Fonctions de performance

MISE EN GARDE!

La mesure des statistiques du véhicule au moyen des fonctions de performance doit être effectuée uniquement lors de la conduite hors route ou en dehors des autoroutes et des voies publiques. Il est recommandé d'utiliser ces fonctions dans un environnement contrôlé et de respecter la loi. N'utilisez jamais les fonctions du véhicule mesurées par les pages de performance de façon insouciante ou dangereuse qui pourrait mettre en péril la sécurité des utilisateurs ou des autres. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents.

Ce mode permet de régler la suspension en fonction du rendement en améliorant la maniabilité et l'accélération au moyen d'un système d'amortissement à commande électronique. Ce système réduit le roulis et l'inclinaison de la carrosserie dans de nombreuses situations de conduite, notamment dans les virages, en accélération et au freinage.

Les fonctions de performance offrent les options suivantes :

- 0 à 100 km/h (0 à 60 mi/h)
- Distance de freinage
- 1/8 mille

- 1/4 mille
- Force G instantanée
- Force G maximale
- Compteur de vitesse numérique
- Launch RPM Set (Réglage du régime de départ assisté)

Pour accéder à ces fonctions, appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que la mention « Performance Features » (Fonctions de performance) s'affiche dans le centre d'information électronique (EVIC), puis appuyez brièvement sur le bouton fléché de SÉLECTION. Appuyez sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS pour faire défiler les fonctions. Appuyez sur le bouton de SÉLECTION pour sélectionner une fonction.

Chaque fonction est décrite ci-dessous :

0 à 60 mi/h (0 à 100 km/h)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran affiche la durée que met le véhicule à passer d'une vitesse de 0 à 60 mi/h (0 à 100 km/h) dans les 10 secondes.

- La fonction s'activera lorsque la vitesse du véhicule est à 0 km/h (0 mi/h). Le mot « READY » (PRÊT) clignote lorsque les conditions de début de l'événement sont rassemblées.
- Une ligne pointillée s'affichera si le véhicule ne réussit pas à atteindre une vitesse de 100 km/h (60 mi/h) en moins de 10 secondes.
- La durée continuera d'être affichée jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le bouton de SÉLECTION.
- Une pression sur le bouton de SÉLECTION effacera la durée actuelle et affichera le meilleur temps d'accélération du véhicule de 0 à 100 km/h (0 à 60 mi/h).
- Pour effacer le meilleur temps d'accélération du véhicule de 0 à 100 km/h (0 à 60 mi/h), appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION pendant cinq secondes.

Distance de freinage

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran affiche la distance de freinage du véhicule et la vitesse à laquelle la pédale de frein a été enfoncée.

- Cette fonction ne peut être activée que lorsque vous freinez alors que le véhicule roule à plus de 48 km/h (30 mi/h).

- Le serrage du frein de stationnement désactivera cette fonction.
- Le mot « READY » (PRÊT) clignote lorsque les conditions de début de l'événement sont rassemblées.
- Les mesures de la distance et de la vitesse s'affichent pendant l'événement en cours.
- La mesure de la distance de freinage est annulée si la pédale de frein est relâchée avant que le véhicule s'immobilise.
- Les mesures de la distance et de la vitesse continueront de s'afficher jusqu'à ce que le bouton de SÉLECTION soit de nouveau enfoncé.
- Une pression sur le bouton de SÉLECTION efface la course actuelle et prépare le tableau de bord à enregistrer une nouvelle course.

0,2 km (1/8 mi), 0,4 km (1/4 mi)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran affiche la durée que met le véhicule à rouler sur une distance de 1/8 mi (1/4 mi) dans les 30 secondes ainsi que la vitesse qu'atteint le véhicule après 1/8 mi (1/4 mi).

- La fonction s'active lorsque la vitesse du véhicule est de 0 km/h (0 mi/h). Le mot « READY » (PRÊT) clignote lorsque les conditions de début de l'événement sont rassemblées.
- Une ligne pointillée s'affiche si le véhicule ne réussit pas à rouler sur une distance de 0,2 km (1/8 mi) ou 0,4 km (1/4 mi) en moins de 30 secondes.
- La durée et la vitesse continueront d'être affichées jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le bouton de SÉLECTION.
- Une pression sur le bouton de SÉLECTION effacera la course actuelle et affichera le meilleur temps de course du véhicule sur une distance de 0,2 km (1/8 mi) ou 0,4 km (1/4 mi).
- Pour effacer le meilleur temps de course du véhicule sur une distance de 0,2 km (1/8 mi) ou 0,4 km (1/4 mi), appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION pendant cinq secondes.

Force G instantanée

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran affiche la force G actuelle (latérale et longitudinale) ainsi qu'un cercle de friction indiquant les directions des forces.

Force G maximale

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran affiche les quatre valeurs de la force G (deux latérales et deux longitudinales).

- Lorsqu'une force supérieure à 0 est mesurée, l'afficheur met les valeurs à jour à mesure que les forces augmentent. À mesure que la force G diminue, les forces maximales continuent de s'afficher.
- Une pression sur le bouton de SÉLECTION effacera les valeurs de force maximale.

Indicateur de vitesse numérique

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran affiche la vitesse du véhicule et enregistre la vitesse maximale.

- Appuyez sur le bouton de SÉLECTION et maintenez-le enfoncé pendant trois secondes pour basculer entre la vitesse actuelle du véhicule et la vitesse maximale.
- Pour réinitialiser la vitesse maximale, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION lorsque la vitesse maximale est affichée.

Launch RPM Set (Réglage du régime de départ assisté - Transmission manuelle uniquement)

Lorsque vous sélectionnez cette option, la valeur affichée correspond au régime actuel du véhicule utilisé pour la commande de départ assisté (consultez le paragraphe « Modes de fonctionnement de la commande de stabilité électronique – Départ assisté » à la section « Démarrage et conduite »).

- Cette option ne fonctionnera que si le véhicule est à l'arrêt.
- Appuyez sur le bouton de SÉLECTION pour afficher une liste de valeurs en tr/min disponibles pour le régime de départ assisté.
- Faites défiler la liste jusqu'à la valeur désirée à l'aide des boutons fléchés vers le haut ou vers le bas, et appuyez sur le bouton de SÉLECTION pour définir cette valeur comme régime de départ assisté.
- Ce nouveau régime de départ assisté sera alors affiché. Lorsque la commande de départ assisté sera activée, le moteur maintiendra son régime à cette valeur en tr/min.

NOTA : *Le mode de départ assisté n'est pas disponible pendant les 500 premiers milles de rodage de moteur.*

Affichage de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} – Selon l'équipement

Lorsque le bouton ENGINE START/STOP (ARRÊT ET DÉMARRAGE DU MOTEUR) est enfoncé pour changer l'état de l'allumage, l'icône de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} s'affiche momentanément dans l'EVIC pour indiquer la nouvelle position du commutateur d'allumage.

041008156

Affichage de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}

Le pictogramme rond au centre tourne pour indiquer le nouvel état de l'allumage. Au besoin, le graphique de l'état de l'allumage peut être réglé afin d'être visible en tout temps en appuyant sur le bouton de menu de l'EVIC jusqu'à ce que l'affichage apparaisse.

Consultez le paragraphe « Accès et démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : *Dans certaines conditions, l'affichage peut être remplacé par un affichage de priorité supérieure. Lorsque l'état de l'allumage est changé, l'affichage réapparaît toujours.*

Système à son ambiophonique sélectionnable (DSS) – Selon l'équipement

Appuyez brièvement sur le bouton MENU jusqu'à ce que « Surround Sound » (son ambiophonique) s'affiche sur le centre d'information électronique, puis appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION.

Le centre d'information électronique fournit de l'information sur le mode de son ambiophonique.

- Stéréo
- Surround Sound (son ambiophonique)

Dans le menu de son ambiophonique, appuyez sur le bouton de SÉLECTION pour passer à d'autres modes de son ambiophonique.

Affichage de la boussole

Bouton MENU

Cet affichage indique la direction du véhicule. Appuyez brièvement sur le bouton MENU jusqu'à ce que la mention « Compass » (Boussole) s'affiche dans l'EVIC.

NOTA : *Lors du démarrage du moteur, le système affiche la dernière température extérieure connue et il peut être nécessaire de conduire le véhicule pendant quelques minutes avant que la température mise à jour s'affiche. Étant donné que la température du moteur peut également influer sur la température affichée, l'affichage de la température n'est pas mis à jour lorsque le véhicule est immobilisé.*

Automatic Compass Calibration (étalonnage automatique de la boussole).

Cette boussole s'étalonne automatiquement, ce qui élimine le besoin de la régler manuellement. Lorsque le véhicule est neuf, la lecture de la boussole peut paraître instable et le message « CAL » (étalonnage) peut s'afficher à l'écran du centre d'information électronique jusqu'à ce que la boussole soit étalonnée. Vous pouvez également étalonner la boussole en effectuant avec le véhicule un ou plusieurs cercles complets (dans un endroit exempt de grandes structures ou d'objets métalliques) jusqu'à ce que la mention « CAL » (étalonnage) ne soit plus affichée à l'écran du centre d'information électronique. La boussole fonctionnera alors normalement.

Étalonnage manuel de la boussole

Si le fonctionnement de la boussole semble irrégulier et si le message « CAL » (ÉTALONNAGE) ne s'affiche pas dans l'EVIC, vous devrez utiliser le mode d'étalonnage manuel comme suit :

1. Établissez le contact.

2. Appuyez brièvement sur le bouton de menu jusqu'à ce que l'option « Personal

Settings » (Réglages personnalisés) s'affiche dans l'EVIC.

3. Appuyez sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que le message « CALIBRATE COMPASS » (ÉTALONNER LA BOUSSOLE) s'affiche.

4. Appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION pour commencer l'étalonnage. Le message « CAL » (ÉTALONNAGE) s'affiche dans l'EVIC.

5. Effectuez lentement un ou plusieurs cercles complets avec le véhicule (dans un endroit loin de grandes structures ou d'objets métalliques) jusqu'à ce que le message « CAL » (ÉTALONNAGE) disparaisse de l'écran du centre d'information électronique. La boussole fonctionnera alors normalement.

Déclinaison magnétique de la boussole

La déclinaison magnétique est la différence entre le nord magnétique et le nord géographique. Pour compenser cette différence, réglez la déclinaison en fonction de la zone de conduite du véhicule, selon la carte de zone. Une fois réglée, la boussole pourra compenser automatiquement cette différence et assurer la meilleure précision possible.

NOTA : *Tenez les appareils magnétiques, tels que les iPod, les téléphones mobiles, les ordinateurs portables et les détecteurs de radar, éloignés de la partie supérieure du tableau de bord. Étant donné que le module de la boussole est logé à cet endroit, ces appareils pourraient gêner le fonctionnement du capteur de la boussole et fausser les indications.*

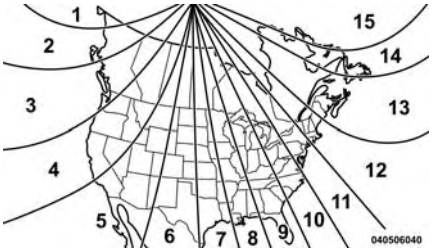

Carte de déclinaison magnétique

1. Établissez le contact.

2. Appuyez brièvement sur le bouton de menu jusqu'à ce que l'option « Personal Settings » (Réglages personnalisés) s'affiche dans l'EVIC.

3. Appuyez sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que le

message « COMPASS VARIANCE » (DÉCLINAISON MAGNÉTIQUE DE LA BOUSSOLE) et le numéro de la dernière zone de déclinaison magnétique s'affichent dans l'EVIC.

4. Appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que la zone de déclinaison magnétique appropriée (selon la carte) soit sélectionnée.

5. Appuyez brièvement sur le bouton MENU pour quitter.

Avertissements du système (fonctions d'information de l'utilisateur)

Appuyez brièvement sur le bouton MENU jusqu'à ce que « System Warnings » (avertissements du système) s'affiche sur le centre d'information électronique, puis appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION. Appuyez sur le bouton fléché vers le haut ou fléché vers le bas pour afficher l'une des sélections suivantes.

- ***Oil Temperature (température de l'huile)***

Indique la température de l'huile.

- ***Oil Pressure (pression d'huile)***

Indique la pression d'huile.

- ***Tire Pressure (pression des pneus)***

Indique la pression de chaque pneu (À L'EXCLUSION DE LA ROUE DE SECOURS).

Réglages personnalisés (fonctions programmables par l'utilisateur)

Les réglages personnalisés permettent au conducteur de régler et de rappeler des fonctions lorsque le levier de vitesses de la transmission est à la position P (stationnement).

Appuyez brièvement sur le bouton MENU jusqu'à ce que « Personal Settings » (réglages personnalisés) s'affiche sur le centre d'information électronique, puis appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION.

Utilisez le bouton fléché vers le haut ou vers le bas pour afficher une des sélections suivantes :

Langue

Vous pouvez, à partir de cet affichage, sélectionner l'une des trois langues disponibles pour l'affichage, y compris celui des fonctions de l'ordinateur de bord et du GPS Uconnect^{MD} (selon l'équipement). Appuyez sur le bouton de SÉLECTION dans cet affichage pour choisir entre les options English, Español ou Français. Les

renseignements qui seront affichés par la suite apparaîtront dans la langue sélectionnée.

NOTA : *L'EVIC ne change pas la langue du système Uconnect^{MD}. Consultez la rubrique « Système Uconnect^{MD} Phone » de la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour obtenir de plus amples informations.*

Unlock Doors Automatically on Exit (déverrouillage automatique des portes à la sortie)

Si l'option ON (en fonction) est sélectionnée, les deux portes se déverrouillent lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier de vitesses est à la position P (stationnement) ou N (point mort) et que la porte du conducteur est ouverte. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que les options « ON » (en fonction) ou « OFF » (hors fonction) s'affichent à l'écran.

Remote Key Unlock (télédéverrouillage)

Lorsque la fonction **Driver Door 1st Press** (porte du conducteur en premier) est sélectionnée, seule la porte du conducteur se déverrouille en enfonçant une fois le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage. Lorsque la fonction « Porte du conducteur en premier » est sélectionnée, vous devez appuyer deux fois sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage pour déverrouiller la porte du passager. Lorsque la fonction **All Doors 1st Press** (toutes les portes en premier) est sélectionnée, les deux portes se déverrouillent au premier enfoncement du bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage. Pour faire un choix, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que « Driver Door 1st Press » (porte du conducteur en premier) ou « All Doors 1st Press » (toutes les portes en premier) s'affiche à l'écran.

Remote Start Comfort Sys. (système de démarrage à distance avec fonctions confort) – Selon l'équipement

Lorsque vous sélectionnez cette fonction et que le démarrage à distance est activé, les fonctions du chauffage du volant et des sièges s'activeront automatiquement par temps froid. Par temps chaud, la fonction d'aération du siège conducteur s'activera automatiquement lorsque le démarrage à distance est activé. Ces fonctions

resteront actives pendant toute la durée du démarrage à distance ou jusqu'à ce que la clé de contact soit mise sur la position RUN (marche). Pour faire un choix, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que la fonction concernée soit cochée pour indiquer que le système a été activé ou qu'elle soit décochée pour indiquer que le système a été désactivé.

Sound Horn with Remote Key Lock (retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage à distance)

Lorsque l'option « ON » (en fonction) est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit brièvement lorsque le bouton de VERROUILLAGE de la télécommande est enfoncé. Cette fonction peut être sélectionnée avec ou sans la fonction des clignotants au verrouillage et au déverrouillage. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que les options « ON » (en fonction) ou « OFF » (hors fonction) s'affichent à l'écran.

Flash Lights with Remote Key Lock (clignotement des feux au verrouillage à distance)

Si vous sélectionnez ON (en fonction), les clignotants avant et arrière s'allument lorsque les portes sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage. Cette fonction peut être sélectionnée avec ou sans la fonction de retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que les options « ON » (en fonction) ou « OFF » (hors fonction) s'affichent à l'écran.

Headlamps On With Wipers (allumage des phares avec les essuie-glaces) (uniquement avec les phares automatiques)

Si vous sélectionnez ON (en fonction) et que le commutateur des phares est à la position AUTO (A), les phares s'allument 10 secondes environ après la mise en marche des essuie-glaces. Si les phares ont été allumés par cette fonction, ils s'éteignent lorsque les essuie-glaces sont mis hors fonction. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que les options « ON » (en fonction) ou « OFF » (hors fonction) s'affichent à l'écran.

NOTA : *Lorsque les phares sont allumés de jour, l'intensité lumineuse des témoins du tableau de bord est atténuée. Pour augmenter l'intensité lumineuse,*

consultez le paragraphe « Phares et feux » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Delay Turning Headlights Off (délai d'extinction des phares)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le conducteur peut choisir de laisser les phares allumés pendant 0, 30, 60 ou 90 secondes lorsqu'il quitte le véhicule. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que les options « 0 », « 30 », « 60 » ou « 90 » s'affichent à l'écran.

Hill Start Assist (HSA) (assistance de départ en pente) – selon l'équipement

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système d'assistance au départ en pente est actif. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction et le fonctionnement du système, consultez le paragraphe « Système de commande électronique des freins » dans la section « Démarrage et conduite ». Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que les options « ON » (marche) ou « OFF » (arrêt) s'affichent à l'écran.

Turn Headlights On with Remote Key Unlock (allumage des phares à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les phares s'allument et restent allumés jusqu'à 90 secondes au déverrouillage des portes à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que « OFF » (arrêt), « 30 sec. » (30 secondes), « 60 sec. » (60 secondes) ou « 90 sec. » (90 secondes) s'affiche.

Delay Power Off to Accessories Until Exit (Délai d'alimentation des accessoires à la sortie)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les commutateurs des glaces à commande électrique, la radio, le système Uconnect^{MD} Phone (selon l'équipement), le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises de courant commandées par l'allumage restent alimentés jusqu'à 60 minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant du véhicule annule cette fonction. Pour faire votre sélection, maintenez le bouton de SÉLECTION enfoncé jusqu'à ce que les options « Off » (Arrêt) « 45 sec. » (45 secondes),

« 5 min. » (5 minutes), « 10 min. » (10 minutes), « 30 min. » (30 minutes) ou « 60 min. » (60 minutes) s'affichent à l'écran.

Guidage détaillé de navigation (selon l'équipement)

Si vous sélectionnez ON (en fonction), des indications à chaque virage s'afficheront à l'écran lorsque le véhicule approchera d'un virage désigné sur un itinéraire programmé. Pour faire votre sélection, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que les options « ON » (en fonction) ou « OFF » (hors fonction) s'affichent à l'écran.

Keyless Enter-N-Go^{MC} (fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}, système de déverrouillage passif)

Cette fonction vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portes du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande de télédéverrouillage. Pour faire un choix, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que la fonction concernée soit cochée pour indiquer que le système a été activé ou qu'elle soit décochée pour indiquer que le système a été désactivé. Consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC} » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

Enable/Disable the Rear Park Assist System (activation et désactivation du système d'aide au recul)

Le système d'aide au recul recherche la présence d'objets derrière le véhicule lorsque la transmission est à la position R (marche arrière) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 18 km/h (11 mi/h). Le système peut être activé avec le son seulement, avec le son et l'affichage ou désactivé au moyen du centre d'information électronique. Pour faire un choix, appuyez brièvement sur le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que la fonction concernée soit cochée pour indiquer que le système a été activé ou qu'elle soit décochée pour indiquer que le système a été désactivé. Consultez la rubrique « Système d'aide au recul » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule » pour connaître les

fonctions de système et obtenir des renseignements sur le fonctionnement.

Display Units of Measure In (Affichage des unités de mesure en...)

Les unités de mesure de l'EVIC, du compteur kilométrique et du GPS Uconnect^{MD} (selon l'équipement) peuvent être indiquées en unités américaines ou métriques. Pour faire votre sélection, enfoncez brièvement le bouton de SÉLECTION jusqu'à ce que l'option ENGLISH » (ANGLO-SAXONNES) ou « METRIC » (MÉTRIQUES) s'affiche à l'écran.

LECTEUR DE CD/DVD, DISQUE DUR ET SYSTÈME DE NAVIGATION Uconnect^{MD} 730N/430/430N – Selon l'équipement

Pour des directives d'utilisation détaillées, consultez le guide d'utilisateur du système Uconnect^{MD} 730N, 430 ou 430N.

Directives d'utilisation (système de commande vocale) – selon l'équipement

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Commande vocale ».

Directives d'utilisation – système Uconnect^{MD} Phone (selon l'équipement)

Reportez-vous à la section « Système Uconnect^{MD} Phone » pour obtenir les détails.

Uconnect^{MD} 130

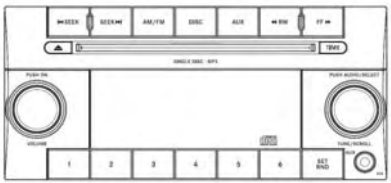

042305232

Uconnect^{MD} 130

Directives d'utilisation – mode radio

NOTA : *Le commutateur d'allumage doit être à la position ON (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES) pour que la radio puisse fonctionner.*

Commande d'alimentation et de volume (bouton rotatif)

Appuyez sur le bouton ON/VOLUME (alimentation-volume) pour allumer la radio. Appuyez sur le bouton ON/VOLUME (alimentation-volume) une seconde fois pour l'éteindre.

Commande électronique du volume

La commande électronique du volume peut être tournée en continu sur 360° dans les deux directions sans arrêt. Tournez le bouton ON/VOLUME (alimentation-volume) vers la droite pour augmenter le volume et vers la gauche pour le diminuer.

Lorsque la chaîne stéréo est mise en fonction, le niveau du volume est le même que celui qui a été réglé lors de la dernière utilisation.

Touches SEEK (recherche automatique)

Enfoncez et relâchez les touches SEEK (recherche automatique) pour rechercher la station suivante pouvant être captée en mode AM/FM. Appuyez sur la touche de droite pour chercher dans les fréquences supérieures et sur la touche de gauche pour chercher dans les fréquences inférieures. La radio demeure à la station nouvellement syntonisée jusqu'à ce que vous fassiez une nouvelle sélection. Si vous maintenez l'une des deux touches enfoncées, les stations défilent sans interruption jusqu'à ce que vous relâchiez la touche.

Touche TIME (heure)

Appuyez sur la touche TIME (heure) pour alterner entre l'heure et la radiofréquence.

Méthode de réglage de l'horloge

1. Appuyez sur la touche TIME (heure) et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que l'affichage des heures clignote.

2. Réglez les heures en tournant le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) de droite.

3. Après le réglage des heures, appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour régler les minutes. Les chiffres des minutes se mettent alors à clignoter.

4. Réglez les minutes à l'aide du bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) de droite. Appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour enregistrer la nouvelle heure.

5. Pour quitter, appuyez sur un bouton ou une touche ou attendez cinq secondes.

Touches RW/FF (retour et avance rapide)

Lorsque les touches de retour ou d'avance rapide sont enfoncées, le syntoniseur recherche la fréquence suivante selon la direction des flèches. Cette fonction est disponible en modes AM et FM.

Bouton TUNE (syntonisation)

Tournez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) dans le sens des aiguilles d'une montre pour monter l'échelle de fréquences ou dans le sens inverse pour descendre l'échelle de fréquences.

Réglage des graves, des aiguës, de l'équilibre gauche-droit et de l'équilibre avant-arrière

Enfoncez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) et le mot « BASS » (graves) s'affichera. Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités graves.

Enfoncez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une deuxième fois et le mot « MID » (moyennes) s'affichera. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités moyennes.

Enfoncez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une troisième fois et le mot « TREBLE » (aiguës) s'affichera. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités aiguës.

Enfoncez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une quatrième

fois et « BALANCE » (équilibre gauche-droit) s'affichera. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour régler le son entre les haut-parleurs de droite et de gauche.

Enfoncez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une cinquième fois et « FADE » (équilibre avant-arrière) s'affichera. Tournez le bouton vers la gauche ou vers la droite pour régler le son entre les haut-parleurs avant et arrière.

Enfoncez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) encore une fois pour quitter les réglages de tonalité, d'équilibre entre les haut-parleurs avant/arrière et gauche/droit.

Touche AM/FM

Appuyez sur cette touche pour sélectionner le mode AM ou FM.

Touche SET/RND (réglage-aléatoire) – Pour programmer une touche de préréglage

Lorsque vous désirez attribuer à une touche de préréglage la station que vous écoutez, appuyez sur la touche SET/RND (réglage-aléatoire). La mention SET 1 (réglage 1) apparaît alors sur l'écran. Appuyez sur la touche (1 à 6) que vous voulez attribuer à cette station, puis relâchez-la. Si vous ne sélectionnez pas de touche dans les cinq secondes après avoir appuyé sur la touche SET/RND (réglage-aléatoire), la station demeure syntonisée, mais elle n'est pas mise en mémoire.

Vous pouvez ajouter une deuxième station à chaque touche en répétant la méthode indiquée ci-dessus, sauf que vous devrez appuyer deux fois sur la touche SET/RND (réglage-aléatoire) et la mention SET 2 (réglage 2) s'affichera à l'écran. Toutes les touches peuvent être réglées à SET 1 (réglage 1) et SET 2 (réglage 2) en modes AM et FM. Vous pouvez ainsi programmer un total de 12 stations AM et 12 stations FM. Pour sélectionner une station programmée dans la mémoire SET 2 (réglage 2), appuyez deux fois sur la touche SET (réglage).

Chaque fois que vous appuyez sur une touche de préréglage, le numéro correspondant s'affiche.

Touches 1 à 6

Ces touches permettent de syntoniser les stations de radio mises en mémoire {12 stations AM et 12 stations FM}.

Touche DISC (disque)

Appuyez sur la touche DISC (disque) pour passer des modes AM/FM aux modes disque.

Directives d'utilisation – Mode CD pour la lecture audio des CD et des fichiers MP3

NOTA :

- *Le commutateur d'allumage doit être à la position ON (marche) ou ACC (accessoires) pour que la radio puisse fonctionner.*
- *L'autoradio peut lire les disques compacts (CD), les disques compacts enregistrables (CD-R), les disques compacts réenregistrables (CD-RW), les disques compacts contenant des fichiers MP3 et les disques compacts multisession contenant des pistes de CD et des fichiers MP3.*

Insertion des disques compacts

Insérez délicatement un disque compact dans le lecteur de CD en prenant soin d'orienter l'étiquette du disque vers le haut. Le disque compact est automatiquement chargé dans le lecteur de CD et l'icône de CD apparaît sur l'écran de la radio. Si vous ne pouvez pas insérer le disque dans la fente sur plus de 2,5 cm (1 po), un disque est peut-être déjà chargé et vous devez l'éjecter pour pouvoir en insérer un autre.

Si vous insérez un disque alors que le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) et que la radio est allumée, l'appareil passe du mode radio au mode CD et commence la lecture du CD. L'affichage indique le numéro de piste et l'indice chronologique en minutes et en secondes. La lecture commence au début de la piste 1.

AVERTISSEMENT!

- **Ce lecteur de CD accepte uniquement des disques de 12 cm (4,75 po). L'utilisation de disques de tailles autres que celle-ci pourrait endommager le mécanisme du lecteur de CD.**
- **N'utilisez pas d'étiquette adhésive. Elle risquerait de se décoller et d'endommager le mécanisme du lecteur.**
- **Le système Uconnect^{MD} 130 est un lecteur à un seul CD. Si un disque est déjà chargé, n'essayez pas d'en insérer un autre.**

- **Les disques double support (une face DVD, une face CD) ne doivent pas être utilisés et peuvent endommager le lecteur.**

Touche d'ÉJECTION – éjection d'un disque compact

Appuyez sur la touche d'ÉJECTION pour éjecter le CD.

Si vous éjectez un disque et que vous ne le retirez pas dans les 10 secondes qui suivent, celui-ci sera chargé à nouveau. Si le CD n'est pas retiré, il est automatiquement réinséré sans toutefois être lu.

Vous pouvez éjecter un disque même si le contact est coupé et que l'autoradio est éteint.

NOTA : *Sur les modèles cabriolet ou à capote souple (selon l'équipement), il est impossible d'éjecter un disque lorsque le contact est coupé.*

Touches SEEK (recherche automatique)

Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) de droite pour passer à la piste suivante du CD. Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) de gauche pour revenir au début de la piste en cours, ou au début de la piste précédente si le CD se trouve au tout début de la piste en cours. Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) pour faire défiler rapidement les pistes dans les modes CD et MP3.

Touche TIME (heure)

Appuyez sur cette touche pour passer de l'affichage grand format à l'affichage réduit du temps de lecture de CD.

Touches RW/FF (retour et avance rapide)

Appuyez sur la touche FF (avance rapide) et maintenez-la enfoncée pour que le lecteur de CD avance rapidement jusqu'à ce que vous relâchiez la touche FF (avance rapide), ou que vous appuyiez sur la touche RW (retour rapide) ou sur une autre touche du lecteur de CD. La touche de retour rapide fonctionne de la même façon.

Touche AM/FM

Appuyez sur cette touche pour sélectionner le mode AM ou FM.

Touche SET/RND (réglage-aléatoire) (touche de lecture aléatoire)

Appuyez sur cette touche lorsque le disque compact est en mode lecture pour activer la lecture aléatoire. Cette fonction permet la lecture des pistes du disque compact dans un ordre aléatoire, pour plus de variété.

Enfoncez la touche SEEK (recherche automatique) de droite pour passer de façon aléatoire à une autre piste.

Appuyez de nouveau sur la touche RND (lecture aléatoire) pour arrêter la lecture aléatoire.

Remarques concernant la lecture des fichiers MP3

La radio peut lire les fichiers MP3. Toutefois, les supports d'enregistrement et les formats compatibles sont limités. Au moment de graver des fichiers MP3, portez une attention particulière aux restrictions suivantes.

Supports compatibles (types de disques)

Les supports d'enregistrement des fichiers MP3 compatibles avec la radio sont : CD audio (CDDA), disques compacts inscriptibles (CD-R), disques compacts réenregistrables (CD-RW), disques compacts contenant des fichiers MP3 et disques compacts contenant des pistes de CD et des fichiers MP3 et CDDA + MP3.

Formats de supports compatibles (systèmes de fichiers)

Les formats de supports compatibles avec l'autoradio sont ceux de la catégorie ISO 9660, niveaux 1 et 2, y compris l'extension Joliet. L'autoradio peut ne pas être en mesure de lire adéquatement ou normalement les disques enregistrés à l'aide de formats autres que ceux de la catégorie ISO 9660, niveaux 1 et 2. Les formats UDF et Apple HFS ne sont pas pris en charge.

L'autoradio est limité aux systèmes de fichiers suivants :

- Nombre maximal de niveaux de dossiers : 8
- Nombre maximal de fichiers : 255
- Nombre maximal de dossiers. (L'affichage des noms de fichier et de dossier par la radio est limité. Lorsque les fichiers et (ou) dossiers sont trop nombreux, tous les noms ne peuvent pas être affichés et sont alors remplacés par des numéros. C'est le cas lorsque le nombre de fichiers est maximal et

qu'il y a plus de 20 dossiers ou lorsque, par exemple, il y a 200 fichiers et plus de 50 dossiers.)

- Nombre maximal de caractères dans les noms de fichiers et de dossiers :
- niveau 1 : 12 (y compris un séparateur « . » et une extension à trois caractères);
- niveau 2 : 31 (y compris un séparateur « . » et une extension à trois caractères).

Les formats de disques multisession sont compatibles avec l'autoradio. Les disques multisession peuvent contenir une combinaison de pistes audio de CD normales et de fichiers informatiques (y compris les fichiers MP3). Les disques créés avec l'option permettant d'ajouter des fichiers ultérieurement sont habituellement des disques multisession. Le chargement peut prendre plus de temps lorsque des disques multisession sont utilisés pour la lecture de pistes audio ou de fichiers MP3.

Formats de fichiers MP3 compatibles

L'autoradio ne reconnaît que les fichiers MP3 portant une extension *.mp3. Les fichiers qui ne sont pas des fichiers MP3 mais qui portent l'extension *.mp3 peuvent entraîner des problèmes de lecture. L'autoradio est conçu pour reconnaître les fichiers MP3 non valides. Le cas échéant, il ne lira pas ces fichiers.

Lorsqu'un codeur MP3 est utilisé aux fins de compression des données audio dans un fichier MP3, les débits binaires et les fréquences d'échantillonnage indiquées dans le tableau suivant sont compatibles. Les débits binaires variables sont également compatibles. La majorité des fichiers MP3 sont échantillonnés à une fréquence de 44,1 kHz et selon un débit variable de 192, 160, 128 ou 96 kbit/s.

Spécification MPEG	Fréquence d'échantillonnage (kHz)	Débit binaire (kbit/s)
MPEG-1, couche audio 3	48, 44,1, 32	320, 256, 224, 192, 160, 128, 112, 96, 80, 64, 56, 48, 40, 32
MPEG-2, couche audio 3	24, 22,05, 16	160, 128, 144, 112, 96, 80, 64, 56, 48, 40, 32, 24, 16, 8

Les données d'étiquette ID3 sur l'artiste, le titre de la pièce musicale et le titre de l'album sont prises en charge pour la version 1 des étiquettes ID3. La version 2 des étiquettes ID3 n'est pas prise en charge par l'autoradio.

Les fichiers de listes de lecture ne sont pas pris en charge. Les fichiers MP3 Pro ne sont pas pris en charge.

Lecture des fichiers MP3

Lorsqu'un support contenant des données MP3 est chargé dans le lecteur, l'autoradio effectue une vérification de tous les fichiers se trouvant sur celui-ci. Le délai précédant le début de la lecture des fichiers MP3 est fonction de la quantité de dossiers et de fichiers présente sur le disque.

Les éléments suivants peuvent influencer le délai de chargement précédant la lecture :

- Support – Les disques compacts réenregistrables peuvent nécessiter un délai de chargement plus long que les disques compacts enregistrables.
- Formats de support – Les disques multisession peuvent nécessiter un délai de chargement plus long que les autres disques.
- Nombre de fichiers et de dossiers – Le délai de chargement est fonction du nombre de fichiers et de dossiers.

Pour augmenter la vitesse de chargement, l'utilisation de disques enregistrables et de disques à session unique est recommandée. Pour créer un disque à session unique, activez l'option « Disc at Once » (disque à session unique) avant de graver le disque.

Directives d'utilisation – mode auxiliaire

La prise d'entrée audio auxiliaire permet de brancher un appareil portatif, tel qu'un lecteur MP3 ou un iPod^{MD}, et d'utiliser le système audio du véhicule pour amplifier la source et la diffuser au moyen des haut-parleurs.

Appuyez sur la touche DISC (DISQUE) ou prise AUX (AUXILIAIRE) pour passer en mode auxiliaire si la prise auxiliaire est branchée.

NOTA : *Le dispositif auxiliaire doit être sous tension et son volume correctement réglé. Si le son du dispositif audio auxiliaire est trop faible, augmentez le volume du dispositif. En cas de distorsion du son, baissez le volume du dispositif.*

Touche TIME (heure) (mode auxiliaire)

Enfoncez cette touche pour afficher l'heure. L'heure s'affiche pendant cinq secondes (lorsque le contact est coupé).

Uconnect^{MD} 130 AVEC RADIO SATELLITE

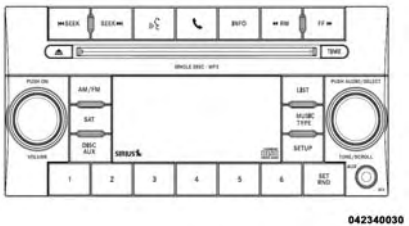

Uconnect^{MD} 130

Directives d'utilisation – mode radio

NOTA : *Le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES) pour que la radio puisse fonctionner.*

Commande d'alimentation et de volume (bouton rotatif)

Appuyez sur le bouton ON/VOLUME (alimentation-volume) pour allumer la radio. Appuyez sur le bouton ON/VOLUME (alimentation-volume) une seconde fois pour l'éteindre.

Commande électronique du volume

La commande électronique du volume peut être tournée en continu sur 360° dans les deux directions sans arrêt. Tournez le bouton ON/VOLUME (alimentation-volume) vers la droite pour augmenter le volume et vers la gauche pour le diminuer.

Lorsque la chaîne stéréo est mise en fonction, le niveau du volume est le même que celui qui a été réglé lors de la dernière utilisation.

Touches SEEK (recherche automatique)

Enfoncez et relâchez les touches SEEK (recherche automatique) pour rechercher la station suivante pouvant être captée en mode AM/FM. Appuyez sur la touche de droite pour chercher dans les fréquences supérieures et sur la touche de gauche pour chercher dans les fréquences inférieures. La radio demeure à la station nouvellement syntonisée jusqu'à ce que vous fassiez une nouvelle sélection. Si vous maintenez l'une des deux touches enfoncées, les stations défilent sans interruption jusqu'à ce que vous relâchiez la touche.

Système de commande vocale (radio) – selon l'équipement

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Commande vocale ».

Touche de commande vocale (système Uconnect^{MD} Phone) – selon l'équipement

Appuyez sur cette touche pour accéder au système Uconnect^{MD} Phone (selon l'équipement). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Commande vocale ».

Si votre véhicule n'est pas équipé de cette fonction ou si celle-ci n'est pas offerte sur votre véhicule, le message « Not Equipped With Uconnect Phone » (Non équipé du système Uconnect Phone) s'affiche à l'écran de la radio.

Touche TIME (heure)

Appuyez sur la touche TIME (heure) pour alterner entre l'heure et la radiofréquence.

Méthode de réglage de l'horloge

1. Appuyez sur la touche TIME (heure) et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que l'affichage des heures clignote.

2. Réglez les heures en tournant le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) de droite.

3. Après le réglage des heures, appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour régler les minutes. Les chiffres des minutes se mettent alors à clignoter.

4. Réglez les minutes à l'aide du bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement)

de droite. Appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour enregistrer la nouvelle heure.

5. Pour quitter, appuyez sur une touche ou un bouton, ou attendez cinq secondes.

Vous pouvez également régler l'horloge en appuyant sur la touche SETUP (configuration). Si le véhicule est équipé d'une radio satellite, appuyez sur la touche SETUP (configuration), utilisez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour sélectionner l'option SET CLOCK (régler l'heure), puis suivez la méthode ci-dessous en commençant à l'étape 2. Si le véhicule ne dispose pas de la radio satellite, appuyez sur la touche SETUP (configuration) et suivez la méthode ci-dessus en commençant à l'étape 2.

Touche INFO (information)

Appuyez sur la touche INFO pour obtenir une station RDS (dont l'indicatif d'appel s'affiche). La radio lance la diffusion d'un message texte radio d'une station FM (mode FM seulement).

Touches RW/FF (retour et avance rapide)

Lorsque les touches de retour ou d'avance rapide sont enfoncées, le syntoniseur recherche la fréquence suivante selon la direction des flèches. Cette fonction est disponible en modes AM et FM.

Bouton TUNE (syntonisation)

Tournez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) dans le sens des aiguilles d'une montre pour monter l'échelle de fréquences ou dans le sens inverse pour descendre l'échelle de fréquences.

Réglage des graves, des aiguës, de l'équilibre gauche-droit et de l'équilibre avant-arrière

Enfoncez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) et le mot « BASS » (graves) s'affichera. Tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités graves.

Enfoncez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une deuxième fois et le mot « MID » (moyennes) s'affichera. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités moyennes.

Enfoncez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une troisième fois et le mot « TREBLE » (aiguës) s'affichera. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer les tonalités aiguës.

Enfoncez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une quatrième fois et « BALANCE » (équilibre gauche-droit) s'affichera. Tournez le bouton vers la droite ou vers la gauche pour régler le son entre les haut-parleurs de droite et de gauche.

Enfoncez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) une cinquième fois et « FADE » (équilibre avant-arrière) s'affichera. Tournez le bouton vers la gauche ou vers la droite pour régler le son entre les haut-parleurs avant et arrière.

Enfoncez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) encore une fois pour quitter les réglages de tonalité, d'équilibre entre les haut-parleurs avant/arrière et gauche/droit.

Touche MUSIC TYPE (type d'émission)

Appuyez une fois sur cette touche pour activer le mode MUSIC TYPE (type d'émission) pendant cinq secondes. Appuyez de nouveau sur la touche MUSIC TYPE (type d'émission) ou tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) dans les cinq secondes qui suivent pour pouvoir sélectionner le type d'émission. À l'heure actuelle, peu de stations de radio diffusent l'information sur le type d'émission.

Actionnez la touche MUSIC TYPE (type d'émission) pour sélectionner l'un des types d'émission suivants :

Type d'émission	Affichage à 16 chiffres
Aucun type d'émission ou type d'émission non défini	Aucune
Grands succès	Adlt Hit
Musique classique	Classicl
Rock classique	Cls Rock
College	College
Country	Country

Type d'émission	Affichage à 16 chiffres
Langue étrangère	Language
Information	Inform
Jazz	Jazz
News	News
Nostalgie	Nostalga
Oldies	Oldies
Personnalités	Persnlty
Public	Public
Rhythm and blues	R & B
Musique religieuse	Rel Musc

Type d'émission	Affichage à 16 chiffres
Conversations sur la religion	Rel Talk
Rock	Rock
Soft	Soft
Rock détente	Soft Rck
Rhythm and blues léger	Soft R&B
Sports	Sports
Débat	Talk
Palmarès 40	Top 40
Météo	Weather

Si vous appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) lorsque le pictogramme MUSIC TYPE (type d'émission) est affiché, la radio syntonise la prochaine émission du type sélectionné. La fonction MUSIC TYPE (type d'émission) n'est disponible que dans la bande FM.

Si vous appuyez sur un bouton préréglé alors que vous êtes en mode MUSIC TYPE (type d'émission), ce mode est désactivé et la radio syntonise la station qui correspond au bouton.

Touche SETUP (réglage)

Appuyez sur la touche SETUP (configuration) pour sélectionner l'une des entrées suivantes :

- **Réglage de l'horloge** – Appuyez sur le bouton de SÉLECTION pour régler l'horloge. Réglez les heures en tournant

le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement). Après le réglage des heures, appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour régler les minutes. Les chiffres des minutes se mettent alors à clignoter. Réglez les minutes à l'aide du bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) de droite. Appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour enregistrer la nouvelle heure.

Touche AM/FM

Appuyez sur cette touche pour sélectionner le mode AM ou FM.

Touche SET/RND (réglage-aléatoire) – Pour programmer une touche de préréglage

Lorsque vous désirez attribuer à une touche de préréglage la station que vous écoutez, appuyez sur la touche SET/RND (réglage-aléatoire). La mention SET 1 (réglage 1) apparaît alors sur l'écran. Appuyez sur la touche (1 à 6) que vous voulez assigner à ce canal, puis relâchez-la. Si vous ne sélectionnez pas de touche dans les cinq secondes après avoir appuyé sur la touche SET/RND (réglage-aléatoire), la station demeure syntonisée, mais elle n'est pas mise en mémoire.

Vous pouvez ajouter une deuxième station à chaque touche en répétant la méthode indiquée ci-dessus, sauf que vous devrez appuyer deux fois sur la touche SET/RND (réglage-aléatoire) et la mention SET 2 (réglage 2) s'affichera à l'écran. Toutes les touches peuvent être réglées à SET 1 (réglage 1) et SET 2 (réglage 2) en modes AM et FM. Vous pouvez ainsi programmer un total de 12 stations AM et 12 stations FM. Pour sélectionner une station programmée dans la mémoire SET 2 (réglage 2), appuyez deux fois sur la touche SET (réglage).

Chaque fois que vous appuyez sur une touche de préréglage, le numéro correspondant s'affiche.

Touches 1 à 6

Ces touches permettent de syntoniser les stations de radio mises en mémoire {12 stations AM et 12 stations FM}.

Touche DISC (disque) ou prise AUX

Appuyez sur la touche DISC (disque) ou prise AUX pour passer du mode AM ou FM au mode de disque ou de prise auxiliaire.

Directives d'utilisation – Mode CD pour la lecture audio des CD et des fichiers MP3

NOTA :

- *Le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (marche) ou ACC (accessoires) pour que la radio puisse fonctionner.*
- *L'autoradio peut lire les disques compacts (CD), les disques compacts enregistrables (CD-R), les disques compacts réenregistrables (CD-RW), les disques compacts contenant des fichiers MP3 et les disques compacts multisession contenant des pistes de CD et des fichiers MP3.*

Insertion des disques compacts

Insérez délicatement un disque compact dans le lecteur de CD en prenant soin d'orienter l'étiquette du disque vers le haut. Le disque compact est automatiquement chargé dans le lecteur de CD et l'icône de CD apparaît sur l'écran de la radio. Si vous ne pouvez pas insérer le disque dans la fente sur plus de 2,5 cm (1 po), un disque est peut-être déjà chargé et vous devez l'éjecter pour pouvoir en insérer un autre.

Si vous insérez un disque alors que le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) et que la radio est allumée, l'appareil passe du mode radio au mode CD et commence la lecture du CD. L'affichage indique le numéro de piste et l'indice chronologique en minutes et en secondes. La lecture commence au début de la piste 1.

AVERTISSEMENT!

- **Ce lecteur de CD accepte uniquement des disques de 12 cm (4,75 po). L'utilisation de disques de tailles autres que celle-ci pourrait endommager le mécanisme du lecteur de CD.**
- **N'utilisez pas d'étiquette adhésive. Elle risquerait de se décoller et d'endommager le mécanisme du lecteur.**
- **Le système Uconnect^{MD} 130 est un lecteur à un seul CD. Si un disque est déjà chargé, n'essayez pas d'en insérer un autre.**

- **Les disques double support (une face DVD, une face CD) ne doivent pas être utilisés et peuvent endommager le lecteur.**

Touche d'ÉJECTION – éjection d'un disque compact

Appuyez sur la touche d'ÉJECTION pour éjecter le CD.

Si vous éjectez un disque et que vous ne le retirez pas dans les 10 secondes qui suivent, celui-ci sera chargé à nouveau. Si le CD n'est pas retiré, il est automatiquement réinséré sans toutefois être lu.

Vous pouvez éjecter un disque même si le contact est coupé et que l'autoradio est éteint.

NOTA : *Sur les modèles cabriolet ou à capote souple (selon l'équipement), il est impossible d'éjecter un disque lorsque le contact est coupé.*

Touches SEEK (recherche automatique)

Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) de droite pour passer à la piste suivante du CD. Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) de gauche pour revenir au début de la piste en cours, ou au début de la piste précédente si le CD se trouve au tout début de la piste en cours. Appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) pour faire défiler rapidement les pistes dans les modes CD et MP3.

Touche TIME (heure)

Appuyez sur cette touche pour passer de l'affichage grand format à l'affichage réduit du temps de lecture de CD.

Touches RW/FF (retour et avance rapide)

Maintenez la touche d'avance rapide enfoncée pour que le lecteur de CD avance rapidement jusqu'à ce que vous relâchiez la touche d'avance rapide ou que vous appuyiez sur la touche de retour rapide ou une autre touche du lecteur de CD. La touche de retour rapide fonctionne de la même façon.

Touche AM/FM

Appuyez sur cette touche pour sélectionner le mode AM ou FM.

Touche SET/RND (réglage-aléatoire) (touche de lecture aléatoire)

Appuyez sur cette touche lorsque le disque compact est en mode lecture pour activer la lecture aléatoire. Cette fonction permet la lecture des pistes du disque compact dans un ordre aléatoire, pour plus de variété.

Enfoncez la touche SEEK (recherche automatique) de droite pour passer de façon aléatoire à une autre piste.

Appuyez une deuxième fois sur la touche SET/RND (réglage-aléatoire) pour arrêter la lecture aléatoire.

Remarques concernant la lecture des fichiers MP3

La radio peut lire les fichiers MP3. Toutefois, les supports d'enregistrement et les formats compatibles sont limités. Au moment de graver des fichiers MP3, portez une attention particulière aux restrictions suivantes.

Supports compatibles (types de disques)

Les supports d'enregistrement des fichiers MP3 compatibles avec la radio sont : CD audio (CDDA), disques compacts inscriptibles (CD-R), disques compacts réenregistrables (CD-RW), disques compacts contenant des fichiers MP3 et disques compacts contenant des pistes de CD et des fichiers MP3 et CDDA + MP3.

Formats de supports compatibles (systèmes de fichiers)

Les formats de supports compatibles avec l'autoradio sont ceux de la catégorie ISO 9660, niveaux 1 et 2, y compris l'extension Joliet. L'autoradio peut ne pas être en mesure de lire adéquatement ou normalement les disques enregistrés à l'aide de formats autres que ceux de la catégorie ISO 9660, niveaux 1 et 2. Les formats UDF et Apple HFS ne sont pas pris en charge.

L'autoradio est limité aux systèmes de fichiers suivants :

- Nombre maximal de niveaux de dossiers : 8
- Nombre maximal de fichiers : 255
- Nombre maximal de dossiers. (L'affichage des noms de fichier et de dossier par la radio est limité. Lorsque les fichiers et (ou) dossiers sont trop nombreux, tous les noms ne peuvent pas être affichés et sont alors remplacés par des numéros. C'est le cas lorsque le nombre de fichiers est maximal et

qu'il y a plus de 20 dossiers ou lorsque, par exemple, il y a 200 fichiers et plus de 50 dossiers.)

- Nombre maximal de caractères dans les noms de fichiers et de dossiers :
- niveau 1 : 12 (y compris un séparateur « . » et une extension à trois caractères);
- niveau 2 : 31 (y compris un séparateur « . » et une extension à trois caractères).

Les formats de disques multisession sont compatibles avec l'autoradio. Les disques multisession peuvent contenir une combinaison de pistes audio de CD normales et de fichiers informatiques (y compris les fichiers MP3). Les disques créés avec l'option permettant d'ajouter des fichiers ultérieurement sont habituellement des disques multisession. Le chargement peut prendre plus de temps lorsque des disques multisession sont utilisés pour la lecture de pistes audio ou de fichiers MP3.

Formats de fichiers MP3 compatibles

L'autoradio ne reconnaît que les fichiers MP3 portant une extension *.mp3. Les fichiers qui ne sont pas des fichiers MP3 mais qui portent l'extension *.mp3 peuvent entraîner des problèmes de lecture. L'autoradio est conçu pour reconnaître les fichiers MP3 non valides. Le cas échéant, il ne lira pas ces fichiers.

Lorsqu'un codeur MP3 est utilisé aux fins de compression des données audio dans un fichier MP3, les débits binaires et les fréquences d'échantillonnage indiquées dans le tableau suivant sont compatibles. Les débits binaires variables sont également compatibles. La majorité des fichiers MP3 sont échantillonnés à une fréquence de 44,1 kHz et selon un débit variable de 192, 160, 128 ou 96 kbit/s.

Spécification MPEG	Fréquence d'échantillonnage (kHz)	Débit binaire (kbit/s)
MPEG-1, couche audio 3	48, 44,1, 32	320, 256, 224, 192, 160, 128, 112, 96, 80, 64, 56, 48, 40, 32
MPEG-2, couche audio 3	24, 22,05, 16	160, 128, 144, 112, 96, 80, 64, 56, 48, 40, 32, 24, 16, 8

Les données d'étiquette ID3 sur l'artiste, le titre de la pièce musicale et le titre de l'album sont prises en charge pour la version 1 des étiquettes ID3. La version 2 des étiquettes ID3 n'est pas prise en charge par l'autoradio.

Les fichiers de listes de lecture ne sont pas pris en charge. Les fichiers MP3 Pro ne sont pas pris en charge.

Lecture des fichiers MP3

Lorsqu'un support contenant des données MP3 est chargé dans le lecteur, l'autoradio effectue une vérification de tous les fichiers se trouvant sur celui-ci. Le délai précédant le début de la lecture des fichiers MP3 est fonction de la quantité de dossiers et de fichiers présente sur le disque.

Les éléments suivants peuvent influencer le délai de chargement précédant la lecture :

- Support – Les disques compacts réenregistrables peuvent nécessiter un délai de chargement plus long que les disques compacts enregistrables.
- Formats de support – Les disques multisession peuvent nécessiter un délai de chargement plus long que les autres disques.
- Nombre de fichiers et de dossiers – Le délai de chargement est fonction du nombre de fichiers et de dossiers.

Pour augmenter la vitesse de chargement, l'utilisation de disques enregistrables et de disques à session unique est recommandée. Pour créer un disque à session unique, activez l'option « Disc at Once » (disque à session unique) avant de graver le disque.

Touche LIST (liste) – Mode CD pour la lecture des fichiers MP3

Appuyez sur la touche LIST (liste) pour afficher la liste de tous les dossiers contenus sur le disque. Pour faire défiler la liste vers le haut ou vers le bas, utilisez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement). Lorsque vous sélectionnez un dossier en appuyant sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement), la lecture des fichiers contenus dans ce dossier (ou le dossier suivant si celui qui est sélectionné ne contient pas de fichiers lisibles) commence.

La liste des dossiers reste affichée pendant cinq secondes.

Touche INFO (information) – Mode CD pour la lecture des fichiers MP3

Appuyez plusieurs fois sur la touche INFO (information) pour faire défiler les renseignements suivants : titre de la chanson, artiste, nom de fichier et nom de dossier (si disponibles).

Appuyez de nouveau sur la touche INFO (information) pour revenir au mode de priorité de temps écoulé.

Maintenez la touche INFO (information) enfoncée au moins trois secondes afin que le titre de la chanson s'affiche pour chaque fichier.

Maintenez de nouveau la touche INFO (information) enfoncée pendant trois secondes pour revenir à l'affichage du temps écoulé.

Directives d'utilisation – mode auxiliaire

La prise d'entrée audio auxiliaire (AUX) permet de brancher un appareil portatif, tel qu'un lecteur MP3 ou un iPod^{MD}, et d'utiliser le système audio du véhicule pour amplifier la source et la transmettre aux haut-parleurs.

Appuyez sur la touche AUX (AUXILIAIRE) pour passer en mode auxiliaire si la prise auxiliaire est branchée.

NOTA : *Le dispositif auxiliaire doit être sous tension et son volume correctement réglé. Si le son du dispositif audio auxiliaire est trop faible, augmentez le volume du dispositif. En cas de distorsion du son, baissez le volume du dispositif.*

Touche TIME (heure) (mode auxiliaire)

Enfoncez cette touche pour afficher l'heure. L'heure s'affiche pendant cinq secondes (lorsque le contact est coupé).

Directives d'utilisation – système Uconnect^{MD} Phone (selon l'équipement)

Reportez-vous à la section « Système Uconnect^{MD} Phone » pour obtenir les détails.

Uconnect^{MD} Multimedia (Radio satellite) – selon l'équipement

La radio satellite bénéficie d'une technologie de radiodiffusion directe par satellite qui permet d'obtenir un son clair de qualité numérique partout au pays. Le service d'abonnement est fourni par Sirius Satellite Radio. Ce service vous propose plus de 130 stations diffusées directement par

ses studios et ses satellites. La programmation comprend des émissions de musique, de sports, de nouvelles, de variétés et pour enfants.

NOTA : *Le service Sirius n'est pas disponible à Hawaï et offre une couverture limitée en Alaska.*

Activation du système

Le service de radio par satellite Sirius est préactivé, et vous pouvez immédiatement commencer à profiter de l'abonnement d'un an au service audio inclus avec le système de radio satellite installé en usine. Sirius fournira une trousse de bienvenue comprenant des renseignements généraux, incluant la configuration gratuite de votre compte d'écoute en ligne. Pour obtenir de plus amples renseignements, composez sans frais le 1–888–539-7474 ou visitez le site Web de Sirius au www.sirius.com ou au www.siriuscanada.ca au Canada.

Numéro de série électronique, numéro d'identification Sirius (ESN/SID)

Assurez-vous d'avoir en main les renseignements suivants lorsque vous téléphonez :

1. Le numéro de série électronique, numéro d'identification Sirius (ESN/SID).

2. Numéro d'identification de votre véhicule (NIV).

Faites les étapes suivantes pour connaître votre numéro ESN/SID.

Accès au numéro de série électronique et au numéro d'identification Sirius (ESN/SID)

Mettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche) ou ACC (accessoires) et allumez la radio. Appuyez ensuite sur la touche SETUP (configuration) et faites défiler au moyen du bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement), jusqu'à ce que l'entrée « Sirius ID » (numéro d'identification Sirius) soit sélectionnée. Appuyez sur le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) et le numéro d'identification Sirius s'affichera. Le numéro d'identification Sirius reste affiché pendant deux minutes. Appuyez sur une des touches de la radio pour quitter cet écran.

Sélection du mode Uconnect^{MD} Multimedia (Satellite)

Appuyez sur la touche SAT (SATELLITE) jusqu'à ce que la mention « SAT » (SATELLITE) apparaisse sur l'affichage. Vous

pouvez laisser un CD dans l'appareil lorsque le système audio est en mode radio satellite.

Antenne de radio satellite

Pour obtenir une réception optimale de vos émissions, ne placez aucun objet sur le toit à proximité de l'antenne. Tout objet métallique placé dans l'angle de réception de l'antenne altérera le rendement du système. Les articles volumineux comme les bicyclettes devraient être placés le plus loin possible à l'arrière, conformément au design du porte-bicyclette. Ne placez pas d'objets directement sur l'antenne ou au-dessus de celle-ci.

Qualité de réception

La réception satellite peut être interrompue dans les cas suivants :

- Le véhicule se trouve dans un stationnement souterrain ou sous un obstacle physique.
- Une région densément boisée peut provoquer de brèves interruptions audio.
- La conduite sous un grand pont ou le long d'édifices très élevés peut causer des interruptions dans la réception du signal.
- Des objets placés directement sur l'antenne ou trop près de celle-ci peuvent bloquer le signal.

Directives d'utilisation – mode Uconnect^{MD} Multimedia (Satellite)

NOTA : *Le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES) pour que la radio puisse fonctionner.*

Touches SEEK (recherche automatique)

Appuyez une fois sur les touches SEEK (recherche automatique) pour rechercher le canal suivant en mode Satellite. Appuyez sur la touche de droite pour chercher dans les fréquences supérieures et sur la touche de gauche pour chercher dans les fréquences inférieures. La radio demeure au canal nouvellement syntonisé jusqu'à ce que vous fassiez une nouvelle sélection. Si vous maintenez l'une des deux touches enfoncées, les canaux défilent sans interruption jusqu'à ce que vous relâchiez la touche.

Touche SCAN (balayage)

Lorsque vous appuyez sur la touche SCAN (balayage), le syntoniseur recherche la station suivante, en s'arrêtant huit

secondes avant de poursuivre. Pour interrompre la recherche, appuyez de nouveau sur la touche SCAN (balayage).

Touche INFO (information)

Appuyez sur la touche INFO pour afficher à tour de rôle l'information relative à l'artiste, au titre de la pièce musicale et au compositeur (s'ils sont disponibles). Si vous appuyez sur la touche INFO et la maintenez enfoncée pendant trois secondes, la radio affichera le titre de la pièce musicale en permanence (appuyez et maintenez-la enfoncée de nouveau pour revenir à l'affichage normal).

Touches RW/FF (retour et avance rapide)

Lorsque les touches RW (retour rapide) ou FF (avance rapide) sont enfoncées, le syntoniseur recherche le canal suivant selon la direction de la flèche.

Bouton TUNE (syntonisation) (rotatif)

Tournez le bouton rotatif TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) dans le sens des aiguilles d'une montre pour passer au canal supérieur ou dans le sens inverse pour passer au canal inférieur.

Touche MUSIC TYPE (type d'émission)

Appuyez une fois sur cette touche pour activer le mode MUSIC TYPE (type d'émission) pendant cinq secondes. Appuyez de nouveau sur la touche MUSIC TYPE (type d'émission) ou tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) dans les cinq secondes qui suivent pour pouvoir sélectionner le type d'émission.

Actionnez de nouveau la touche MUSIC TYPE (type d'émission) pour sélectionner le type d'émission.

Si vous appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) lorsque la fonction MUSIC TYPE (type d'émission) est active, la radio syntonise le canal suivant du type sélectionné.

Si vous appuyez sur un bouton préréglé alors que vous êtes en mode MUSIC TYPE (type d'émission), ce mode est désactivé et la radio syntonise le canal qui correspond au bouton.

Touche SETUP (réglage)

Appuyez sur la touche SETUP (configuration) afin de sélectionner l'une des entrées suivantes :

- Affichage du numéro d'identification Sirius – Appuyez sur le bouton AUDIO/

SELECT (sélection-audio) pour afficher le numéro d'identification Sirius. Ce numéro permet d'activer, de désactiver et de modifier l'abonnement à Sirius.

Touche SET (réglage) – Pour programmer une touche de préréglage

Lorsque vous désirez attribuer à une touche de préréglage la station que vous écoutez, enfoncez la touche SET (réglage). La mention SET 1 (réglage 1) apparaît alors sur l'écran. Appuyez sur la touche (1 à 6) que vous voulez assigner à ce canal, puis relâchez-la. Si vous ne sélectionnez pas de touche dans les cinq secondes qui suivent la pression sur la touche SET (réglage), la station continue à être syntonisée, mais elle n'est pas mise en mémoire.

Vous pouvez ajouter une seconde station à chaque touche simplement en reprenant la méthode indiquée plus haut, sauf que vous devrez appuyer deux fois sur la touche SET (réglage) et la mention SET 2 (réglage 2) apparaîtra à l'écran d'affichage. Toutes les touches peuvent être réglées en mode SET 1 (réglage 1) et SET 2 (réglage 2). Cela vous permet de mettre en mémoire jusqu'à 12 canaux satellites pour les attribuer à des touches de préréglage. Pour sélectionner une station programmée dans la mémoire SET 2 (réglage 2), appuyez deux fois sur la touche de préréglage.

Chaque fois que vous appuyez sur une touche de préréglage, le numéro correspondant s'affiche.

Touches 1 à 6

Ces touches permettent de syntoniser les canaux mis en mémoire {12 stations de radio par satellite}.

COMMANDE iPod^{MD}/USB/ MP3 – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette caractéristique vous permet de brancher un iPod^{MD} ou un périphérique USB externe au port USB, situé dans la console centrale ou la boîte à gants.

La commande iPod^{MD} est compatible avec les dispositifs Mini, 4G, Photo, Nano, 5G iPod^{MD} et iPhone^{MD}. Certaines versions du logiciel iPod^{MD} pourraient ne pas être totalement compatibles avec les fonctions de commande iPod^{MD}. Visitez le site Web d'Apple pour les mises à jour logicielles.

NOTA :

- *Si la radio est munie d'un port USB, consultez le manuel de l'utilisateur de la radio multimédia Uconnect^{MD} appropriée concernant les caractéristiques*

de prise en charge des iPod^{MD}ou des dispositifs USB externes.

- *Le branchement d'un iPod^{MD} ou d'un appareil audio électronique sur le port AUX (AUXILIAIRE) situé sur le devant de la radio permet la lecture du support, sans toutefois utiliser la fonction de commande iPod^{MD} ou MP3 pour contrôler le dispositif branché.*

Branchement d'un iPod^{MD} ou d'un dispositif USB externe

Utilisez le câble de connexion pour brancher un iPod^{MD} ou un dispositif USB externe sur le port de connecteur USB ou AUX (AUXILIAIRE) du véhicule qui est situé dans la console centrale ou dans la boîte à gants.

Port de connecteur USB ou AUX (AUXILIAIRE) de la console centrale

NOTA : *Afin d'éviter d'endommager le câble lors de la fermeture du couvercle, la console centrale possède une position d'acheminement du câble de l'iPod^{MD} ou de l'appareil audio électronique. Un espace de découpe installé à l'usine pour permettre l'acheminement du câble peut se trouver au bas de la console centrale sur la partie avant ou latérale. Ceci permet d'acheminer le câble sans l'endommager lorsque vous fermez le couvercle. Si la base de la console centrale ne présente pas de découpe, acheminez le câble à l'écart du loquet du couvercle, à un emplacement qui permet la fermeture du couvercle sans endommager le câble.*

Lorsque l'appareil audio est branché et synchronisé sur le système de commande iPod^{MD} /USB/MP3 du véhicule (la connexion du iPod^{MD} ou du dispositif USB externe peut prendre quelques minutes), l'appareil audio se recharge automatiquement et est prêt à fonctionner au moyen des touches de la radio, tel qu'il est décrit ci-dessous.

NOTA : *Si la pile de l'appareil audio est complètement déchargée, une charge minimale sera peut-être nécessaire avant que la communication avec le système de commande iPod^{MD} /USB/MP3 puisse*

s'établir. Le niveau de charge nécessaire peut être obtenu en laissant l'appareil audio branché sur le système de commande iPod^{MD} /USB/MP3.

Utilisation de cette fonction

En utilisant un câble d'iPod^{MD} ou un dispositif USB externe pour connecter au port USB :

- le contenu de l'appareil audio peut être lu et diffusé par le système audio du véhicule, affichant les métadonnées (artiste, titre de la piste, album, etc.) sur l'écran de la radio;
- vous pouvez commander l'appareil audio au moyen des touches de la radio pour la lecture des pistes et pour parcourir et afficher le contenu du iPod^{MD};
- la pile de l'appareil audio se recharge lorsqu'il est branché sur le connecteur USB ou AUX (si cette fonction est prise en charge par l'appareil audio particulier).

Commande de l'iPod^{MD} ou du dispositif USB externe au moyen des touches de la radio

Pour accéder au mode de commande iPod^{MD}, USB ou MP3 et accéder à un appareil audio connecté, appuyez sur le bouton AUX sur la façade de la radio ou sur le bouton VR et dites « USB » ou « Passer au mode USB ». Une fois en mode de commande iPod^{MD}, USB ou MP3, les pistes audio (si le appareil audio en est équipé) commencent à jouer sur le système audio du véhicule.

Mode de lecture

En mode de commande iPod^{MD}, USB ou MP3, le iPod^{MD} ou le dispositif USB externe passe automatiquement en mode de lecture. En mode de lecture, vous pouvez utiliser les boutons suivants de la radio pour commander le iPod^{MD} ou le dispositif USB externe et afficher les données :

- Utilisez le bouton de commande TUNE (SYNTONISATION) pour passer d'une piste à l'autre.
- Pendant la lecture, tournez le bouton d'un cran dans le sens horaire pour passer à la piste suivante, ou appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et dites « Next Track » (Piste suivante).
- Tournez le bouton d'un cran dans le sens antihoraire pour passer à la piste précédente dans la liste, ou appuyez

sur le bouton de reconnaissance vocale et dites « Previous Track » (Piste précédente).

- Pour revenir en arrière dans la piste en cours, maintenez la touche << **(recul rapide)** enfoncée. Pour revenir au début de la piste en cours, maintenez la touche << **(recul rapide)** enfoncée suffisamment longtemps.
- Pour avancer dans la piste en cours, maintenez la touche >> **(avance rapide)** enfoncée.
- Pour reculer ou avancer de cinq secondes au sein d'une piste, appuyez une fois respectivement sur la touche << **(recul rapide)** ou sur la touche >> **(avance rapide)**.
- Utilisez les touches << **SEEK** (RECHERCHE AUTOMATIQUE) et **SEEK** >> (RECHERCHE AUTOMATIQUE) pour passer à la piste précédente ou suivante. Pour passer à la piste suivante dans la liste, appuyez sur la touche **SEEK** >> (RECHERCHE AUTOMATIQUE) durant le mode de lecture, ou appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et dites « Next Track » (Piste suivante) ou « Previous Track » (Piste précédente).
- Pendant la lecture d'une piste, appuyez sur la touche **INFO** (INFORMATION) pour afficher les métadonnées (artiste, titre de la piste, titre de l'album, etc.) de cette piste. Appuyez de nouveau sur la touche **INFO** (INFORMATION) pour passer à l'écran de données suivant de cette piste. Une fois tous les écrans consultés, appuyez de nouveau sur la touche **INFO** (INFORMATION) pour retourner à l'écran de mode de lecture de la radio.
- Appuyez sur la touche **REPEAT** (RELECTURE) pour utiliser le mode de relecture de l'appareil audio et répéter la lecture de la piste en cours, ou appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et dites « Repeat ON » (Mode de relecture activé) ou « Repeat Off » (Mode de relecture désactivé).
- Appuyez sur la touche **SCAN** (BALAYAGE) pour utiliser le mode de balayage du dispositif iPod[MD], USB ou MP3, qui effectue la lecture des 10 premières secondes de chaque piste de la liste en cours, puis passe à la piste suivante. Pour arrêter le mode de balayage et débuter la lecture de la piste voulue, lors de la lecture de la piste, appuyez de nouveau sur la touche **SCAN** (BALAYAGE). Durant le mode de balayage, appuyez sur les touches

<< **SEEK** (RECHERCHE AUTOMATIQUE) et **SEEK** >> (RECHERCHE AUTOMATIQUE) pour sélectionner la piste précédente ou suivante.

- Touche **RND** (LECTURE ALÉATOIRE) (radio avec code de vente RES seulement) : Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le mode de lecture aléatoire du iPod^{MD} ou de l'appareil USB externe, ou appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et dites « Shuffle ON » (Lecture aléatoire ACTIVÉE) ou « Shuffle Off » (Lecture aléatoire DÉSACTIVÉE). Si l'icône **RND** (LECTURE ALÉATOIRE) apparaît sur l'écran de la radio, cela indique que le mode de lecture aléatoire est activé.

Mode de liste ou de défilement

Durant le mode de lecture, appuyez sur une des touches décrites ci-après pour passer en mode de liste. Le mode de liste vous permet de faire défiler la liste des menus et des pistes de votre appareil audio.

- Bouton **TUNE** (syntonisation) : Les fonctions du bouton **TUNE** (syntonisation) sont similaires à celles de la commande rotative de l'appareil audio ou de l'appareil USB externe.
- Tournez ce bouton vers la droite ou vers la gauche pour parcourir les listes et afficher les données des pistes à l'écran de la radio. Lorsque la piste désirée est en surbrillance à l'écran de la radio, appuyez sur le bouton **TUNE** (syntonisation) pour sélectionner la piste et débuter la lecture. Tournez rapidement le bouton **TUNE** (syntonisation) pour parcourir la liste plus rapidement. En faisant défiler l'écran rapidement, vous pouvez constater un léger retard dans la mise à jour des données affichées à l'écran de la radio.
- Durant tous les modes de liste, le iPod^{MD} affiche toutes les listes en mode continu. Par conséquent, si la piste se trouve au bas de la liste, il suffit de tourner le bouton dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour atteindre rapidement cette piste.
- En mode de liste, les touches de **PRÉSÉLECTION** de la radio servent de raccourcis pour les listes du iPod^{MD} ou du dispositif USB externe suivantes.
- Présélection 1 – Listes de lecture
- Présélection 2 – Artistes
- Présélection 3 – Albums
- Présélection 4 – Genres
- Présélection 5 – Livres audio

- Présélection 6 – Balados
- Appuyez sur une touche de PRÉSÉLECTION pour afficher la liste courante à la ligne supérieure et le premier élément dans la liste à la deuxième ligne.
- Pour quitter le mode de liste sans sélectionner une piste, appuyez de nouveau sur la même touche de **PRÉSÉLECTION** pour revenir en **Mode de lecture**.

- Touche **LIST** (liste) : la touche **LIST** (liste) permet d'afficher le menu de premier niveau du iPod^{MD} ou du dispositif USB externe. Tournez le bouton **TUNE** (syntonisation) pour afficher l'élément du menu principal désiré, puis appuyez sur le bouton **TUNE** (syntonisation). L'option suivante de la liste de sous-menu s'affiche sur l'appareil audio et vous pouvez utiliser les mêmes étapes pour passer à la piste voulue dans la liste. Les niveaux de sous-menu du iPod^{MD} ou du dispositif USB externe ne sont pas tous disponibles avec ce système.
- Touche **TYPE D'ÉMISSION** : La touche **TYPE D'ÉMISSION** est une autre touche de raccourci vers la liste des genres de votre appareil audio.

AVERTISSEMENT!

- **Vous pourriez endommager l'iPod^{MD} ou le dispositif USB externe (ou tout autre dispositif de lecture compatible) ou dégrader son fonctionnement si vous le laissez dans l'habitacle par temps très chaud ou très froid. Respectez les directives du constructeur du dispositif.**
- **Vous pourriez endommager l'iPod^{MD} ou le dispositif USB externe, les connexions du iPod^{MD} ou du dispositif USB externe dans le véhicule si vous y placez des articles.**

MISE EN GARDE!

Il ne faut pas brancher ou débrancher l'iPod^{MD} ou l'appareil USB externe pendant que vous conduisez. Vous risquez un accident si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

Diffusion en flux audio Bluetooth

La musique peut être diffusée en flux de votre téléphone cellulaire au système Uconnect^{MD}.

Mode de diffusion en continu audio Bluetooth au moyen des touches de la radio

Pour accéder au mode de diffusion en continu audio Bluetooth, appuyez sur le bouton AUX sur la radio ou sur le bouton VR et dites « Bluetooth Streaming Audio » (Diffusion en flux audio Bluetooth).

Mode de lecture

En mode de diffusion en flux audio Bluetooth, la lecture des pistes audio de certains appareils audio s'effectue au moyen du système audio du véhicule, mais, dans le cas de certains autres appareils audio, elle s'effectue d'abord sur l'appareil, puis elle est diffusée en flux au système Uconnect[MD]. Sept appareils peuvent être jumelés au système Uconnect[MD], mais la lecture ne s'effectue que sur un seul appareil.

Sélection d'un appareil audio différent

1. Pour commencer, appuyez sur le bouton de téléphone.

2. Après le message-guide « Ready » (Prêt) et le signal sonore subséquent, dites « Setup » (Configuration), puis « Select Audio Devices » (Sélectionner appareils audio).

3. Dites le nom de l'appareil audio ou demandez au système Uconnect[MD] Phone d'énumérer la liste des appareils audio.

Next Track « Piste suivante »

Utilisez le bouton SEEK UP (RECHERCHE AUTOMATIQUE VERS LE HAUT), ou appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale sur la radio et dites « Next Track » (Piste suivante) pour passer à la piste suivante de votre téléphone cellulaire.

Piste précédente

Utilisez le bouton SEEK DOWN (RECHERCHE AUTOMATIQUE VERS LE BAS), ou appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale de la radio et dites « Previous Track » (Piste précédente) pour passer à la piste précédente de votre téléphone cellulaire.

Parcourir

La fonction de navigation n'est pas disponible sur un dispositif de diffusion en flux audio Bluetooth (BTSA). Seule la pièce musicale en cours de lecture affichera des renseignements.

CHAÎNE AUDIO HARMAN KARDON^{MD} Logic7^{MD} HAUTE PERFORMANCE AVEC SYSTÈME À SON AMBIOPHONIQUE SÉLECTIONNABLE PAR LE CONDUCTEUR (DSS) À CANAUX MULTIPLES – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule est équipé d'un système audio Harman Kardon^{MD} à technologie GreenEdge^{MC} qui offre une excellente qualité de son, des niveaux de pression sonore supérieurs (SPL) et une consommation d'énergie réduite. Le nouveau système utilise des technologies propriétaires pour les amplificateurs et les haut-parleurs procurant des augmentations substantielles des niveaux d'efficacité pour les composants et le système.

L'amplificateur à haut rendement et à 12 canaux de classe D GreenEdge est sous le contrôle d'une alimentation de suivi haute tension et commande une architecture de lecture de 7,4 canaux. Le système audio Harman Kardon^{MD} permet de choisir un son ambiophonique Logic7 pour n'importe quelle source audio. Les haut-parleurs haute efficacité GreenEdge assurent au système un niveau de pression sonore supérieur et une augmentation substantielle de la qualité sonore dynamique. Les haut-parleurs sont réglés pour un rendement maximal et parfaitement appariés à la phase de sortie de l'amplificateur afin d'assurer un traitement de pointe du son ambiophonique multiplace.

La technologie de son ambiophonique à canaux multiples Logic7^{MD} procure un environnement sonore immersif, précis à chaque position de siège. Cet effet ambiophonique est disponible pour le système audio à partir de n'importe quelle source - la radio AM, la radio FM, le lecteur CD, la radio satellite ou la prise AUX (AUXILIAIRE) du tableau de bord et est activé par l'écran tactile de la radio du système Uconnect^{MD}. Consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur » sous « RÉGLAGES du système Uconnect^{MD} » de la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

En sélectionnant « Surround Sound » (Son ambiophonique) par la radio du système Uconnect^{MD}, vous activez la technologie de son ambiophonique à canaux multiples Harman Kardon^{MD} Logic7^{MD} dans

votre véhicule. Certains systèmes audio présentent une meilleure qualité sonore en mode DSS et d'autres en mode stéréo.

En mode « Surround Sound » (Son ambiophonique), l'équilibre est réglé automatiquement. La commande d'équilibre avant-arrière est disponible en mode ambiophonique mais celle-ci doit être réglée à la position centrale pour un rendement ambiophonique optimal.

COMMANDES AUDIO AU VOLANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les commandes à distance du système audio sont situées sur la surface arrière du volant. Accédez aux commandes à l'arrière du volant.

Commandes à distance du système audio (vue arrière du volant)

La commande droite est de type à bascule, avec un bouton-poussoir au centre; cette commande vous permet de sélectionner le niveau de volume de même que le mode du système audio. Appuyez sur la portion supérieure de cette commande à bascule pour augmenter le volume, et sur la portion inférieure pour le diminuer.

Appuyez sur le bouton central pour alterner entre les divers modes offerts par votre autoradio (AM/FM, lecteur de CD, disque dur [HDD], entrée auxiliaire [AUX], système de divertissement vidéo [VES], etc.).

La commande de gauche est un commutateur à bascule doté d'un bouton-poussoir central. La fonction de la commande de gauche varie selon le mode dans lequel se trouve la chaîne audio.

Le fonctionnement de la commande de gauche dans chaque mode est indiqué ci-après.

Fonctionnement de la radio

Appuyez sur la portion supérieure de la commande à bascule pour rechercher la prochaine station audible vers le haut de la bande de fréquences; appuyez sur la

portion inférieure de la commande à bascule pour rechercher la prochaine station audible vers le bas de la bande de fréquences.

La partie centrale de la commande de gauche permet de syntoniser la prochaine station que vous avez sélectionnée et programmée au moyen des touches de présélection de la radio.

Lecteur de CD

Lorsque vous appuyez sur la portion supérieure de la commande, le lecteur de CD passe à la piste suivante sur le disque compact. Lorsque vous appuyez une fois sur la partie inférieure, le lecteur de CD retourne au début de la piste en cours de lecture, ou au début de la piste précédente si le lecteur se trouvait dans la première seconde de lecture de la piste en cours.

Si vous appuyez deux fois sur le commutateur, vers le haut ou vers le bas, le lecteur de CD passe à la deuxième piste. Si vous appuyez trois fois, il passe à la troisième piste, et ainsi de suite.

Le bouton central de la commande à bascule de gauche n'offre aucune fonction dans le cas d'un lecteur de disques compacts à un disque. Il permet toutefois de sélectionner le prochain CD disponible dans le cas d'un lecteur à disques multiples.

ENTRETIEN DES CD/DVD

Prenez les précautions suivantes pour préserver l'état de vos CD et DVD :

1. Tenez le disque par les bords extérieurs. Évitez d'en toucher la surface.

2. Si le disque est sale, nettoyez-le avec un chiffon doux, en l'essuyant du centre vers le bord.

3. N'apposez ni papier ni ruban adhésif sur le disque. Évitez de le rayer.

4. N'utilisez pas de solvants tels que le benzène, des diluants, des nettoyants ou des aérosols antistatiques.

5. Rangez le disque dans son boîtier après l'avoir écouté.

6. N'exposez pas le disque directement aux rayons du soleil.

7. Ne laissez pas le disque dans un endroit où la température pourrait devenir très élevée.

NOTA : *Si la lecture d'un disque s'avère difficile, cela peut indiquer qu'il est endommagé ou sale (par exemple, disque*

rayé, revêtement réfléchissant usé, présence d'un cheveu, humidité ou rosée sur le disque), qu'il est d'une dimension inappropriée ou qu'il possède un encodage antivol. Entamez la lecture d'un disque que vous savez en bon état avant de faire réparer le lecteur de CD.

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TÉLÉPHONES MOBILES

Dans certaines situations, un téléphone mobile en fonction dans votre véhicule peut causer des parasites ou le mauvais fonctionnement de la radio. Ce problème peut être amoindri ou supprimé en déplaçant l'antenne du téléphone mobile. Cette situation n'est pas dommageable pour votre autoradio. Si le rendement de la radio relatif à la « clarté » du son ne s'améliore pas après avoir déplacé l'antenne, il est recommandé de baisser le volume de la radio ou de l'éteindre lorsque le téléphone mobile est en fonction et que le système Uconnect[MD] n'est pas utilisé (selon l'équipement).

COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Commande de réglage automatique de la température

Le système de commande automatique de la température règle automatiquement la température ambiante de l'habitacle en fonction des sélections du conducteur et du passager.

045640031

Commande automatique de température

Fonctionnement automatique

Le fonctionnement du système est assez simple.

Tournez le bouton de commande de mode (bouton droit) et le bouton de commande du ventilateur (bouton gauche) sur AUTO.

NOTA : *La position AUTO est optimale pour les occupants des sièges avant seulement.*

Choisissez la température voulue en tournant le bouton de commande de température (bouton central). Lorsque vous avez choisi la température voulue, le système la maintient automatiquement en agissant sur le chauffage. S'il faut actionner la climatisation pour maintenir la température, le système s'en charge automatiquement.

045638695

Vous profiterez d'un rendement optimal simplement en permettant au système de fonctionner automatiquement. La position « O » (ARRÊT) de la commande du ventilateur met le système hors fonction et bloque la prise d'air extérieur.

Le réglage recommandé pour un confort maximal de l'utilisateur moyen est de 22 °C (72 °F); cette température peut varier d'une personne à l'autre.

NOTA :

- *La température programmée peut être réglée en tout temps sans nuire au fonctionnement du système de réglage automatique.*
- *Si vous appuyez sur le bouton de commande de climatisation en mode AUTO, la DEL du bouton clignote à trois reprises avant de s'éteindre. Cela vous indique que le système est en mode AUTO et que vous n'avez pas à activer la climatisation.*
- *Si le rendement de la climatisation semble se dégrader, vérifiez la présence de saleté ou d'insectes à l'avant du condensateur de climatisation (situé devant le radiateur). Pour le nettoyer, vaporisez un peu d'eau à partir de l'arrière du radiateur et à travers le condensateur. Les protecteurs de bouclier avant peuvent réduire le débit d'air au condensateur et diminuer ainsi le rendement de la climatisation.*

Commande du ventilateur

045607536

Pour que le ventilateur fonctionne entièrement de façon automatique, tournez le bouton à la position AUTO. Le réglage en mode manuel permet le choix entre sept vitesses de ventilateur. Lorsque le bouton est à la position O (arrêt), le ventilateur est hors fonction.

Fonctionnement manuel

Ce système comporte un ensemble complet de fonctions manuelles de réglage du ventilateur, du mode ou des deux, selon vos préférences. Cela signifie que l'utilisateur peut régler le ventilateur, le mode ou les deux. Vous pouvez varier la vitesse du ventilateur si vous n'êtes pas en mode AUTO. Vous pouvez régler manuellement le ventilateur à la vitesse désirée en tournant son bouton de commande (bouton gauche).

NOTA : *Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au tableau Fonctionnement de la commande de température automatique ci-après.*

Fonctionnement de la commande de température automatique		Le système va...				
Fonctionnement	**Mode de fonctionnement**	**Commande du ventilateur**	**Commande de mode**	**Commande de température de l'air**	**Commande de recirculation de l'air**	**Fonctionnement de la climatisation**
Fonctionnement entièrement automatique	Réglez le bouton de commande du ventilateur à Auto. Réglez le bouton de commande de mode à Auto. Réglez les boutons de température à votre guise.	Automatique	Automatique	Automatique	Automatique, mais peut être modifié	Automatique
Réglage préférentiel du ventilateur	Réglez le bouton de commande du ventilateur à un débit autre que Auto. Réglez le bouton de commande de mode à Auto. Réglez les boutons de température à votre guise.	Peut être réglé par l'utilisateur à n'importe quelle vitesse.	Automatique	Automatique	Automatique, mais peut être modifié	Automatique
Réglage préférentiel du mode	Réglez le bouton de commande de mode à une position autre que Auto. Réglez le bouton de commande du ventilateur à Auto. Réglez les boutons de température à votre guise.	Automatique	Bouches d'aération réglées par l'utilisateur.	Automatique	Arrivée d'air de l'extérieur ou recirculation de l'air réglée par l'utilisateur. **Non disponible en mode de dégivrage**	Mise en fonction ou hors fonction du climatiseur par l'utilisateur.
Mode manuel	Réglez le bouton de commande du ventilateur à un débit autre que Auto. Réglez le bouton de commande de mode à une position autre que Auto. Réglez les boutons de température à votre guise.	Peut être réglé par l'utilisateur à n'importe quelle vitesse.	Bouches d'aération réglées par l'utilisateur.	Automatique	Arrivée d'air de l'extérieur ou recirculation de l'air réglée par l'utilisateur. **Non disponible en mode de dégivrage**	Mise en fonction ou hors fonction du climatiseur par l'utilisateur.

045669145

Vous pouvez également régler manuellement la répartition du débit d'air en tournant la commande de mode (bouton droit) à l'une des positions de mode suivantes.

- ***Position Tableau de bord***

L'air est propulsé à travers les bouches d'aération situées sur le tableau de bord. Ces bouches d'aération peuvent être réglées pour orienter le débit d'air.

NOTA : *Un débit d'air maximum sera réparti à l'arrière si les bouches d'aération du centre du tableau de bord sont orientées vers les passagers du siège arrière.*

- ***Position Deux niveaux***

L'air est dirigé vers le tableau de bord et les sorties d'air au plancher.

NOTA : *Les bouches d'aération supérieures et inférieures présentent une différence de température à tous les réglages, à l'exception des réglages le plus froid et le plus chaud. L'air le plus chaud est acheminé aux bouches du plancher. Cela offre un plus grand confort lorsque le temps est très ensoleillé mais frais.*

- ***Position Plancher***

L'air est acheminé par les bouches du plancher et une petite quantité d'air est acheminée par les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales.

- ***Position Mixte***

L'air sort par les bouches d'aération du plancher, les bouches de dégivrage et les désembueurs de glaces latérales. Ce mode est plus efficace lorsqu'il fait froid ou qu'il neige et que le pare-brise nécessite un apport de chaleur accru. Ce mode permet d'assurer le confort tout en réduisant la buée sur le pare-brise.

- ***Dégivrage***

L'air sort des bouches de dégivrage situées à la base du pare-brise et par les désembueurs de glaces latérales. Pour désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez ce mode et réglez le ventilateur et le chauffage à la position maximale.

- ***Commande du climatiseur***

Appuyez sur ce bouton pour mettre le climatiseur en marche uniquement lorsqu'il est en mode de fonctionnement manuel. Lorsque le climatiseur est en marche, de l'air froid déshumidifié sort des bouches d'aération sélectionnées à l'aide du sélecteur de mode. Appuyez sur ce bouton une deuxième fois pour arrêter le climatiseur. Un voyant DEL situé dans le bouton s'allume lorsque le compresseur est en mode manuel.

- ***Mode de recirculation***

Le système commande automatiquement la recirculation d'air. Si vous appuyez sur le bouton de commande de recirculation, le système sera mis temporairement en mode de recirculation. Cette fonction est utile en présence de fumée, de mauvaises odeurs, de poussière ou d'un taux d'humidité élevé à l'extérieur. Lorsque la recirculation est activée, le voyant DEL du bouton de commande s'allume.

NOTA :

- *Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position LOCK (antivol-verrouillé), la fonction de recirculation est automatiquement désactivée.*
- *Par temps froid, l'utilisation du mode de recirculation peut conduire à l'embuage excessif des glaces. Pour améliorer le désembuage des glaces, le mode de recirculation n'est pas permis en mode dégivrage. La recirculation sera désactivée automatiquement lorsque vous sélectionnez ces modes.*
- *L'utilisation prolongée du mode de recirculation de l'air peut embuer les glaces. Si les glaces commencent à s'embuer de l'intérieur, enfoncez le bouton Recirculation pour réadmettre l'air extérieur. Certaines conditions de température ou d'humidité sont propices à la formation de condensation sur les glaces, ce qui réduit la visibilité. Pour cette raison, le système ne permet pas de recycler l'air en mode dégivrage. Si vous tentez d'activer la recirculation en mode dégivrage, la DEL du bouton se met à clignoter, puis s'éteint.*

Conseils utiles

NOTA : *Le tableau présenté à la fin de cette section suggère des réglages pour diverses conditions météorologiques.*

Fonctionnement en été

Le circuit de refroidissement du moteur doit être protégé à l'aide d'un liquide de refroidissement (antigel) de qualité supérieure pour offrir une protection adéquate contre la corrosion et la surchauffe du moteur. Une solution de 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-12106 de Chrysler, et de 50 % d'eau est recommandée. Pour la sélection d'un liquide de refroidissement adéquat, consultez le paragraphe « Directives d'entretien » de la section « Entretien de votre véhicule ».

Fonctionnement en hiver

Il n'est pas recommandé d'utiliser l'air provenant du mode de recirculation durant les mois d'hiver à cause de l'embuage des glaces.

Entreposage du véhicule

Chaque fois que vous entreposez votre véhicule ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le climatiseur, moteur au ralenti, pendant environ cinq minutes à l'air frais en réglant le ventilateur à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

Embuage des glaces

Pour éliminer rapidement la buée sur la glace intérieure du pare-brise, sélectionnez le mode de dégivrage. Vous pouvez utiliser le mode de dégivrage-plancher pour maintenir le pare-brise exempt de buée et obtenir un niveau de chaleur suffisant. Si la formation de buée sur les glaces latérales pose problème, augmentez la vitesse du ventilateur. Les glaces d'un véhicule ont tendance à s'embuer de l'intérieur par temps doux mais pluvieux ou humide.

NOTA : *N'utilisez pas le mode de recirculation de pair avec le climatiseur pour de longues périodes, car les glaces pourraient s'embuer.*

Désembueurs de glaces latérales

Les désembueurs de glaces latérales sont situés à chaque extrémité du tableau de bord. Ces bouches non réglables dirigent l'air vers les glaces latérales lorsque les modes PLANCHER, MIXTE ou DÉGIVRAGE sont utilisés. L'air est orienté sur les glaces à l'endroit par où vous regardez les rétroviseurs extérieurs.

Arrivée d'air de l'extérieur

Assurez-vous que la prise d'air, située directement devant le pare-brise, est exempte d'obstructions telles que des feuilles mortes. Les feuilles mortes qui obstruent la prise d'air peuvent réduire le débit d'air et entrer dans la chambre d'admission, puis bloquer les drains servant à évacuer l'eau. Durant les mois d'hiver, assurez-vous que la prise d'air n'est pas obstruée par de la glace ou de la neige.

Filtre à air du climatiseur

Le filtre à air du climatiseur empêche en grande partie la poussière et le pollen de pénétrer dans l'habitacle. Le filtre traite l'air en provenance de l'extérieur du véhicule et l'air qui recircule dans l'habitacle. Pour de plus amples renseignements sur l'entretien du filtre du climatiseur, consultez la rubrique « Procédures d'entretien » de la section « Entretien de votre véhicule » ou consulter votre concessionnaire autorisé pour l'entretien. Pour les intervalles d'entretien des filtres, consultez la rubrique « Programmes d'entretien ».

Réglages suggérés de la commande pour diverses conditions météorologiques alors que le véhicule est en mode de neutralisation manuelle

CONDITIONS CLIMATIQUES	RÉGLAGE DES COMMANDES
IL FAIT CHAUD ET L'HABITACLE DU VÉHICULE EST TRÈS CHAUD	Ouvrez les glaces, démarrez le véhicule. Réglez la commande du ventilateur à la position de haute vitesse (à l'extrémité de sa course dans le sens des aiguilles d'une montre). Appuyez sur le bouton . Réglez la commande de mode à ou à (ou à une position intermédiaire entre les deux). Une fois que l'air chaud a été expulsé du véhicule, appuyez sur le bouton pour remettre le mode de recirculation en fonction, puis remontez les glaces. Une fois que le niveau de confort désiré est atteint, appuyez sur le bouton pour désactiver le mode de recirculation, puis réglez la commande de température au point le plus confortable.
TEMPS CHAUD	Si le temps est ensoleillé, réglez la commande de mode à (ou à proximité de) , puis mettez le climatiseur en marche. Si le temps est sombre ou nuageux, réglez la commande de mode à (ou à proximité de) .
TEMPS FRAIS OU FROID ET HUMIDE	Appuyez sur le bouton pour désactiver le mode de recirculation. Si le temps est ensoleillé, réglez la commande de mode à (ou à proximité de) , et , puis mettez le climatiseur en marche. Si le temps est sombre ou nuageux, réglez la commande de mode à (ou à proximité de) et mettez le climatiseur en marche. Si les glaces deviennent embuées, réglez la commande de mode à ou à (ou à une position intermédiaire entre les deux).
TEMPS SEC ET FROID	Réglez la commande de mode à (ou à proximité de) . Si le temps est ensoleillé, vous désirerez peut-être que l'air soit propulsé vers le haut. Dans ce cas, réglez la commande de mode à à (ou à une position intermédiaire entre les deux). Si vous voulez obtenir plus d'air chaud sur le pare-brise par temps très froid, réglez la commande de mode à .

045669146

SECTION 5

DÉMARRAGE ET CONDUITE

- DIRECTIVES DE DÉMARRAGE 256
  - Transmission manuelle – Selon l'équipement 256
  - Transmission automatique – Selon l'équipement . . . 257
  - Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go[MC] – selon l'équipement 258
  - Démarrage normal 259
  - Températures extrêmement froides (inférieures à -20 °F ou -29 °C) 262
  - Si le moteur ne démarre pas 263
  - Après le démarrage 264
- CHAUFFE-MOTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT 264
- TRANSMISSION MANUELLE – SELON L'ÉQUIPEMENT 265
  - Transmission manuelle à six rapports 265
- TRANSMISSION AUTOMATIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT 268
  - Système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement 270
  - Dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein 270
  - Transmission automatique à cinq rapports 271
  - Plage de rapports 272
- AUTOSTICK[MD] 277
  - Palettes de changement de vitesse sur le volant ou levier monté sur la console 277
- MODE SPORT 280
- MODE DE DÉPART ASSISTÉ – SELON L'ÉQUIPEMENT 281
- CONDUITE SUR CHAUSSÉE GLISSANTE 285
  - Accélération 285
  - Conditions d'adhérence 286
- CONDUITE DANS L'EAU 286
  - Ruissellement et montée des eaux 286

- DIRECTION ASSISTÉE 288
  - Vérification du liquide de la direction assistée . . . 289
- TECHNOLOGIE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT – SELON L'ÉQUIPEMENT 290
- FREIN DE STATIONNEMENT 290
  - Transmission manuelle – selon l'équipement 291
  - Transmission automatique – selon l'équipement . . 291
- CIRCUIT DE FREINAGE 293
  - Système de freinage antiblocage (ABS) 293
- SYSTÈME DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS 296
  - Système de freinage antiblocage 296
  - Système antipatinage (TCS) 297
  - Système d'assistance au freinage (BAS) 297
  - Hill Start Assist (HSA) (assistance de départ en pente) 298
  - Commande de stabilité électronique (ESC) 299
  - Témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique (ESC OFF) . . 303
  - Synchronisation de la commande de stabilité électronique 305
- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS 305
  - Inscriptions sur les pneus 305
  - Numéro d'identification du pneu (TIN) 309
  - Terminologie et définitions des pneus 311
  - Charge et pression des pneus 312
- PNEUS – GÉNÉRALITÉS 316
  - Pression des pneus 316
  - Pressions de gonflage des pneus 317
  - Pneus radiaux 318
  - Pneus toutes saisons – selon l'équipement 319
  - Pneus d'été ou trois saisons – selon l'équipement . . 319
  - Pneus d'hiver 320
  - Patinage des roues 320
  - Indicateurs d'usure des pneus 321
  - Durée de vie utile des pneus 321
  - Pneus de rechange 322
- CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES (DISPOSITIFS DE TRACTION) 323
- RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS 325
  - Permutation des pneus – la taille des pneus est la même à l'avant et à l'arrière 325

- Permutation des pneus – la taille des pneus n'est pas la même à l'avant et à l'arrière 326
- SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS 326
  - Système perfectionné 328
  - Généralités 332
- EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT 332
  - Moteur 6.4L. 332
  - Essence reformulée 333
  - Essences à mélange oxygéné 333
  - Utilisation de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte 334
  - MMT dans l'essence 334
  - Additifs 335
  - Avertissements relatifs au circuit d'alimentation . . 335
  - Mises en garde concernant le monoxyde de carbone 336
- AJOUT DE CARBURANT 336
  - Bouchon de réservoir de carburant 336
  - Message de bouchon de réservoir de carburant desserré 338
- CHARGEMENT DU VÉHICULE 338
  - Étiquette d'homologation du véhicule 338
  - Poids nominal brut du véhicule (PNBV) 339
  - Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) 339
  - Surcharge. 339
  - Chargement 340
- TRACTION DE REMORQUE 340
- REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.) 341
  - Remorquage du véhicule derrière un autre 341

DIRECTIVES DE DÉMARRAGE

Avant de démarrer, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieur et extérieurs, bouclez votre ceinture de sécurité et, s'il y a lieu, rappelez à tous les autres occupants de boucler leur ceinture de sécurité.

MISE EN GARDE!

- **Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières.**

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.**

- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

Transmission manuelle – Selon l'équipement

Serrez le frein de stationnement, placez le levier de vitesse en position N (point mort) et appuyez sur la pédale de d'embrayage

avant de démarrer le véhicule. Ce véhicule est équipé d'un système de verrouillage sur l'embrayage. Le moteur ne démarre pas tant que vous n'appuyez pas sur la pédale d'embrayage.

Démarrage normal avec clé intégrée – Transmission Manuelle

Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper ou d'enfoncer l'accélérateur. Appuyez sur la pédale d'embrayage entièrement au plancher, et tournez le commutateur d'allumage à la position START (démarrage) puis relâchez la pédale lorsque le moteur démarre. Si le moteur ne démarre pas en l'espace de 15 secondes, tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT, attendez de 10 à 15 secondes, puis répétez la procédure normale de démarrage.

MISE EN GARDE!

Il ne faut pas essayer de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule. Le carburant non brûlé pourrait pénétrer dans le catalyseur et, une fois le moteur démarré, s'enflammer et endommager le catalyseur ainsi que le véhicule. Si la batterie du véhicule est déchargée, vous pouvez utiliser des câbles volants pour faire démarrer le véhicule à l'aide d'un autre véhicule. Le démarrage avec une batterie d'appoint peut s'avérer dangereux s'il n'est pas effectué correctement. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Démarrage d'appoint » de la section « En cas d'urgence ».

Transmission automatique – Selon l'équipement

Le levier de vitesses doit être placé à la position N (point mort) ou à la position P (stationnement) avant que vous puissiez faire démarrer le moteur. Appuyez sur la pédale de frein avant de passer à un autre rapport de vitesse.

AVERTISSEMENT!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- **Ne passez pas de la position R (MARCHE ARRIÈRE), P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) à quelque position de marche avant que ce soit lorsque le moteur tourne au-dessus du régime de ralenti.**

- **Ne passez à la position P (STATIONNEMENT) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.**
- **Passez de la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou à une autre vitesse uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé et que le moteur tourne au régime de ralenti.**
- **Avant tout changement de vitesses, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.**

Utilisation de la télécommande à clé intégrée (démarrage facilité)

NOTA : *Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper la pédale d'accélérateur ni d'appuyer sur cette dernière.*

N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur. Utilisez la télécommande à clé intégrée pour tourner brièvement le commutateur d'allumage à la position START (DÉMARRAGE), puis relâchez-la dès que le démarreur est engagé. Le moteur de démarreur continue de fonctionner et se désactive automatiquement lorsque le moteur est en marche. Si le moteur ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement après 10 secondes. Dans ce cas, tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (ANTIVOL-VERROUILLÉ), attendez de 10 à 15 secondes, puis répétez la procédure de démarrage normal.

Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} – selon l'équipement

050105203

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, pourvu que le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) soit en place et que la clé FOBIK de démarrage à distance/d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} se trouve dans l'habitacle.

Installation et retrait du bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur)

Installation du bouton

1. Retirez la télécommande du commutateur d'allumage.

2. Insérez le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) dans le commutateur d'allumage avec le lettrage lisible orienté vers le haut.

3. Appuyez fermement sur le centre du bouton pour le fixer en position.

Retrait du bouton

1. Le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) peut être retiré du commutateur d'allumage si l'on souhaite utiliser la télécommande.

2. Insérez la partie métallique de la clé d'urgence sous le cadre chromé à la position six heures, puis dégagez soigneusement le bouton en exerçant un effet de levier.

NOTA : *Le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) ne doit être retiré ou inséré que lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (arrêt) (position OFF [arrêt] dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^MC).*

Démarrage normal

Utilisation du bouton ENGINE START/STOP (arrêt et démarrage du moteur) – Transmission automatique seulement

1. La transmission doit être sur P (stationnement) ou au POINT MORT.

2. Maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur).

3. Le système prend la relève et tente de faire démarrer le véhicule. Si le véhicule ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement après 10 secondes.

4. Si vous souhaitez interrompre le lancement du moteur avant le démarrage du moteur, appuyez de nouveau sur le bouton.

NOTA : *Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper l'accélérateur ni d'appuyer dessus.*

Utilisation du bouton ENGINE START/STOP (arrêt et démarrage du moteur) – Transmission manuelle seulement

1. Maintenez enfoncée la pédale d'embrayage tout en appuyant sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) et en le maintenant ainsi.

2. Relâchez le bouton lorsque le moteur démarre. Si le moteur ne démarre pas en l'espace de 15 secondes, tournez la clé à la position Arrêt, attendez de 10 à 15 secondes, puis répétez la procédure normale de démarrage.

3. Si vous souhaitez interrompre le lancement du moteur avant le démarrage du moteur, relâchez le bouton.

NOTA : *Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper l'accélérateur ni d'appuyer dessus.*

Arrêt du moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (arrêt et démarrage du moteur) – Transmission automatique seulement

1. Placez le levier de vitesses à la position P (stationnement) et appuyez brièvement sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur).

2. Le commutateur d'allumage retournera à la position OFF (arrêt).

3. Si le levier de vitesses n'est pas à la position P (stationnement), le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) doit être maintenu enfoncé pendant deux secondes et la vitesse du véhicule doit être supérieure à 8 km (5 mi/h) avant que le moteur s'arrête. Le commutateur d'allumage demeure à la position ACC (accessoires) jusqu'à ce que le levier de vitesses passe à la position P (stationnement) et que le bouton a été enfoncé deux fois à la position OFF (arrêt). Si le levier de vitesses n'est pas à la position P (stationnement) et que le bouton ENGINE START/STOP (arrêt et démarrage du moteur) est enfoncé une fois, le centre d'information électronique (selon l'équipement) affiche le message « VEHICLE NOT IN PARK » (véhicule pas en position P) et

le moteur continue de fonctionner. Ne laissez jamais le véhicule hors de la position P (stationnement), car il pourrait se mettre à rouler.

NOTA : *Si le commutateur d'allumage est laissé à la position ACC (accessoires) ou RUN (marche) (moteur arrêté) et que la transmission est à la position P (stationnement), le système s'arrêtera automatiquement après 30 minutes d'inactivité tandis que le commutateur d'allumage passera à la position OFF (arrêt).*

Arrêt du moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (arrêt et démarrage du moteur) – Transmission manuelle seulement

1. Lorsque le véhicule est arrêté, placer le levier de vitesses sur N (point mort) puis, appuyez brièvement sur le bouton ENGINE START/STOP (arrêt et démarrage du moteur).

2. Le commutateur d'allumage retournera à la position OFF (arrêt).

3. Placez le levier de vitesses au premier rapport ou en marche arrière (R) puis, appliquez le frein de stationnement.

NOTA :

- *Si le commutateur d'allumage est laissé à la position ACC (accessoires), le système se désactive automatiquement après 30 minutes d'inactivité et le commutateur d'allumage retourne à la position OFF (arrêt).*
- *Si le commutateur d'allumage est laissé à la position RUN (marche), le système se désactive automatiquement après 30 minutes d'inactivité si la vitesse du véhicule est de 0 km/h (0 mi/h) et que le moteur est arrêté.*
- *Si la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km (5 mi/h) le bouton ENGINE START/STOP (arrêt et démarrage du moteur) doit être maintenu enfoncé pendant deux secondes avant que le moteur s'arrête. Le commutateur d'allumage demeure à la position ACC (accessoires) jusqu'à ce que le véhicule ait été immobilisé et le bouton enfoncé deux fois à la position OFF (arrêt).*

Fonctions d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} – Pied du conducteur ne reposant PAS sur la pédale de frein ou la pédale d'embrayage (en position P [STATIONNEMENT] ou N [POINT MORT])

La fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} offre un fonctionnement similaire à celui d'un commutateur d'allumage. Le commutateur d'allumage comporte quatre positions : OFF (ARRÊT), ACC (ACCESSOIRES), RUN (MARCHE) et START (DÉMARRAGE). Pour changer les positions du commutateur d'allumage sans démarrer le véhicule et pour utiliser les accessoires, suivez ces étapes :

1. Démarrage avec le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) :

2. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une fois pour faire passer le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES) (le message « IGNITION MODE ACCESSORY » [POSITION D'ALLUMAGE – ACCESSOIRES] apparaît sur l'affichage de l'EVIC).

3. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une deuxième fois pour placer le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE) (le message « IGNITION MODE RUN » [POSITION D'ALLUMAGE – MARCHE] apparaît sur l'affichage de l'EVIC).

4. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une troisième fois pour faire passer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) (le message « IGNITION MODE OFF » [POSITION D'ALLUMAGE – ARRÊT] apparaît sur l'affichage de l'EVIC).

Températures extrêmement froides (inférieures à -20 °F ou -29 °C)

Pour assurer le démarrage par temps froid, nous vous recommandons l'utilisation d'un chauffe-moteur électrique à alimentation extérieure (disponible auprès de votre concessionnaire autorisé).

Si le moteur ne démarre pas

MISE EN GARDE!

- **Ne versez jamais de carburant ou d'autres liquides inflammables dans l'ouverture d'admission d'air du corps de papillon pour essayer de faire démarrer le véhicule. Cela pourrait causer un embrasement et vous infliger des blessures graves.**
- **Il ne faut pas essayer de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule. Les véhicules munis d'une transmission automatique ne peuvent pas être démarrés de cette façon. Le carburant non brûlé pourrait pénétrer dans le catalyseur et, une fois le moteur démarré, s'enflammer et endommager le catalyseur ainsi que le véhicule.**
- **Si la batterie du véhicule est déchargée, on peut faire démarrer le moteur en se raccordant à l'aide de câbles volants à une batterie d'appoint ou à la batterie d'un autre véhicule. Ce type de démarrage peut être dangereux s'il n'est pas effectué correctement. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Démarrage d'appoint » de la section « En cas d'urgence ».**

Démarrage d'un moteur noyé à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (arrêt et démarrage du moteur) – Transmission automatique seulement

Si le moteur ne démarre pas après avoir observé la procédure de démarrage normale ou la procédure de démarrage par temps très froid, il se peut qu'il soit noyé. Pour éliminer le surplus de carburant, enfoncez la pédale de frein, poussez la pédale d'accélérateur complètement au plancher et appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (démarrage et arrêt du moteur) une fois et relâchez-le. Le démarreur s'engagera automatiquement pendant 10 secondes et se désengagera. Relâchez ensuite la pédale d'accélérateur et la pédale de frein, attendez entre 10 et 15 secondes, puis reprenez la procédure de démarrage normale.

Démarrage d'un moteur noyé à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (arrêt et démarrage du moteur) – Transmission manuelle seulement

Si le moteur ne démarre pas après avoir observé la procédure de démarrage normale ou la procédure de démarrage par

temps très froid, il se peut qu'il soit noyé. Pour éliminer le surplus de carburant, enfoncez la pédale d'embrayage, poussez la pédale d'accélérateur complètement au plancher et appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (arrêt et démarrage du moteur) pendant un maximum de 15 secondes et relâchez-le. Relâchez ensuite la pédale d'accélérateur et la pédale d'embrayage, attendez entre 10 et 15 secondes, puis reprenez la procédure de démarrage normale.

Démarrage d'un moteur noyé à l'aide de la télécommande à clé intégrée

Si le moteur ne démarre pas après avoir effectué les opérations de démarrage normal ou de démarrage par temps très froid, il se peut qu'il soit noyé. Pour éliminer le surplus de carburant :

1. Appuyez sur la pédale d'accélérateur à fond et gardez-la dans cette position.

2. Tournez le commutateur d'allumage à la position START (démarrage) et relâchez-le dès que le démarreur tourne.

Le moteur du démarreur s'éteindra automatiquement après 10 secondes. Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur, tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé), attendez de 10 à 15 secondes, puis répétez la procédure de démarrage normal.

AVERTISSEMENT!
Pour prévenir les dommages au démarreur, attendez de 10 à 15 secondes avant d'essayer de nouveau.

Après le démarrage

Le régime de ralenti diminue automatiquement à mesure que le moteur se réchauffe.

CHAUFFE-MOTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le chauffe-moteur réchauffe le moteur et permet le démarrage plus rapide par temps froid. Branchez le cordon d'alimentation dans une prise c.a. standard de 110 à 115 V au moyen d'une rallonge trifilaire mise à la terre.

Le chauffe-moteur doit être alimenté pendant au moins une heure pour que le moteur soit adéquatement chauffé.

Le cordon d'alimentation du chauffe-moteur passe sous le capot, du côté conducteur. Il est muni d'un capuchon amovible situé du côté conducteur du module d'alimentation intégré.

MISE EN GARDE!

N'oubliez pas de débrancher le cordon du chauffe-moteur avant la conduite. Un fil électrique de 110 à 115 V endommagé pourrait provoquer un choc électrique.

TRANSMISSION MANUELLE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Transmission manuelle à six rapports

MISE EN GARDE!

Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance sans avoir serré le frein de stationnement au risque de vous infliger des blessures et de blesser d'autres personnes. Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule, particulièrement dans une pente.

AVERTISSEMENT!

- **Lorsque vous roulez, ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale d'embrayage et ne tentez pas de maintenir votre véhicule en position dans une pente en gardant la pédale d'embrayage partiellement enfoncée. Vous pourriez ainsi provoquer l'usure prématurée de l'embrayage. Consultez les paragraphes « Système de commande électronique des freins » et « Assistance au départ en pente » de la section « Démarrage et conduite » pour de plus amples renseignements.**

- **Si vous n'enfoncez pas complètement la pédale d'embrayage au plancher, le niveau d'effort demandé pour le passage des vitesses pourrait augmenter et causer des dommages à l'embrayage et à la transmission.**
- **Ne laissez pas votre main sur le levier de vitesses pendant la conduite car vous risqueriez d'endommager le synchroniseur de la transmission.**
- **Ne tentez pas de déplacer le levier de vitesses de la transmission si les roues arrière tournent en raison de la perte de traction. Des dommages à la transmission pourraient survenir.**

NOTA : *Par temps froid, il vous faudra davantage d'effort pour embrayer jusqu'à ce que le liquide de la transmission se réchauffe. Ceci est normal.*

Sélecteur de vitesses manuel

Passage des rapports

Enfoncez entièrement la pédale d'embrayage et soulevez votre pied de la pédale d'accélérateur avant d'effectuer des changements de vitesses. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur pendant que vous relâchez la pédale de débrayage. Des dommages à la transmission ou à l'embrayage peuvent survenir si vous n'enfoncez pas entièrement la pédale d'embrayage et si vous ne levez pas le pied de la pédale d'accélérateur en effectuant des changements de vitesses.

La transmission manuelle à six rapports est dotée d'un ressort qui centre le levier de vitesse près du troisième et du quatrième rapport. Ce ressort vous aide à savoir quel rapport est engagé lorsque vous changez de rapport. Soyez vigilant lorsque vous passez du premier au deuxième rapport ou lorsque vous rétrogradez du sixième au cinquième rapport.

Le ressort tend à tirer le levier de vitesse vers les troisième et quatrième rapports. Assurez-vous de déplacer le levier de vitesse au deuxième ou au cinquième

rapport. Si vous laissez le levier de vitesse se déplacer dans la direction du mouvement, vous pourriez passer du premier au quatrième rapport ou du sixième au troisième rapport.

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous d'immobiliser complètement le véhicule avant d'engager le rapport R (MARCHE ARRIÈRE). Autrement, la transmission pourrait subir des dommages.

Vous devez toujours utiliser la première vitesse (ou marche arrière) lorsque vous êtes immobilisé et que vous démarrez le moteur.

Vitesses recommandées pour le passage des rapports

Pour favoriser l'économie d'essence en utilisant votre transmission manuelle, vous devriez passer les rapports ascendants comme il est indiqué dans le tableau des vitesses recommandées pour le passage des rapports.

TRANSMISSION MANUELLE SEUILS DE PASSAGE DES VITESSES RECOMMANDÉS			
	1-4	4-5	5-6
mi/h (km/h)	20 (32)	37 (59)	48 (77)

Des passages ascendants précoces peuvent produire des vitesses de croisière et augmenter la consommation d'essence.

Les passages de rapports peuvent être effectués à des vitesses supérieures pour obtenir le taux d'accélération désiré.

Passage direct du premier au quatrième rapport

Vous devrez parfois passer directement du premier au quatrième rapport plutôt que du premier au deuxième. Ce système a pour but d'optimiser l'économie de carburant. Cela survient lorsque la température du liquide de refroidissement (antigel) est supérieure à 41 °C (106 °F), que la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (19 mi/h) mais inférieure à 34 km/h (21 mi/h), que la transmission est au premier rapport et que l'accélérateur est enfoncé à 1/4 de sa course ou moins.

À ce stade, le message « 1–4 Skip Shift Indicator » s'affiche pour indiquer que le passage direct du premier au quatrième rapport est activé.

Lorsque ce message est affiché, la transmission n'admet que les passages du premier au quatrième rapport. Une fois au quatrième rapport, vous pouvez débrayer et passer à un autre rapport de marche avant.

Rétrogradation

Pour conserver une vitesse sécuritaire et prolonger la durée de vie de vos freins, passez à un rapport inférieur lorsque vous descendez une pente raide.

MISE EN GARDE!

Ne sautez pas de rapport en rétrogradant, vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule. Vous pourriez avoir une collision.

AVERTISSEMENT!

- **Si vous sautez plus d'un rapport lorsque vous rétrogradez ou si vous rétrogradez à trop grande vitesse, vous pourriez endommager le moteur, la transmission et l'embrayage.**
- **Ne rétrogradez pas au premier rapport lorsque le véhicule roule à plus de 24 km/h (15 mi/h), car vous pourriez endommager le moteur et l'embrayage.**

TRANSMISSION AUTOMATIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

AVERTISSEMENT!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- **Ne passez à la position P (STATIONNEMENT) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.**
- **Passez de la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou à une autre vitesse uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé et que le moteur tourne au régime de ralenti.**

- **Ne passez pas à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) ou D (MARCHE AVANT) lorsque le moteur tourne à un régime supérieur au régime de ralenti.**
- **Avant tout changement de vitesses, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.**

NOTA : *Vous devez maintenir enfoncée la pédale de frein pendant que vous déplacez le levier de vitesses hors de la position P (stationnement).*

MISE EN GARDE!

- **Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou à proximité pourraient être blessées si le véhicule venait à se déplacer de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, serrez toujours le frein de stationnement, placez la transmission en position P (STATIONNEMENT), coupez le moteur et retirez la télécommande. Lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT), le levier de vitesses est verrouillé en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.**
- **Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande et verrouillez toutes les portières.**

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles.**
- **Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.**

- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^MC en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

Système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement

Ce véhicule est muni d'un système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement qui exige que vous placiez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT) avant de pouvoir tourner le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) (retrait de la clé). La télécommande ne peut être retirée du commutateur d'allumage que lorsque celui-ci se trouve à la position OFF (ARRÊT) et que le levier de vitesses est verrouillé à la position P (STATIONNEMENT).

Dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein

Ce véhicule est muni d'un dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein qui maintient le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT) tant que les freins ne sont pas serrés. Pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), le commutateur d'allumage doit être tourné à la position ON/RUN (MARCHE) (moteur en marche ou à l'arrêt) et la pédale de frein doit être enfoncée.

Transmission automatique à cinq rapports

L'affichage de position du levier de vitesses de la transmission (situé dans le groupe d'instruments) indique la plage de rapports de transmission. Vous devez appuyer sur la pédale de frein pour déplacer le levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT) (consultez le paragraphe « Dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein » dans cette section). Pour démarrer, déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT).

La transmission commandée électroniquement offre un programme de passage des vitesses précis. Les composants électroniques de la transmission sont étalonnés automatiquement; par conséquent, les premiers passages de rapports d'un véhicule neuf peuvent sembler un peu raides. Cette situation est normale et le passage des rapports deviendra plus précis au bout de quelques centaines de kilomètres (milles).

Passez seulement de la position D (MARCHE AVANT) à la position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque la pédale d'accélérateur est desserrée et que le véhicule est immobilisé. Assurez-vous de maintenir votre pied sur la pédale de frein en déplaçant le levier entre les vitesses.

Le levier de vitesses de la transmission comporte seulement les positions de gamme P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) et D (MARCHE AVANT). Les changements de vitesse manuels peuvent être faits à l'aide de la commande de sélection de vitesse Autostick^{MD} (consultez le paragraphe « AutoStick^{MD} » dans cette section). Déplacez le levier de vitesses vers la gauche ou vers la droite (–/+) pendant qu'il se trouve à la position D (MARCHE AVANT) ou appuyez sur une des palettes de changement de vitesse (+/-) montées sur le volant (selon l'équipement) pour sélectionner manuellement le rapport de transmission et afficher le rapport sélectionné dans le groupe d'instruments comme 5, 4, 3, 2 ou 1.

Levier de vitesses

Plage de rapports

N'emballez PAS le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) à une autre plage de rapports.

NOTA :

- *Après avoir sélectionné une plage de rapports, attendez un moment afin de permettre à l'engrenage de bien s'engager avant d'accélérer. Cela est particulièrement important lorsque le moteur est froid.*
- *Si vous devez redémarrer le moteur, assurez-vous de placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) avant de redémarrer. L'engagement des rapports de transmission peut être retardé après le redémarrage du moteur si la clé n'est pas d'abord placée à la position OFF (ARRÊT).*

P (STATIONNEMENT)

Cette position complète l'action du frein de stationnement, car elle permet de bloquer la transmission. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. N'essayez jamais de passer à la position P (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est en mouvement. Serrez le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule et que le levier de vitesses est dans cette position.

Lorsque vous stationnez sur une surface plane, vous pouvez mettre d'abord le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), puis serrer le frein de stationnement.

Lorsque vous stationnez le véhicule sur une pente, serrez le frein de stationnement avant de déplacer le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT). À titre de précaution supplémentaire, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir lorsque vous êtes stationné dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes stationné dans une pente ascendante.

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages.**

- **Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ou de blesser d'autres personnes si la position P (STATIONNEMENT) n'est pas complètement en prise. Vérifiez en essayant de déplacer le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) sans appuyer sur la pédale de frein. Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) avant de quitter le véhicule.**

- **Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.**

- **Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou à proximité pourraient être blessées si le véhicule venait à se déplacer de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, serrez toujours le frein de stationnement, placez la transmission en position P (STATIONNEMENT), coupez le moteur et retirez la télécommande. Lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT), le levier de vitesses est verrouillé en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande et verrouillez toutes les portières.**

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.**

- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^MC en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

AVERTISSEMENT!

- **Avant de déplacer le levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT), vous devez tourner le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE), puis appuyez également sur la pédale de frein. Autrement, vous risquez d'endommager le levier de vitesses.**
- **N'emballez PAS le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) vers une autre plage de rapports, car vous risqueriez d'endommager la transmission.**

Pour vous assurer que le levier de vitesses de la transmission est en position P (STATIONNEMENT), procédez comme suit :

- Lorsque vous passez à la position P (STATIONNEMENT); déplacez le levier de vitesses complètement vers l'avant puis vers la gauche jusqu'à ce qu'il s'arrête et qu'il soit bien engagé.
- Observez l'affichage de la position du rapport de transmission, puis assurez-vous qu'il indique la position P (STATIONNEMENT).
- Desserrez la pédale de frein et assurez-vous que le levier de vitesses ne peut être déplacé de la position P (STATIONNEMENT).

R (MARCHE ARRIÈRE)

Cette position permet de faire marche arrière. Ne passez à la position R (MARCHE ARRIÈRE) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

Position N (POINT MORT)

Passez à la position N (POINT MORT) lorsque vous immobilisez le véhicule pour une longue période sans arrêter le moteur. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT) si vous devez quitter le véhicule.

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas en roue libre lorsque le levier de vitesses se trouve à la position N (POINT MORT) et ne coupez jamais le contact en descendant une pente. Ces pratiques sont particulièrement dangereuses et limitent vos réactions face aux conditions changeantes de la circulation et de l'état de la route. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et être impliqué dans une collision.

AVERTISSEMENT!

Le remorquage du véhicule, la marche au débrayé ou la conduite pour quelque raison que ce soit avec la transmission à la position N (POINT MORT) peut endommager gravement la transmission. Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » et le paragraphe « Remorquage d'un véhicule en panne » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

D (MARCHE AVANT)

Cette gamme convient surtout à la conduite urbaine et sur route. Elle permet le passage en douceur des rapports supérieurs et inférieurs et d'optimiser l'économie de carburant. La transmission passe automatiquement au rapport supérieur en première, deuxième et troisième rapports de démultiplication, quatrième rapport direct et cinquième rapport surmultiplié. La position D (MARCHE AVANT) assure le meilleur rendement possible dans toutes les conditions de fonctionnement normal.

Lorsque de fréquents changements de transmission surviennent (par exemple, lorsque le véhicule est soumis à une forte charge, sur une route vallonnée ou avec un fort vent de face), utilisez la commande de sélection de vitesse AutoStick^{MD} (consultez le paragraphe « AutoStick^{MD} » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements) pour sélectionner un rapport inférieur. Dans ces conditions, l'utilisation d'un rapport inférieur améliore le rendement et prolonge la durée de vie utile de la transmission en réduisant les nombreux passages de vitesse et la surchauffe.

SPORT

Ce mode règle la suspension de manière à optimiser la maniabilité et modifie le programme de changement de vitesse automatique de la transmission pour la conduite plus sportive. Les passages à la vitesse supérieure sont augmentés pour utiliser la pleine puissance du moteur. Pour basculer entre les modes D (MARCHE AVANT) et SPORT, appuyez sur le bouton SPORT sur le tableau de bord.

Mode de fonctionnement de secours de la transmission

Le fonctionnement de la transmission est contrôlé électroniquement pour la détection des états anormaux. Si une condition susceptible d'endommager la transmission est détectée, le mode de fonctionnement de secours de la transmission est activé. Dans ce mode, la transmission demeure dans le rapport actuel jusqu'à ce que le véhicule soit complètement immobilisé. Une fois le véhicule arrêté, la transmission demeure au deuxième rapport peu importe le rapport de marche avant sélectionné. Les rapports P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) et N (POINT MORT) continueront de fonctionner. Le témoin d'anomalie peut s'allumer. Le mode de fonctionnement de secours vous permet de vous rendre chez

un concessionnaire autorisé pour faire réparer votre véhicule sans endommager la transmission.

Si un problème temporaire survient, il est possible de réinitialiser la transmission et de rétablir tous les rapports de marche avant en effectuant les étapes suivantes :

1. Immobilisez le véhicule.

2. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT).

3. Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT.

4. Attendez environ 10 secondes.

5. Redémarrez le moteur.

6. Passez à la plage de rapports voulue. Si l'anomalie n'est plus détectée, le fonctionnement normal de la transmission sera rétabli.

NOTA : *Même si la transmission peut être réinitialisée, nous vous conseillons de vous rendre chez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Votre concessionnaire autorisé possède l'équipement de diagnostic qui lui permet de déterminer si le problème peut se reproduire.*

Dans le cas où la transmission ne pourrait pas être réinitialisée, consultez un concessionnaire autorisé pour faire effectuer les réparations nécessaires.

Fonctionnement du surmultiplicateur

La transmission automatique inclut une surmultipliée à commande électronique (cinquième rapport). La transmission passe automatiquement en surmultipliée dans les conditions suivantes :

- Le levier de vitesses est à la position D (MARCHE AVANT).
- La vitesse du véhicule est suffisamment élevée.
- le conducteur n'appuie pas fermement sur la pédale d'accélérateur.

AUTOSTICK^{MD}

Palettes de changement de vitesse sur le volant ou levier monté sur la console

La transmission interactive AutoStick^{MD} offre une commande de sélection de vitesse manuelle pour vous assurer une meilleure maîtrise du véhicule. Le mode AutoStick^{MD} vous permet d'optimiser le frein moteur, d'éliminer les passages à des rapports ascendants ou descendants indésirables et d'améliorer le rendement général du véhicule.

Ce système peut également vous assurer un meilleur contrôle lorsque vous doublez

un autre véhicule, en conduite urbaine, en conduite par temps froid sur chaussée glissante, en conduite dans des régions montagneuses et de nombreuses autres situations.

1 – Palette de changement de vitesse (–)
2 – Palette de changement de vitesse (+)

Fonctionnement

Lorsque le levier de vitesses est à la position D (MARCHE AVANT), la transmission fonctionne automatiquement en utilisant les cinq rapports disponibles. Pour activer le mode AutoStick^{MD}, appuyez légèrement sur le levier de vitesses vers la droite ou vers la gauche (+/-) pendant qu'il se trouve à la position D (MARCHE AVANT), ou appuyez légèrement sur une des palettes de changement de vitesse (+/-) montées sur le volant, selon l'équipement. Lorsque vous appuyez légèrement sur la touche (-) pour accéder au mode AutoStick^{MD}, la transmission rétrograde au prochain rapport inférieur tandis que lorsque vous appuyez sur la touche (+) pour accéder au mode AutoStick^{MD}, le rapport actuel est retenu. Lorsque le mode AutoStick^{MD} est activé, le rapport de transmission sélectionné apparaît à l'affichage du centre d'information électronique (EVIC) du groupe d'instruments. En mode AutoStick^{MD}, la transmission passe au rapport ascendant ou descendant lorsque le conducteur sélectionne manuellement la touche (+/-) (à l'aide du levier de vitesses ou des palettes de changement de vitesse [selon l'équipement]), à moins que ce passage ne fasse peiner le moteur ou n'entraîne un surrégime. Elle restera dans le rapport choisi jusqu'à ce qu'un autre passage à un rapport supérieur ou inférieur soit sélectionné.

- Si la boîte-pont AutoStick^{MD} est activée alors que le levier de vitesses est à la position D (MARCHE AVANT), la transmission passe automatiquement au rapport supérieur lorsque le régime maximal du moteur est atteint.

- Si la boîte-pont AutoStick^{MD} est activée alors que le levier de vitesses est en mode SPORT, la transmission reste au rapport sélectionné même si le régime moteur est à son maximum. La transmission passe uniquement à un rapport supérieur lorsque le conducteur le sollicite. La protection du moteur contre les surrégimes se fait par coupure de l'arrivée de carburant sur la ligne rouge ou à proximité de celle-ci.
- La transmission rétrograde automatiquement à mesure que le véhicule ralentit (pour empêcher que le moteur ne peine) et affiche le rapport en cours.
- La transmission rétrograde automatiquement au premier rapport lors du freinage du véhicule. Après un arrêt, le conducteur doit faire passer manuellement la transmission à une vitesse supérieure (+) alors que le véhicule est en cours d'accélération.
- Vous pouvez démarrer au premier ou au deuxième rapport à partir d'un arrêt. Appuyez légèrement sur la touche (+) (à un arrêt) pour permettre le démarrage au deuxième rapport. Le démarrage au deuxième rapport est utile lorsque les routes sont recouvertes de neige ou de glace.
- Le système ignore toute tentative de passage ascendant lorsque la vitesse du véhicule est trop basse.
- Évitez d'utiliser le régulateur de vitesse lorsque le mode AutoStick^{MD} est activé.
- Le passage des rapports de la transmission est plus perceptible lorsque le mode AutoStick^{MD} est en fonction.

Pour désactiver le mode AutoStick^{MD}, maintenez le levier de vitesses vers la droite ou maintenez enfoncée la palette de changement de vitesse (+) (selon l'équipement) jusqu'à ce que la position « D » (MARCHE AVANT) s'affiche de nouveau dans le groupe d'instruments. Vous pouvez passer au mode AutoStick^{MD} et en sortir à tout moment sans lever le pied de la pédale d'accélérateur.

MISE EN GARDE!

Ne rétrogradez pas pour obtenir un frein moteur accru lorsque vous roulez sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait déraper et entraîner une collision ou des blessures graves.

MODE SPORT

Ce véhicule est équipé d'un système d'amortissement à commande électronique. Ce système réduit le roulis et l'inclinaison de la carrosserie dans de nombreuses situations de conduite, notamment dans les virages, en accélération et au freinage. Par ailleurs, le conducteur peut sélectionner un modèle de changement de vitesse plus agressif. Sur la console centrale se trouve un bouton « SPORT » qui, lorsque vous appuyez dessus, vous fait passer par trois modes différents de conduite : Voici la description de chaque mode de conduite :

Bouton SPORT

- Off (Arrêt) – C'est la position initiale. Il s'agit d'un mode qui permet une conduite sportive, mais confortable. Dans ce mode, la suspension s'adapte aux données de véhicule, y compris la vitesse du véhicule, les données du volant, le freinage et l'accélération. La transmission sera optimisée pour un passage des vitesses sans heurt, moins agressif. À la sélection de ce mode, le système revient à OFF (ARRÊT) quand le commutateur d'allumage passe de RUN (MARCHE) à OFF (ARRÊT) à RUN (MARCHE).
- Mode Sport – C'est le mode sélectionné en premier lorsque vous appuyez sur le bouton « SPORT ». Le message « SPORT » s'affiche dans le groupe d'instruments. À la sélection de ce mode, le système revient au mode SPORT quand le commutateur d'allumage passe de RUN (MARCHE) à OFF (ARRÊT) à RUN (MARCHE). Ce mode, qui permet de régler la suspension pour une maniabilité maximale, est prévu pour une conduite plus sportive.
- Mode TRACK (PISTE) – Cela inclut le mode SPORT et affecte la transmission automatique qui passe en mode automatique ou manuel. Pour obtenir de

plus amples renseignements, consultez le paragraphe « AutoStick » dans la section « Démarrage et conduite ». En mode TRACK (PISTE), la transmission se caractérise par des passages de vitesses plus sportifs et plus agressifs. En mode manuel, la transmission maintient le rapport à la ligne rouge au cours du passage manuel des vitesses (levier ou palettes de changement de vitesses). Le message « TRACK » (PISTE) s'affiche dans le groupe d'instruments. À la sélection de ce mode, le système revient au mode SPORT quand le commutateur d'allumage passe de RUN (MARCHE) à OFF (ARRÊT) à RUN (MARCHE).

NOTA : *Pour les véhicules à transmission manuelle, les modes de conduite disponibles sont SPORT on (SPORT activé) ou SPORT off (SPORT désactivé). Le mode TRACK (PISTE) n'est pas disponible.*

MODE DE DÉPART ASSISTÉ – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ce véhicule est équipé d'un système de commande de départ assisté conçu pour permettre au conducteur d'atteindre une accélération maximale en ligne droite. La commande de départ assisté est une sorte de système antipatinage qui gère le dérapage des pneus tout en lançant le véhicule. Cette fonction est particulièrement utile pendant les courses sur circuit fermé, où un quart de mille constant et une accélération rapide font la différence. Le départ assisté n'est pas prévu pour compenser un manque d'expérience ou de connaissance de la piste. La commande de départ assisté peut ne pas fonctionner correctement sur des surfaces d'adhérence faible (liée au froid, à l'humidité, à la présence de gravier, etc.) en raison d'un patinage excessif des roues.

Conditions préalables :

- La commande de départ assisté ne doit pas être utilisée sur les routes publiques. Les conditions de la piste et des environs doivent toujours être vérifiées.
- La commande de départ assisté n'est pas disponible pendant les 500 premiers milles du véhicule.
- La commande de départ assisté doit être utilisée uniquement lorsque le moteur et la transmission ont atteint leur température de fonctionnement.
- La commande de départ assisté est conçue uniquement pour des chaussées sèches et bitumées. Son utilisation

sur des surfaces glissantes ou instables peut endommager les composants du véhicule.

Transmission automatique (selon l'équipement) :

La commande de départ assisté est seulement disponible lorsque la procédure ci-dessous est suivie :

1. Désactivez partiellement la commande de stabilité électronique en appuyant sur le bouton ESC OFF. Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique s'allume sur le tableau de bord.

2. Appuyez une deuxième fois sur le bouton ESC OFF pour mettre le véhicule en mode de départ assisté. Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique reste allumé et le message « Launch Control Enabled » (Départ assisté activé) s'affiche dans le tableau de bord.

3. Assurez-vous que le véhicule est immobile.

4. Assurez que le volant est droit.

5. Maintenez le pied sur la pédale de frein et assurez que le véhicule est dans la position Drive (Marche avant).

6. Tout en maintenant la pédale de frein enfoncée, appuyez rapidement sur la pédale d'accélérateur jusqu'aux pleins gaz. Le régime du moteur se maintient à environ 1 825 tr/min pour lancer le véhicule.

- Sur l'affichage de l'EVIC, dans le tableau de bord, des messages informeront le conducteur si une ou plusieurs des conditions (3 à 6) mentionnées ci-dessus n'ont pas été respectées.

7. Lorsque les conditions 3 à 6 sont respectées, l'affichage de l'EVIC indique le message « Launch Ready Release Brake » (Départ assisté prêt - Lâcher frein).

Relâchez la pédale de frein et continuez à appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur pour lancer le véhicule.

8. Dirigez le véhicule en ligne droite.

La commande de départ assisté sera active jusqu'à ce que le véhicule atteigne 100 km/h (62 mi/h). Une fois cette vitesse atteinte, la commande de stabilité électronique passe en mode ESC Full ON (totalement ACTIVÉE). Pour activer de nouveau la commande de départ assisté à ce stade, appuyez deux fois sur le bouton de désactivation de la commande de stabilité électronique. Répétez les étapes 3 à 8.

Les conditions suivantes causeront l'annulation de la commande de départ assisté avant le départ et l'affichage du message « Launch Aborted » (Départ annulé) dans le tableau de bord :

- La pédale d'accélérateur est relâchée pendant le départ. La commande de stabilité électronique est toujours totalement activée.
- La commande de stabilité électronique détecte que le véhicule ne se déplace plus en ligne droite. La commande de stabilité électronique est toujours totalement activée.
- Le bouton ESC OFF est enfoncé et le mode change. Une seule pression sur ce bouton active totalement la commande de stabilité électronique.

NOTA : *Après l'annulation de la commande de départ assisté, la commande de stabilité électronique du véhicule est de nouveau totalement active.*

Transmission manuelle (selon l'équipement) :

Les véhicules avec une transmission manuelle ont un régime de départ assisté réglable à partir des fonctions de performance de l'EVIC. Réglez le régime de départ assisté souhaité avant d'exécuter la commande de départ assisté. Les détails de cette fonction sont disponibles dans la section Performance Features – Launch RPM Set (Fonctions de performance – Réglage du régime de départ assisté).

La commande de départ assisté est seulement disponible lorsque la procédure ci-dessous est suivie :

1. Désactivez partiellement la commande de stabilité électronique en appuyant sur le bouton ESC OFF. Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique s'allume sur le tableau de bord.

2. Appuyez une deuxième fois sur le bouton ESC OFF pour mettre le véhicule en mode de départ assisté. Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique reste allumé et le message « Launch Control Enabled » (Départ assisté activé) s'affiche dans le tableau de bord.

3. Assurez-vous que le véhicule est immobile.

4. Assurez que le volant est droit.

5. Enfoncez entièrement la pédale d'embrayage et assure que le véhicule est en première.

6. Tout en maintenant la pédale d'embrayage enfoncée, appuyez rapidement sur la pédale d'accélérateur jusqu'aux pleins gaz. Le moteur se maintiendra au régime de départ assisté choisi au préalable. Par défaut, ce régime est défini sur 3 500 tr/min.

- Sur l'affichage de l'EVIC, dans le tableau de bord, des messages informeront le conducteur si une ou plusieurs des conditions (3 à 6) mentionnées ci-dessus n'ont pas été respectées.

7. Lorsque les conditions 3 à 6 sont respectées, l'affichage de l'EVIC indique le message « Launch Ready Release Clutch » (Départ assisté prêt - Lâcher embrayage). Relâchez la pédale d'embrayage et continuez à appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur pour lancer le véhicule. Passez les rapports comme décrit dans la section : Transmission manuelle – Passage des rapports.

8. Dirigez le véhicule en ligne droite.

La commande de départ assisté sera active jusqu'à ce que le véhicule atteigne 100 km/h (62 mi/h). Une fois cette vitesse atteinte, la commande de stabilité électronique continue en mode ESC Partial (partiellement désactivée). Pour activer de nouveau la commande de départ assisté à ce stade, appuyez une fois sur le bouton de désactivation de la commande de stabilité électronique. Répétez les étapes 3 à 8.

Les conditions suivantes causeront l'annulation de la commande de départ assisté avant le départ et l'affichage du message « Launch Aborted » (Départ annulé) dans le tableau de bord :

- Le frein est serré pendant le départ.
- La commande de stabilité électronique détecte que le véhicule ne se déplace plus en ligne droite.
- Le bouton ESC OFF est enfoncé et le mode de stabilité électronique change. Une seule pression sur ce bouton active totalement la commande de stabilité électronique.

NOTA : *Après l'annulation de la commande de départ assisté, la commande de stabilité électronique du véhicule est de nouveau totalement active.*

AVERTISSEMENT!

Ne tentez pas de déplacer le levier de vitesses si les roues motrices tournent en raison de la perte de traction. Des dommages à la transmission pourraient survenir.

Launch RPM Set (Réglage du régime de départ assisté - Transmission manuelle uniquement)

Lorsque vous sélectionnez cette option, la valeur affichée correspond au régime actuel du véhicule utilisé pour la commande de départ assisté (voir Modes de fonctionnement de la commande de stabilité électronique – Départ assisté).

- Cette option ne fonctionnera que si le véhicule est à l'arrêt.
- Appuyez sur le bouton de SÉLECTION pour afficher une liste de valeurs en tr/min disponibles pour le régime de départ assisté.
- Faites défiler la liste jusqu'à la valeur désirée à l'aide des boutons fléchés vers le haut ou vers le bas, et appuyez sur le bouton de SÉLECTION pour définir cette valeur comme régime de départ assisté.
- Ce nouveau régime de départ assisté sera alors affiché. Lorsque la commande de départ assisté sera activée, le moteur maintiendra son régime à cette valeur en tr/min.

NOTA : *Le mode de départ assisté n'est pas disponible pendant les 500 premiers milles de rodage de moteur.*

CONDUITE SUR CHAUSSÉE GLISSANTE

Accélération

L'accélération trop rapide sur une surface enneigée, humide ou, de façon générale, glissante risque d'entraîner une dérive imprévisible des roues avant vers la droite ou vers la gauche. Ce phénomène se produit lorsque les roues arrière (motrices) rencontrent des changements d'adhérence au sol.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux d'accélérer rapidement sur des surfaces glissantes. Une traction inégale peut soudainement faire déraper les roues arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule, entraînant possiblement une collision. Appuyez lentement et prudemment sur l'accélérateur quand la motricité risque d'être mauvaise (glace, neige, boue, sable, etc.).

Conditions d'adhérence

Lorsque vous conduisez sur des routes mouillées et recouvertes de neige mouillée, une couche d'eau peut se former entre le pneu et la surface de la route. Ce phénomène est connu sous le nom d'aquaplanage et peut provoquer une perte partielle ou totale de la maîtrise ou du freinage du véhicule. Pour réduire les risques qu'une telle situation se produise, prenez les précautions suivantes :

1. Ralentissez durant les averses abondantes ou lorsque les routes sont recouvertes de neige mouillée.

2. Ralentissez si la route est recouverte d'eau ou de flaques.

3. Remplacez les pneus lorsque les indicateurs d'usure deviennent visibles.

4. Gardez vos pneus gonflés adéquatement.

5. Maintenez une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui se trouve devant vous afin d'éviter une collision en cas d'arrêt soudain.

Votre véhicule est équipé d'un différentiel autobloquant (LSD) qui réduit le niveau de glissement de roue, sans l'éliminer, à travers un des essieux pour améliorer la maniabilité du véhicule.

CONDUITE DANS L'EAU

La conduite dans l'eau d'une profondeur supérieure à quelques centimètres (pouces) exige des précautions additionnelles pour assurer la sécurité et prévenir les dommages à votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

- **En raison de la garde au sol inférieure, la conduite de votre véhicule dans des allées abruptes, des rampes d'approche ou près de bordures de stationnement peut causer des dommages au bouclier avant, et créer des effets de sol.**
- **La conduite dans la neige d'une profondeur supérieure à 100 mm (4 po) peut causer des dommages au bouclier avant et des effets de sol.**

Ruissellement et montée des eaux

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas sur une route ou un chemin où de l'eau s'écoule ou si

le niveau d'eau monte (un ruissellement par exemple). La force du courant peut éroder la surface de la route et entraîner votre véhicule dans des eaux plus profondes. Par ailleurs, votre véhicule peut être rapidement emporté par le courant d'un torrent. En ignorant cette mise en garde, vous vous exposez, vous, votre passager et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou la mort.

Eau stagnante peu profonde

Bien que votre véhicule puisse franchir de l'eau stagnante peu profonde, tenez compte des avertissements et des mises en garde ci-après avant de le faire.

AVERTISSEMENT!

- **Vérifiez toujours la profondeur de l'eau stagnante avant de la traverser avec votre véhicule. Ne conduisez jamais dans une eau stagnante dont le niveau dépasse le bas des jantes de votre véhicule.**
- **Déterminez l'état du fond de l'eau stagnante, qu'il s'agisse d'une route ou d'une autre surface, et vérifiez s'il s'y trouve des obstacles.**
- **Ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h) pour traverser de l'eau stagnante. Vous réduirez ainsi au minimum la formation de vagues.**
- **La conduite dans de l'eau stagnante avec votre véhicule peut endommager les composants de la transmission. Examinez toujours les liquides (huile moteur, huile à transmission, liquide pour essieu, etc.) pour détecter tout signe de contamination (aspect laiteux ou mousseux) après avoir franchi une étendue d'eau stagnante. Cessez de conduire votre véhicule si n'importe lequel des liquides semble contaminé, pour ne pas risquer d'aggraver les dommages. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.**

- **Si de l'eau s'infiltre dans le moteur, le moteur risque de caler et de se bloquer et de graves dommages graves aux composants internes peuvent survenir. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.**

MISE EN GARDE!

- **La conduite dans de l'eau stagnante réduit la traction. Ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h) pour traverser de l'eau stagnante.**
- **La conduite dans de l'eau stagnante réduit le pouvoir de freinage, ce qui allonge les distances d'arrêt. Par conséquent, après avoir traversé de l'eau stagnante, conduisez lentement en appuyant plusieurs fois sur la pédale de freinage pour sécher les freins.**
- **Si de l'eau s'infiltre dans le moteur, le moteur risque de caler et de se bloquer et de vous laisser en panne.**
- **En ignorant ces mises en garde, vous vous exposez, vous, votre passager et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou la mort.**

DIRECTION ASSISTÉE

La direction assistée normale améliore la réponse du véhicule et la manœuvrabilité en espace restreint. La direction peut également être utilisée mécaniquement en cas de panne de l'assistance électrique.

Si, pour une raison quelconque, la direction assistée tombe en panne, il est encore possible de manœuvrer votre véhicule. Vous noterez cependant que l'effort à fournir pour tourner le volant augmente considérablement, surtout à très basse vitesse et dans les manœuvres de stationnement.

NOTA :

- *Vous noterez que le niveau de bruit augmente vers la fin de la course du volant. Cette augmentation de bruit est normale et n'indique aucunement qu'il y*

a un problème avec le système de direction assistée.

- *Après un démarrage par temps froid, la pompe de direction assistée peut émettre du bruit pendant quelques secondes. Ce phénomène est attribuable au liquide froid et épais qui circule dans le circuit de direction assistée. Ce bruit est normal et ne signifie d'aucune façon que la direction est endommagée.*

MISE EN GARDE!

La conduite prolongée avec une direction assistée moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle de vos passagers. Vous devez la faire réparer dès que possible.

AVERTISSEMENT!

Évitez autant que possible de maintenir trop longtemps le système de direction assistée en fin de course; cela pourrait faire augmenter la température du liquide de direction assistée. Des dommages à la pompe de direction assistée pourraient s'ensuivre.

Vérification du liquide de la direction assistée

La vérification du liquide de direction assistée à un intervalle préconisé n'est pas nécessaire. Il faut vérifier le niveau de liquide si l'on suspecte une fuite, en cas de bruit anormal ou si le système ne semble pas fonctionner comme d'habitude. Faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

Aucun liquide de rinçage chimique ne doit être utilisé dans le système de direction assistée de votre véhicule, car cela risque d'endommager les composants de la direction assistée. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

MISE EN GARDE!

Afin d'éviter de vous blesser avec des pièces en mouvement et favoriser une lecture précise du niveau de liquide, vérifiez ce dernier lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane et que le moteur est à l'arrêt.

Ne remplissez pas trop le carter. N'utilisez que le liquide de direction assistée recommandé par le constructeur.

Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau d'huile approprié. À l'aide d'un chiffon propre, nettoyez le liquide renversé sur toutes les surfaces du réservoir. pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

TECHNOLOGIE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette caractéristique offre une meilleure consommation de carburant en mettant hors fonction quatre des huit cylindres du moteur en conditions de charge légère et de conduite stable. Il s'agit d'un système automatique qui n'exige ni action, ni connaissances particulières en matière de conduite de la part du conducteur.

NOTA : *Ce système peut prendre un certain temps à se rétablir après le débranchement de la batterie.*

FREIN DE STATIONNEMENT

Avant de quitter le véhicule, serrez bien le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position P (stationnement) ou R (marche arrière) (transmission manuelle seulement).

Quand le frein de stationnement est appliqué et que le commutateur d'allumage est à la position ON (marche) (position RUN (marche) avec la fonction d'accès et de démarrage sans clé Enter-N-Go^{MC}), le « témoin du circuit de freinage » dans le groupe d'instruments s'allume.

NOTA :

- *Si le frein de stationnement est serré et la transmission est en prise, le témoin du circuit de freinage clignote. Si le véhicule se déplace, un carillon retentit pour en informer le conducteur. Le frein de stationnement doit toujours être relâché avant de déplacer le véhicule.*
- *Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.*

Lorsque vous stationnez en descente, braquez les roues avant contre le trottoir. En montée, braquez-les vers la rue. Pour les véhicules équipés d'une transmission automatique, serrez le frein de stationnement avant de placer le levier de vitesses

en position P (stationnement); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du levier de vitesses hors de la position P (stationnement). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur quitte le véhicule.

Transmission manuelle – selon l'équipement

Le frein de stationnement actionné par le pied se trouve sous le coin inférieur gauche du tableau de bord. Pour desserrer le frein de stationnement, tirez sur le levier de frein de stationnement.

Frein de stationnement de transmission manuelle

Transmission automatique – selon l'équipement

Le frein de stationnement actionné par le pied se trouve sous le coin inférieur gauche du tableau de bord. Pour serrer le frein de stationnement, appuyez fermement sur la pédale du frein de stationnement. Pour relâcher le frein de stationnement, appuyez sur la pédale de frein une deuxième fois, puis guidez la pédale vers sa position initiale en relevant le pied.

Frein de stationnement de transmission automatique

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières.**

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.**

- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^MC en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**
- **Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement relâché avant de rouler, sous peine d'entraîner une défaillance du frein et de causer une collision.**

- **Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré, car votre véhicule pourrait se mettre en mouvement et ainsi causer des blessures ou des dommages matériels. Assurez-vous également de laisser la transmission en position P (STATIONNEMENT). Le non-respect de cette consigne pourrait faire en sorte que le véhicule se mette en mouvement et cause des blessures ou des dommages matériels.**

AVERTISSEMENT!

Si le témoin du système de freinage reste allumé lorsque le frein de stationnement est desserré, une anomalie est présente dans le système de freinage. Faites immédiatement réparer le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

CIRCUIT DE FREINAGE

Votre véhicule est équipé de deux circuits de freinage hydraulique. Même si l'un des circuits tombe en panne, l'autre continue de fonctionner normalement. Le freinage perdra cependant une certaine efficacité globale. Cela peut se manifester par l'allongement de la course de la pédale, par l'augmentation de la pression nécessaire pour ralentir ou arrêter et par le témoin du circuit de freinage qui s'allume.

Les freins seront toujours fonctionnels si la fonction d'assistance n'est plus disponible pour quelque raison que ce soit, par exemple, serrages répétés des freins sans que le moteur tourne. L'effort requis pour freiner le véhicule sera toutefois beaucoup plus grand que lorsque les servofreins fonctionnent.

Système de freinage antiblocage (ABS)

Le système de freinage antiblocage (ABS) est conçu pour améliorer la stabilité du véhicule et l'efficacité des freins dans la plupart des conditions de freinage. Le dispositif « pompe » automatiquement les freins dans les situations de freinage difficiles de façon à empêcher le blocage des roues.

Le système électronique de répartition du freinage empêche le freinage excessif des roues arrière et assure une plus

grande maîtrise des forces de freinage disponibles qui sont exercées sur l'essieu arrière.

Lorsque vous conduisez votre véhicule à plus de 11 km/h (7 mi/h), vous pourriez percevoir un léger cliquetis accompagné d'un bruit de moteur. Il s'agit du bruit causé par le dispositif qui effectue l'auto-vérification du fonctionnement du système de freinage antiblocage. Cette vérification s'effectue automatiquement dès que le véhicule dépasse une vitesse de 11 km/h (7 mi/h) après le démarrage.

L'ABS s'enclenche lorsque vous freinez dans des conditions de chaussée ou de freinage particulières. Il peut s'agir de la présence de glace, de neige, de gravier, de bosses, de rails de chemin de fer ou de débris, ou d'une situation de freinage d'urgence.

Lorsque le système de freinage antiblocage entre en action, vous pouvez également observer les phénomènes suivants :

- le moteur de l'ABS se met en marche (il peut demeurer en marche brièvement après l'arrêt);
- le bruit de cliquetis des électrovalves;
- des pulsations dans la pédale de frein;
- un léger enfoncement ou ramollissement de la pédale à la fin de l'arrêt.

Il s'agit de manifestations caractéristiques du fonctionnement du système de freinage antiblocage.

MISE EN GARDE!

- **Le système de freinage antiblocage (ABS) comprend un dispositif électronique sophistiqué sujet aux interférences causées par un émetteur radio incorrectement installé ou de forte puissance. Ces interférences risquent d'empêcher le bon fonctionnement du système de freinage antiblocage. L'installation d'un tel équipement doit être effectuée par du personnel qualifié.**

- **Le pompage de la pédale de frein diminue le rendement du système de freinage antiblocage et peut provoquer une collision. Le pompage allonge la distance de freinage. Il suffit d'appuyer fermement sur la pédale de frein lorsque vous devez ralentir ou immobiliser le véhicule.**
- **Le système de freinage antiblocage (ABS) ne permet pas à un véhicule de contrevenir aux lois naturelles de la physique, pas plus qu'il ne peut augmenter la capacité de freinage ou de direction au-delà de ce que la condition des freins, des pneus ou de la traction du véhicule permet.**
- **Le système de freinage antiblocage (ABS) ne peut prévenir les collisions, y compris ceux causés par une vitesse excessive en virage, une distance insuffisante entre deux véhicules ou l'effet d'aquaplanage.**
- **Il ne faut jamais abuser des capacités du système de freinage antiblocage (ABS) en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.**

Les roues et les pneus du véhicule doivent être de même taille et de même type, et les pneus doivent être correctement gonflés pour permettre à l'ordinateur de recevoir des signaux précis.

Témoin des freins antiblocage

Le témoin des freins antiblocages (ABS) surveille le système de freins antiblocages. Il s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche) et peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin des freins antiblocage s'allume ou reste allumé pendant la conduite, cela indique que le dispositif antiblocage du circuit de freinage ne fonctionne pas et qu'il faut le réparer. Toutefois, si le témoin des freins ne s'allume pas, le circuit de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin des freins antiblocage est allumé, le circuit de freinage doit être réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par le système de freinage

antiblocage. Si le témoin ABS ne s'allume pas à l'établissement du contact, faites remplacer l'ampoule dès que possible.

Si le témoin des freins et le témoin ABS restent allumés, cela signifie que les freins antiblocages et le dispositif électronique de distribution de la force de freinage (EBD) ne fonctionnent pas. Vous devez faire réparer immédiatement le système de freinage antiblocage.

SYSTÈME DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS

Votre véhicule est équipé d'un système avancé de pilotage électronique des freins communément appelé commande de stabilité électronique. Ce système comprend le système de freins antiblocage (ABS), le système antipatinage (TCS), le système d'assistance au freinage (BAS) et le système électronique d'antidérapage (ESC). Ces systèmes fonctionnent de concert pour améliorer la stabilité et la maîtrise du véhicule dans différentes conditions de conduite.

Une fonction additionnelle de pilotage électronique des freins, désignée assistance au départ en pente (HSA), est offerte de série sur les modèles à transmission manuelle.

Système de freinage antiblocage

Ce système aide le conducteur à conserver la maîtrise du véhicule en présence de conditions de freinage difficiles en contrôlant la pression hydraulique dans le circuit de freinage. Cela prévient le blocage des roues et d'éventuels dérapages sur chaussée glissante lorsque le conducteur serre les freins. Consultez le paragraphe « Anti-Lock Brake System » (système de freins antiblocage) dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

Le système de freinage antiblocage (ABS) ne peut empêcher les lois naturelles de la physique de s'exercer sur le véhicule, ni augmenter la traction au-delà de ce que permet l'état de la route. Le système de freinage antiblocage (ABS) ne peut prévenir les collisions, y compris celles causées par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée très glissante ou l'aquaplanage. Il ne faut jamais se servir des capacités du système de freinage antiblocage en

adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Système antipatinage (TCS)

Le système antipatinage surveille le degré de patinage de chacune des roues motrices. Si un patinage excessif est détecté, le système applique les freins aux roues en cause tout en diminuant le couple moteur qui leur est appliqué, en vue d'améliorer l'accélération et la stabilité.

Une fonction du système antipatinage, qui s'apparente à un différentiel autobloquant, régule le patinage des roues d'un essieu moteur. Si l'une des roues de l'essieu moteur tourne plus vite que l'autre, le système serre le frein de la roue qui patine. Le système peut alors transmettre plus de couple à la roue qui ne patine pas. Cette fonction demeure active même si le système antipatinage (TCS) et le système électronique d'antidérapage (ESC) sont en modes « Partial Off » (partiellement désactivé) ou « Full Off » (entièrement désactivé). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Commande de stabilité électronique (ESC) » dans la présente section.

Système d'assistance au freinage (BAS)

Le système d'assistance au freinage est conçu pour maximiser la capacité de freinage du véhicule en situation de freinage d'urgence. Ce système détecte une situation de freinage d'urgence en captant la fréquence et la pression de freinage et en exerçant la pression optimale sur les freins. La distance de freinage s'en trouve ainsi réduite.

L'application très rapide des freins produit un rendement optimal du système d'assistance au freinage. Vous obtiendrez de meilleurs résultats en appliquant une pression constante sur la pédale pendant le freinage. Ne relâchez pas la pression sur la pédale de freins à moins de ne plus vouloir freiner. Le système d'assistance au freinage se désactive lorsque la pédale de frein est relâchée.

MISE EN GARDE!

Le système d'assistance au freinage ne peut empêcher les lois naturelles de la physique de s'exercer sur le véhicule, ni augmenter la traction au-delà de ce que permet l'état de la

route. Le BAS ne peut prévenir les collisions, y compris celles qui sont causées par une vitesse excessive dans les virages, par la chaussée très glissante ou l'aquaplanage. Il ne faut jamais abuser des capacités du dispositif d'assistance au freinage (BAS) en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Hill Start Assist (HSA) (assistance de départ en pente)

Le système d'assistance au départ en pente (HSA) a été conçu pour aider le conducteur à effectuer des départs dans des pentes. Le système maintient brièvement la pression de freinage initialement commandée par le conducteur lorsque celui-ci relâche la pédale de frein. Si le conducteur n'appuie pas sur l'accélérateur pendant ce court intervalle, le système relâche la pression de freinage et le véhicule se met à descendre la pente. Le système relâche la pression de freinage proportionnellement à l'accélération commandée dans la direction de l'accélération.

Critères d'activation du système d'assistance au départ en pente (HSA)

Voici les critères d'activation du système d'assistance au départ en pente (HSA) :

- Le véhicule doit être immobilisé.
- Le véhicule doit se trouver dans une pente de 7 % (environ) ou plus.
- La position de la transmission correspond à la direction du véhicule sur une pente ascendante (par exemple, le véhicule orienté vers la pente ascendante est en marche avant; le véhicule qui recule dans la pente ascendante est en MARCHE ARRIÈRE).

MISE EN GARDE!

Dans des pentes peu prononcées (inférieures à 8 %), lorsque le véhicule est chargé ou tire une remorque, le système risque de ne pas s'engager et il peut y avoir un léger roulis. Une telle situation peut provoquer une collision avec un autre véhicule ou un objet. Rappelez-vous toujours que le conducteur est responsable du freinage du véhicule.

Activation et désactivation du système d'assistance au départ en pente (HSA)

Si vous souhaitez activer ou désactiver le système d'assistance au départ en pente, utilisez les fonctions programmables par l'utilisateur du centre d'information électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

Si le véhicule n'est pas équipé du centre d'information électronique, procédez comme suit :

NOTA : *vous devez effectuer les étapes 1 à 8 en moins de 90 secondes;*

1. centrez le volant (les roues avant doivent pointer directement vers l'avant);

2. mettez le levier de vitesses de la transmission au point mort (N);

3. serrez le frein de stationnement;

4. faites démarrer le moteur;

5. relâchez la pédale d'embrayage (selon l'équipement);

6. tournez le volant d'un demi-tour vers la gauche;

7. en moins de 20 secondes, appuyez quatre fois sur le commutateur de désactivation du système électronique d'antidérapage (ESC Off) dans le bloc de commandes inférieur sous les commandes de chauffage et de climatisation; Le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage devrait s'allumer et s'éteindre deux fois.

8. Replacez le volant au centre, puis déplacez-le d'un demi-tour additionnel vers la droite.

9. Coupez le contact, puis rétablissez-le. Si la séquence est exécutée correctement, le témoin d'activation ou d'anomalie du système électronique d'antidérapage clignotera plusieurs fois pour confirmer la désactivation du système d'assistance au départ en pente.

10. Répétez ces étapes pour rétablir le réglage précédent de cette fonction.

Commande de stabilité électronique (ESC)

La commande de stabilité électronique améliore la stabilité directionnelle du véhicule et en facilite la maîtrise sous diverses conditions de conduite. La commande de stabilité électronique corrige le survirage

et le sous-virage du véhicule en serrant les freins à la roue appropriée. Il peut également restreindre la puissance du moteur afin de contrer le survirage ou le sous-virage et d'aider le véhicule à conserver sa trajectoire.

La commande de stabilité électronique utilise des capteurs intégrés au véhicule pour déterminer la trajectoire souhaitée par le conducteur, et compare ces données à la trajectoire réelle du véhicule. Lorsque la trajectoire réelle du véhicule ne correspond pas à celle qui est choisie par le conducteur, la commande de stabilité électronique applique les freins à la roue appropriée afin de contrer le survirage ou le sous-virage.

- Survirage – Tendance de l'arrière du véhicule à sortir d'un virage trop rapidement par rapport au braquage du volant.
- Sous-virage – Tendance du véhicule à continuer tout droit dans un virage par rapport au braquage du volant.

MISE EN GARDE!

La commande de stabilité électronique ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. La commande de stabilité électronique ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée très glissante ou l'aquaplanage. Par ailleurs, la commande de stabilité électronique ne peut prévenir les accidents découlant d'une perte de maîtrise du véhicule causée par une intervention inappropriée du conducteur pour les conditions en vigueur. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule muni de la commande de stabilité électronique en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

Modes de fonctionnement de la commande de stabilité électronique

La commande de stabilité électronique (ESC) offre trois modes de fonctionnement.

Commande de stabilité électronique activée

Il s'agit du mode de fonctionnement normal de la commande de stabilité électronique. Au moment du démarrage du véhicule, le système se trouve dans ce mode. Il s'agit du mode à employer dans la plupart des conditions de conduite. La commande de stabilité électronique ne doit être désactivée qu'en présence de conditions particulières, telles que celles qui sont décrites dans les paragraphes suivants.

Désactivation partielle

Le mode « Partial Off » (Désactivation partielle) est destiné aux conducteurs qui désirent vivre une expérience de conduite plus sportive. Il sert également pour la conduite dans la neige profonde, le sable ou le gravier. Ce mode désactive la partie système antipatinage de la commande de stabilité électronique et accroît le seuil pour l'activation de la commande de stabilité électronique, alors que les roues doivent patiner davantage, plus que ne le permet normalement la commande de stabilité électronique.

Le commutateur « ESC Off » (Désactivation de la commande de stabilité électronique) est situé dans le bloc de commandes près de la partie inférieure centrale du tableau de bord. Pour activer le mode « Partial Off » (Désactivation partielle), appuyez brièvement sur le commutateur « ESC Off » (Désactivation de la commande de stabilité électronique) et le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique s'allume. Pour réactiver la commande de stabilité électronique, appuyez brièvement sur le commutateur « ESC OFF » (Désactivation de la commande de stabilité électronique) et le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique s'éteint.

NOTA : *Pour améliorer la motricité d'un véhicule muni de chaînes à neige ou pour faciliter les départs dans la neige profonde, le sable ou le gravier, il est recommandé de passer en mode « Partial Off » (Désactivation partielle) en appuyant brièvement sur le commutateur « ESC Off » (Désactivation de la commande de stabilité électronique). Lorsque les conditions qui justifiaient le mode « Partial Off » (Désactivation partielle) ne sont plus présentes, réactivez la commande de stabilité électronique en appuyant brièvement sur le commutateur « ESC Off » (Désactivation de la commande de stabilité électronique). Cette opération peut être exécutée pendant que le véhicule roule.*

MISE EN GARDE!

- **En mode de désactivation partielle, la fonction antipatinage de la commande de stabilité électronique, sauf la fonction d'autoblocage décrite dans la section relative au système antipatinage, est désactivée et le témoin « ESC Off » (Commande de stabilité électronique désactivée) est allumé. En mode de désactivation partielle, la fonction de réduction de la puissance du moteur du système antipatinage est désactivée, et la stabilité améliorée du véhicule offerte par la commande de stabilité électronique est réduite.**

Entièrement désactivée

Ce mode est destiné à une utilisation hors route et ne doit pas être utilisé sur les voies publiques et les routes. Dans ce mode, toutes les fonctions de stabilité du système antipatinage et de la commande de stabilité électronique sont désactivées. Pour passer au mode « entièrement désactivée », maintenez le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique enfoncé pendant cinq secondes lorsque le véhicule est immobilisé et que le moteur est en marche. Après cinq secondes, un avertissement sonore retentit, le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique s'allume et le message « ESC OFF » (DÉSACTIVATION DE LA COMMANDE DE STABILITÉ ÉLECTRONIQUE) s'affiche au compteur kilométrique du véhicule. Pour effacer ce message, appuyez brièvement sur le bouton du totalisateur partiel situé dans le groupe d'instruments. Le message « ESC OFF » (DÉSACTIVATION DE LA COMMANDE DE STABILITÉ ÉLECTRONIQUE) peut s'afficher à l'écran du centre d'information électronique (EVIC). Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) » de la section « Instruments du tableau de bord ». Pour réactiver la commande de stabilité électronique, appuyez brièvement sur le commutateur ESC OFF (DÉSACTIVATION DE LA COMMANDE DE STABILITÉ ÉLECTRONIQUE).

NOTA : *Le message « ESC OFF » (DÉSACTIVATION DE LA COMMANDE DE STABILITÉ ÉLECTRONIQUE) s'affiche et le carillon retentit lorsque le levier de vitesses est placé à la position P (STATIONNEMENT) à partir de toute autre position sauf la position P (STATIONNEMENT), puis est déplacé hors de la position P*

(STATIONNEMENT). Cette situation se présente si vous avez déjà effacé le message.

MISE EN GARDE!

En mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique, les fonctions de réduction du couple moteur et d'antidérapage du véhicule sont désactivées. La stabilité du véhicule accrue conférée par la commande de stabilité électronique n'est donc pas disponible. Lors d'une manœuvre d'évitement d'urgence, la commande de stabilité électronique ne s'activera pas pour assurer la stabilité du véhicule. Le mode commande de stabilité électronique entièrement désactivé est destiné à la conduite hors route seulement.

NOTA : *Lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée, une fonction du système demeure activée. Cette fonction contrôle le patinage des roues d'un essieu moteur de manière semblable à un différentiel autobloquant. Si une roue d'un essieu patine plus vite que l'autre, le système serre le frein de la roue qui patine et applique un plus grand couple moteur à la roue qui ne patine pas. Pour améliorer la traction d'un véhicule muni de chaînes antidérapantes ou pour faciliter les départs dans la neige profonde, sur le sable ou le gravier, il est recommandé de passer au mode de désactivation partielle en appuyant brièvement sur le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique.*

Témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique (ESC OFF)

« ESC Activation/Malfunction Indicator Light » (Témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique) dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le contact est établi. Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de

48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (situé dans le groupe d'instruments) commence à clignoter dès que les pneus perdent de l'adhérence et que la commande de stabilité électronique est activée. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique clignote également lorsque le système antipatinage est activé. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez la pédale d'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.

NOTA :

- *Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique et le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON (MARCHE).*
- *Lorsque le contact est mis, la commande de stabilité électronique (ESC) est en fonction même si elle a été antérieurement mise hors fonction.*
- *Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque la commande de stabilité électronique est activée. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.*

Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique indique que la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation partielle ou en mode de désactivation complète.

Synchronisation de la commande de stabilité électronique

Si l'alimentation est interrompue (batterie débranchée ou déchargée), il est possible que le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique s'allume pendant que le moteur est en marche. Dans ce cas, tournez le volant complètement à gauche, puis à droite. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique doit s'éteindre. Toutefois, si ce témoin demeure allumé, faites vérifier immédiatement la commande de stabilité électronique (ESC) et le système d'assistance au freinage (BAS) par un concessionnaire autorisé.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS

Inscriptions sur les pneus

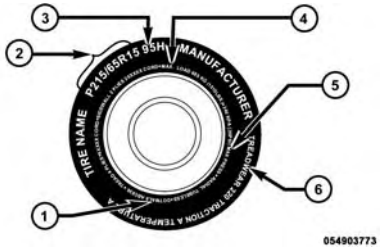

1 – Code des normes de sécurité U.S. DOT (n° d'identification du pneu)	4 – Charge maximale
2 – Référence dimensionnelle	5 – Pression maximale
3 – Description d'entretien	6 – Indices d'usure, d'adhérence et de température

NOTA :

- *Le classement par dimensions de pneu P (véhicule de tourisme)-métrique est établi en fonction des normes américaines. La lettre « P » est moulée dans le flanc des pneus P-métriques devant la référence dimensionnelle. Exemple : P215/65R15 95H.*
- *Le classement par dimensions de pneu métrique européen est établi en fonction des normes de construction européennes. La dimension des pneus conçus selon ces normes est moulée dans le flanc des pneus, en commençant par la largeur de section. La lettre « P » ne fait pas partie de la référence dimensionnelle de ces pneus. Exemple : 215/65R15 96H.*
- *Le classement par dimensions de pneu LT (camion léger)-métrique est*

établi en fonction des normes de construction américaines. La référence dimensionnelle des pneus LT-métriques est inscrite de la même façon que celle utilisée pour les pneus P-métriques à part le fait que ce sont les lettres « LT » qui sont moulées dans le flanc des pneus avant la référence. Exemple : LT235/85R16.

- *Les roues de secours temporaires sont conçues uniquement pour une utilisation temporaire en cas d'urgence. La lettre « T » ou « S » est moulée dans le flanc des pneus des roues de secours temporaires haute pression devant la référence dimensionnelle. Exemple : T145/80D18 103M.*
- *Les dimensions des pneus à portance élevée sont établies en fonction des normes de construction américaines et sont moulées dans le flanc des pneus, en commençant par le diamètre du pneu. Exemple : 31x10.5 R15 LT.*

Tableau de référence dimensionnelle des pneus

EXEMPLE :
Référence dimensionnelle :
P = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction américaines **« ...rien... »** = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction européennes **LT** = Pneu pour véhicule utilitaire léger de dimensions établies selon les normes de construction américaines **T ou S** = Pneu d'une roue de secours temporaire **31** = Diamètre extérieur en pouces (po)
215 = Largeur de section en millimètres (mm)
65 = Rapport d'aspect en pourcentage (%) – Rapport de la hauteur de section sur la largeur de section du pneu **10,5** = Largeur de la section en pouces (po)

EXEMPLE :
R = Code de construction – « R » indique qu'il s'agit d'une construction radiale – « D » indique qu'il s'agit d'une construction diagonale ou en biais
15 = Diamètre de jante en pouces (po)
Description d'entretien :
95 = Indice de charge – Code numérique associé à la charge maximale que peut supporter un pneu
H = Symbole de vitesse – Symbole indiquant la plage de vitesses auxquelles le pneu peut transporter une charge correspondant à son indice de charge en présence de certaines conditions de fonctionnement. – La vitesse maximale correspondant au symbole de vitesse ne peut être atteinte que lorsque des conditions précises sont en vigueur (c.-à-d., pression des pneus, charge du véhicule, état des routes et vitesses maximales indiquées).

EXEMPLE :
Identification de la charge :
« ...rien... » = L'absence de texte sur le flanc d'un pneu indique une charge permise standard (SL)
Extra Load (XL) (charge supplémentaire) = Pneu pouvant transporter une charge supplémentaire (ou pneu renforcé)
Light Load (LL) (charge légère) = Pneu pouvant transporter une charge légère
C, D, E, F, G = Gamme de charge associée à la charge maximale qu'un pneu peut transporter à un niveau de pression donné
Charge maximale – Indique la charge maximale que ce pneu peut transporter.
Pression maximale – Indique la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu.

Numéro d'identification du pneu (TIN)

Le numéro d'identification du pneu est inscrit sur un flanc ou les deux flancs du pneu. La date, quant à elle, ne peut être inscrite que sur l'un d'eux. Dans le cas des pneus dont le flanc est blanc d'un côté, le numéro d'identification complet du pneu, incluant le code de date, est inscrit sur ce côté. Dans le cas des pneus dont les flancs sont noirs, le numéro d'identification peut se trouver sur le bord extérieur du flanc du pneu tel que ce dernier a été monté sur le véhicule. S'il ne s'y trouve pas, c'est qu'il est inscrit sur le bord intérieur du pneu.

EXEMPLE :
DOT MA L9 ABCD 0301
DOT = Department of Transportation (Département des Transports) – Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du ministère américain des transports et que son utilisation est approuvée pour la conduite sur route.
MA = Code représentant l'emplacement de fabrication du pneu (2 chiffres)
L9 = Code représentant la dimension des pneus (2 chiffres)
ABCD = Code utilisé par le constructeur de pneus (de 1 à 4 chiffres)
03 = Chiffre représentant la semaine de fabrication du pneu (2 chiffres). – 03 signifie la troisième semaine.
01 = Nombre représentant l'année de fabrication du pneu (2 chiffres) – 01 signifie l'année 2001. – Avant le mois de juillet 2000, les constructeurs de pneus n'étaient tenus que d'indiquer un seul chiffre pour représenter l'année de fabrication du pneu. Exemple : 031 pouvait représenter la troisième semaine de 1981 ou de 1991.

Terminologie et définitions des pneus

Terme	Définition
Pied milieu	Le pied milieu du véhicule est l'élément de la structure de la carrosserie situé derrière la portière avant.
Pression de gonflage à froid du pneu	La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. La pression de gonflage est mesurée en Kpa (kilopascals) ou en lb/po^2 (livres par pouce carré).
Pression de gonflage maximale	La pression de gonflage maximale est la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu. La valeur maximale de la pression de gonflage est moulée sur le flanc du pneu.
Pression de gonflage à froid recommandée	Pression de gonflage à froid des pneus recommandée par le constructeur du véhicule et indiquée sur l'étiquette des pneus.
Étiquette des pneus	Une étiquette en papier apposée en permanence sur le véhicule indiquant la capacité de charge du véhicule, la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage à froid des pneus recommandée.

Charge et pression des pneus

Emplacement de l'étiquette d'information sur les pneus et la charge

NOTA : *La pression de gonflage à froid adéquate est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur.*

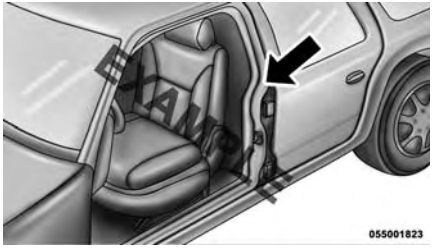

Emplacement sur le pied milieu de l'étiquette d'information sur les pneus et la charge

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

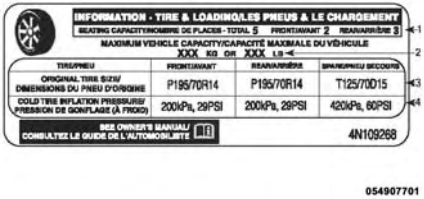

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

Cette étiquette fournit des renseignements importants concernant :

1) le nombre de personnes pouvant être transportées dans le véhicule;

2) le poids total pouvant être transporté par le véhicule;

3) la dimension des pneus conçus pour votre véhicule;

4) les pressions de gonflage à froid pour les pneus avant, arrière et pour le pneu de la roue de secours.

Chargement

La charge maximale appliquée sur les pneus par votre véhicule ne doit pas dépasser la capacité de transport de charge des pneus de ce dernier. La charge maximale pouvant être transportée par vos pneus ne sera pas dépassée si vous respectez les spécifications de conditions de charge, de dimension des pneus et de pressions de gonflage à froid dont il est

question sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge et dans le paragraphe « Chargement du véhicule » de ce guide.

NOTA : *Lorsque la charge maximale est atteinte, le poids nominal brut sur les essieux (PNBE) avant et arrière ne doit pas être dépassé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le PNBE, le chargement du véhicule et la traction d'une remorque, consultez le paragraphe « Chargement du véhicule » dans cette section.*

Pour déterminer les conditions de charge maximale de votre véhicule, repérez l'énoncé « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX lbs or XXX kg » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information concernant les pneus et la charge. Le poids combiné des occupants, des bagages et le poids au timon de la remorque (s'il y a lieu) ne doivent jamais dépasser le poids dont il est question dans le cas présent.

Méthode permettant de déterminer la limite de charge appropriée

1. Trouvez la déclaration « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs. » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information de votre véhicule.

2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prennent place à bord de votre véhicule.

3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.

4. Le résultat correspond à la capacité de charge des bagages que le véhicule peut transporter. Par exemple, si le montant « XXX » est égal à 635 kg (1 400 lb) et que cinq passagers de 68 kg (150 lb) chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 295 kg (650 lb). Calcul : 635 – 340 (5 x 68) = 295 kg / 1 400 – 750 (5 x 150) = 650 lb.

5. Déterminez le poids combiné des bagages et de la cargaison chargés dans le véhicule. Ce poids ne peut dépasser la capacité de charge disponible (chargement et bagages) calculée à l'étape 4.

6. Si vous comptez tracter une remorque, la charge de celle dernière sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer de quelle façon ce poids réduit la capacité de charge des bagages et de la cargaison pour votre véhicule.

NOTA :

- *Le tableau suivant illustre la façon de calculer la charge totale, la capacité de charge en bagages et la capacité de remorquage de votre véhicule selon différentes configurations des sièges, ainsi qu'en fonction du nombre et de la taille des occupants. Ce tableau n'est fourni qu'à des fins explicatives et peut ne pas être précis quant à la configuration et aux capacités de transport de charge de votre véhicule.*
- *Dans l'exemple suivant, le poids combiné des occupants et de la cargaison ne devrait jamais dépasser 392 kg (865 lb).*

Occupants			Combined weight of occupants and cargo from Tire Placard	MINUS	Combined Occupant's weight	=	AVAILABLE Cargo/Luggage and Trailer Tongue Weight
TOTAL	FRONT	REAR					
EXAMPLE 1							
5	2	3			Occupant 1: 200 lbs Occupant 2: 130 lbs Occupant 3: 160 lbs Occupant 4: 100 lbs Occupant 5: 80 lbs TOTAL WEIGHT: 670 lbs		
			865 lbs	minus	670 lbs	=	195 lbs
EXAMPLE 2							
3	2	1			Occupant 1: 210 lbs Occupant 2: 180 lbs Occupant 3: 150 lbs TOTAL WEIGHT: 540 lbs		
			865 lbs	minus	540 lbs	=	325 lbs
EXAMPLE 3							
2	2	0			Occupant 1: 200 lbs Occupant 2: 200 lbs TOTAL WEIGHT: 400 lbs		
			865 lbs	minus	400 lbs	=	465 lbs

EXAMPLE

811a4d11

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de surcharger les pneus. La surcharge des pneus peut entraîner une défaillance, nuire au comportement routier du véhicule et augmenter sa distance de freinage. Vous devez utiliser pour votre véhicule des pneus conformes à la capacité de charge recommandée. Ne les surchargez jamais.

PNEUS – GÉNÉRALITÉS

Pression des pneus

Une pression de gonflage adéquate est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Voici les trois principaux problèmes qui découlent d'une pression de gonflage inadéquate des pneus :

Sécurité

MISE EN GARDE!

- **Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.**
- **Le sous-gonflage accroît la flexion du pneu et peut entraîner une crevaison.**
- **Le gonflement excessif d'un pneu lui fait perdre sa capacité d'amortissement. Les objets jonchant la route et les nids-de-poule peuvent endommager les pneus et provoquer une crevaison.**
- **Une pression des pneus trop faible ou trop élevée peut nuire à la tenue du véhicule et causer une défaillance subite des pneus qui vous ferait perdre la maîtrise du véhicule.**
- **Une pression des pneus inégale des pneus peut provoquer des problèmes de direction. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.**
- **Une pression des pneus inégale des pneus sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.**
- **Conduisez toujours avec des pneus gonflés à la pression de gonflage à froid recommandée.**

Économie

Des pneus mal gonflés peuvent causer l'usure irrégulière de la bande de roulement. Ce genre d'anomalie peut réduire la durée de la bande de roulement et le pneu devra être remplacé plus tôt que prévu. Un pneu sous-gonflé offre également une plus forte résistance au roulement et peut contribuer à une plus forte consommation de carburant.

Confort et stabilité

Lorsque les pneus sont gonflés à la pression prescrite, le confort de la suspension est au maximum. Par contre, si les pneus sont trop gonflés, la suspension devient trop ferme, ce qui nuit au confort.

Pressions de gonflage des pneus

La pression de gonflage à froid adéquate des pneus est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le rebord arrière de la portière du conducteur.

Au moins une fois par mois :

- Vérifiez et réglez la pression des pneus à l'aide d'un manomètre de poche de bonne qualité. Ne faites pas de jugement visuel en déterminant le gonflage approprié. Les pneus peuvent sembler être correctement gonflés même lorsqu'ils sont insuffisamment gonflés.
- Vérifiez les pneus pour y découvrir des signes d'usure ou des dommages visibles.

AVERTISSEMENT!

Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait l'endommager.

Les pressions de gonflage spécifiées sur l'étiquette sont toujours des « pressions de gonflage à froid ». La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. La pression de gonflage à froid des pneus ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu.

Il faut vérifier les pressions des pneus plus souvent lorsqu'il y a de grandes variations de température extérieure, car la pression des pneus varie avec les changements de température.

La pression des pneus change d'environ 7 kPa (1 lb/po^2) pour chaque variation de 7 °C (12 °F) de la température ambiante. Tenez-en compte lorsque vous vérifiez la pression des pneus à l'intérieur d'un garage, particulièrement l'hiver.

Exemple : si la température à l'intérieur du garage est de 20 °C (68 °F) et si la température extérieure est de 0 °C (32 °F), augmentez la pression de gonflage à froid des pneus de 21 kPa (3 lb/po^2), ce qui équivaut à 7 kPa (1 lb/po^2) par tranche de 7 °C (12 °F) de différence entre les températures intérieure et extérieure.

La pression des pneus peut augmenter de 13 à 40 kPa (2 à 6 lb/po^2) lorsque le véhicule roule. Ne réduisez PAS cette augmentation normale de la pression, sinon la pression des pneus sera trop basse.

Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée

Le constructeur vous conseille de conduire aux vitesses réglementaires indiquées sur les panneaux de signalisation. Lorsque les limites de vitesse ou les conditions sont telles que le véhicule peut rouler à des vitesses élevées, il est très important que les pneus soient gonflés à la bonne pression. Il peut être nécessaire d'augmenter la pression de gonflage des pneus et de réduire la charge du véhicule pour la conduite à grande vitesse. Consultez votre marchand de pneus ou d'équipement d'origine de véhicule autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire à haute vitesse lorsque le véhicule est chargé au maximum. La pression exercée sur les pneus pourrait les endommager. Vous pourriez subir une collision grave. Ne conduisez pas un véhicule chargé à pleine capacité à une vitesse continue de plus de 120 km/h (75 mi/h).

Pneus radiaux

MISE EN GARDE!

La combinaison de pneus à carcasse radiale avec d'autres types de pneus sur votre véhicule procurera une piètre tenue de route. L'instabilité ainsi

créée pourrait provoquer une collision. Utilisez toujours les pneus radiaux en jeux de quatre. Ne les combinez jamais à d'autres types de pneus.

Réparation des pneus

Si votre pneu devient endommagé, il peut être réparé s'il se conforme aux critères suivants :

- le pneu n'a pas roulé lorsqu'il était crevé,
- les dommages se situent seulement sur la chape du pneu (les dommages sur les flancs ne sont pas réparables), et
- la crevaison est inférieure à ¼ po (6 mm),

Consultez un marchand de pneus autorisé pour les réparations de pneu et des informations supplémentaires.

Les pneus auto-obturants à affaissement limité endommagés, ou les pneus auto-obturants à affaissement limité qui ont éprouvé une perte de pression devraient être remplacés immédiatement par un autre pneu auto-obturant à affaissement limité de taille et de description de service identiques (Indice de charge et Code de vitesse).

Pneus toutes saisons – selon l'équipement

Les pneus toutes saisons procurent une traction en toutes saisons (printemps, été, automne et hiver). Les niveaux de traction peuvent varier entre les différents types de pneus toutes saisons. Les pneus toutes-saisons respectent ces exigences et peuvent être identifiés par les désignations M+S, M&S, M/S ou MS moulées sur le flanc du pneu. Utilisez des pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Pneus d'été ou trois saisons – selon l'équipement

Les pneus d'été procurent une traction dans les conditions mouillées ou sèches et ne sont pas conçus pour être utilisés dans la neige ou la glace. Les pneus d'été ne comprennent pas la désignation, ni le pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu. Utilisez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Pneus d'hiver

Certaines régions exigent l'utilisation de pneus d'hiver. Les pneus à neige peuvent être identifiés par un pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu.

Si vous devez monter des pneus d'hiver, choisissez des dimensions et un type équivalents à ceux des pneus d'origine. Montez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive peut altérer la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Les pneus d'hiver ont en général des cotes de vitesse plus basses que celles des pneus d'origine de votre véhicule et ne devraient pas être utilisés pendant des périodes prolongées à des vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h). Pour les vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h), consultez l'équipement d'origine ou adressez-vous à un marchand de pneus autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

Bien que les pneus cloutés améliorent la performance du véhicule sur la glace, leur performance en matière d'adhérence et de traction sur une chaussée sèche ou mouillée s'avère moindre que celle des pneus non cloutés. Les pneus cloutés sont interdits dans certaines régions. Il est donc important de vérifier la réglementation locale avant d'installer ce type de pneus.

Patinage des roues

Si le véhicule s'enlise dans la boue, le sable, la neige ou la glace, ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes sans interruption.

Consultez le paragraphe « Pour dégager un véhicule coincé » dans la section « En cas d'urgence » pour de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. La force que génère une vitesse excessive des roues peut endommager les pneus et causer une défaillance. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) continuellement pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

Indicateurs d'usure des pneus

Les pneus d'origine de votre véhicule sont dotés d'indicateurs d'usure de la bande de roulement pour vous aider à déterminer le moment où ils devront être remplacés.

1 – Pneu usé
2 – Pneu neuf

Ces indicateurs sont intégrés au fond des rainures de la bande de roulement du pneu. Ils ont l'aspect de bandes unies quand la profondeur de la semelle est inférieure à 2 mm (1/16 po). Le pneu doit être remplacé si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Consultez le paragraphe « Pneus de rechange » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Durée de vie utile des pneus

La durée de vie utile d'un pneu est liée à différents facteurs, qui comprennent notamment :

- les habitudes de conduite;
- la pressiondes pneus;
- la distance parcourue.
- Les pneus performants, les pneus avec un indice de vitesse de V ou plus, et les pneus d'été ont une bande de roulement dont la durée de vie est réduite. Une permutation de ces pneus conformément au calendrier d'entretien du véhicule est fortement recommandée.

MISE EN GARDE!

Les pneus et les roues de secours doivent être remplacés au bout de six ans, sans égard à l'usure de la bande de roulement. Le non-respect de cette directive pourrait entraîner la défaillance soudaine du pneu. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou la mort.

Remisez les pneus démontés dans un endroit frais et sec et évitez le plus possible de les exposer à la lumière. Protégez-les de tout contact avec de l'huile, de la graisse et de l'essence.

Pneus de rechange

Les pneus dont votre véhicule est chaussé assurent l'équilibre de plusieurs éléments. Ils doivent être inspectés régulièrement pour s'assurer qu'il n'y a pas de signes d'usure et que la pression de gonflage à froid est adéquate. Le constructeur recommande fortement que vous utilisiez des pneus de taille, de qualité et de performance équivalentes aux pneus d'origine lorsque vous devez les remplacer. Consultez le paragraphe sur les indicateurs d'usure de la bande de roulement. Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge ou l'étiquette d'homologation du véhicule pour connaître les dimensions des pneus de votre véhicule. L'indice de charge et le symbole de vitesse de vos pneus se trouvent sur le flanc des pneus d'origine. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice de charge et le symbole de vitesse, consultez le tableau de référence dimensionnelle des pneus se trouvant à la section de renseignements concernant la sécurité des pneus de ce guide.

Il est recommandé de remplacer les deux pneus avant ou les deux pneus arrière par paires. Le remplacement d'un seul pneu peut compromettre grandement la maniabilité de votre véhicule. Si jamais vous remplacez une roue, assurez-vous que les spécifications de la roue correspondent à celles de la roue d'origine.

Nous vous recommandons de consulter votre concessionnaire ou un marchand de pneus autorisé pour les questions concernant les spécifications ou les capacités des pneus. La pose de pneus qui ne correspondent pas aux pneus d'origine pourrait nuire à la sécurité, à la tenue de route et au confort du véhicule.

MISE EN GARDE!

- **Respectez les spécifications de votre véhicule quant au choix des pneus, des capacités de charge ou des dimensions de roues. Certaines combinaisons de pneus et de roues non approuvées peuvent changer les caractéristiques de dimension et de performance de la suspension, et modifier la direction, la tenue de route et le freinage**

de votre véhicule. Cela pourrait provoquer une conduite imprévisible et imposer des tensions aux composants de direction et de suspension. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou la mort. Utilisez uniquement les dimensions de pneus et de roues correspondant aux capacités de charge approuvées pour votre véhicule.

- **N'utilisez jamais de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs ou autres que ceux des pneus montés à l'origine sur votre véhicule. La pose de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs pourrait entraîner la surcharge et une défaillance des pneus. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et provoquer une collision.**
- **Si votre véhicule est équipé de pneus qui ne sont pas conformes aux limites de vitesses prescrites pour ce type de véhicule, vous vous exposez à des risques de défaillance subite des pneus, ce qui peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.**

AVERTISSEMENT!

Le remplacement des pneus d'origine par des pneus de taille différente peut fausser la lecture du compteur de vitesse et du compteur kilométrique.

CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES (DISPOSITIFS DE TRACTION)

L'utilisation de dispositifs de traction exige un dégagement suffisant entre le pneu et la carrosserie. Suivez les recommandations ci-dessous pour éviter des dommages.

- Le dispositif de traction doit être de taille appropriée pour le pneu, tel que recommandé par le fabricant du dispositif de traction.

- Posez les chaînes sur les pneus arrière seulement.
- En raison du jeu limité, il est recommandé d'utiliser un dispositif de traction à profil bas Super Z6 de Security Chain Company (SCC) ou un équivalent sur les pneus P215/65R17, P225/60R18 ou P235/55R18.
- Pour tout véhicule à transmission intégrale, il est recommandé d'utiliser un pneu P235/55R19 avec un dispositif de traction conforme aux critères SAE de « Classe S ».

MISE EN GARDE!

L'utilisation de pneus de taille et de type différents (M+S, pneus d'hiver) entre les essieux avant et arrière peut provoquer une conduite imprévisible. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et provoquer une collision.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter d'endommager votre véhicule ou les pneus, prenez les précautions suivantes :

- **En raison du jeu restreint du dispositif de traction entre les pneus et les autres composants de la suspension, il est important de n'utiliser que des dispositifs de traction en bon état. Les dispositifs brisés peuvent endommager gravement le véhicule. Arrêtez le véhicule immédiatement si un bruit se produit qui pourrait indiquer le bris du dispositif de traction. Avant d'utiliser le dispositif, retirez les pièces qui sont endommagées.**
- **Installez le dispositif aussi serré que possible, puis resserrez-le après environ 0,8 km (0,5 mi).**
- **Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h).**
- **Conduisez prudemment et évitez les virages brusques et les bosses, surtout lorsque le véhicule est chargé.**
- **Ne roulez pas pendant des périodes prolongées sur une chaussée sèche.**

- **Suivez les directives du constructeur du dispositif de traction relatives à la méthode d'installation, à la vitesse de fonctionnement et aux critères d'utilisation. Utilisez toujours la vitesse de fonctionnement recommandée par le constructeur du dispositif si la vitesse est inférieure à 48 km/h (30 mi/h).**
- **N'utilisez pas de dispositifs de traction sur une roue de secours compacte.**

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS

Les pneus avant et arrière d'un véhicule sont assujettis à des charges différentes et remplissent des fonctions de conduite et de freinage différentes. C'est pourquoi ils s'usent de façon inégale.

Vous pouvez minimiser cette inégalité d'usure en procédant à la permutation des pneus aux intervalles requis. La permutation des pneus est particulièrement bénéfique aux pneus dont la sculpture est efficace, comme c'est le cas pour les pneus toutes saisons. La permutation prolonge la durée de vie du pneu, aide à maintenir des niveaux de traction acceptables dans la boue, la neige et l'eau, et offre une conduite silencieuse.

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés. Au besoin, vous pouvez effectuer une permutation plus fréquente des pneus. En outre, corrigez les causes d'une usure irrégulière ou précoce avant d'effectuer la permutation des pneus.

Permutation des pneus – la taille des pneus est la même à l'avant et à l'arrière

La méthode de permutation suggérée pour les véhicules dotés de pneus toutes saisons est la méthode « croisée avant » comme le montre le schéma suivant.

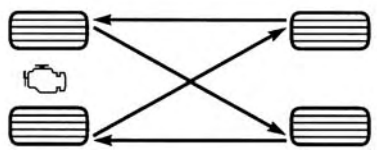

Permutation des pneus

Permutation des pneus – la taille des pneus n'est pas la même à l'avant et à l'arrière

La méthode de permutation suggérée est la méthode de permutation latérale illustrée dans le schéma suivant. Cette méthode doit être utilisée en raison de la taille différente des pneus avant et arrière du véhicule.

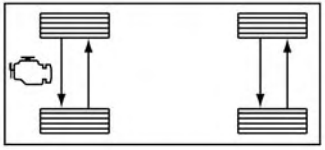

81f10b20

Permutation des pneus

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Le système de surveillance de la pression des pneus est conçu pour avertir le conducteur que la pression de l'un des pneus est trop basse comparativement aux valeurs à froid recommandées sur l'étiquette d'information du véhicule.

La pression des pneus varie en fonction de la température, d'environ 7 kPa (1 lb/po^2) par tranche de 6,5 °C (12 °F). Autrement dit, à mesure que diminue la température, la pression des pneus baisse proportionnellement. La pression des pneus doit toujours être réglée en fonction de la pression de gonflage à froid. La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule a été immobilisé pendant au moins trois heures ou lorsqu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. La pression de gonflage à froid des pneus ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu. Consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir des renseignements sur la méthode appropriée de gonflage des pneus du véhicule. La pression des pneus augmente pendant la conduite du véhicule; il s'agit d'un phénomène normal qui n'exige aucune mesure corrective.

Le système de surveillance de la pression des pneus avertit le conducteur que la pression des pneus est insuffisante si, pour une raison quelconque, elle chute sous le seuil d'avertissement pour manque de pression, y compris en raison du temps froid ou d'une perte naturelle de pression par le pneu.

Le système de surveillance de la pression des pneus maintient son message d'avertissement tant que la pression demeure inférieure au seuil d'alerte, qui ne s'arrête que si elle atteint ou dépasse de nouveau la valeur recommandée sur l'étiquette de pression à froid des pneus. Lorsque le témoin de surveillance de basse pression des pneus s'allume, la pression des pneus doit être augmentée jusqu'au seuil de pression à froid recommandée pour que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteigne. Le système met automatiquement les données à jour, et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint dès la réception des nouvelles données de pression. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Prenons l'exemple d'un véhicule dont la pression recommandée de gonflage à froid (stationné depuis plus de trois heures) est de 207 kPa (30 lb/po^2). Si la température ambiante est de 20 °C (68 °F) et la pression des pneus mesurée est de 186 kPa (27 lb/po^2), lorsque la température baisse à -7 °C (20 °F) la pression des pneus descend à environ 158 kPa (23 lb/po^2). Cette pression est suffisamment basse pour que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume. Lorsque le véhicule roule, la pression remonte à environ 186 kPa (27 lb/po^2), mais le témoin reste allumé. En pareil cas, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteindra uniquement lorsque les pneus seront gonflés à la pression à froid recommandée.

AVERTISSEMENT!

- **Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les paramètres d'avertissement et de pression du système de surveillance de la pression des pneus ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. Si votre véhicule est équipé d'un système de surveillance**

de la pression des pneus, n'utilisez aucun scellant à pneu de marché secondaire ni masselottes d'équilibrage car cela risquerait d'endommager les capteurs.

- **Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Ce bouchon empêche l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve pour prévenir les dommages au capteur du système de surveillance de la pression des pneus.**

NOTA :

- *Le système n'est pas conçu pour se substituer à l'entretien normal des pneus, ni pour signaler une défaillance ou un autre problème d'un pneu.*
- *Il ne faut pas non plus s'en servir comme d'un manomètre pendant le gonflage des pneus.*
- *Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite du véhicule peut provoquer la surchauffe du pneu et entraîner une crevaison. De plus, le gonflage insuffisant des pneus augmente l'économie de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.*
- *Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate à l'aide d'une jauge à pression, même si la pression n'est pas suffisamment basse pour allumer le témoin du système de surveillance de la pression des pneus.*
- *Les variations de température saisonnières influencent la pression des pneus, et le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression réelle des pneus.*

Système perfectionné

Pour mesurer la pression de vos pneus, le système de surveillance de la pression des pneus utilise une technologie sans fil avec capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs installés sur chacune des roues sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.

NOTA : *Il est particulièrement important de vérifier la pression de tous vos pneus*

régulièrement et de les maintenir à la pression appropriée.

Le système de surveillance de la pression des pneus comporte les éléments suivants :

- Un module récepteur
- Quatre capteurs de surveillance de la pression des pneus
- Divers messages du système de surveillance de la pression des pneus qui s'affichent au centre d'information électronique
- Un témoin du système de surveillance de la pression des pneus

Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume dans le groupe d'instruments et un avertissement sonore retentit lorsque la pression d'au moins un des quatre pneus actifs est basse. De plus, le centre d'information électronique (EVIC) affiche un message « LOW TIRE » (BASSE PRESSION DE PNEU) et un graphique indiquant la pression de chaque pneu, où clignote la valeur des pneus sous-gonflés. Un message « Inflate Tire to XX » (Gonfler le pneu à XX) s'affiche également dans l'EVIC.

En pareil cas, immobilisez le véhicule aussitôt que possible et gonflez les pneus dont la pression est basse (clignotant sur le graphique de l'EVIC) à la valeur à froid de pression de gonflage recommandée comme indiqué dans le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX). Lorsque le système reçoit les nouvelles pressions des pneus, il met à jour les données automatiquement, l'affichage de l'EVIC cesse de clignoter, et le témoin du système de surveillance de la pression des

pneus s'éteint. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Avertissement d'entretien du système de surveillance de la pression des pneus

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu si le système a détecté une anomalie. L'anomalie du système fait également retentir un avertissement sonore. De plus, l'EVIC affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant au moins cinq secondes, puis des tirets (- -) à la place de la valeur de pression pour indiquer la position des capteurs défectueux.

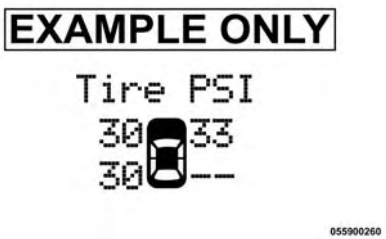

Si le contact a été coupé puis rétabli, la séquence se répète, à condition que l'anomalie du système est toujours présente. Si l'anomalie du système n'est plus présente, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus ne clignote plus, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) ne s'affiche plus et une valeur de pression s'affiche à la place des tirets. Une anomalie du système peut se produire dans les cas suivants :

1. Brouillage causé par des dispositifs électroniques ou la conduite à proximité d'installations émettrices de fréquences radio identiques à celles des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.

2. Installation de pellicules du marché secondaire pour teinter les glaces qui contiennent des matériaux pouvant brouiller les signaux des ondes radios.

3. Accumulation de neige ou de glace autour des roues ou des passages de roue.

4. Utilisation de chaînes antidérapantes.

5. Utilisation de pneus ou de roues non munis de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.

L'EVIC affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant au moins cinq secondes lorsqu'une anomalie de système liée à un défaut d'emplacement de capteur est détectée. Dans ce cas, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) est alors suivi d'un affichage graphique montrant les valeurs de pression. Cela indique que les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus continuent à transmettre des valeurs de pression, mais les capteurs pourraient ne pas être situés à l'emplacement approprié sur le véhicule. Toutefois, une réparation du système doit malgré tout être effectuée, tant que le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) s'affiche.

Véhicules avec une roue de secours compacte

1. La roue de secours compacte ne comporte pas de capteur du système de surveillance de la pression des pneus. Par conséquent, le système de surveillance de la pression des pneus ne mesure pas la pression de la roue de secours compacte.

2. Si vous installez la roue de secours compacte à la place d'un pneu route dont la pression se situe sous le seuil d'avertissement pour manque de pression, au prochain cycle d'allumage, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus reste allumé et un carillon retentit. De plus, le graphique de l'EVIC continue d'afficher une valeur de pression clignotante et le message « Inflate Tire to XX » (Gonfler le pneu à XX).

3. Après avoir roulé pendant 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h), le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote 75 secondes, puis s'allume en continu. De plus, l'EVIC affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant au moins cinq secondes, puis affiche des tirets (- -) à la place des valeurs de pression des pneus.

4. À chaque cycle d'allumage suivant, un carillon retentit et le témoin clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu, et l'EVIC affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant au moins cinq secondes, puis des tirets (- -) à la place de la valeur de pression.

5. Lorsque vous réparez ou remplacez un pneu route d'origine, puis le réinstallez sur le véhicule à la place de la roue de secours compacte, le système de surveillance de la pression des pneus met automatiquement à jour les données. De plus, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint et le graphique de l'EVIC indique une nouvelle valeur de pression au lieu des tirets (- -), pourvu qu'aucun des quatre pneus de route actifs ne soit sous le seuil d'avertissement pour manque de pression. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Généralités

Ce dispositif est conforme à la norme RSS 210 d'Industrie Canada et à la Partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

- Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus sont réglementés par l'une des licences suivantes :

États-Unis	MRXMERCTX1
Canada	2546A-MERCTX1

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT

Moteur 6.4L

800dfab8

Le moteur 6.4L est conçu pour respecter tous les règlements en matière d'émissions et pour offrir une économie de carburant et un rendement excellents lorsque vous utilisez du supercarburant sans plomb de haute qualité d'un indice d'octane de 91 ou plus.

Des cognements légers à bas régime ne présentent aucun danger pour votre moteur. Cependant, si ces cognements perdurent et s'amplifient à haut régime, votre moteur peut subir des dommages. Faites corriger le problème immédiatement. Une

essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des difficultés de démarrage, un calage ou un fonctionnement irrégulier du moteur. Si votre véhicule présente un de ces problèmes, essayez une autre marque d'essence avant de faire inspecter votre véhicule.

Plus de 40 constructeurs automobiles dans le monde ont participé à l'élaboration de la Charte universelle sur l'essence (World Wide Fuel Charter, WWFC) pour définir les propriétés de carburant nécessaires à la réduction des émissions de même qu'à l'amélioration de la performance et de la durabilité de votre véhicule. Dans la mesure du possible, le constructeur recommande l'utilisation d'essences conformes aux spécifications de la WWFC.

Essence reformulée

L'emploi d'essence à combustion plus propre, appelée « essence reformulée », est obligatoire dans de nombreuses régions du pays. Les essences reformulées sont des mélanges oxygénés spéciaux destinés à réduire les émissions des véhicules et à améliorer la qualité de l'air.

Le constructeur recommande l'utilisation d'essences reformulées. Les essences reformulées adéquatement mélangées offrent d'excellentes performances et prolongent la durée de vie du moteur et des composants du circuit d'alimentation.

Essences à mélange oxygéné

Certains fournisseurs de carburant mélangent l'essence sans plomb à des composés oxygénés tels que l'éthanol. Ces mélanges peuvent être utilisés dans votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez PAS d'essence contenant du méthanol ou d'essence contenant plus de 10 % d'éthanol. Ces mélanges peuvent nuire au démarrage et à la maniabilité du véhicule, endommager des pièces essentielles du circuit d'alimentation en carburant ou provoquer l'allumage du témoin d'anomalie. De plus, les normes antipollution en vigueur pourraient également ne pas être respectées. Les étiquettes apposées sur les pompes doivent indiquer clairement si le carburant contient plus de 10 % d'éthanol.

Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation

d'essence contenant du méthanol ou d'essence contenant plus de 10 % d'éthanol. De plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Utilisation de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte

Les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte peuvent utiliser une essence renfermant au maximum 10 % d'éthanol (E10). L'utilisation d'une essence contenant plus de 10 % d'éthanol pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf.

Un véhicule qui n'est pas à carburant mixte et qui a été par mégarde ravitaillé à l'aide de carburant E-85 montrera un ou plusieurs symptômes tels que décrit ci-après :

- un fonctionnement en mode de mélange appauvri;
- l'activation du témoin d'anomalie (OBD II);
- une perte de rendement du moteur;
- un démarrage à froid laborieux et une qualité de conduite à froid dégradée;
- un risque accru de corrosion des composants du circuit d'alimentation.

Lorsqu'un véhicule qui n'est pas à carburant mixte a été par mégarde ravitaillé à l'aide de carburant E-85, vous pouvez corriger la situation comme suit :

- vidangez le réservoir de carburant (consultez votre concessionnaire autorisé).
- vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile;
- débranchez puis rebranchez la batterie pour réinitialiser la mémoire du module de commande du moteur.

L'utilisation prolongée de carburant E-85 peut entraîner des dommages importants.

MMT dans l'essence

Le MMT (Méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle) est un additif métallique contenant du manganèse qui est mélangé à certaines essences pour en augmenter l'indice d'octane. Les essences contenant du MMT n'offrent aucun avantage par rapport aux essences d'indice équivalent sans MMT. L'essence mélangée à du MMT réduit la vie utile des bougies d'allumage et la performance du système antipollution dans certains véhicules. Le constructeur vous recommande d'utiliser des essences sans MMT dans

votre véhicule. Étant donné que la présence de MMT peut ne pas être indiquée sur la pompe, il est important de demander au préposé de la station-service si l'essence qu'il vend en contient.

Additifs

Toutes les essences vendues aux États-Unis doivent contenir des additifs détergents. L'usage d'autres détergents ou additifs n'est donc pas nécessaire dans des conditions de conduite normale, et ne ferait qu'occasionner des frais supplémentaires. Vous ne devriez pas avoir à en ajouter au carburant.

Avertissements relatifs au circuit d'alimentation

AVERTISSEMENT!

Consignes à suivre pour conserver les performances de votre véhicule :

- **La loi fédérale interdit l'utilisation d'essence contenant du plomb. L'utilisation d'essence contenant du plomb peut nuire au bon fonctionnement du moteur et endommager le système antipollution.**
- **Un moteur mal réglé, l'usage d'un carburant inadéquat ou des défectuosités d'allumage peuvent causer la surchauffe du catalyseur. Si votre moteur produit une odeur âcre de brûlé ou une légère fumée, il se peut qu'il soit mal réglé et qu'il nécessite une réparation immédiate. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé.**
- **Il est déconseillé d'utiliser des additifs destinés à augmenter l'indice d'octane du carburant vendus sur le marché. La plupart de ces produits possèdent une forte teneur en méthanol. Le constructeur n'est pas responsable des dommages causés au circuit d'alimentation en carburant ou des problèmes de rendement du véhicule découlant de l'utilisation de ces types de carburant ou d'additif.**

NOTA : *La modification intentionnelle du système antipollution peut entraîner des sanctions civiles contre vous.*

Mises en garde concernant le monoxyde de carbone

MISE EN GARDE!

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement est mortel. Observez les précautions indiquées ci-après pour éviter tout risque d'empoisonnement par monoxyde de carbone :

- **Ne respirez pas les gaz d'échappement. Ils contiennent du monoxyde de carbone, substance incolore, inodore et potentiellement mortelle. Ne faites jamais fonctionner votre moteur dans un espace clos, tel qu'un garage, et ne restez jamais dans un véhicule stationné durant une longue période pendant que le moteur tourne. Si vous devez vous immobiliser dans un espace ouvert et si le moteur fonctionne pendant plus de quelques minutes, réglez le système de ventilation pour faire pénétrer de l'air frais dans l'habitacle.**
- **Évitez les problèmes liés au monoxyde de carbone en effectuant des entretiens adéquats. Faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est monté sur un élévateur. Faites immédiatement réparer toute défectuosité. Roulez avec les glaces latérales entièrement baissées tant que la réparation n'a pas eu lieu.**

AJOUT DE CARBURANT

Bouchon de réservoir de carburant

Le bouchon de réservoir de carburant est situé derrière la trappe de carburant, du côté gauche du véhicule. Ouvrez la trappe de carburant avec le doigt. Si vous perdez ou endommagez ce bouchon, remplacez-le par un bouchon spécialement conçu pour votre véhicule.

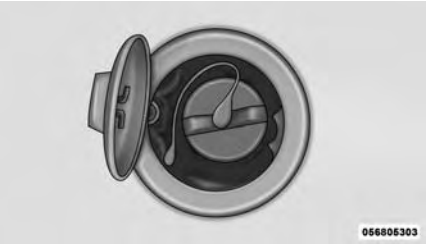

Bouchon de remplissage du réservoir de carburant

NOTA : *Lorsque vous dévissez le bouchon de remplissage du réservoir de carburant, placez le cordon de retenue sur le crochet situé sur la trappe de carburant.*

AVERTISSEMENT!

- **Le circuit d'alimentation en carburant ou le système antipollution risque d'être endommagé si un mauvais bouchon du réservoir de carburant est utilisé.**
- **Un bouchon du réservoir de carburant mal adapté peut laisser des impuretés s'infiltrer dans le circuit d'alimentation en carburant.**
- **Un bouchon du réservoir de carburant mal adapté peut entraîner l'activation du témoin d'anomalie.**

- **Pour éviter les débordements et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après avoir fait le plein. Lorsque le pistolet de la pompe à carburant émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.**

MISE EN GARDE!

- **Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque le bouchon du réservoir de carburant est retiré ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.**
- **N'ajoutez jamais de carburant à un véhicule dont le moteur tourne.**

- **Vous risquez de causer un incendie si vous remplissez d'essence un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Posez toujours les bidons au sol lorsque vous les remplissez.**

NOTA :

- *Serrez le bouchon de réservoir de carburant jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Cela indique que le bouchon du réservoir est correctement serré. Le témoin d'anomalie dans le groupe d'instruments peut s'allumer si le bouchon de remplissage du réservoir de carburant est mal vissé. Assurez-vous de bien serrer le bouchon de remplissage du réservoir chaque fois que vous faites le plein.*

- *Lorsque le pistolet de la pompe émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.*

Message de bouchon de réservoir de carburant desserré

Si le système de diagnostic du véhicule détermine que le bouchon de remplissage du réservoir de carburant est desserré, mal installé ou endommagé, le message « Check Gascap » (vérifier le bouchon du réservoir de carburant) sera affiché sur le centre d'information électronique. Dans ce cas, serrez le bouchon du réservoir de remplissage de carburant adéquatement et appuyez sur le bouton du totaliseur partiel pour effacer le message. Si le problème persiste, le message sera affiché au prochain démarrage du véhicule.

Un bouchon de remplissage du réservoir de carburant lâche, mal vissé ou endommagé peut causer l'allumage du témoin d'anomalie du moteur. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Système de diagnostic embarqué » de la section « Entretien de votre véhicule ».

CHARGEMENT DU VÉHICULE

La capacité de charge du véhicule est indiquée sur l'étiquette d'homologation du véhicule. Ces renseignements concernent les occupants et les bagages, comme indiqué.

Ne dépassez pas le poids nominal brut du véhicule (PNBV) ou le poids maximal autorisé sur l'essieu (PNBE) indiqué.

Étiquette d'homologation du véhicule

Votre véhicule est muni d'une étiquette d'homologation apposée au pied milieu du côté conducteur.

L'étiquette contient les renseignements suivants :

- Nom du constructeur
- Mois et année de fabrication
- Poids nominal brut du véhicule (PNBV)
- Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant
- Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) arrière
- Le numéro d'identification du véhicule (NIV).
- Type de véhicule
- Mois, jour et heure de fabrication

Le code à barre permet à un lecteur informatique de lire le numéro d'identification du véhicule (NIV).

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total permis de votre véhicule. Cette valeur tient compte du conducteur, des passagers et des bagages. Il faut limiter la charge totale afin de ne pas dépasser le PNBV.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le poids nominal brut sur l'essieu représente la capacité maximale des essieux avant et arrière. Répartissez la charge également entre les essieux avant et arrière. Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu avant ou sur l'essieu arrière.

MISE EN GARDE!

Les roues avant dirigent le véhicule. Il est donc important que vous ne dépassiez pas le PNBE maximal avant et arrière. Les conditions de conduite pourraient devenir dangereuses si vous dépassez les limites permises. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir une collision.

Surcharge

Les composants de votre véhicule qui supportent des charges (essieux, ressorts, pneus, roues, etc.) procureront un rendement satisfaisant tant que vous ne dépassez pas le PNBV et les poids techniques maximaux sous les essieux avant et arrière.

La meilleure façon de calculer le poids total de votre véhicule est de le faire peser lorsqu'il est complètement chargé et prêt à être utilisé. Faites-le peser sur une balance commerciale pour vous assurer qu'il ne dépasse pas le PNBV.

Calculez séparément le poids de l'avant et de l'arrière du véhicule. Il est important de répartir également la charge sur les essieux avant et arrière.

Une surcharge peut entraîner des dangers éventuels pour la sécurité et raccourcir la durée de vie utile. Des composants d'essieux ou de suspension plus robustes n'augmentent pas nécessairement le PNBV.

Chargement

Pour charger votre véhicule correctement, déterminez d'abord son poids sans occupants et sans chargement, son poids d'un essieu à l'autre et côte à côte. Rangez les articles lourds le plus bas possible et assurez-vous de répartir leur poids aussi également que possible. Avant de conduire, arrimez solidement tous les articles. Si la pesée du véhicule démontre que vous avez dépassé le PNBE sur l'un des essieux, mais que la charge totale est inférieure au PNBV spécifié, vous devez répartir le poids de nouveau. Une charge mal répartie peut nuire à la direction et à la tenue de route, mais aussi au fonctionnement des freins.

NOTA : *Consultez l'étiquette d'homologation du véhicule apposée à l'arrière de la porte du conducteur pour connaître le PNBV et le PNBE de votre véhicule.*

TRACTION DE REMORQUE

La traction de remorque n'est pas recommandée avec ce véhicule.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.)

Remorquage du véhicule derrière un autre

Conditions de remorquage	Roues SOULEVÉES du sol	Transmission manuelle	Transmission automatique
Remorquage à plat	Aucune	• Transmission à la position N (POINT MORT) • Vitesse maximale de 105 km/h (65 mi/h)	**NON PERMIS**
Chariot roulant	Avant	**Déconseillé**	**NON PERMIS**
	Arrière	**Déconseillé**	**Déconseillé**
Sur la remorque	All (Tous)	OK	OK

Transmission automatique – Selon l'équipement

Le remorquage par un véhicule de loisir (roues arrière au sol) **N'EST PAS PERMIS**. La seule méthode acceptable pour remorquer ce véhicule (derrière un autre véhicule) est sur une remorque pour véhicule avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol.

L'utilisation d'un chariot roulant (roues arrière au sol) **N'EST PAS PERMISE**, au risque d'endommager gravement la transmission. L'utilisation d'un chariot roulant

(roues avant au sol) n'est pas conseillée, au risque d'endommager le véhicule.

AVERTISSEMENT!

Si vous remorquez ce véhicule sans observer ces directives, il peut en découler de graves dommages à la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

Transmission manuelle – Selon l'équipement

Les véhicules à transmission manuelle peuvent être remorqués à plat (quatre roues au sol) dans les conditions suivantes :

- La transmission doit être au POINT MORT.
- La vitesse de remorquage ne doit pas dépasser 105 km/h (65 mi/h).
- La distance de remorquage est illimitée.

Les véhicules à transmission manuelle peuvent aussi être remorqués à l'aide d'une remorque pour véhicule (quatre roues en élévation).

L'utilisation d'un chariot roulant n'est pas conseillée, au risque d'endommager le véhicule.

AVERTISSEMENT!

Remorquer ce véhicule sans observer les directives susmentionnées peut endommager gravement le moteur ou la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

SECTION 6

EN CAS D'URGENCE

- FEUX DE DÉTRESSE 344
- EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR 344
- APPAREIL D'OBTURATION TIREFIT 345
  - Emplacement de l'appareil TIREFIT 346
  - Composants et mode d'emploi de la trousse TIREFIT 346
  - Précautions relatives à l'utilisation de l'appareil TIREFIT 347
  - Obturation d'un pneu avec l'appareil TIREFIT 350
- DÉMARRAGE AVEC BATTERIE AUXILIAIRE 354
  - Préparations pour un démarrage d'appoint. 355
  - Démarrage d'appoint 356
- DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ 358
- NEUTRALISATION DU LEVIER DE VITESSES 359
- REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE 361
  - Transmission automatique. 362
  - Transmission manuelle 363

FEUX DE DÉTRESSE

L'interrupteur du signal de détresse se trouve dans le bloc de commandes près de la partie centrale inférieure du tableau de bord.

Appuyez sur cet interrupteur pour que les feux de détresse clignotent. À ce moment, tous les clignotants s'allument afin d'alerter les autres automobilistes d'une situation d'urgence. Appuyez sur l'interrupteur une deuxième fois pour éteindre les feux de détresse.

Il s'agit d'un système d'urgence qui ne devrait pas être utilisé lorsque le véhicule est en mouvement. Ne l'utilisez que lorsque votre véhicule est en panne et présente un danger pour la sécurité des autres conducteurs.

Lorsque vous devez quitter le véhicule pour aller chercher de l'aide, les feux de détresse continuent de clignoter même si le commutateur d'allumage se trouve à la position OFF (arrêt).

NOTA : *L'utilisation prolongée des feux de détresse risque de décharger la batterie.*

EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe survenant dans les cas suivants en prenant les mesures appropriées.

- Sur la route – Ralentissez.
- En ville – Lorsque le véhicule est arrêté, passez à la position N (point mort) sans toutefois augmenter le régime de ralenti.

NOTA : *Vous pouvez prendre les mesures suivantes pour atténuer une surchauffe imminente :*

- *Si le climatiseur est en fonction, mettez-le hors fonction. Le système de climatisation réchauffe le circuit de refroidissement du moteur; en mettant le climatiseur hors fonction, vous éliminez une source de chaleur.*
- *Vous pouvez également mettre la commande de température à la chaleur maximale, la commande de mode à l'aération au plancher et la commande du ventilateur à la vitesse maximale. Toutes ces actions permettent au radiateur de chauffage d'agir en complémentarité avec le radiateur et contribuent à évacuer la chaleur du circuit de refroidissement du moteur.*

AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint 116 °C (240 °F) ou plus, rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'aiguille de température revienne dans la plage normale de 200 à 230 °F (93 à 110 °C). Si l'aiguille demeure sur 116 °C (240 °F) ou plus, et si un avertissement sonore retentit, coupez immédiatement le moteur et faites appel à une dépanneuse.

MISE EN GARDE!

Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement du moteur (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

APPAREIL D'OBTURATION TIREFIT

Les petites perforations, c'est-à-dire jusqu'à 6 mm (¼ po), dans la semelle du pneu peuvent être obturées avec l'appareil TIREFIT. Les corps étrangers (comme des vis ou des clous) ne doivent pas être retirés du pneu. TIREFIT peut être utilisé à des températures extérieures jusqu'à environ -20 °C (-4 °F).

Cette trousse permet de réparer temporairement un pneu, ce qui vous permet de rouler sur une distance d'environ 160 km (100 milles) à une vitesse maximale de 88 km/h (55 mi/h).

Emplacement de l'appareil TIREFIT

L'appareil TIREFIT se trouve dans le coffre.

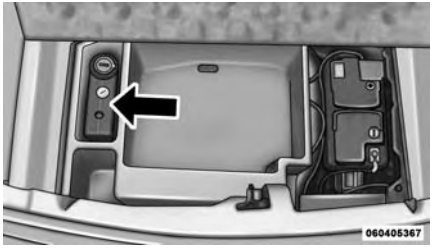

Emplacement de l'appareil TIREFIT

Composants et mode d'emploi de la trousse TIREFIT

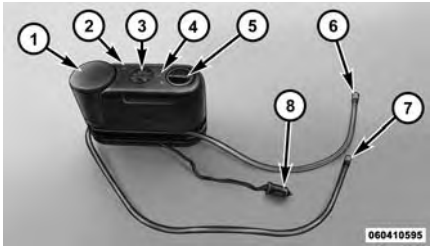

Composants du système de retenue complémentaire (TIREFIT)

1. Bouteille d'enduit d'étanchéité
2. Bouton de dégonflage
3. Manomètre
4. Bouton d'alimentation
5. Sélecteur de mode
6. Flexible d'enduit d'étanchéité (transparent)
7. Tuyau de pompe à air (noir)
8. Fiche d'alimentation électrique

Utilisation du sélecteur de mode et des tuyaux

Votre trousse TIREFIT est équipée des symboles suivants pour indiquer le mode d'air ou le produit d'étanchéité.

Sélection du mode pompe à air

Tournez le sélecteur de mode (5) à cette position pour utiliser l'appareil comme pompe à air uniquement. Utilisez le tuyau de pompe à air noir (7) lorsque vous sélectionnez ce mode.

Sélection du mode enduit d'étanchéité

Tournez le sélecteur de mode (5) à cette position pour injecter le scellant TIREFIT et gonfler le pneu. Utilisez le flexible de produit d'étanchéité (flexible transparent) (6) lorsque vous sélectionnez ce mode.

Utilisation de la commande de mise sous tension

Appuyez une fois sur le bouton d'alimentation (4) pour mettre l'appareil d'obturation TIREFIT sous tension. Appuyez de nouveau brièvement sur le bouton d'alimentation (4) pour mettre l'appareil d'obturation TIREFIT hors tension.

Utiliser le bouton de dégonflage

Appuyez sur le bouton de dégonflage (2) pour réduire la pression d'air dans le pneu s'il devient surgonflé.

Précautions relatives à l'utilisation de l'appareil TIREFIT

- L'utilisation du produit d'étanchéité TIREFIT peut empêcher le fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus. Nous vous recommandons de faire vérifier la fonction de capteur de votre véhicule par un concessionnaire autorisé.
- Remplacez la bouteille (1) et le flexible d'enduit d'étanchéité TIREFIT (6) avant la date de péremption (imprimée sur l'étiquette de la bouteille) pour préserver la pleine efficacité du système. Consultez la rubrique « Obturation d'un pneu avec TIREFIT » (F) sous « Remplacement de la bouteille et du flexible d'enduit d'étanchéité ».
- La bouteille d'enduit d'étanchéité (1) et le flexible d'enduit d'étanchéité (6) ne peuvent servir qu'à une seule application. Faites toujours remplacer ces composants chez un concessionnaire autorisé immédiatement après chaque utilisation.
- Lorsque l'enduit d'étanchéité TIREFIT est sous forme liquide, vous pouvez l'éliminer des surfaces du véhicule ou des pneus avec de l'eau propre et un linge humide. Une fois sec, il se pèle facilement pour être jeté dans un contenant à déchet.
- Pour optimiser le rendement du produit, assurez-vous qu'il n'y a pas de saleté

sur le corps de valve avant de brancher l'appareil TIREFIT.

- Vous pouvez utiliser le TIREFIT comme une pompe à air pour gonfler un pneu de bicyclette. La trousse comporte aussi deux aiguilles qui se trouvent dans le compartiment de rangement des accessoires (situé au bas de la pompe à air) pour gonfler les ballons, les radeaux ou d'autres articles gonflables. N'utilisez toutefois que le boyau de la pompe à air (7) et assurez-vous que le sélecteur de mode (5) est en mode air pour éviter d'injecter du scellant pendant le gonflage. L'enduit d'étanchéité TIREFIT est uniquement destiné à obturer les petites perforations de moins de 6 mm (¼ po) de diamètre, dans la bande de roulement de votre véhicule.
- Ne soulevez pas et ne transportez pas l'appareil d'obturation TIREFIT par les flexibles.

MISE EN GARDE!

- **Ne tentez jamais de réparer un pneu du côté de la circulation lorsque vous êtes garé près de la voie de circulation. Garez-vous assez loin sur l'accotement pour éviter le risque de collision lorsque vous utilisez l'appareil d'obturation TIREFIT.**
- **N'utilisez pas TIREFIT et ne conduisez pas le véhicule dans les circonstances suivantes :**
  - **Si la crevaison dans la bande de roulement est d'environ 6 mm (1/4 po) ou plus grand.**
  - **Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit.**
  - **Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit causés par le roulement à une pression des pneus très faible.**
  - **Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit causés par la conduite sur un pneu crevé.**
  - **Si la roue présente des dommages de quelque nature que ce soit.**
  - **Si vous avez des doutes quant à l'état du pneu ou de la roue.**
- **Gardez l'appareil d'obturation TIREFIT éloigné des sources de chaleur ou des flammes nues.**

- **Si l'appareil TIREFIT est mal fixé, il risque d'être projeté en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque et de blesser les occupants du véhicule. Rangez toujours l'appareil TIREFIT à l'endroit prévu à cet effet. En ignorant ces mises en garde, vous vous exposez, vous, vos passagers et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou risquer la mort.**

- **Évitez tout contact de l'enduit d'étanchéité TIREFIT avec les cheveux, les yeux ou les vêtements. L'enduit d'étanchéité TIREFIT est nocif s'il est inhalé, ingurgité ou absorbé par la peau. Il cause des irritations cutanées, oculaires et respiratoires. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincez immédiatement à grande eau. En cas de contact avec les vêtements, changez de vêtement dès que possible.**

- **L'enduit d'étanchéité TIREFIT contient du latex. En cas de réaction allergique ou d'éruption cutanée, consultez immédiatement un médecin. Gardez le produit TIREFIT hors de la portée des enfants. S'il est avalé, rincez la bouche immédiatement à grande eau et buvez beaucoup d'eau. Ne provoquez pas le vomissement! Consultez tout de suite un médecin.**

Obturation d'un pneu avec l'appareil TIREFIT

(A) Lorsque vous immobilisez votre véhicule pour utiliser l'appareil d'obturation TIREFIT :

1. Rangez-vous en bordure de la route, dans un endroit sécuritaire, et allumez les feux de détresse du véhicule.

2. Assurez-vous que la valve du pneu à obturer se trouve près du sol. Les tuyaux (6) et (7) du TIREFIT pourront ainsi l'atteindre sans lever l'appareil du sol. À plat sur le sol, l'appareil TIREFIT se trouve à la position idéale pour injecter l'enduit d'étanchéité dans le pneu crevé et assurer le bon fonctionnement de sa pompe à air. S'il le faut, déplacez le véhicule pour rapprocher la valve du sol avant de continuer.

3. Mettez la transmission à la position P (stationnement) (transmission automatique) ou en prise (transmission manuelle) et coupez le contact.

4. Serrez le frein de stationnement.

(B) Préparation pour l'utilisation de TIREFIT :

1. Tournez le sélecteur de mode (5) à la position du mode enduit d'étanchéité.

2. Déroulez le tuyau transparent de scellant (6) et retirez le capuchon du raccord à son extrémité.

3. Placez l'appareil TIREFIT à plat sur le sol, à côté du pneu dégonflé.

4. Retirez le capuchon du corps de soupape, puis vissez-y le raccord du tuyau de scellant (6) à la tige de soupape.

5. Déroulez la fiche d'alimentation électrique (8) et insérez la fiche dans la prise de courant de 12 V du véhicule.

NOTA : *Ne retirez pas les corps étrangers (vis, clous, etc.) du pneu.*

(C) Injection du scellant TIREFIT dans le pneu dégonflé :

- Faites toujours démarrer le moteur avant d'allumer l'appareil TIREFIT.

NOTA : *Dans le cas des véhicules munis d'une transmission manuelle, le frein de stationnement doit être serré et le levier de vitesses doit être à la position N (POINT MORT).*

- Après que vous ayez appuyé sur la commande de mise sous tension (4), le liquide s'écoule de la bouteille d'enduit d'étanchéité (1) au pneu par le flexible d'enduit d'étanchéité (6).

NOTA : *Un peu d'enduit d'étanchéité peut fuir par la perforation du pneu.*

Si l'enduit d'étanchéité (liquide blanc) ne coule pas dans le flexible d'enduit d'étanchéité (6) dans les 10 secondes :

1. Appuyez sur le bouton d'alimentation (4) pour mettre l'appareil d'obturation TIREFIT hors tension. Débranchez le flexible d'enduit d'étanchéité (6) du corps de valve. Assurez-vous qu'il n'y a pas de corps étranger obstruant le corps de valve. Rebranchez le flexible d'enduit d'étanchéité (6) au corps de valve. Vérifiez que le bouton de sélection de mode (5) est en position de mode enduit d'étanchéité et non pas de mode pompe à air. Appuyez sur le bouton d'alimentation (4) pour mettre l'appareil d'obturation TIREFIT sous tension.

2. Branchez la fiche du cordon électrique (8) dans une autre prise de courant de 12 V du véhicule ou dans un autre véhicule, s'il y en a un de disponible. Assurez-vous que le moteur tourne avant d'allumer l'appareil TIREFIT.

3. La bouteille d'enduit d'étanchéité (1) peut avoir été vidée lors d'une précédente utilisation. Demandez de l'aide.

NOTA : *Si le bouton de sélection de mode (5) est en mode pompe à air et que la pompe fonctionne, l'air s'échappera du flexible de la pompe à air (7) seulement, et non pas du flexible d'enduit d'étanchéité (6).*

Si l'enduit d'étanchéité (liquide blanc) coule dans le flexible d'enduit d'étanchéité (6) :

1. Continuez de faire fonctionner la pompe jusqu'à ce que l'enduit d'étanchéité ne s'écoule plus du flexible (ce qui prend habituellement de 30 à 70 secondes). Alors que le produit d'étanchéité coule par le flexible d'enduit d'étanchéité (6), le manomètre (3) peut lire une valeur aussi élevée que 5 bar (70 lb/po^2). Une fois que la bouteille d'enduit d'étanchéité (1) est vide, la pression indiquée au manomètre (3) chute rapidement de 5 bar (70 lb/po^2) à la pression de gonflage réelle.

2. La pompe commence à injecter de l'air dans le pneu aussitôt que la bouteille d'enduit d'étanchéité (1) est vide. Continuez de faire fonctionner la pompe pour gonfler le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette de pression des pneus située sur le montant de portière du conducteur (pression recommandée). Vérifiez la pression des pneus à l'aide du manomètre (3).

Si le pneu ne se gonfle pas jusqu'à au moins 1,8 bar (26 lb/po^2) dans les 15 minutes :

- Le pneu est trop endommagé. Ne tentez pas de conduire le véhicule de nouveau. Demandez de l'aide.

NOTA : *Si le pneu est trop gonflé, appuyez sur le bouton de dégonflage pour réduire la pression de gonflage à la pression de gonflage recommandée avant de continuer.*

Si le pneu se gonfle jusqu'à la pression recommandée ou que la pression de gonflage atteint au moins 1,8 bar (26 lb/po^2) dans les 15 minutes :

1. Appuyez sur la commande de mise sous tension (4) pour mettre l'appareil TIREFIT hors fonction.

2. Décollez l'étiquette de limite de vitesse de la face supérieure de la bouteille d'enduit d'étanchéité (1) et collez-la sur le tableau de bord.

3. Débranchez immédiatement le flexible d'enduit d'étanchéité (6) du corps de valve, remettez le capuchon sur le raccord à l'extrémité du flexible, puis rangez la trousse TIREFIT dans le compartiment de rangement du véhicule prévu à cet effet. Procédez rapidement à l'étape (D) « Conduire le véhicule ».

AVERTISSEMENT!

- **Le raccord d'extrémité en métal de la fiche d'alimentation électrique (8) peut être très chaud après son utilisation. Il faut donc le manipuler avec prudence.**
- **Si vous ne remettez pas le capuchon sur le raccord de l'extrémité du flexible d'enduit d'étanchéité (6), de l'enduit pourrait entrer en contact avec votre peau, vos vêtements et l'intérieur du véhicule. L'enduit pourrait aussi entrer en contact avec les composants de la trousse TIREFIT et causer des dommages permanents.**

(D) Conduire le véhicule :

Immédiatement après avoir injecté l'enduit d'étanchéité et gonflé le pneu, conduisez le véhicule sur une distance de 8 km (5 mi) ou 10 minutes pour bien répartir l'enduit d'étanchéité TIREFIT dans le pneu. Ne dépassez pas 88 km/h (55 mi/h).

MISE EN GARDE!

TIREFIT n'est pas une façon permanente de réparer un pneu crevé. Faites examiner et réparer ou remplacer le pneu après l'avoir obturé avec TIREFIT. Ne dépassez pas 88 km/h (55 mi/h) tant que le pneu n'a pas été réparé ou remplacé. En ignorant cette mise en garde, vous vous exposez, vous, vos passagers et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou risquer la mort.

(E) Après avoir conduit le véhicule :

Rangez-vous en bordure de la route dans un endroit sécuritaire. Consultez le paragraphe « Lorsque vous immobilisez votre véhicule pour utiliser l'appareil d'obturation TIREFIT » avant de continuer.

1. Tournez le sélecteur de mode (5) à la position Air Mode (Mode air).

2. Déroulez le cordon d'alimentation électrique et insérez la fiche dans la prise de courant de 12 volts du véhicule.

3. Déroulez le flexible de la pompe à air (7) (de couleur noire) et vissez le raccord à l'extrémité du flexible (7) sur le corps de valve.

4. Vérifiez la pression du pneu à l'aide du manomètre (3).

Si la pression est inférieure à 1,3 bar (19 lb/po^2), le pneu est trop endommagé. Ne tentez pas de conduire le véhicule de nouveau. Demandez de l'aide.

Si la pression est de 1,3 bar (19 lb/po^2) ou plus :

1. Appuyez sur le bouton d'alimentation (4) pour mettre sous tension l'appareil d'obturation TIREFIT et gonflez le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette de renseignements sur les pneus et la charge située dans l'ouverture de la portière du conducteur.

NOTA : *Si le pneu est trop gonflé, appuyez sur le bouton de dégonflage pour réduire la pression des pneus à la pression de gonflage recommandée avant de continuer.*

2. Débranchez l'ensemble TIREFIT de la tige de soupape, réinstallez le bouchon sur le corps de valve et débranchez la sortie de 12 volts.

3. Rangez l'appareil TIREFIT à l'endroit prévu à cet effet dans le véhicule.

4. Faites vérifier et, le cas échéant, réparer ou remplacer le pneu dès que possible par un concessionnaire autorisé ou par un centre de service de pneus.

5. Faites remplacer la bouteille (1) et le flexible d'enduit d'étanchéité (6) chez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Reportez-vous à « (F) Remplacement de la bouteille et du flexible d'enduit d'étanchéité ».

NOTA : *Lorsque vous faites réparer le pneu, indiquez au concessionnaire autorisé ou au centre de service que le pneu a été scellé à l'aide de l'appareil d'obturation TIREFIT.*

(F) Remplacement de la bouteille et du flexible d'enduit d'étanchéité :

1. Déroulez le flexible d'enduit d'étanchéité (6) (de couleur transparente).

2. Repérez le bouton de déverrouillage circulaire de la bouteille d'enduit d'étanchéité dans l'espace encastré sous la bouteille.

3. Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la bouteille de produit d'étanchéité. La bouteille d'enduit d'étanchéité (1) se libérera. Enlevez la bouteille et mettez-la au rebut adéquatement.

4. Nettoyez tout résidu d'enduit du logement TIREFIT.

5. Placez la nouvelle bouteille d'enduit d'étanchéité (1) dans le logement de façon à aligner le flexible d'enduit d'étanchéité (6) avec la fente de flexible à l'avant du logement. Appuyez sur la bouteille pour l'encastrer dans son logement. Un déclic se fera entendre, indiquant que la bouteille est verrouillée en place.

6. Vérifiez que le bouchon est installé sur le raccord à l'extrémité du flexible d'enduit d'étanchéité (6) et replacez le flexible dans son espace de rangement (situé au bas de la pompe à air).

7. Rangez la trousse TIREFIT à l'endroit prévu à cet effet dans le véhicule.

DÉMARRAGE AVEC BATTERIE AUXILIAIRE

Si la batterie de votre véhicule est déchargée, vous pouvez démarrer au moyen de câbles volants branchés à la batterie d'un autre véhicule ou à une batterie d'amorçage portative. Tout démarrage d'appoint

effectué de façon inapproprié peut être dangereux; suivez à la lettre les procédures de la présente section.

NOTA : *Si vous utilisez une batterie portative d'amorçage, suivez les instructions et précautions d'utilisation du fabricant.*

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de batterie portative d'amorçage ou autre source d'appoint sur système dont la tension est supérieure à 12 V, vous risquez d'endommager la batterie, le moteur de démarreur, l'alternateur ou le système électrique.

MISE EN GARDE!

Ne tentez pas de faire un démarrage d'appoint si la batterie est gelée. Elle pourrait se briser ou exploser, entraînant des blessures.

Préparations pour un démarrage d'appoint

La batterie est rangée sous un couvercle d'accès dans le coffre. Les bornes de batterie éloignées pour le démarrage d'appoint sont situées du côté droit du compartiment moteur.

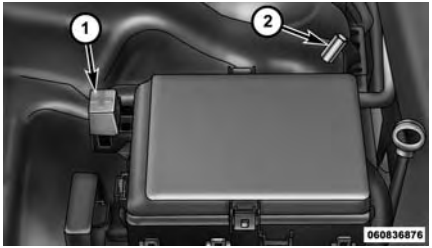

Bornes de batterie éloignées

1 – Borne positive **(+)** éloignée
2 – Borne négative **(-)** éloignée

MISE EN GARDE!

- **Prenez garde au ventilateur de refroidissement du radiateur lorsque le capot est levé. Il peut se mettre en marche à tout moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE). Vous pouvez vous blesser en déplaçant les pales du ventilateur.**
- **Retirez tous vos bijoux métalliques, tels que les montres ou les bracelets, afin d'éviter de créer par inadvertance un contact électrique. Sinon, vous risquez de subir des blessures graves.**

- **Les batteries contiennent l'acide sulfurique qui peut vous brûler la peau ou les yeux et produire de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Tenez la batterie éloignée des flammes nues ou des étincelles.**

1. Serrez le frein de stationnement, passez à P (stationnement) (transmission automatique) ou en première (transmission manuelle) et tournez le commutateur d'allumage sur LOCK (antivol-verrouillé).

2. Mettez le chauffage hors fonction, éteignez la radio et mettez hors tension tous les accessoires électriques inutiles.

3. Si vous utilisez un autre véhicule pour le démarrage d'appoint, stationnez le véhicule à portée des câbles volants, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le contact est coupé.

MISE EN GARDE!

Ne laissez pas les véhicules se toucher, car il pourrait se produire une mise à la masse et des blessures pourraient en résulter.

Démarrage d'appoint

MISE EN GARDE!

Si vous ne respectez pas ces consignes, vous risquez des blessures ou des dommages à la propriété causés par l'explosion de la batterie.

AVERTISSEMENT!

Ne pas suivre cette procédure pourrait se traduire par des dommages au circuit de charge du véhicule d'appoint ou de celui dont la batterie est déchargée.

1. Branchez l'extrémité du câble volant positif **(+)** sur la borne positive **(+)** éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.

2. Branchez l'extrémité opposée du câble volant positif **(+)** à la borne positive **(+)** de la batterie d'appoint.

3. Branchez l'extrémité du câble volant négatif **(-)** à la borne négative **(-)** de la batterie d'appoint.

4. Branchez l'extrémité opposée du câble volant négatif **(-)** sur la borne négative **(-)** éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.

MISE EN GARDE!

Ne branchez pas le câble sur la borne négative (-) de la batterie déchargée. car cela produirait une étincelle électrique qui pourrait faire exploser la batterie ou vous blesser.

5. Démarrez le moteur du véhicule qui possède la batterie d'appoint, laissez le tourner au ralenti pendant quelques minutes, puis démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.

Une fois que le moteur a démarré, retirez les câbles volants dans l'ordre inverse :

6. Débranchez le câble volant négatif **(-)** de la borne négative **(-)** éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.

7. Débranchez l'extrémité du câble volant négatif **(-)** de la borne négative **(-)** de la batterie d'appoint.

8. Débranchez l'extrémité opposée du câble volant positif **(+)** de la borne positive **(+)** de la batterie d'appoint.

9. Débranchez l'autre extrémité du câble volant positif **(+)** de la borne positive **(+)** éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.

Si vous devez souvent avoir recours à un démarrage d'appoint, faites inspecter la batterie et le circuit de charge par votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

Les accessoires qui peuvent être branchés sur les prises de courant du véhicule tirent leur alimentation

de la batterie du véhicule, même lorsqu'ils ne sont pas utilisés (par exemple, les téléphones cellulaires, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps et que le moteur est à l'arrêt, la batterie du véhicule peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.

DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ

Si votre véhicule est enlisé dans la boue, le sable ou la neige, vous pouvez, dans la plupart des cas, le sortir de sa position en lui faisant exécuter un mouvement de va-et-vient. Tournez le volant de droite à gauche pour dégager la zone entourant les roues avant. Puis, dans un mouvement de va-et-vient, passez de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE) (transmission automatique) ou du PREMIER RAPPORT à la position R (MARCHE ARRIÈRE) (transmission manuelle), tout en appuyant légèrement sur la pédale d'accélérateur. Il est plus efficace de n'appuyer que légèrement sur la pédale d'accélérateur pour maintenir le mouvement de va-et-vient, sans faire patiner les roues ni emballer le moteur.

AVERTISSEMENT!

Évitez d'emballer le moteur et de faire patiner les roues pour ne pas provoquer la surchauffe de la transmission ou l'endommager. Laissez le moteur tourner au ralenti avec la transmission à la position N (POINT MORT) pendant au moins une minute après chaque cycle de cinq mouvements de va-et-vient. Ceci réduira la possibilité de surchauffe et le risque d'endommager la transmission si vous insistez longtemps pour dégager votre véhicule enlisé.

NOTA : *Appuyez sur le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique pour la mettre en mode « Partial Off » (Partiellement désactivé) avant de faire osciller le véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de commande électronique des freins » dans la section « Démarrage et conduite ». Une fois le véhicule libéré, appuyez de nouveau sur le commutateur « ESC Off » pour restaurer le mode de commande de stabilité électronique.*

AVERTISSEMENT!

- **Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule enlisé par un mouvement de « va-et-vient » en passant de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE) (transmission automatique) ou en passant du PREMIER RAPPORT à la position R (MARCHE ARRIÈRE) (transmission manuelle), ne faites pas patiner les roues à plus de 24 km/h (15 mi/h), car vous risqueriez d'endommager la transmission.**
- **Le fait d'emballer le moteur ou de faire patiner les roues trop rapidement peut causer une surchauffe ou une défaillance de la transmission. Vous pourriez également endommager les pneus. Évitez de faire patiner les roues au-dessus de 48 km/h (30 mi/h) pendant que le rapport est engagé (aucun changement de vitesse de transmission en cours).**

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. Les forces engendrées par une vitesse excessive des roues peuvent endommager l'essieu ou les pneus. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

NEUTRALISATION DU LEVIER DE VITESSES

Si une anomalie se produit et que le levier de vitesses ne peut pas être déplacé de la position P (STATIONNEMENT), vous pouvez utiliser la procédure suivante pour déplacer temporairement le levier de vitesses :

1. Coupez le moteur.

2. Serrez complètement le frein de stationnement.

3. À l'aide d'un petit tournevis ou d'un outil similaire, retirez le couvercle d'accès de neutralisation du levier de vitesses (situé à la droite du levier de vitesses).

4. Enfoncez et maintenez fermement la pédale de frein.

5. Insérez un tournevis ou un outil similaire dans le trou d'accès, puis poussez le levier de neutralisation vers le bas en le maintenant dans cette position.

Couvercle d'accès de neutralisation du levier de vitesses

6. Déplacez le levier de vitesses en position N (POINT MORT).

7. Le véhicule peut alors être démarré en position N (POINT MORT).

8. Réinstallez le couvercle d'accès de neutralisation du levier de vitesses.

REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE

Cette section contient les procédures de remorquage d'un véhicule en panne au moyen d'une dépanneuse lourde commerciale.

Conditions de remorquage	Roues SOULEVÉES du sol	TRANSMISSION AUTOMATIQUE	TRANSMISSION MANUELLE
Remorquage à plat	AUCUNE	**Si la transmission est fonctionnelle :** • Transmission à la position **N (POINT MORT)** • Vitesse **maximale** de 48 km/h (30 mi/h) • Distance **maximale** de 24 km (15 mi)	**Si la transmission est fonctionnelle :** • Transmission à la position **N (POINT MORT)** • 105 km/h (65 mi/h) – vitesse **maximale**
Lève-roues ou chariot roulant	Avant	**NON PERMIS**	DÉCONSEILLÉ
	Arrière	DÉCONSEILLÉ	DÉCONSEILLÉ
Camion à plateau	**TOUTES**	**MEILLEURE MÉTHODE**	**MEILLEURE MÉTHODE**

Il est important de posséder le bon équipement de remorquage ou de levage pour éviter d'endommager votre véhicule. N'utilisez que des barres de remorquage et autre équipement conçu à cet effet et suivez les directives du constructeur de l'équipement en question. L'utilisation de chaînes de sécurité est obligatoire. Fixez la barre de remorquage ou un autre dispositif de remorquage à la structure principale du véhicule, et non aux pare-chocs ou aux supports de pare-chocs. Il faut observer les lois provinciales et locales s'appliquant aux véhicules remorqués.

S'il est nécessaire d'utiliser certains accessoires en cours de remorquage (essuie-glaces, dégivreurs, etc.), le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (MARCHE), et non à la position ACC (ACCESSOIRES).

AVERTISSEMENT!

- **N'utilisez pas d'accessoires tels que des élingues pour le remorquage. Lorsque vous arrimez votre véhicule sur un camion à plateau, ne fixez rien aux éléments de suspension arrière ou avant du véhicule. Un remorquage inapproprié risque d'endommager votre véhicule.**
- **Le constructeur déconseille de remorquer ce véhicule au moyen d'un chariot roulant. Cela risque d'endommager le véhicule.**

Transmission automatique

Le constructeur recommande que votre véhicule soit remorqué avec les quatre roues SOULEVÉES du sol en utilisant un camion à plateau.

Si un camion à plateau n'est pas disponible et que la transmission est fonctionnelle, le véhicule peut être remorqué avec les quatre roues au sol dans les conditions suivantes :

- La transmission doit être à la position N (POINT MORT).
- La distance à parcourir ne doit pas dépasser 24 km (15 mi).
- La vitesse de remorquage ne doit pas dépasser 48 km/h (30 mi/h).

Si la transmission ne fonctionne pas ou si le véhicule doit être remorqué à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou sur une distance supérieure à 24 km (15 mi), le camion à plateau est alors la seule méthode acceptable de remorquage.

AVERTISSEMENT!

Si vous remorquez ce véhicule sans observer ces directives, il peut en découler de graves dommages à la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

Si la télécommande n'est pas disponible ou si la batterie du véhicule est déchargée, consultez le paragraphe « Neutralisation du levier de vitesses » dans cette section pour connaître les directives de déplacement de la transmission automatique hors position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage.

Transmission manuelle

Le constructeur recommande que votre véhicule soit remorqué avec les quatre roues SOULEVÉES du sol en utilisant un camion à plateau.

Si un camion à plateau n'est pas disponible et que la transmission est fonctionnelle, le véhicule peut être remorqué avec les quatre roues au sol dans les conditions suivantes :

- La transmission doit être à la position N (POINT MORT).
- La vitesse de remorquage ne doit pas dépasser 105 km/h (65 mi/h).
- La distance de remorquage est illimitée.

Si la transmission est inutilisable, la seule méthode de remorquage acceptable est le transport par camion à plateau.

AVERTISSEMENT!

Si vous remorquez ce véhicule sans observer ces directives, il peut en découler de graves dommages à la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

SECTION 7

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

- COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR 6.4L (392 HEMI) . . 367
- DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II 368
  - Bouchon de remplissage de carburant desserré . . 368
- INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN 369
- PIÈCES DE RECHANGE 370
- SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE 370
- DIRECTIVES D'ENTRETIEN 371
  - Huile Moteur 372
  - Filtre à huile moteur 373
  - Filtre à air du moteur 374
  - Batterie sans entretien 374
  - Entretien du climatiseur 376
  - Graissage des articulations de la carrosserie 378
  - Balais d'essuie-glace 379
  - Ajout de liquide lave-glace 379
  - Système d'échappement 380
  - Système de refroidissement 382
  - Système de freinage 388
  - Circuit hydraulique de l'embrayage (transmission manuelle) – Selon l'équipement 390
  - Transmission manuelle – Selon l'équipement 390
  - Transmission automatique – Selon l'équipement . 391
  - Essieu arrière 392
  - Entretien extérieur et protection contre la corrosion 393
- FUSIBLES 398
  - Module d'alimentation intégré 398
  - Centrale de servitudes arrière 402
- ENTREPOSAGE DU VÉHICULE 409
- REMPLACEMENT DES AMPOULES 409
- REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE 411

- **Feux de croisement, feux de route, feux de position et clignotants – modèles à phares à halogène – Selon l'équipement 411**
- **Feux de croisement, feux de route, feux de position et clignotants – modèles à phares à décharge à haute intensité (DHI) – Selon l'équipement 411**
- **Feux de gabarit avant et arrière 411**
- **Feu arrière/clignotant et feu d'arrêt 412**
- **Feu arrière central et feux de recul 413**
- **Feu de freinage central surélevé 413**
- **Éclairage de la plaque d'immatriculation 413**

LIQUIDES ET CONTENANCES 415

LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE . . . 416
- **Moteur 416**
- **Châssis 417**

COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR 6.4L (392 HEMI)

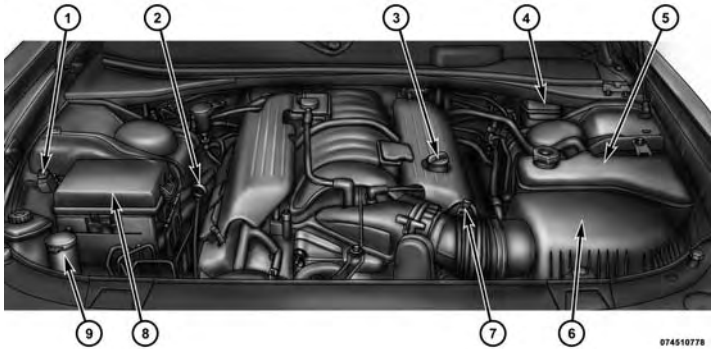

1 – Démarrage à distance par batterie d'appoint (Borne positive de la batterie)

2 – Jauge d'huile moteur
3 – Bouchon de remplissage d'huile moteur
4 – Réservoir de liquide pour freins
5 – Réservoir de liquide de refroidissement du moteur

6 – Filtre à air

7 – Réservoir de liquide de direction assistée
8 – Centrale de servitudes (Fusibles)
9 – Réservoir de liquide lave-glace

DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II

Votre véhicule est équipé d'un système complexe de diagnostic de bord appelé OBD II. Ce système contrôle le fonctionnement des systèmes antipollution, de contrôle du moteur et de la transmission automatique. Lorsque ceux-ci fonctionnent correctement, votre véhicule est en mesure de vous fournir d'excellentes performances en matière de conduite et de consommation d'essence, ainsi qu'un niveau d'émissions nettement inférieur à celui exigé par le gouvernement.

Si l'un de ces dispositifs tombe en panne, le système de diagnostic embarqué OBD II allume le témoin d'anomalie. Il met également en mémoire des codes de diagnostic et d'autres renseignements qui aident les mécaniciens à effectuer les réparations nécessaires. Bien que, dans la plupart des cas, il ne soit pas nécessaire de faire remorquer le véhicule, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé aussitôt que possible.

AVERTISSEMENT!

- **Une utilisation prolongée de votre véhicule alors que le témoin d'anomalie est allumé risque d'endommager davantage le système antipollution. Cela pourrait également nuire à l'économie de carburant et à la maniabilité. Faites réparer votre véhicule avant de passer le test de contrôle antipollution.**
- **Si le témoin d'anomalie clignote pendant que le moteur tourne, une perte de puissance ou de graves dommages au catalyseur sont sur le point de se produire. Une réparation immédiate est nécessaire.**

Bouchon de remplissage de carburant desserré

Si le système de diagnostic de bord détermine que le bouchon de remplissage de carburant est desserré, incorrectement installé ou endommagé, le message « gASCAP » (bouchon de remplissage de carburant) est affiché sur le compteur kilométrique ou un message « Check Gascap » (vérifier le bouchon du réservoir de carburant) s'affiche dans le centre électronique d'information (selon l'équipement). Dans ce cas, serrez correctement

le bouchon de remplissage du réservoir de carburant et appuyez sur le bouton du totaliseur partiel pour effacer le message. Si le problème persiste, le message sera affiché au prochain démarrage du véhicule.

Un bouchon de remplissage du réservoir de carburant lâche, mal vissé ou endommagé peut causer l'allumage du témoin d'anomalie du moteur.

INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Dans certaines provinces, la loi peut exiger la vérification du système antipollution de votre véhicule. Tout manquement à cette obligation peut entraîner la suspension de l'immatriculation.

Dans les provinces où prévaut une exigence d'inspection et d'entretien, cette vérification a pour but de vérifier si le témoin d'anomalie fonctionne, s'il demeure éteint lorsque le moteur tourne et si le système de diagnostic embarqué OBD II est prêt pour le contrôle.

En général, le système OBD II est prêt. Toutefois, il se peut qu'il ne soit **pas** prêt si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est récemment déchargée, ou si la batterie a été remplacée. Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est pas prêt pour le contrôle, votre véhicule échouera le test.

Avant de vous rendre au centre de contrôle, vous pouvez effectuer un test simple à l'aide de votre clé de contact. Pour vérifier le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule, faites ce qui suit :

1. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), mais sans lancer ou faire démarrer le moteur.

NOTA : *Si vous lancez ou démarrez le moteur, vous devrez recommencer le test.*

2. Dès que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), le témoin d'anomalie s'allume. Il s'agit de la vérification normale du fonctionnement de l'ampoule.

3. Environ 15 secondes plus tard, l'une des deux situations suivantes se produit :

- Le témoin d'anomalie clignote durant 10 secondes, puis reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule n'est **pas prêt** et que vous ne devriez **pas** vous rendre au centre de contrôle.
- Le témoin d'anomalie ne clignote pas et reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou que vous démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule est **prêt** et que vous pouvez vous rendre au centre de contrôle.

Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est **pas prêt,** vous devriez consulter votre concessionnaire ou un atelier de réparation autorisé. Si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est déchargée ou a été remplacée, il vous suffit d'attendre que le système de diagnostic embarqué OBD II se mette à jour. Si vous repassez le test de routine indiqué plus haut, il est fort probable qu'il se révèle concluant.

Que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule soit prêt ou non, si le témoin d'anomalie s'allume lorsque vous roulez, faites vérifier votre véhicule avant de vous rendre au centre de contrôle. En effet, votre véhicule pourrait y être refusé si le témoin d'anomalie est allumé pendant que le moteur tourne.

PIÈCES DE RECHANGE

Il est fortement recommandé, afin de garantir la performance prévue du véhicule, d'utiliser des pièces d'origine MOPAR^{MD} pour effectuer l'entretien régulier et les réparations. La garantie limitée de véhicule neuf ne couvre pas les dommages et les défaillances qui découlent de l'utilisation de pièces et de produits autres que MOPAR^{MD} pour effectuer l'entretien et les réparations.

SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE

Votre concessionnaire dispose d'une équipe d'entretien qualifiée, d'un outillage spécialisé et de l'équipement nécessaire pour exécuter toutes les opérations d'entretien, de façon experte et professionnelle. Vous pouvez vous procurer des manuels d'atelier qui contiennent toutes les informations détaillées concernant

l'entretien de votre véhicule. Veuillez consulter les manuels d'atelier avant d'entreprendre vous-même toute procédure sur votre véhicule.

NOTA : *Toute modification intentionnelle du système antipollution peut annuler la garantie et est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.*

MISE EN GARDE!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

DIRECTIVES D'ENTRETIEN

Les pages qui suivent traitent des services d'entretien **obligatoires** déterminés par les ingénieurs qui ont conçu votre véhicule.

En plus des éléments d'entretien prescrits dans le calendrier d'entretien prévu, il se peut que l'entretien ou le remplacement d'autres composants soit requis ultérieurement.

AVERTISSEMENT!

- **Si vous n'effectuez pas l'entretien ou les réparations requises pour votre véhicule, cela pourrait entraîner l'augmentation des coûts des réparations, l'endommagement d'autres composant ou la diminution du rendement du véhicule. Assurez-vous de faire inspecter immédiatement les anomalies par un concessionnaire autorisé ou par un centre de réparations qualifié.**
- **Votre véhicule a été rempli de liquides à formule améliorée qui protègent le rendement et la durabilité de votre véhicule et permettent de réduire la fréquence des entretiens. Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé, car cela pourrait endommager le moteur, la transmission, la direction assistée ou la climatisation. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Si un rinçage est requis par suite de la défaillance d'un composant, utilisez uniquement le liquide prescrit par la procédure de rinçage.**

Huile Moteur

Vérification du niveau d'huile

Pour assurer la bonne lubrification du moteur, l'huile moteur doit être maintenue au niveau approprié. Vérifiez le niveau d'huile régulièrement, par exemple, à chaque plein de carburant. Le meilleur moment pour contrôler le niveau d'huile moteur est environ cinq minutes après l'arrêt du moteur, alors qu'il était à sa température normale de fonctionnement.

Pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile, la vérification doit se faire lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane. Maintenez le niveau d'huile dans la plage « SAFE » (NIVEAU ADÉQUAT). L'ajout de 1,0 L (1,0 pintes US) d'huile lorsque le relevé se situe dans la partie inférieure de la plage « SAFE » (NIVEAU ADÉQUAT) fait passer le niveau d'huile dans la partie supérieure de la plage « SAFE » (NIVEAU ADÉQUAT) de ces moteurs.

AVERTISSEMENT!

Un remplissage excessif ou insuffisant entraînera une aération de l'huile ou une perte de pression d'huile. Cela pourrait endommager votre moteur.

Vidange de l'huile moteur

L'indicateur de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le « Calendrier d'entretien ».

NOTA : L'intervalle des vidanges d'huile ne doit jamais dépasser plus de 10 000 km (6 000 mi) ou 6 mois, selon la première éventualité.

Choix de l'huile moteur

Pour bénéficier du meilleur rendement possible et d'une protection optimale, peu importe les conditions d'utilisation, le constructeur recommande d'utiliser uniquement une huile moteur entièrement synthétique homologuée par l'American Petroleum Institute (API) sous les catégories SN.

Le constructeur recommande l'utilisation d'une huile moteur entièrement synthétique SAE 0W-40 ou l'équivalent, conforme à la norme MS-12633 de Chrysler.

AVERTISSEMENT!

Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé dans l'huile moteur, car cela pourrait endommager le moteur de votre véhicule. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Viscosité de l'huile moteur

Utilisez l'huile moteur Pennzoil Ultra[MC] OW-40 ou une huile MOPAR[MD] équivalente conforme à la norme MS-12633 de Chrysler pour toutes les températures de fonctionnement.

La viscosité de l'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage d'huile du moteur. Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile du moteur, consultez le paragraphe « Compartiment moteur » de la section « Entretien de votre véhicule ».

Huiles moteur synthétiques

Vous pouvez utiliser des huiles moteur synthétiques à condition qu'elles répondent aux exigences décrites ci-dessus. En outre, vous devez respecter les intervalles recommandés de vidange d'huile et de remplacement du filtre à huile.

Additifs pour huile moteur

Le constructeur déconseille fortement l'ajout de toute forme d'additif (autres que les colorants pour la détection des fuites) à l'huile moteur. L'huile moteur est un produit techniquement modifié et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement.

Mise au rebut de l'huile moteur et des filtres à huile usagés

Prenez les précautions nécessaires pour vous défaire de l'huile moteur usagée et du filtre provenant de votre véhicule. L'huile et les filtres usagés abandonnés sans précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé, votre station-service ou une agence gouvernementale pour savoir comment et à quel endroit dans votre région vous pouvez vous débarrasser en toute sécurité des huiles et des filtres usagés.

Filtre à huile moteur

Vous devez remplacer le filtre à huile à chaque vidange.

Choix du filtre à huile

Les moteurs Chrysler possèdent un filtre à huile à passage total. Les filtres de rechange doivent être du même type. La qualité des filtres de rechange varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. C'est pourquoi nous vous recommandons les filtres à huile de haute qualité MOPAR[MD].

Filtre à air du moteur

MISE EN GARDE!

Le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) peut également assurer une protection en cas de retour de flamme du moteur. Ne retirez pas le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) à moins que cela ne soit nécessaire pour la réparation ou l'entretien. Assurez-vous que personne ne se trouve près du compartiment moteur avant de démarrer le moteur lorsque le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) est retiré. Des blessures graves pourraient en résulter.

Sélection de filtre à air du moteur

La qualité des filtres à air du moteur de remplacement varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. Les filtres à air de moteur MOPAR[MD] sont des filtres de haute qualité et sont recommandés.

Batterie sans entretien

Votre véhicule est doté d'une batterie sans entretien. Vous n'aurez jamais à y ajouter d'eau ni à en effectuer l'entretien périodique normalement requis.

NOTA : *La batterie est rangée sous un couvercle d'accès dans le coffre. Les bornes distantes de batterie pour démarrage d'appoint sont situées dans le compartiment moteur. Consultez le paragraphe « Démarrage avec batterie auxiliaire » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.*

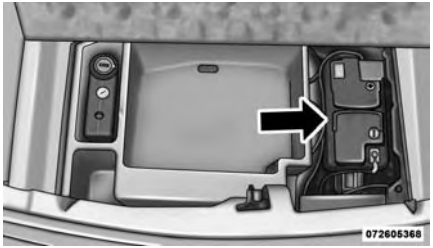

Batterie Emplacement

MISE EN GARDE!

- **Le liquide de la batterie est une solution acide corrosive qui peut causer des brûlures et même la cécité. Évitez tout contact du liquide de batterie avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez pas au-dessus d'une batterie lorsque vous fixez les cosses. En cas d'éclaboussures d'acide dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone affectée à l'eau.**
- **Les émanations de la batterie sont inflammables et explosives. Tenez la batterie éloignée des flammes ou des étincelles. N'utilisez pas une batterie d'appoint, ni aucune source d'appoint produisant une tension de sortie supérieure à 12 V. Ne laissez pas les cosses des câbles se toucher.**
- **Les bornes de batterie, les cosses de câbles et leurs accessoires contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après les avoir touchés.**
- **La batterie dans ce véhicule est munie d'un boyau d'évent qui ne doit pas être débranché et elle ne doit être remplacée que par une batterie du même type (ventilée).**

AVERTISSEMENT!

- **Lorsque vous remplacez les câbles de la batterie, il est essentiel que le câble positif soit raccordé à la borne positive et que le câble négatif soit raccordé à la borne négative. Les bornes positive et négative sont identifiées respectivement par les signes (+) et (-) sur le boîtier de la batterie. Les cosses des câbles doivent être bien serrées sur les bornes et ne doivent pas être rouillées.**

- **Si vous utilisez un « chargeur rapide » avec la batterie dans le véhicule, débranchez les deux câbles de batterie avant de raccorder le chargeur à la batterie. N'utilisez pas un « chargeur rapide » pour produire la tension de démarrage.**

Entretien du climatiseur

Pour assurer le bon fonctionnement du climatiseur, faites-le vérifier au début de la saison chaude par un concessionnaire autorisé. Ce service comprend généralement le nettoyage des ailettes du condenseur et la vérification du rendement. La tension de la courroie d'entraînement doit aussi être vérifiée au même moment.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans le système de climatisation car les produits chimiques peuvent en endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez pour votre système de climatisation que des fluides frigorigènes et des lubrifiants pour le compresseur approuvés par le constructeur. Certains fluides frigorigènes non approuvés sont inflammables et peuvent exploser, vous causant ainsi des blessures. D'autres fluides frigorigènes ou lubrifiants non approuvés peuvent causer une défaillance du système qui nécessiterait des réparations coûteuses. Pour de plus amples renseignements sur la garantie, consultez le manuel d'informations sur la garantie, situé sur le DVD.**
- **Le système de climatisation contient du fluide frigorigène sous haute pression. Afin d'éviter les risques de dommages au système ou les blessures, confiez à un mécanicien compétent toute réparation nécessitant l'ajout de fluide frigorigène ou le débranchement des canalisations.**

Récupération et recyclage du fluide frigorigène, R134a – selon l'équipement

Le fluide frigorigène de climatisation, le R-134a, est un hydrofluorocarbure (HFC) approuvé par la Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et il est sans danger pour la couche d'ozone. Toutefois, le constructeur recommande que l'entretien du système de climatisation soit effectué par un concessionnaire autorisé ou par un autre établissement de service utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

NOTA : *N'utilisez que des produits d'étanchéité pour système de climatisation, des produits antifuites, des conditionneurs de joints d'étanchéité, de l'huile pour compresseur et des fluides frigorigènes approuvés par le constructeur.*

Récupération et recyclage du fluide frigorigène, HFO 1234yf – selon l'équipement

Le fluide frigorigène de climatisation, HFO 1234yf, est un hydrofluorocarbure (HFC) approuvé par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et il est sans danger pour la couche d'ozone. Toutefois, le constructeur recommande que l'entretien du système de climatisation soit effectué par un concessionnaire autorisé ou par un autre établissement de service utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

NOTA : *N'utilisez que des produits d'étanchéité pour système de climatisation, des produits antifuites, des conditionneurs de joints d'étanchéité, de l'huile pour compresseur et des fluides frigorigènes approuvés par le constructeur.*

Filtre à air du climatiseur

Le filtre est situé dans l'arrivée d'air frais sous le capot, derrière un panneau amovible dans l'auvent sur le côté passager du véhicule, à côté des essuie-glaces. Lorsque vous installez un nouveau filtre, faites attention à bien l'orienter.

1. Retirez le volet d'accès de l'écran d'auvent en appuyant sur les agrafes de retenue.

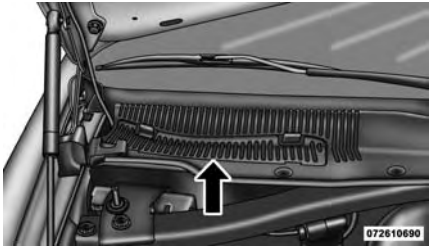

Volet d'accès

2. Détachez les deux extrémités et soulevez le couvercle d'accès au filtre.

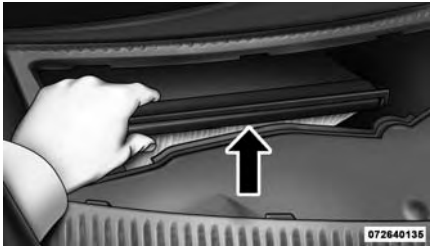

Couvercle d'accès au filtre

3. Retirez le filtre utilisé.

4. Posez le filtre neuf en orientant les flèches dans le sens du débit de l'air, c'est-à-dire vers l'arrière du véhicule (le texte et les flèches sur le filtre l'indiquent).

5. Fermez le couvercle d'accès au filtre.

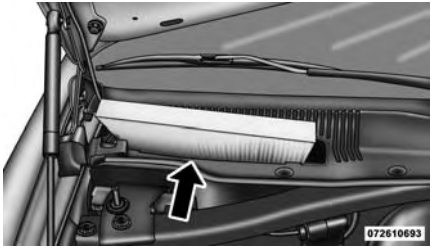

Filtre à air du climatiseur

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Graissage des articulations de la carrosserie

Les serrures et tous les points d'articulation de la carrosserie, comme les glissières des sièges, de même que les galets et les charnières des portes, du hayon, des portes coulissantes et du capot, doivent être régulièrement graissés avec une graisse au lithium, telle que Spray White Lube de MOPAR^{MD}, pour assurer un fonctionnement silencieux et régulier et les protéger contre la rouille et l'usure. Avant d'appliquer le lubrifiant, essuyez les pièces afin d'enlever toutes les saletés et impuretés. Essuyez ensuite l'excédent d'huile ou de graisse après avoir terminé la lubrification des pièces. Portez une attention particulière aux composants de fermeture du capot pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement. Lorsque vous ouvrez le capot pour l'entretien d'autres pièces, nettoyez et lubrifiez-en les mécanismes de fermeture et d'ouverture de même que le crochet de sécurité.

Graissez les barillets des serrures extérieures deux fois par an, de préférence à l'automne et au printemps. Introduisez directement dans le barillet de serrure une

petite quantité de lubrifiant de haute qualité tel que le lubrifiant pour barillets de serrure MOPAR[MD].

Balais d'essuie-glace

Nettoyez régulièrement les lames caoutchoutées des balais d'essuie-glaces et le pare-brise à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et d'un détergent non abrasif. Vous enlèverez ainsi les dépôts de sel et la saleté, ce qui réduira la formation de striures et de bavures sur le pare-brise.

L'utilisation prolongée des essuie-glaces sur un pare-brise sec détériore les balais. Envoyez toujours un peu de liquide lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces pour enlever le sel et la saleté d'un pare-brise sec.

Évitez d'utiliser les balais d'essuie-glace pour enlever le givre ou la glace du pare-brise. Évitez de mettre le caoutchouc des lames de balai en contact avec des dérivés pétroliers tels que de l'huile moteur, de l'essence, etc.

NOTA : *La durée utile des balais d'essuie-glace varie selon la région et la fréquence d'utilisation. Le broutage, les marques, les lignes d'eau ou les traces d'humidité peuvent entraver le rendement des balais d'essuie-glace. Si une de ces conditions est présente, nettoyez les balais d'essuie-glace ou remplacez-les au besoin.*

Ajout de liquide lave-glace

Le réservoir de liquide lave-glace est situé à l'avant du compartiment moteur. Assurez-vous de vérifier périodiquement le niveau de liquide dans le réservoir. Remplissez le réservoir de solvant pour lave-glace (et non d'antigel pour radiateur) et faites fonctionner le dispositif durant quelques secondes pour purger l'eau résiduelle.

Lors du remplissage du liquide lave-glace, appliquez un peu de liquide sur un chiffon ou une serviette et essuyez les lames des balais d'essuie-glace. Cela améliorera la performance des lames.

Pour éviter la formation soudaine d'une couche de givre sur le pare-brise par temps très froid, privilégiez une solution ou un mélange qui répond ou qui dépasse les exigences propres aux écarts de température qui correspondent à votre climat. Ces renseignements sur l'évaluation du produit peuvent être trouvés sur la plupart des contenants de liquide lave-glace.

Le réservoir de liquide peut contenir près de 4 L (1 gallon US) de liquide lave-glace lorsque le message « Low Washer Fluid »

(bas niveau de liquide lave-glace) est affiché par le centre d'information électronique.

MISE EN GARDE!

Les liquides lave-glace vendus dans le commerce sont inflammables. Ils peuvent s'enflammer et vous causer des brûlures. Veillez à prendre les précautions qui s'imposent lorsque vous remplissez le réservoir ou lorsque vous travaillez à proximité de la solution de liquide lave-glace.

Système d'échappement

Un échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité de l'échappement ou si vous détectez la présence de vapeurs d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un mécanicien compétent afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz dans l'habitacle. De plus, faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange d'huile ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

MISE EN GARDE!

- **Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer du monoxyde de carbone (CO), consultez les paragraphes « Conseils de sécurité » et « Gaz d'échappement » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule », pour obtenir de plus amples renseignements.**

- **Si vous garez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne garez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.**

AVERTISSEMENT!

- **Le catalyseur nécessite l'utilisation exclusive de carburant sans plomb. L'essence au plomb empêche le catalyseur d'agir comme dispositif antipollution et peu réduire le rendement du moteur ou l'endommager de façon significative.**
- **Vous risquez d'endommager le catalyseur si le véhicule n'est pas maintenu en bon état de fonctionnement. Si le moteur présente des signes de défaillance, tels que des ratés ou une baisse évidente des performances, faites vérifier votre véhicule sans tarder. Le catalyseur risque de surchauffer si vous continuez de rouler avec un véhicule défaillant, ce qui risque d'endommager le catalyseur et le véhicule.**

Dans des conditions normales d'utilisation, le catalyseur ne nécessite aucun entretien. Toutefois, il importe que le moteur soit toujours bien réglé pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et éviter que ce dernier ne se détériore.

NOTA : *Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.*

Dans les cas exceptionnels où le moteur est vraiment en mauvais état, une odeur de roussi peut signifier une surchauffe importante et anormale du catalyseur. Dans un tel cas, arrêtez le véhicule, coupez le moteur et laissez-le refroidir. Faites alors effectuer immédiatement une mise au point, conformément aux spécifications du constructeur.

Pour éviter d'endommager le catalyseur :

- n'éteignez jamais le moteur ou ne coupez jamais le contact lorsque la transmission est en prise et que le véhicule roule;
- n'essayez pas de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule;
- ne faites pas tourner le moteur au ralenti quand des câbles de bougie d'allumage sont débranchés ou enlevés, comme durant des essais de diagnostic, durant de longues périodes de régime de ralenti très instable ou dans des conditions de mauvais fonctionnement.

Système de refroidissement

MISE EN GARDE!

- **Lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur, débranchez le fil d'alimentation du moteur du ventilateur ou tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (ANTIVOL-VERROUILLÉ), (à la position OFF [ARRÊT] dans le cas des véhicules munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}). Le ventilateur est commandé par la température et peut se mettre en marche à tout moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE), (à la position RUN [MARCHE] dans le cas des véhicules munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC}).**
- **Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement du moteur (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque celui-ci est chaud.**

Vérification du liquide de refroidissement

Vérifiez le liquide de refroidissement du moteur (antigel) aux 12 mois (avant l'arrivée du temps froid, s'il y a lieu). Si le liquide de refroidissement (antigel) est sale, le système doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-12106, par un concessionnaire autorisé. Assurez-vous que l'avant du condensateur du climatiseur n'est pas obstrué par l'accumulation d'insectes, de feuilles mortes, etc. S'il est sale, nettoyez-le en vaporisant doucement de l'eau au moyen d'un boyau d'arrosage, en un mouvement vertical, sur la face avant du condensateur.

Assurez-vous que les tuyaux du vase d'expansion ne sont pas friables, craquelés, déchirés ou coupés et que les raccords au vase et au radiateur sont solides. Vérifiez la présence de fuites dans l'ensemble du système.

Lorsque le moteur est à sa température normale de fonctionnement (mais à l'arrêt), vérifiez l'étanchéité du bouchon à pression du circuit de refroidissement en créant une dépression par la vidange d'une petite quantité de liquide de refroidissement au moyen du robinet de vidange du radiateur. Si le bouchon est bien étanche, le liquide de refroidissement du moteur (antigel) devrait commencer à s'évacuer du vase d'expansion. NE RETIREZ EN AUCUN CAS LE BOUCHON À PRESSION DU CIRCUIT DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT LORSQUE LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT EST CHAUD.

Circuit de refroidissement – vidange, rinçage et remplissage

Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale ou contient du sédiment visible, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire nettoyer et rincer à l'aide du liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) (antigel) (conforme à la norme MS-12106).

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Choix d'un liquide de refroidissement

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

AVERTISSEMENT!

- **Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement (antigel) de technologie de l'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement (antigel) « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement (antigel) qui n'est pas de formule OAT (Technologie de l'acide organique) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT (Technologie de l'acide organique), conforme à la norme MS-12106, par un concessionnaire autorisé dès que possible.**
- **N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.**
- **Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.**

Ajout de liquide de refroidissement

Votre véhicule est doté d'un liquide de refroidissement amélioré (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-12106) qui prolonge les intervalles d'entretien. Le liquide de refroidissement (antigel) peut être utilisé jusqu'à 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) avant d'être remplacé. Pour éviter de raccourcir cet intervalle d'entretien prolongé, il est important d'utiliser le même liquide

de refroidissement (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-12106) pendant toute la durée de vie utile du véhicule.

Consultez les recommandations ci-après sur l'utilisation du liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-12106 de Chrysler. Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement (antigel) :

- Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel MOPAR[MD] 10 ans ou 241 000 km (150 000 mi) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-12106 de Chrysler.
- Mélangez une solution minimale de 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-12106 de Chrysler, et d'eau distillée. Utilisez des concentrations plus élevées (sans dépasser 70 %) si des températures inférieures à -37 °C (-34 °F) sont prévues.
- N'utilisez que de l'eau très pure, comme de l'eau distillée ou déionisée, lorsque vous mélangez la solution d'eau et de liquide de refroidissement (antigel). L'utilisation d'une eau de qualité moindre réduit la protection contre la corrosion du circuit de refroidissement du moteur.

Veuillez noter qu'il incombe au propriétaire d'assurer le niveau de protection approprié contre le gel, en fonction des températures propres à la région où il compte utiliser son véhicule.

NOTA : *Le mélange de types de liquide de refroidissement (antigel) n'est pas recommandé et peut endommager le circuit de refroidissement. Si les liquides de refroidissement de formule HOAT (Technologie de l'acide organique hybride) et de formule OAT(Technologie de l'acide organique) sont mélangés en cas d'urgence, faites vidanger, rincer et remplir de nouveau le réservoir avec du liquide de refroidissement de formule OAT (Technologie de l'acide organique), conforme à la norme MS-12106, aussitôt que possible par un concessionnaire autorisé.*

Système de refroidissement Bouchon de radiateur

Le bouchon doit être complètement serré pour empêcher la perte de liquide de

refroidissement (antigel) et pour s'assurer que le liquide de refroidissement (antigel) retourne du vase d'expansion au radiateur.

Le bouchon doit être vérifié et nettoyé s'il y a des dépôts de substances étrangères sur les surfaces de contact devant assurer l'étanchéité.

MISE EN GARDE!

- **La mention « DO NOT OPEN HOT » (NE PAS OUVRIR - CHAUD) apparaît sur le bouchon à pression du circuit de refroidissement par mesure de sécurité. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement (antigel) lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin d'éviter de vous ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.**
- **N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule. Vous risquez de vous blesser ou d'endommager le moteur.**

Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé

Le liquide de refroidissement (antigel) à base d'éthylène glycol usagé est une substance dont la mise au rebut est réglementée. Informez-vous auprès des autorités locales pour connaître les règlements pertinents en matière d'élimination des déchets. Pour empêcher les enfants et les animaux d'ingérer du liquide de refroidissement à base d'éthylène glycol, ne l'entreposez pas dans des récipients ouverts et ne laissez pas le liquide s'accumuler au sol. Si un enfant ou un animal ingère du

liquide de refroidissement, communiquez immédiatement avec les secours d'urgence. Nettoyez immédiatement tout renversement de liquide.

Niveau du liquide de refroidissement

Le vase d'expansion permet de vérifier rapidement si le niveau du liquide de refroidissement est adéquat. Le moteur étant coupé et froid, le niveau du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion doit se trouver dans la plage indiquée sur le vase.

En général, le radiateur reste plein en permanence, aussi n'y a-t-il aucune raison d'ouvrir le bouchon de radiateur, sauf pour vérifier le point de congélation du liquide de refroidissement ou remplacer ce dernier. Informez toute personne devant assurer l'entretien de votre véhicule à ce sujet. Tant que la température de fonctionnement du moteur demeure satisfaisante, une vérification mensuelle du vase d'expansion suffit.

Lorsque vous devez rétablir le niveau du liquide de refroidissement, vous devez ajouter le liquide dans le vase d'expansion. Ne remplissez pas trop le carter.

Points à ne pas oublier

NOTA : *Lorsque le véhicule est arrêté après avoir parcouru quelques kilomètres (ou quelques milles), il est possible que de la vapeur s'échappe de l'avant du compartiment moteur. Cette vapeur résulte en général de la vaporisation de l'eau produite par la pluie, la neige ou l'humidité accumulée sur le radiateur. Le phénomène se produit lorsque le thermostat s'ouvre et laisse entrer le liquide de refroidissement (antigel) chaud dans le radiateur.*

Si l'examen du compartiment moteur ne vous permet pas de déceler de trace de fuite au niveau des tuyaux ou du radiateur, vous pouvez utiliser le véhicule en toute sécurité. La vapeur se dissipera peu après.

- Ne remplissez pas trop le vase d'expansion.
- Vérifiez le point de congélation du liquide de refroidissement dans le radiateur et dans le vase d'expansion. Si vous devez ajouter du liquide de refroidissement (antigel), le contenu du vase d'expansion doit être également protégé contre le gel.
- Si vous devez ajouter souvent du liquide de refroidissement (antigel), le circuit de refroidissement doit faire l'objet d'un essai de pression servant à détecter les fuites.

- Maintenez la concentration du liquide de refroidissement (antigel) à un mimimum de 50 % de liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-12106, et d'eau distillée pour bien protéger le moteur qui comprend des composants en aluminium contre la corrosion.
- Assurez-vous que les flexibles de trop-plein du vase d'expansion ne sont ni tordus, ni obstrués.
- Gardez l'avant du radiateur propre. Si votre véhicule possède un système de climatisation, préservez la propreté de l'avant du condensateur.
- Ne remplacez pas le thermostat pour l'été ou l'hiver. S'il est nécessaire de remplacer le thermostat, posez SEULEMENT le type de thermostat approuvé. Les autres types peuvent entraîner un rendement insatisfaisant du liquide de refroidissement (antigel), une consommation médiocre et une augmentation des émissions.

Système de freinage

Tous les éléments du système de freinage doivent faire l'objet d'un contrôle régulier afin d'assurer le bon fonctionnement du système. Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

MISE EN GARDE!

L'usage abusif des freins peut causer leur défaillance et être à l'origine d'une collision. Le fait de conduire en gardant le pied sur la pédale de frein peut causer la surchauffe des freins, user de façon excessive les garnitures et même endommager le circuit de freinage. En cas d'urgence, la pleine puissance de vos freins pourrait ne pas être disponible.

Maître-cylindre – Vérification du niveau du liquide pour freins

Vérifiez le niveau de liquide dans le maître-cylindre dès que le témoin du système de freinage s'allume pour indiquer une défaillance.

Le niveau de liquide dans le maître-cylindre doit être vérifié lors de toute intervention sous le capot.

Nettoyez le dessus du maître-cylindre avant de dévisser le bouchon. Ajoutez du liquide pour rétablir le niveau jusqu'au repère « MAX » (plein) figurant sur le côté du réservoir du maître-cylindre.

Il est déconseillé de trop remplir le réservoir, car cela risque d'entraîner une fuite dans le circuit.

Ajoutez du liquide pour rétablir le niveau à la hauteur recommandée et indiquée sur le réservoir de liquide pour freins. Dans le cas de freins à disque, le niveau du liquide baisse à mesure que les plaquettes s'usent. Toutefois, une fuite peut aussi être la cause de la baisse du niveau de liquide pour freins. Une vérification s'impose alors.

Utilisez seulement du liquide pour freins recommandé par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- **Utilisez seulement du liquide pour freins recommandé par le constructeur. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements. L'utilisation du mauvais type de liquide de frein peut endommager gravement votre système de freinage ou affecter son rendement. Le type adéquat de liquide de frein pour votre véhicule est aussi indiqué sur le réservoir d'origine du maître-cylindre hydraulique installé en usine.**
- **N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un bidon hermétiquement fermé afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères ou l'humidité. Garder le chapeau de réservoir du maître-cylindre fixé en permanence. Le liquide de frein dans un récipient ouvert absorbe l'humidité de l'air et aboutit avec un point d'ébullition inférieur. Ceci pourrait faire bouillir subitement le liquide pendant un freinage dur ou prolongé, et résulter en une panne du système de freinage. Ceci pourrait provoquer une collision.**

- **Si le réservoir de liquide pour freins est rempli de façon excessive, du liquide pour freins peut se déverser et prendre feu au contact des pièces chaudes du moteur. Le liquide pour freins peut aussi endommager les surfaces peintes et en vinyle. Prenez soin d'éviter tout contact du liquide avec ces surfaces.**
- **Évitez toute contamination du liquide pour freins avec un dérivé de pétrole. Les composants de joint de frein pourraient être endommagés, causant une anomalie des freins partielle ou complète. Ceci pourrait provoquer une collision.**

N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un bidon hermétiquement fermé afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères ou l'humidité.

Circuit hydraulique de l'embrayage (transmission manuelle) – Selon l'équipement

L'embrayage à commande hydraulique est alimenté par un volume distinct de liquide dans le réservoir du maître-cylindre de freins. En cas de fuite ou d'usure, n'utilisez que du liquide pour freins recommandé par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Transmission manuelle – Selon l'équipement

Vérification du niveau de liquide

Vérifiez le niveau de liquide en retirant le bouchon de remplissage situé à gauche de la transmission. Le niveau de liquide doit se situer à environ 6,4 mm (1/4 po) sous la base de l'orifice de remplissage. Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau adéquat. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements.

Remplacement de l'huile de transmission

Si elle est contaminée par de l'eau, elle doit être remplacée sur-le-champ. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Transmission automatique – Selon l'équipement

Choix du lubrifiant

Il est important d'utiliser le liquide de transmission adéquat pour assurer une performance et une durée de vie optimales de la transmission. Utilisez uniquement le liquide de transmission prescrit par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans cette section pour connaître les spécifications du liquide transmission. Il est important de maintenir le niveau exact du liquide de transmission en utilisant le liquide recommandé. Aucun fluide de rinçage chimique ne doit être utilisé dans une transmission; utilisez uniquement un lubrifiant homologué.

AVERTISSEMENT!

L'utilisation d'une huile de transmission autre que celle recommandée par le constructeur risque de détériorer la qualité de passage des vitesses et de causer des vibrations dans le convertisseur de couple. Cela augmente également la fréquence de remplacement de l'huile de la transmission et du filtre. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans cette section pour connaître les spécifications du liquide transmission.

Additifs spéciaux

Le constructeur déconseille l'utilisation d'additifs spéciaux dans la transmission. L'huile à transmission automatique est un produit fabriqué en usine et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement. N'ajoutez aucun additif liquide à la transmission. La seule exception à cette règle touche l'usage de teintures spéciales facilitant la détection des fuites de liquide. Évitez d'utiliser des produits d'étanchéité pour transmission, car ce type de produit risque d'endommager les joints.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans la transmission car les produits chimiques peuvent en endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Vérification du niveau de liquide

Le niveau de liquide est établi en usine et ne nécessite aucune modification dans des conditions normales d'utilisation. La vérification régulière du niveau de liquide n'est pas requise, le tube de remplissage de la transmission est donc couvert et aucune jauge d'huile n'est fournie.

Votre concessionnaire autorisé peut vérifier le niveau de liquide de votre transmission au moyen d'une jauge d'huile spéciale. Si vous remarquez une fuite de liquide ou une anomalie de la transmission, consultez un concessionnaire autorisé sans tarder pour faire vérifier le niveau de liquide. L'utilisation d'un véhicule dont le niveau de liquide est inadéquat peut endommager gravement la transmission.

AVERTISSEMENT!

Si l'huile de la transmission fuit, rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire autorisé. De graves problèmes de transmission pourraient en résulter. Votre concessionnaire autorisé dispose des outils nécessaires au réglage du niveau de liquide.

Vidange de l'huile et remplacement du filtre

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

De plus, vidangez l'huile et remplacez le filtre si l'huile est contaminée (par de l'eau, etc.) ou si la transmission est démontée pour une raison quelconque.

Essieu arrière

Vérification du niveau d'huile

La lecture du niveau de liquide sera plus précise si le véhicule se trouve sur une surface plane.

Vérifiez le niveau d'huile en retirant le bouchon de remplissage sur l'essieu. Le niveau de liquide doit correspondre à la base de l'orifice de remplissage. Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau adéquat. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Vidange de l'huile pour essieu

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Entretien extérieur et protection contre la corrosion

Protection de la carrosserie et de la peinture contre la corrosion

Les précautions à prendre varient en fonction du type d'utilisation et de la région géographique. Les produits chimiques répandus sur les routes pour rendre celles-ci praticables en hiver et ceux que l'on pulvérise sur les arbres et sur les routes durant les autres saisons sont très corrosifs pour la carrosserie de votre véhicule. Le stationnement à l'extérieur, qui expose le véhicule à la pollution atmosphérique, les chaussées sur lesquelles vous roulez, les températures extrêmes et toutes les autres conditions hors normes ont un effet néfaste sur la peinture, les garnitures métalliques et le soubassement.

Les recommandations d'entretien qui suivent vous permettront de bénéficier au maximum du traitement anticorrosion que reçoivent les véhicules au moment de leur fabrication.

Causes de la corrosion

La corrosion résulte de la détérioration ou de la disparition de la peinture et des couches protectrices appliquées sur votre véhicule.

Les causes les plus courantes sont :

- l'accumulation de sel, de poussière et d'humidité;
- l'impact des cailloux et du gravier;
- les insectes, la sève des arbres et le goudron;
- l'air salin à proximité des côtes;
- la pollution atmosphérique, notamment dans les régions industrielles.

Lavage

- Lavez régulièrement votre véhicule. Lavez toujours votre véhicule à l'ombre, à l'aide du concentré de lave-auto MOPAR^{MD} Car Wash ou d'un savon doux pour l'auto et rincez-le à grande eau.
- Pour éliminer les traces d'insectes, de goudron ou d'autres résidus tenaces, utilisez le dissolvant pour goudron et insectes MOPAR^{MD} Super Kleen Bug and Tar Remover.
- Utilisez une cire de haute qualité, par exemple la cire nettoyante MOPAR^{MD} Cleaner Wax, pour enlever les saletés de la route et les taches, et pour protéger le fini de la peinture. Prenez garde à ne jamais rayer la peinture.

- Évitez d'utiliser des composés abrasifs ou une polisseuse mécanique qui risquent d'éliminer le fini brillant de votre carrosserie.

AVERTISSEMENT!

- **N'utilisez pas de produits abrasifs ni de produits de nettoyage tels qu'une laine d'acier ou de la poudre à récurer, qui rayent les surfaces métalliques et peintes.**
- **L'utilisation d'un pulvérisateur d'une puissance supérieure à 8 274 kPa (1 200 lb/po^2) peut endommager ou enlever la peinture et les bandes autocollantes.**

Entretien exceptionnel

- Si vous roulez sur des routes salées ou poussiéreuses, ou encore au bord de la mer, lavez au jet le soubassement de votre véhicule au moins une fois par mois.
- Les trous d'écoulement au bas des portières, des bas de caisse et du coffre ne doivent jamais être obstrués.
- Retouchez immédiatement les impacts de pierres et les rayures sur la peinture. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.
- Si la peinture et les couches protectrices de votre véhicule ont été endommagées à la suite d'une collision ou d'un événement similaire, faites réparer votre véhicule dans les plus brefs délais. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.
- Si vous devez transporter des chargements particuliers tels que des produits chimiques, des fertilisants, du sel routier, etc., assurez-vous que ces matières sont bien emballées dans des contenants étanches.
- Si vous roulez souvent sur des routes en gravier, pensez à installer des bavettes garde-boue ou des boucliers derrière chaque roue.
- Appliquez de la peinture de retouche MOPAR^{MD} sur les rayures dès que possible. Votre concessionnaire autorisé vous fournira la peinture de retouche dans la teinte exacte de votre véhicule.

Entretien des roues et des enjoliveurs de roue

- Toutes les roues et tous les enjoliveurs, particulièrement les roues chromées et en aluminium, doivent être régulièrement nettoyés avec un savon doux et de l'eau pour prévenir la corrosion.

- Pour enlever la saleté tenace et la poussière de frein, utilisez le nettoyant pour roues MOPAR^{MD} Wheel Cleaner.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de tampons à récurer, de laines d'acier, de brosses en soies ni de produits d'entretien pour les métaux. N'utilisez pas de nettoyant pour le four. Ces produits peuvent endommager le fini protecteur des roues. Évitez les lave-autos automatiques qui utilisent des solutions acides ou des brosses rugueuses qui peuvent endommager le fini protecteur des roues. Seul le nettoyant pour roues MOPAR^{MD} ou un produit équivalent est recommandé.

Procédure de nettoyage du tissu de revêtement anti-taches – Selon l'équipement

Les sièges en tissu anti-taches peuvent être nettoyés de la façon suivante :

- Enlevez le plus possible de la tache en tapotant avec une serviette propre et sèche.
- Tapotez le reste de la tache avec une serviette humide et propre.
- Pour les taches tenaces, appliquez du produit nettoyant MOPAR^{MD} (TOTAL Clean) ou un savon doux sur un chiffon propre et humide, puis ôtez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.
- Pour les taches de graisse, appliquez du nettoyant tout usage de MOPAR^{MD} sur un chiffon propre et humide, puis ôtez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.
- N'utilisez pas de solvants trop puissants ou ni aucune autre forme de liquide protecteur sur les produits anti-taches.

Entretien de l'habitacle

Utilisez le nettoyant pour tissus MOPAR^{MD} (Fabric Cleaner) ou un produit équivalent pour nettoyer les garnitures en tissu, et le nettoyant pour moquettes MOPAR^{MD} (Carpet Cleaner) pour nettoyer les tapis.

Le garnissage intérieur doit être nettoyé avec un chiffon humide ou le produit MOPAR^{MD} (Satin Select), ou l'équivalent. N'utilisez ni nettoyants puissants ni Armor All^{MD}. Utilisez le nettoyant pour tissu

de MOPAR^{MD} Total Clean pour traiter les tissus de vinyle de votre véhicule.

Le nettoyant MOPAR^{MD} (Total Clean) ou l'équivalent est précisément conçu pour les garnitures de cuir.

Vous préserverez votre sellerie en cuir de la meilleure façon qui soit en la nettoyant régulièrement au moyen d'un chiffon doux et humide. Les petites particules de poussière agissent comme un abrasif et endommagent le cuir de la sellerie; vous devez les éliminer rapidement à l'aide d'un chiffon humide. Enlevez les saletés tenaces au moyen d'un chiffon doux et du nettoyant « Total Clean » de MOPAR^{MD} ou l'équivalent. Vous devez faire attention de ne pas imbiber le cuir avec quelque liquide que ce soit. Veuillez ne pas vous servir de cires, d'huiles, de liquides de nettoyage, de détergents, de solvants ou de produits à base d'ammoniaque pour nettoyer votre sellerie en cuir. Il n'est pas nécessaire d'appliquer de traitement pour le cuir pour conserver celui-ci dans son état d'origine.

MISE EN GARDE!

N'utilisez aucun solvant volatil pour effectuer le nettoyage. Nombre d'entre eux sont potentiellement inflammables et peuvent également entraîner des lésions respiratoires si vous les utilisez dans des espaces clos.

Nettoyage Phares

Votre véhicule est équipé de phares en plastique, plus légers et plus résistants aux projections de cailloux que les phares en verre.

Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.

Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux agressifs pour nettoyer les phares.

Surfaces vitrées

Il y a lieu de nettoyer toutes les surfaces vitrées régulièrement à l'aide du nettoyant

pour vitres de MOPAR^{MD} ou de tout produit domestique équivalent. N'utilisez jamais de nettoyant de type abrasif. Faites attention lors du nettoyage de l'intérieur de la lunette munie de dégivreurs électriques ou la glace de custode arrière droite dotée de l'antenne radio. N'utilisez ni grattoir ni instrument tranchant qui risqueraient d'en rayer les éléments.

Lorsque vous nettoyez le rétroviseur, vaporisez le nettoyant sur la serviette ou le chiffon que vous utilisez. Ne vaporisez pas le nettoyant directement sur le miroir.

Nettoyage des glaces de diffusion en plastique du groupe d'instruments

Les glaces qui se trouvent devant les instruments du tableau de bord sont moulées en plastique transparent. Lorsque vous les nettoyez, prenez garde de ne pas en rayer le plastique.

1. Utilisez un chiffon doux et humide ou une serviette en microfibre. Vous pouvez utiliser une solution de savon doux, mais jamais de produits à haute teneur en alcool ou de produits abrasifs. Si vous utilisez du savon, nettoyez avec un chiffon propre et humide.

2. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Entretien des ceintures de sécurité

N'utilisez aucun solvant chimique ou nettoyant abrasif pour javelliser, teindre ou nettoyer les ceintures de sécurité. De tels produits affaibliraient la résistance du tissu dont elles sont faites. Les rayons du soleil peuvent également affaiblir la résistance du tissu.

Pour nettoyer les ceintures de sécurité, utilisez le nettoyant MOPAR^{MD} Total Clean, une solution de savon doux ou de l'eau tiède. Ne retirez pas les ceintures du véhicule pour les laver. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Remplacez les ceintures de sécurité si elles paraissent usées ou effilochées, ou encore si les boucles sont défectueuses.

Nettoyage des porte-tasses de la console centrale

Nettoyez le porte-gobelet de la console centrale à l'aide d'un chiffon ou d'une serviette humide et d'un détergent doux.

NOTA : *Le porte-gobelet n'est pas amovible.*

FUSIBLES

MISE EN GARDE!

- **Un fusible grillé doit toujours être remplacé par un fusible de la même intensité que le fusible d'origine. Ne remplacez jamais un fusible par un autre fusible d'intensité plus élevée. Ne remplacez jamais un fusible grillé par des fils métalliques ou tout autre matériau. Si vous n'utilisez pas les fusibles adéquats, vous risquez de provoquer des blessures, un incendie ou des dommages à la propriété.**
- **Avant de remplacer un fusible, assurez que l'allumage est coupé et que tous les autres services sont coupés et/ou désengagés.**

MISE EN GARDE!

Si le fusible remplacé grille à nouveau, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

Si un fusible de protection générale des systèmes de sécurité (système de sacs gonflables, système de freinage), des unités de puissance (circuit moteur, circuit de boîte de vitesses) ou du système de direction assistée, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.

Module d'alimentation intégré

Le module d'alimentation intégré se trouve dans le compartiment moteur. Ce module contient des fusibles et des relais.

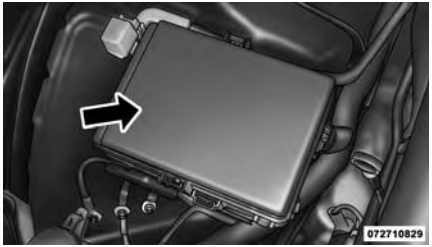

Module d'alimentation intégré

AVERTISSEMENT!

- **Lorsque vous installez le module d'alimentation intégré, il est important de vous assurer que le couvercle est correctement positionné et solidement verrouillé. Sinon, de l'eau pourrait s'infiltrer dans le module d'alimentation intégré et provoquer une panne du circuit électrique.**

- **Un fusible grillé doit être remplacé par un fusible de la bonne intensité. Des fusibles d'intensité différente de la valeur indiquée peuvent entraîner une surcharge électrique dangereuse. Un fusible d'intensité appropriée qui grille continuellement indique la présence d'une anomalie dans le circuit.**

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
1	—	15 A bleu	Moteur du lave-glace
2	—	25 A naturel	Module de commande du groupe motopropulseur
3	—	25 A naturel	Marche/démarrage du commutateur d'allumage
4	—	25 A naturel	Solénoïde RGE et alternateur

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
5	—	15 A bleu	Module de commande du groupe motopropulseur
6	—	25 A naturel	Bobines d'allumage/Injecteurs
7	—	25 A naturel	Relais de Lave-phares – Selon l'équipement
8	—	30 A vert	Démarreur
9	—	—	—
10	30 A rose	—	Essuie-glace
11	30 A rose	—	freins antiblocages (électrovannes)
12	40 A vert	—	Ventilateur de radiateur, basse et haute vitesses
13	50 A rouge	—	Freins antiblocages (moteur de pompe)
14	—	—	—

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
15	50 A rouge	—	Ventilateur
16	—	—	—
17	—	—	—
18	—	—	—
19	—	—	—
20	—	—	—
21	—	—	—
22	—	—	—

Centrale de servitudes arrière

Une centrale de servitudes se trouve également dans le coffre, sous le panneau d'accès de la roue de secours. Cette centrale comprend des fusibles et des relais.

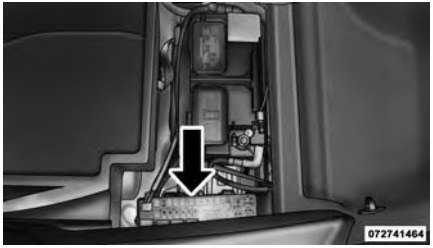

Centrale de servitudes arrière

AVERTISSEMENT!

- **Lorsque vous posez le couvercle de la centrale de servitudes, il est important de vous assurer qu'il est correctement positionné et verrouillé. À défaut de quoi, l'eau pourra s'infiltrer dans la centrale de servitudes et provoquer une panne du circuit électrique.**
- **Un fusible grillé doit être remplacé par un fusible de la bonne intensité. Des fusibles d'intensité différente de la valeur indiquée peuvent entraîner une surcharge électrique dangereuse. Un fusible d'intensité appropriée qui grille continuellement indique la présence d'une anomalie dans le circuit.**

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
1	60 A jaune	—	Fusible d'alimentation directe de la batterie (IOD) **Le porte-fusible 1 du centre de servitudes arrière contient un fusible IOD de décharge à contact coupé noir nécessaire pour le traitement du véhicule pendant l'assemblage. La pièce de rechange de service est un fusible cartouche jaune de 60 A.**
2	40 A vert	—	Module d'alimentation intégré
3	—	—	—
4	40 A vert	—	Module d'alimentation intégré
5	30 A rose	—	Sièges chauffants – Selon l'équipement
6	—	20 A jaune	Pompe à carburant
7	—	15 A bleu	Amplificateur audio – selon l'équipement

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
8	—	15 A bleu	Connecteur de diagnostic (DLC)/module de commande sans fil (WCM)/module d'allumage sans fil (WIN)
9	—	20 A jaune	Prise de courant
10	—	25 A naturel	Pompe à dépression – Selon l'équipement
11 *	—	—	—
12 *	—	—	—
13 *	—	—	—
14	—	10 A rouge	Commande de chauffage et de climatisation/ groupe d'instruments/module de sécurité – selon l'équipement
15	—	20 A jaune	Amortisseur actif – Selon l'équipement

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
16	—	20 A jaune	Module de siège chauffant – Selon l'équipement
17	—	20 A jaune	Groupe d'instruments
18	—	20 A jaune	Allume-cigares (Tableau de bord)
19	—	10 A rouge	Feux d'arrêt
20	—	—	—
21	—	—	—
22	—	—	—
23	—	—	—
24	—	—	—
25	—	—	—

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
26	—	—	—
27	—	10 A rouge	Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
28	—	10 A rouge	Allumage, commande de chauffage et de climatisation/Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
29	—	5 A orange	Groupe d'instruments/commande de stabilité électronique/module de commande du groupe motopropulseur (PCM)/contacteur STOP LIGHT (FEUX DE FREINAGE)
30	—	10 A rouge	Modules de portière/rétroviseurs à commande électrique/module de commande de la colonne de direction (SCM)
31	—	—	—

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
32	—	—	—
33	—	—	—
34	—	—	—
35	—	5 A orange	Module d'antenne – Selon l'équipement/ rétroviseurs à commande électrique
36	—	25 A naturel	Téléphone mains libres – selon l'équipement/radio/ alimentation de l'amplificateur
37	—	15 A bleu	Transmission
38	—	10 A rouge	Éclairage de l'espace de chargement/module d'information du véhicule – selon l'équipement
39	—	10 A rouge	Rétroviseurs chauffants (selon l'équipement)

Porte-fusible	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
40	—	5 A orange	Rétroviseur intérieur automatique/sièges chauffants – selon l'équipement/bloc de commandes
41	—	—	—
42	30 A rose	—	Moteur du ventilateur avant
43	30 A rose	—	Dégivreur de lunette arrière
44	20 A bleu	—	Amplificateur/toit ouvrant – selon l'équipement

***** Les porte-fusibles 11, 12 et 13 contiennent des relais à réenclenchement automatique (disjoncteurs) que seul un concessionnaire autorisé est en mesure de réparer. Les commutateurs du groupe d'instruments et du siège du conducteur sont protégés par le disjoncteur de 25 A situé dans le porte-fusible 11. Le commutateur du siège du passager est protégé par le disjoncteur de 25 A situé dans le porte-fusible 12. Les modules de portières et les commutateurs de glace à commande électrique du conducteur et du passager sont protégés par le disjoncteur de 25 A situé dans le porte-fusible 13. Si ces systèmes cessent de fonctionner de façon intermittente ou permanente, faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous n'utilisez pas votre véhicule pendant plus de 21 jours, prenez les précautions suivantes pour protéger votre batterie.

- Débranchez le câble négatif de la batterie.
- Chaque fois que vous entreposez votre véhicule, ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le climatiseur au ralenti pendant cinq minutes approximativement à l'air frais de l'extérieur en réglant le ventilateur à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

REMPLACEMENT DES AMPOULES

Toutes les ampoules intérieures sont soit de type à culot en verre, soit de type cartouche en verre. Les ampoules à culot en aluminium ne sont pas approuvées et ne doivent pas être utilisées comme pièces de remplacement.

Ampoules d'éclairage intérieur

	Numéro d'ampoule
Lampes d'accueil et de lecture arrière	W5W
Lampe du compartiment arrière (coffre)	562
Lampes de lecture de la console au pavillon	578
Lampes de courtoisie de pare-soleil	A6220
Lampe de la boîte à gants – Selon l'équipement	194
Lampes d'accueil des portières	562
Témoin de changement de vitesse	JKLE14140

	Numéro d'ampoule
Porte-cartes et porte-gobelet de portière en option	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Consultez votre concessionnaire autorisé pour savoir comment remplacer les ampoules des commutateurs lumineux.	

Ampoules d'éclairage extérieur

	Numéro d'ampoule
Phare – Décharge à haute intensité (HID)	D1S (Réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Phare à halogène	H13
Feu de stationnement et clignotant avant	3157A
Phares anti-brouillard avant	PSX24W (Réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Feu de gabarit avant	168

	Numéro d'ampoule
Feu arrière	3057K
Feu arrière, feu d'arrêt et clignotant	3057K
Feu de gabarit arrière	168
Feu de recul	921
Feu de freinage central surélevé	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Plaque d'immatriculation	168

REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE

NOTA : *Certaines conditions atmosphériques peuvent causer l'embuage des lentilles. L'embuage s'évapore généralement lorsque les conditions changent de manière à permettre à la condensation de se transformer en vapeur. Allumez les feux pour accélérer le processus d'évaporation de l'embuage.*

Feux de croisement, feux de route, feux de position et clignotants – modèles à phares à halogène – Selon l'équipement

Consultez votre concessionnaire autorisé pour le remplacement de ces ampoules.

Feux de croisement, feux de route, feux de position et clignotants – modèles à phares à décharge à haute intensité (DHI) – Selon l'équipement

Phares DHI

Ces phares sont composés d'un tube de décharge à haute tension. Le circuit peut être sous une tension élevée même si le commutateur des phares est en position éteinte et que la clé est retirée du commutateur d'allumage. **Par conséquent, ne tentez jamais de remplacer vous-même ce type d'ampoule. Lorsqu'un phare est défectueux, rendez-vous chez votre concessionnaire pour le faire remplacer.**

MISE EN GARDE!

Lorsque le commutateur des phares est actionné en position allumée, un courant transitoire de haute tension se crée au niveau des douilles d'ampoule des phares à décharge à haute intensité. Un entretien inapproprié peut occasionner d'importantes secousses électriques ou des risques d'électrocution. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

NOTA : *Si votre véhicule est doté de phares à décharge à haute intensité (DHI), vous noterez que ces phares projettent un faisceau bleuté lorsque vous les allumez. Ce phénomène s'estompe après environ dix secondes, le temps que le projecteur se charge. L'ampoule devient alors blanche.*

Feux de gabarit avant et arrière

1. Retirez les feux de gabarit avant et arrière. Utilisez une lame en fibre ou un

outil semblable pour déloger avec précaution la partie externe du feu et ainsi libérer l'agrafe.

NOTA :

- Si vous utilisez un tournevis, assurez-vous d'intercaler une pièce de matériau souple entre la tôle et l'outil pour éviter de rayer la peinture.

2. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis enlevez l'ensemble douille et ampoule du boîtier.

3. Tirez l'ampoule hors de la douille et insérez l'ampoule de rechange.

4. Installez l'ensemble ampoule et douille dans le boîtier et tournez la douille dans le sens des aiguilles d'une montre pour la verrouiller en place.

5. Remettez les feux de gabarit avant et arrière en place.

Feu arrière/clignotant et feu d'arrêt

1. Ouvrez le coffre.

2. À l'aide d'un tournevis, retirez les fixations du boîtier de feu arrière.

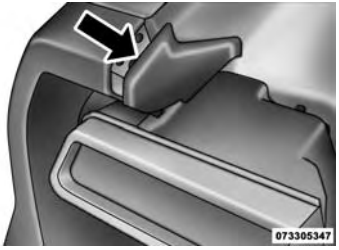

3. Retirez les fixations par l'arrière du boîtier de feu arrière.

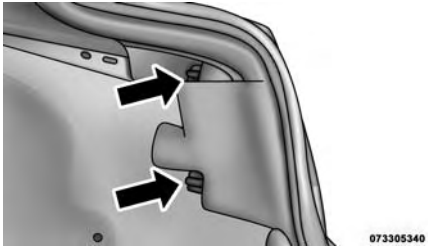

4. Tirez sur la doublure du coffre.

5. Retirez les autres fixations par l'arrière du boîtier de feu arrière.

6. Éloignez l'ensemble des feux arrière du véhicule pour accéder aux ampoules.

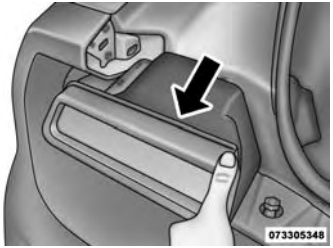

7. Poussez la languette de verrouillage du connecteur électrique vers le côté.

8. Débranchez le connecteur électrique.

9. Tournez l'ensemble ampoule et douille en question dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer de l'ensemble des feux arrière.

10. Retirez l'ampoule de la douille, puis posez l'ampoule de rechange.

11. Réinstallez l'ensemble ampoule et douille dans l'ensemble des feux arrière, puis tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre.

12. Réinstallez l'ensemble des feux arrière, les attaches, le connecteur électrique et la doublure du coffre.

13. Réinstallez les pièces de fixation du feu arrière.

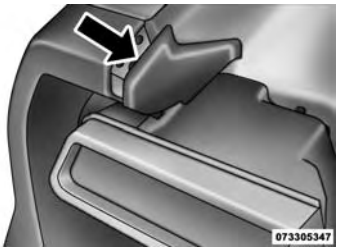

14. Refermez le coffre.

Feu arrière central et feux de recul

Consultez votre concessionnaire autorisé pour le remplacement de ces ampoules.

Feu de freinage central surélevé

Le feu de freinage central surélevé utilise des DEL qui ne sont pas remplaçables individuellement. Le feu de freinage central surélevé doit être remplacé au complet; consultez votre concessionnaire autorisé.

Éclairage de la plaque d'immatriculation

1. Enlevez les vis qui retiennent le phare au bouclier.

2. Enlevez l'ensemble ampoule et douille.

3. Retirez l'ampoule de la douille, puis posez l'ampoule de rechange.

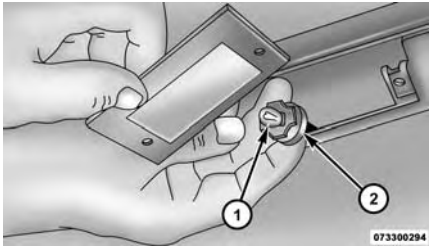

1 – Ampoule d'éclairage de plaque d'immatriculation
2 – Douille

4. Réinstallez l'ensemble ampoule et douille.

5. Réinstallez la lampe sur le bouclier arrière, puis posez les vis.

LIQUIDES ET CONTENANCES

	Mesures impériales	Mesures métriques
Carburant (Quantité approximative)	19 gallons US	72 L
Huile moteur avec filtre		
Moteur 6.4L (SAE 0W-40, huile synthétique certifiée par l'API)	7 pintes US	6,6 L
Circuit de refroidissement *		
Moteur 6,4 L (liquide de refroidissement/antigel MOPAR 10 ans ou 150 000 milles de formule OAT conforme à la norme MS-12106 ou équivalent)	15 pintes US	14,4 L
* Comprend le réchauffeur et le vase d'expansion remplis jusqu'au repère MAX (MAXIMUM).		

LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE

Moteur

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement du moteur	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement (Antigel) MOPAR^{MD} 10 ans ou 150 000 milles de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) conforme à la norme MS-12106.
Huile moteur	Pour bénéficier du meilleur rendement possible et d'une protection maximale, peu importe les conditions de conduite, le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur entièrement synthétiques. Le constructeur recommande l'utilisation de l'huile moteur Pennzoil Ultra^{MC} 0W-40 ou une huile moteur équivalente MOPAR^{MD} conforme aux exigences de la norme MS-12633 de Chrysler pour toutes les températures de fonctionnement.
Filtre à huile du moteur	Filtre à huile du moteur MOPAR^{MD} ou produit équivalent.
Bougies d'allumage	Nous recommandons l'utilisation des bougies d'allumage MOPAR^{MD} (Écartement de 1,1 mm [0,043 po]).

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Carburant	Nous recommandons l'utilisation du supercarburant sans plomb d'un indice d'octane de 91 ou plus.

Châssis

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Transmission manuelle – selon l'équipement	Nous recommandons l'utilisation de l'huile à transmission automatique MOPAR^{MD} ATF+4^{MD}.
Transmission automatique – selon l'équipement	Utilisez seulement l'huile à transmission automatique ATF+4^{MD}. Si l'huile à transmission automatique ATF+4^{MD} n'est pas utilisée, vous risquez de compromettre le fonctionnement ou le rendement de la transmission. Nous vous recommandons d'utiliser l'huile MOPAR^{MD} ATF+4^{MD}.
Maître-cylindre de frein	Nous recommandons l'utilisation du liquide DOT 3, SAE J1703 de MOPAR^{MD}. Si vous ne disposez pas de liquide DOT 3, SAE J1703, vous pouvez utiliser du liquide DOT 4.

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Réservoir de direction assistée	Nous recommandons l'utilisation du liquide de direction assistée MOPAR^{MD} +4 ou de l'huile à transmission automatique MOPAR^{MD} ATF+4^{MD}.
Essieu arrière	Nous recommandons l'utilisation du lubrifiant synthétique pour engrenages MOPAR^{MD} 75W90 (API GL-5) ou un produit équivalent avec additif modificateur de friction MOPAR^{MD} pour engrenages hypoïdes.

SECTION 8

PROGRAMMES D’ENTRETIEN

- **CALENDRIER D’ENTRETIEN 420**
  - **Intervalles d’entretien 421**

CALENDRIER D'ENTRETIEN

Les services d'entretien réguliers indiqués dans ce manuel doivent être effectués aux intervalles et aux kilométrages indiqués pour protéger la garantie de votre véhicule et assurer la meilleure performance et la meilleure fiabilité possible. Un entretien plus fréquent peut être cependant nécessaire si le véhicule est utilisé dans des conditions rigoureuses, notamment sur des routes poussiéreuses et pour des trajets très courts. Il est également nécessaire de procéder à la vérification et à l'entretien chaque fois qu'une anomalie est soupçonnée.

L'indicateur de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier.

Dans le cas des véhicules équipés du centre d'information électronique, le message « Oil Change Required » (vidange d'huile requise) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique et un carillon retentit, indiquant qu'il est nécessaire de vidanger l'huile.

Selon les conditions de fonctionnement du moteur, le message de vidange d'huile s'affichera. Ce message indique la nécessité de faire exécuter l'entretien de votre véhicule. Faites faire l'entretien de votre véhicule dans les plus brefs délais, c'est-à-dire avant d'avoir parcouru 805 km (500 mi).

NOTA :

- *L'indicateur de changement d'huile ne tient pas compte du temps qui s'est écoulé depuis votre dernière vidange d'huile. Effectuez la vidange d'huile de votre véhicule si vous ne l'avez pas faite depuis six mois, même si l'indicateur ne s'allume PAS.*
- *Rapprochez les intervalles de vidange si vous utilisez souvent votre véhicule hors route.*
- *Les intervalles de vidange d'huile ne doivent en aucun cas dépasser 10 000 km (6 000 mi) ou 6 mois, selon la première éventualité.*

Votre concessionnaire autorisé remettra à zéro l'indicateur de vidange d'huile après avoir effectué une vidange d'huile. Si la vidange d'huile est effectuée par un établissement autre que votre concessionnaire autorisé, le message de vidange d'huile peut être réinitialisé en suivant les directives décrites au paragraphe « Vidange d'huile requise » sous « Centre

d'information électronique » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

À chaque plein de carburant

- Vérifiez le niveau d'huile moteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Procédures d'entretien, huile moteur » de la section « Entretien de votre véhicule ».
- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace et ajoutez-en s'il y a lieu.

Une fois par mois

- Vérifiez la pression des pneus et assurez-vous qu'il n'y a ni signe d'usure, ni dommage inhabituel.
- Inspectez la batterie; nettoyez et resserrez-en les cosses si nécessaire.
- Vérifiez le niveau des réservoirs de liquide de refroidissement, du maître-cylindre de frein, de la direction assistée et ajoutez du liquide au besoin.
- Vérifiez le fonctionnement des feux, des lampes et des autres accessoires électriques.

À chaque vidange d'huile

- Remplacez le filtre à huile du moteur.
- Vérifiez les flexibles et les conduites de frein.

AVERTISSEMENT!

Si vous n'effectuez pas l'entretien prescrit, votre véhicule pourrait subir des dommages.

Intervalles d'entretien

Consultez les Calendriers d'entretien aux pages suivantes pour connaître les intervalles d'entretien requis.

Service d’entretien à 10 000 km (6 000 mi) ou 6 mois

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.
- ❏ Permutez les pneus.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

Service d’entretien à 20 000 km (12 000 mi) ou 12 mois

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le, au besoin.
- ❏ Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les, au besoin.
- ❏ Vérifiez les joints homocinétiques. Effectuez la première inspection à 20 000 km (12 000 mi) ou 12 mois.
- ❏ Vérifiez si la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets comportent des fissures ou des fuites et assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état, qu’elles ne sont pas anormalement lâches et qu’elles ne présentent pas de jeu axial. Remplacez les pièces, le cas échéant.
- ❏ Vérifiez le système d’échappement. Effectuez la première inspection à 20 000 km (12 000 mi) ou 12 mois.
- ❏ Remplacez le filtre de la climatisation.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

Service d'entretien à 30 000 km (18 000 mi) ou 18 mois

- ❏ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Vérifiez le liquide de l'essieu arrière.
- ❏ Vérifiez le niveau de liquide de la transmission manuelle (selon l'équipement), ajoutez-en au besoin.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

Service d'entretien à 40 000 km (24 000 mi) ou 24 mois

- ❏ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le, au besoin.
- ❏ Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les, au besoin.
- ❏ Vérifiez les joints homocinétiques.
- ❏ Vérifiez le système d'échappement.
- ❏ Vérifiez si la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets comportent des fissures ou des fuites et assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état, qu'elles ne sont pas anormalement lâches et qu'elles ne présentent pas de jeu axial. Remplacez les pièces, le cas échéant.
- ❏ Remplacez le filtre de la climatisation.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

Service d’entretien à 50 000 km (30 000 mi) ou 30 mois

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Remplacez le filtre à air du moteur.
- ❏ Réglez le frein de stationnement si votre véhicule est équipé de freins à disque aux quatre roues.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

Service d’entretien à 60 000 km (36 000 mi) ou 36 mois

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le, au besoin.
- ❏ Remplacez le filtre de la climatisation.
- ❏ Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les, au besoin.
- ❏ Vérifiez les joints homocinétiques.
- ❏ Vérifiez le système d’échappement.
- ❏ Vérifiez le liquide de l’essieu arrière.
- ❏ Vérifiez le niveau de liquide de la transmission manuelle (selon l’équipement), ajoutez-en au besoin.
- ❏ Vérifiez si la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets comportent des fissures ou des fuites et assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état, qu’elles ne sont pas anormalement lâches et qu’elles ne présentent pas de jeu axial. Remplacez les pièces, le cas échéant.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

Service d’entretien à 70 000 km (42 000 mi) ou 42 mois

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.
- ❏ Permutez les pneus.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

Service d’entretien à 80 000 km (48 000 mi) ou 48 mois

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le, au besoin.
- ❏ Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les, au besoin.
- ❏ Vérifiez les joints homocinétiques.
- ❏ Vérifiez le système d’échappement.
- ❏ Vérifiez si la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets comportent des fissures ou des fuites et assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état, qu’elles ne sont pas anormalement lâches et qu’elles ne présentent pas de jeu axial. Remplacez les pièces, le cas échéant.
- ❏ Changez le liquide des essieux arrière si vous utilisez votre véhicule comme véhicule de police, taxi, véhicule de parc ou pour tracter fréquemment une remorque.
- ❏ Vidangez le liquide de la transmission manuelle (selon l’équipement).
- ❏ Remplacez le filtre de la climatisation.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

Service d'entretien à 90 000 km (54 000 mi) ou 54 mois

- ❏ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Vérifiez le liquide de l'essieu arrière.
- ❏ Vérifiez le niveau de liquide de la transmission manuelle (selon l'équipement), ajoutez-en au besoin.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

Service d'entretien à 100 000 km (60 000 mi) ou 60 mois

- ❏ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Remplacez le filtre à air du moteur.
- ❏ Remplacez le filtre de la climatisation.
- ❏ Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les, au besoin.
- ❏ Réglez le frein de stationnement si votre véhicule est équipé de freins à disque aux quatre roues.
- ❏ Vérifiez les joints homocinétiques.
- ❏ Vérifiez le système d'échappement.
- ❏ Vidangez l'huile à transmission automatique et remplacez le filtre si vous utilisez votre véhicule comme véhicule de police, taxi, véhicule de parc ou dans des conditions intenses.
- ❏ Vérifiez si la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets comportent des fissures ou des fuites et assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état, qu'elles ne sont pas anormalement lâches et qu'elles ne présentent pas de jeu axial. Remplacez les pièces, le cas échéant.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

Service d’entretien à 110 000 km (66 000 mi) ou 66 mois

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.
- ❏ Permutez les pneus.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

Service d’entretien à 120 000 km (72 000 mi) ou 72 mois

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le, au besoin.
- ❏ Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les, au besoin.
- ❏ Vérifiez les joints homocinétiques.
- ❏ Vérifiez le liquide de l’essieu arrière.
- ❏ Vérifiez le système d’échappement.
- ❏ Vérifiez si la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets comportent des fissures ou des fuites et assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état, qu’elles ne sont pas anormalement lâches et qu’elles ne présentent pas de jeu axial. Remplacez les pièces, le cas échéant.
- ❏ Remplacez le filtre de la climatisation.
- ❏ Vérifiez le niveau de liquide de la transmission manuelle (selon l’équipement), ajoutez-en au besoin.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

Service d’entretien à 130 000 km (78 000 mi) ou 78 mois

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.
- ❏ Permutez les pneus.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

Service d’entretien à 140 000 km (84 000 mi) ou 84 mois

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le, au besoin.
- ❏ Remplacez le filtre de la climatisation.
- ❏ Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les, au besoin.
- ❏ Vérifiez les joints homocinétiques.
- ❏ Vérifiez le système d’échappement.
- ❏ Vérifiez si la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets comportent des fissures ou des fuites et assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état, qu’elles ne sont pas anormalement lâches et qu’elles ne présentent pas de jeu axial. Remplacez les pièces, le cas échéant.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

Service d'entretien à 150 000 km (90 000 mi) ou 90 mois

- ❏ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Remplacez le filtre à air du moteur.
- ❏ Vérifiez la soupape de recyclage des gaz de carter et remplacez-la au besoin.*
- ❏ Vérifiez le liquide de l'essieu arrière.
- ❏ Réglez le frein de stationnement si votre véhicule est équipé de freins à disque aux quatre roues.
- ❏ Vérifiez le niveau de liquide de la transmission manuelle (selon l'équipement), ajoutez-en au besoin.

Lecture de compteur kilométrique Date

Nº du bon de travail Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

Service d'entretien à 160 000 km (96 000 mi) ou 96 mois

- ❏ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le, au besoin.
- ❏ Remplacez les bougies d'allumage.*
  * L'intervalle pour le remplacement des bougies d'allumage ne s'applique qu'au kilométrage (millage) et non aux intervalles mensuels.
- ❏ Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les, au besoin.
- ❏ Vérifiez les joints homocinétiques.
- ❏ Vérifiez le système d'échappement.
- ❏ Vérifiez si la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets comportent des fissures ou des fuites et assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état, qu'elles ne sont pas anormalement lâches et qu'elles ne présentent pas de jeu axial. Remplacez les pièces, le cas échéant.
- ❏ Changez le liquide des essieux arrière si vous utilisez votre véhicule comme véhicule de police, taxi, véhicule de parc ou pour tracter fréquemment une remorque.
- ❏ Vidangez le liquide de la transmission manuelle (selon l'équipement).
- ❏ Remplacez le filtre de la climatisation.

Lecture de compteur kilométrique Date

Nº du bon de travail Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

Service d’entretien à 170 000 km (102 000 mi) ou 102 mois

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.
- ❏ Permutez les pneus.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

Service d’entretien à 180 000 km (108 000 mi) ou 108 mois

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le, au besoin.
- ❏ Remplacez le filtre de la climatisation.
- ❏ Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les, au besoin.
- ❏ Vérifiez les joints homocinétiques.
- ❏ Vérifiez le liquide de l’essieu arrière.
- ❏ Vérifiez le niveau de liquide de la transmission manuelle (selon l’équipement), ajoutez-en au besoin.
- ❏ Vérifiez si la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets comportent des fissures ou des fuites et assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état, qu’elles ne sont pas anormalement lâches et qu’elles ne présentent pas de jeu axial. Remplacez les pièces, le cas échéant.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

Service d’entretien à 190 000 km (114 000 mi) ou 114 mois

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.
- ❏ Permutez les pneus.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

Service d’entretien à 200 000 km (120 000 mi) ou 120 mois

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Remplacez le filtre à air du moteur.
- ❏ Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur à 120 mois ou à 240 000 km (150 000 mi), selon la première éventualité.
- ❏ Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les, au besoin.
- ❏ Réglez le frein de stationnement si votre véhicule est équipé de freins à disque aux quatre roues.
- ❏ Vérifiez les joints homocinétiques.
- ❏ Vérifiez le système d’échappement.
- ❏ Vérifiez si la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets comportent des fissures ou des fuites et assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état, qu’elles ne sont pas anormalement lâches et qu’elles ne présentent pas de jeu axial. Remplacez les pièces, le cas échéant.
- ❏ Vidangez l’huile à transmission automatique et remplacez le filtre.
- ❏ Remplacez le filtre de la climatisation.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

Service d’entretien à 210 000 km (126 000 mi) ou 126 mois

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Vérifiez le liquide de l’essieu arrière.
- ❏ Vérifiez le niveau de liquide de la transmission manuelle (selon l’équipement), ajoutez-en au besoin.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

Service d’entretien à 220 000 km (132 000 mi) ou 132 mois

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le, au besoin.
- ❏ Remplacez le filtre de la climatisation.
- ❏ Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les, au besoin.
- ❏ Vérifiez les joints homocinétiques.
- ❏ Vérifiez le système d’échappement.
- ❏ Vérifiez si la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets comportent des fissures ou des fuites et assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état, qu’elles ne sont pas anormalement lâches et qu’elles ne présentent pas de jeu axial. Remplacez les pièces, le cas échéant.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

Service d’entretien à 230 000 km (138 000 mi) ou 138 mois

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.
- ❏ Permutez les pneus.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

Service d’entretien à 240 000 km (144 000 mi) ou 144 mois

- ❏ Remplacez l’huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Si vous utilisez votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le, au besoin.
- ❏ Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les, au besoin.
- ❏ Vérifiez les joints homocinétiques.
- ❏ Vérifiez le système d’échappement.
- ❏ Vérifiez si la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets comportent des fissures ou des fuites et assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état, qu’elles ne sont pas anormalement lâches et qu’elles ne présentent pas de jeu axial. Remplacez les pièces, le cas échéant.
- ❏ Changez le liquide des essieux arrière si vous utilisez votre véhicule comme véhicule de police, taxi, véhicule de parc ou pour tracter fréquemment une remorque.
- ❏ Vidangez le liquide de la transmission manuelle (selon l’équipement).
- ❏ Remplacez le filtre de la climatisation.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

Service d'entretien à 250 000 km (150 000 mi) ou 150 mois

- ❏ Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.
- ❏ Permutez les pneus.
- ❏ Remplacez le filtre à air du moteur.
- ❏ Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur à 240 000 km (150 000 mi) ou 120 mois, selon la première éventualité.
- ❏ Réglez le frein de stationnement si votre véhicule est équipé de freins à disque aux quatre roues.

Lecture de compteur kilométrique — Date

Nº du bon de travail — Code du concessionnaire

Signature, concessionnaire autorisé

* Cet entretien est recommandé par le constructeur, mais n'est pas obligatoire pour le maintien de la garantie du système antipollution.

MISE EN GARDE!

- **Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.**
- **La vérification et l'entretien inadéquats de votre véhicule risquent d'entraîner la défaillance des composants et de compromettre la maniabilité et le rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.**

SECTION 9

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE

- POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE 440
  - Préparation pour la visite d'entretien 440
  - Préparation d'une liste 440
  - Faites des demandes raisonnables 440
- SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE 440
  - Chrysler Group LLC Customer Center 441
  - Centre de service à la clientèle de Chrysler Canada Inc. 441
  - Au Mexique : 441
  - Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur). 441
  - Contrat de service 442
- RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE 442
- PIÈCES MOPAR[MD] 442
- POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ 443
  - Dans les 50 États américains et à Washington, D.C. 443
  - Au Canada 443
- BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION 443
- NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS 444
  - Indice d'usure de la bande de roulement 445
  - Indice d'adhérence 445
  - Résistance à la chaleur 445

POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE

Préparation pour la visite d'entretien

Pour une opération sous garantie, assurez-vous d'apporter toutes les pièces justificatives. Apportez votre dossier de garantie. Toute intervention à effectuer peut ne pas être couverte par la garantie. Discutez des frais supplémentaires avec le directeur du service d'entretien. Maintenez à jour un carnet des services d'entretien effectués sur votre véhicule. L'information qu'il contient facilitera généralement la résolution du problème.

Préparation d'une liste

Dressez une liste écrite des problèmes à résoudre ou des réparations précises à effectuer sur votre véhicule. Si vous avez eu un accident ou si vous avez fait faire des réparations qui n'apparaissent pas dans votre carnet d'entretien, mentionnez-le au préposé au service.

Faites des demandes raisonnables

Si votre liste de services à effectuer est longue et si vous voulez récupérer votre véhicule à la fin de la journée, parlez-en au conseiller technique et établissez un ordre de priorité des travaux. De nombreux concessionnaires autorisés peuvent vous fournir un véhicule de location moyennant un léger supplément quotidien. Si cette possibilité vous intéresse, mentionnez-le lorsque vous prenez un rendez-vous.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

Le constructeur et ses concessionnaires autorisés tiennent à vous satisfaire. Leur plus grand désir est donc que leurs produits et services vous conviennent.

L'entretien sous garantie doit être effectué par un concessionnaire autorisé. Nous vous recommandons fortement de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé. Ces gens vous connaissent, ils savent ce qui convient le mieux à votre véhicule et ils s'efforceront de vous offrir un service rapide et de première qualité. Les concessionnaires autorisés du constructeur possèdent les locaux, les techniciens formés en usine, les outils spécialisés et l'information la plus récente pour vous assurer une réparation adéquate de votre véhicule dans des délais raisonnables.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous conseillons de toujours commencer par consulter le directeur du service

après-vente de votre concessionnaire autorisé. Il vous aidera à résoudre la plupart de vos problèmes.

- Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes toujours pas satisfait, adressez-vous au gérant ou au propriétaire de l'établissement concessionnaire autorisé. Il se fera un devoir de vous aider.
- Si un concessionnaire autorisé ne parvient toujours pas à résoudre le problème, communiquez avec le service à la clientèle du constructeur.

Assurez-vous d'inclure les renseignements suivants lors de toutes les communications avec le service à la clientèle du constructeur :

- Nom et adresse du propriétaire
- Numéros de téléphone du propriétaire (domicile et travail)
- Nom du concessionnaire autorisé
- Le numéro d'identification du véhicule (NIV).
- Date de livraison et kilométrage du véhicule

Chrysler Group LLC Customer Center

P.O. Box 21–8004

Auburn Hills, MI 48321-8004 États-Unis

Téléphone : 1 800 465–2001 anglais/ 1 800 387–9983 français

Centre de service à la clientèle de Chrysler Canada Inc.

P.O. Box 1621

Windsor (Ontario) N9A 4H6

Téléphone : 1 800 465–2001 anglais/ 1 800 387–9983 français

Au Mexique :

Av. Prolongacion Paseo de la Reforma, 1240

Sante Fe C.P. 05109

Mexico, D. F.

À Mexico : 5081-7568

À l'extérieur de Mexico : 1 800 505-1300

Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur)

Pour offrir de l'assistance aux personnes malentendantes, le fabricant a installé des appareils de télécommunication pour personnes sourdes (ATS) dans son centre de service à la clientèle. Par conséquent, les personnes malentendantes qui résident aux États-Unis et qui ont accès à un ATS

ou à un téléimprimeur conventionnel peuvent communiquer avec le fabricant au 1 800 380-CHRY.

Les résidents canadiens malentendants qui ont besoin d'assistance peuvent se prévaloir des services adaptés et des services de relais offerts par Bell Canada. Pour communiquer avec un agent des services de relais de Bell, les utilisateurs d'un téléimprimeur peuvent composer le 711, tandis que les appelants peuvent composer le 1 800 855-0511.

Contrat de service

Vous avez peut-être souscrit à une protection complémentaire par l'intermédiaire d'un contrat de service. Chrysler Canada Inc. en répond sans réserve. Assurez-vous qu'il s'agit bien d'un contrat de service Chrysler Canada Inc. original. Nous ne sommes pas responsables des contrats de service émis par d'autres entreprises. Si vous avez souscrit à un contrat autre qu'un contrat de service Chrysler Canada Inc. original et que des réparations sont nécessaires, vous devrez contacter le gestionnaire de ce contrat. Si vous avez des questions relatives au contrat de service, utilisez la ligne directe nationale destinée aux clients des contrats de service du constructeur au 1–800–465–2001 anglais / 1–800–387–9983 français.

Nous comprenons l'importance de l'investissement que vous avez effectué en faisant l'achat d'un véhicule neuf. Un concessionnaire autorisé a également beaucoup investi dans des locaux, des outils et dans la formation technique de son personnel pour vous assurer le meilleur service qui soit. Nous sommes convaincus que vous apprécierez ses efforts et sa volonté de résoudre tout problème couvert par la garantie ou toute préoccupation connexe.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE

Veuillez consulter le livret de renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités pertinentes de Chrysler Canada Inc. relatives à ce véhicule et au marché.

PIÈCES MOPAR^{MD}

Vous pouvez vous procurer les liquides, les lubrifiants, les pièces et les accessoires MOPAR^{MD} chez votre concessionnaire autorisé. Ils sont recommandés pour votre véhicule afin d'aider à en maintenir le bon fonctionnement.

POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

Dans les 50 États américains et à Washington, D.C.

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, communiquez avec la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus du constructeur de véhicules.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Cependant, la NHTSA ne peut s'impliquer dans les situations problématiques individuelles pouvant survenir entre vous, votre concessionnaire autorisé et le constructeur.

Pour communiquer avec la NHTSA, composez sans frais le numéro de la ligne directe au 1–888–327-4236 (ATS : 1–800–424-9153), visitez le site Web http://www.safercar.gov, ou écrivez à : Administrator, NHTSA, 1200 New Jersey Avenue, SE., West Building, Washington, D.C. 20590. Le site Web http://www.safercar.gov permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

Au Canada

Si vous pensez que votre véhicule présente des défauts de sécurité, communiquez immédiatement avec le service à la clientèle de Chrysler. Les clients canadiens qui souhaitent signaler un défaut lié à la sécurité au gouvernement canadien doivent communiquer avec Transports Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules au 1 800 333-0510 ou visiter le site Web http://www.tc.gc.ca/roadsafety/.

BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION

Vous pouvez utiliser le site Web ou l'un des numéros de téléphone énumérés ci-après pour vous procurer les manuels énumérés ci-après. Nous acceptons les cartes Visa, MasterCard, American Express et Discover. Si vous préférez nous transmettre votre paiement par la poste, communiquez avec nous par téléphone pour obtenir le formulaire de commande.

NOTA : *Une adresse municipale est nécessaire pour commander des publications (aucune case postale).*

Manuels de réparation

Ces manuels de réparation détaillés à l'intention des étudiants et des techniciens professionnels offrent des renseignements sur le diagnostic, le dépannage, la résolution de problèmes, l'entretien et la réparation des véhicules Chrysler Group LLC. Toutes les connaissances pratiques sur le véhicule, les systèmes et les pièces y sont clairement exposées et sont accompagnées d'illustrations, de schémas et de tableaux.

Manuels de diagnostic

Les manuels de diagnostic comprennent des schémas, des tableaux et des illustrations détaillées. Ces manuels pratiques aident les étudiants et les techniciens à repérer et à corriger les problèmes relatifs aux fonctions et aux systèmes contrôlés par ordinateur. La façon précise de déterminer et de résoudre le problème du premier coup y est indiquée au moyen de procédures de dépannage et de conduite pas-à-pas, d'essais diagnostiques éprouvés et d'une liste complète des différents outils et équipements.

Guides de l'automobiliste

Préparés en collaboration avec les spécialistes de l'entretien et de l'ingénierie, ces manuels vous permettent de vous familiariser avec les groupes de véhicules particuliers à Chrysler Group LLC. Des procédures de démarrage, de conduite, d'urgence et d'entretien comprenant les fiches techniques et les capacités du véhicule y sont présentées ainsi que certains conseils sur la sécurité.

Téléphonez sans frais au numéro :

- **1 800 890-4038 (É.-U.)**
- **1 800 387-1143 (Canada)**

Ou

Visitez notre site Web à l'adresse :

- **www.techauthority.com**

NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Les catégories de pneus suivantes ont été établies par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis. Les indices attribués par le fabricant de pneus pour chaque catégorie figurent sur le flanc des pneus de votre véhicule.

Tous les pneus pour voitures particulières doivent être conformes aux normes de sécurité fédérales en plus de ces indices.

Indice d'usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une mesure comparative basée sur l'usure d'un pneu lors d'essais effectués dans un environnement contrôlé, soit sur une piste d'essai gouvernementale spécifique. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur un circuit d'essai gouvernemental. Le rendement relatif des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut différer grandement de la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, des caractéristiques de la route et du climat.

Indice d'adhérence

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu de s'arrêter sur une chaussée mouillée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu d'indice C peut présenter une adhérence inférieure.

MISE EN GARDE!

L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est basé sur des essais d'adhérence au freinage en ligne droite qui ne tiennent pas compte des caractéristiques de tenue en accélération, en virage et en aquaplanage, ni de la traction maximale.

Résistance à la chaleur

L'indice de température (A, B ou C, en ordre décroissant) représente la résistance d'un pneu à la production de chaleur et sa capacité de dissiper la chaleur produite, valeurs mesurées en environnement contrôlé au moyen d'un tambour d'essai intérieur soumis à des normes précises. Une exposition prolongée à de hautes températures peut provoquer la dégénérescence des matériaux composant un pneu et réduire sa durée de vie. Des températures excessives peuvent même provoquer l'éclatement du pneu. En vertu de la norme de sécurité automobile 109, tous les pneus pour voitures de

tourisme doivent au moins afficher l'indice de température C. Les indices A et B sont attribués aux pneus ayant démontré lors des essais sur tambour une performance supérieure au minimum exigé par la loi.

MISE EN GARDE!

L'indice de température de ce pneu est établi lorsque celui-ci est correctement gonflé et non surchargé. La conduite à vitesse excessive, une pression insuffisante ou en surcharge, ou la combinaison de ces facteurs peut entraîner la surchauffe du pneu et une crevaison.

SECTION 10

INDEX

ABS (Système de freinage antiblocage) 293
Additifs, Carburant 335
Aide au remorquage 109
Ajout de carburant 336
Ajout de liquide de refroidissement du moteur (Antigel) 384
Ajout de liquide lave-glace 379
Alarme (Alarme de sécurité) 17
Alarme de sécurité antivol (Système antivol) 17
Alarme de sécurité (Système antivol) . .17
Alarme d'urgence 25
Alarme, Panique 25
Allumage 13
Clé de contact 11
Altérations/Modifications, Véhicule 7
Amorçage du système antivol (Alarme de sécurité) 17
Ampoules 90
Ampoules de remplacement 409
Ampoules, Éclairage 90
Animaux de compagnie 85
Animaux de compagnie, Transport . . .85
Antenne de radio satellite 231
Antenne, Radio satellite 231
Antidémarreur (Sentry Key) 16
Antigel (Liquide de refroidissement du moteur) 383
Mise au rebut 386
Appel de phares 143
Appuie-tête 136
Assistance à la clientèle 440
Assistance au départ en pente 298
Assistance remorquage 109
Au sujet des freins 290
Autostick 277
Avertissement relatif au circuit d'alimentation 337

Balais d'essuie-glace 379
Batterie 374
Emplacement 374
Remplacement de la télécommande de télédéverrouillage 25
Batterie sans entretien 374
Baudriers 45
Bouchon de radiateur (Bouchon du circuit de liquide de refroidissement) 385
Bouchon du circuit de liquide de refroidissement (Bouchon de radiateur) . . .385
Bouchon du réservoir de carburant (Bouchon de remplissage de carburant) 336
Bouchons, Remplissage
Carburant 336
Direction assistée 289
Huile (Moteur) 373
Radiateur (Pression du liquide de refroidissement) 385
Bougies d'allumage 416
Boussole 202

Calendrier d'entretien 420
Caractéristiques de la lunette arrière . .174
Carburant 332
Additifs 335
Ajout 336
Antipollution 333

Bouchon du réservoir de carburant 336
Contenance du réservoir de carburant 415
Essence 332
Éthanol 333
Indice d'octane 332
Jauge 181
Méthanol 333
Spécifications 332
Ceintures à trois points d'ancrage . . .45
Ceintures de sécurité 41
Ensemble de retenue d'enfant . . .67
Femmes enceintes 52
Inspection 88
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité 49
Mode d'emploi 46
Prétendeurs 51
Rallonge 53
Rappel 185
Siège arrière 45
Siège avant 45
Ceintures de sécurité, Siège 45
Centre de distribution électronique (Fusibles) 402
Centre d'information électronique (EVIC) 191
Centre d'information, Véhicule 191
Chaînes antidérapantes (Chaînes pour pneus) 323
Chaînes, Pneus 323
Changement de voie 143
Changement de voie et clignotants . .143
Chargement du véhicule. 312
Capacités 340
Pneus 312
Chauffe-moteur 264
Choix de l'huile 372
Choix du liquide de refroidissement (Antigel) 416
Circuit de refroidissement 382
Ajout de liquide de refroidissement (Antigel) 384
Bouchon à pression 385
Bouchon de radiateur 385
Choix du liquide de refroidissement (Antigel) 383
Contenance de liquide de refroidissement 415
Inspection 387
Mise au rebut du liquide de refroidissement usé 386
Niveau du liquide de refroidissement 383
Points à ne pas oublier 387
Vidange, rinçage et remplissage . .383
Classification uniformisée des pneus. .444
Clé, Programmation 17
Clé, Remplacement 16
Clés 11
Clés de rechange. 16
Clignotants 90
Feux de détresse 344
Feux de direction 90
Clignotants d'urgence, Danger. 344
Climatisation, Conseils d'utilisation . .251
Colonne de direction inclinable 147
Colonne de direction télescopique . .147

Commande à distance d'ouverture du coffre 39
Commande automatique de la température 243
Commande de réglage automatique de la température 243
Commande de stabilité électronique (ESC) 299
Commande d'ouverture d'urgence du coffre 41
Commande électrique
Centre de distribution électrique (Fusibles) 402
Direction assistée 288
Freins 293
Glaces 38
Ouverture du couvercle du coffre . .39
Prise de courant (Prise électrique auxiliaire) 170
Rétroviseurs 95
Sièges 132
Toit ouvrant 167
Verrouillage 32
Commandes à distance de la radio. .241
Commandes à distance du système audio (Radio) 241
Commandes audio sur le volant 241
Commandes du système audio montées sur le volant 241
Commutateur route-croisement, Phares 143
Compartiment pour lunettes de soleil . .159
Compte-tours. 181
Compteur de vitesse 181
Compteur kilométrique 181
Trajet 181
Conditions d'adhérence 285
Conduite
Dans l'eau vive, montante ou stagnante et peu profonde 286
Connecteur
Interface client universelle (UCI) . .233
UCI 233
Connecteur d'interface client universelle (UCI) 233
Connecteur UCI 233
Conseils de sécurité 86
Console 173
Console au pavillon. 159
Console, Pavillon 159
Console, Plancher. 173
Contenance en liquides 415
Contenance, Liquide 415
Contrat de service 442
Contrôle électronique de vitesse (Régulateur de vitesse). 149
Contrôleur, Pression des pneus 326
Couvercle du coffre 39
Couvercle du coffre, Levier d'ouverture d'urgence 41
Couvercle du coffre, Ouverture électrique 39

Danger
Conduite dans l'eau vive, montante ou stagnante et peu profonde 286
Déclinaison, Boussole 203
Déclinaison magnétique de la boussole 203

Défauts reliés à la sécurité,
Signalement 443
Dégagement d'un véhicule enlisé . . .358
Dégivreur de lunette arrière 174
Dégivreur de pare-brise 88
Dégivreur, Lunette arrière 174
Dégivreur, Pare-brise 88
Démarrage 27
Par temps froid 262
Si le moteur ne démarre pas . . .263
Système de démarrage à distance . .27
Transmission automatique 257
Démarrage d'appoint 354
Démarrage d'un moteur noyé 263
Démarrage et conduite 256
Démarrage sans clé 11
Déploiement du sac gonflable 63
Désembourbement d'un véhicule . . .358
Désembourbement d'un véhicule par mouvement de balancement 358
Désembueurs de glace latérale (Dégivreurs) 250
Déverrouillage automatique, Portières . .33
Déverrouillage du levier de vitesses au frein/transmission. 270
Direction
Assistée 288
Blocage de la colonne 147
Colonne de direction inclinable . .147
Commandes de la colonne 143
Volant, Chauffant 148
Volant, Réglage de l'inclinaison . .147
Directives d'entretien 371
Dispositif d'ouverture des glaces à commande électrique 39
Dispositifs de retenue des occupants . .41
Dispositifs de retenue des occupants (Berline) 56
Dispositifs de retenue, Enfant 67
Dispositifs de retenue, Occupants . . .41
Dispositifs électroniques programmables. 204
Durée utile des pneus 321

Eau
Conduite dans l'eau 286
ÉBMT/ÉÉTB 333
Éclairage d'accueil 20
Éclairage et témoins
Alarme 188
Alarme de sécurité (Système antivol) 188
Anomalie du système de commande électronique de l'accélérateur . . .182
Appel de phares 143
Avertissement de température du moteur 184
Avertisseur de phares allumés . .142
Bas niveau de carburant 190
Clignotants 90
Commutateur des phares 140
Commutateur route-croisement . .143
Éclairage d'accueil 20
Éclairage du miroir de courtoisie . .96
Éclairage intérieur 144
Entretien 409
Entretien du moteur à prévoir (Témoin d'anomalie) 190
Feu d'arrêt central surélevé 413

Feux de détresse 344
Feux de jour 141
Feux de route 143
Feux extérieurs 90
Freins antiblocage 189
Groupe d'instruments 140
Inverseur route-croisement 143
Lampe de lecture 144
Lampes de lecture 144
Lecture et accueil 144
Manomètre d'huile 185
Mode défilé (Fonction de luminosité de jour) 145
Phares 140
Phares allumés avec les essuie-glaces 141
Phares antibrouillard 142
Phares automatiques 140
Plaque d'immatriculation 413
Rappel sonore des phares 142
Régulateur de vitesse 181
Remplacement d'ampoule 411
Rhéostat d'intensité lumineuse . .144
Sac gonflable 60
Système antipatinage 303
Système antivol (Alarme de sécurité) 188
Système de surveillance de la pression des pneus 188
Témoin d'anomalie (Vérification du moteur) 190
Témoin de rappel de ceinture de sécurité 185
Témoin des feux de route 185
Témoin des freins 186
Témoin du système d'assistance au freinage 303
Témoin du système de charge . .181
Témoin du système électronique d'antidérapage 303
Témoins (Description du groupe d'instruments) 181
Éclairage extérieur 90
Éclairage intérieur 144
Embuage des glaces. 249
Emplacement de la trappe de carburant 336
Emplacement du pied milieu 312
Enregistreur de données d'événement . .66
Enregistreur de données, Événement . .66
Enregistreur, Données d'événement . .66
Ensemble de retenue d'enfant 67
Ensemble de retenue pour bébé 67
Entreposage du véhicule 249
Entretien, Calendrier 420
Entretien de la peinture 393
Entretien des ceintures de sécurité . .397
Entretien des roues et des enjoliveurs de roue 394
Entretien des sacs gonflables 64
Entretien du climatiseur 376
Entretien du fini intérieur 395
Entretien du lecteur de disque compact (CD). 242
Entretien du système antipollution . . .369
Espace de chargement (Chargement du véhicule) 338
Essence antipollution 333

Essence, Antipollution 333
Essence (Carburant) 332
Essence reformulée. 333
Essence, Reformulée. 333
Essence sans plomb 332
Essuie-glaces 145
Essuie-glaces à balayage intermittent (Essuie-glaces à cadence variable) 145
Essuie-glaces à cadence variable (Balayage intermittent) 145
Essuie-glaces, Balayage intermittent . .145
Essuie-glaces, Pare-brise 145
Esthétique. 393
Étalonnage, Boussole 202
Étalonnage de la boussole 202
Éthanol. 333
Étiquette d'homologation du véhicule . .338
Étiquette d'information sur les pneus et la charge. 312
Étiquette, Informations sur les pneus et la charge. 312
Feu de freinage central surélevé . . .413
Feux 90
Feux de détresse 344
Feux de jour 141
Filtre à air, Moteur (Filtre à air du moteur). 374
Filtre à huile, Choix 374
Filtre de climatisation. 250
Filtres
  Climatisation 250
  Filtre à air 374
  Huile moteur 373
  Mise au rebut des huiles à moteur usées 373
Fluide frigorigène 377
Fluide frigorigène de climatisation. . .376
Fonction de réaction améliorée en cas d'accident. 62
Fonctionnement de la radio. 243
Fonctionnement par temps froid 262
Frein de stationnement. 290
Freins 293
Frein, Stationnement 290
Fuites de liquide 90
Fuites, Liquides 90
Fusibles 398

Généralités 17
Glaces. 38
  Commande électrique 38
Groupe d'instruments 180
Guide de l'automobiliste 4

Horloge 211
Huile, Moteur. 372
  Additifs 373
  Conseils pour le choix 372
  Contenance 415
  Filtre 373
  Intervalle entre les vidanges 372
  Jauge d'huile 372
  Mise au rebut 373
  Mise au rebut du filtre 373
  Synthétique 373
  Vérification 372
  Viscosité 373

Huile moteur synthétique 373

Indicateur de température, Liquide de refroidissement du moteur 182
Indicateur de vidange d'huile. 194
Indicateur de vidange d'huile, Réinitialisation. 194
Indicateurs
Carburant 181
Compte-tours 181
Compteur de vitesse 181
Température de liquide de refroidissement 182
Indicateurs d'usure 321
Indice d'octane de l'essence (Carburant) 332
Inscriptions sur les pneus 305
Intensité, Éclairage intérieur 144
Interrupteur de désactivation du surmultiplicateur 277
Introduction 4
Inverseur route-croisement 143

Jauges d'huile
Direction assistée 289
Huile (Moteur) 372

Key, Sentry (Antidémarreur) 16

Lampes de lecture 144
Lavage du véhicule. 393
Lave-auto 393
Lave-glace
Ajout de liquide 379
Liquide 379
Lave-phares 379
Le numéro d'identification du véhicule (NIV). 6
Levier multifonction 143
Liquide de direction assistée 417
Liquide de frein 417
Liquide, Frein. 417
Liquide lave-glace 145
Liquide pour essieux 417
Liquides, Lubrifiants et pièces d'origine 416

Lubrification, Carrosserie 378
Lubrification des essieux (Liquide pour essieux) 417
Lubrification des mécanismes de carrosserie. 378
Luminosité de jour, Éclairage intérieur. .145

Maître-cylindre (Freins). 388
Manuel d'entretien 443
Manuels d'entretien 443
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité 49
Méthanol 333
Mini-ordinateur de bord 195
Miroirs de courtoisie 96
Mise au rebut
Antigel (Liquide de refroidissement du moteur) 386
Mise en garde concernant le monoxyde de carbone 87
Mises en garde et avertissements 6
Modifications/Altérations du véhicule . .7
Modifications/Altérations, Véhicule 7

Module d'alimentation intégré (Fusibles) 398
Moteur 367
Bouchon de remplissage d'huile . .373
Chauffe-moteur 264
Choix de carburant 332
Choix de l'huile 372
Compartiment 367
Démarrage 256
Démarrage d'appoint 354
Filtre à air 374
Huile 372
Huile synthétique 373
Indicateur de température 182
Intervalle entre les vidanges d'huile 372
Liquide de refroidissement (Antigel) 383
Noyé, Démarrage 263
Précautions concernant les gaz d'échappement 87
Recommandations pour le rodage . .85
Si le moteur ne démarre pas . . .263
Surchauffe 344
Système de refroidissement 382
Vérification du niveau d'huile . . .372

Navigateur, Ordinateur de bord 195
Nettoyage
Roues 394
Nettoyage des lentilles du tableau de bord 397
Nettoyage des surfaces vitrées 396
Neutralisation du levier de vitesses . .359

Ouverture, Capot 139
Ouverture du capot 139
Ouverture du coffre, Urgence 41
Ouverture d'urgence du couvercle du coffre 41

Paramètres personnels. 204
Paramètres, Personnels 204
Passage des rapports 268
Transmission automatique 268

Période de rodage d'un nouveau véhicule 85
Permutation, Pneus 325
Phares 411
Allumage avec les essuie-glaces . .141
Appel de phares 143
Automatiques 140
Commutateur 140
Inverseur route-croisement 143
Lave-phares 379
Nettoyage 396
Rappel sonore des phares 142
Temporisateur 141
Temporisation 141
Phares antibrouillard 142
Phares automatiques 140
Pièces de rechange 370
Pièces Mopar 370
Plage de rapports. 272
PNBV. 339
Pneus 89
Capacité de charge 312
Chaînes 323

Classe de qualité 444
Durée utile des pneus 321
Généralités 316
Haute vitesse 318
Indicateurs d'usure des pneus . .321
Patinage 320
Permutation des roues 325
Pneus d'hiver 320
Pression de gonflage 316
Radiaux 318
Remplacement 322
Sécurité 305
Système de surveillance de la pression des pneus 326
Tailles 307
Témoin de pression 188
Vieillissement (Durée utile des pneus) 321
Pneus de rechange. 322
Pneus d'hiver. 320
Pneus radiaux 318
Poids nominal brut du véhicule (PNBV) 339
Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) 339
Port de la ceinture de sécurité par les femmes enceintes. 52
Porte-gobelet. 173
Porte-gobelet arrière 173
Pour ouvrir le capot. 139
Pour signaler un défaut relié à la sécurité. 443
Précautions concernant les gaz d'échappement 87
Précautions d'utilisation 368
Pression de gonflage, Pneus 317
Prétendeurs
Ceintures de sécurité 51
Prises de courant électrique 170
Procédures de démarrage 256
Programmation de l'antidémarreur Sentry Key 17
Programmation de la télécommande (Télédéverrouillage). 20
Programmation des télécommandes (Télédéverrouillage). 20
Protection contre la corrosion. 393
Protège-genoux 53

Rangement 409
Rappel, Ceinture de sécurité. 51
Rappel de ceinture de sécurité 51
Rappel de clé de contact. 15
Rappel, Phares allumés 142
Ravitaillement 336
Recommandations de rodage, Nouveau véhicule 85
Réglage de l'horloge 211
Réglage du rétroviseur extérieur 94
Régulateur de vitesse 149
Remorquage 340
Assistance remorquage 24 heures par jour 109
Loisirs 341
Véhicule en panne 361
Remorquage de loisir 341
Remorquage d'un véhicule en panne . .361
Remplacement de l'antidémarreur Sentry Key 16

Remplacement des ampoules 409
Remplacement des balais d'essuie-glaces. 379
Remplacement des piles de la télécommande (Télédéverrouillage) 25
Renseignements concernant la garantie 442
Renseignements concernant la sécurité des pneus 305
Renseignements concernant la sécurité, Pneus. 305
Retrait de la clé de contact. 13
Rétroviseur à atténuation automatique . .94
Rétroviseurs 94
Rétroviseurs commandés à distance. .95
Rétroviseurs et miroirs
Atténuation automatique des éblouissements 94
Chauffants 95
Commande électrique 95
Commandés à distance 95
Extérieurs 94
Extérieurs rabattables 95
Miroirs de courtoisie 96
Rétroviseurs extérieurs 94
Rétroviseurs extérieurs chauffants . . .95
Rétroviseurs extérieurs rabattables . . .95
Roue et enjoliveur de roue 394

Sac gonflable 53
Sac gonflable, Fenêtre (Rideau latéral). .56
Sac gonflable latéral 56
Sécurité, Gaz d'échappement 87
Sentry Key (Antidémarreur). 16
Serrures. 30
Automatiques de portière 32
Déverrouillage automatique 33
Portière 30
Portières à commande électrique . .32
Service à la clientèle 440
Service offert par le concessionnaire . .370
Siège arrière à dossiers rabattables . .138
Sièges 131
Appuie-tête 136
Arrière à dossier rabattable 138
Basculement 132
Chauffants 134
Commande électrique 132
Déverrouillage de dossier 138
Réglage 131
Réglage de la hauteur 132
Sièges arrière, Dossiers rabattables . .138
Sièges chauffants 134
Spécifications
Carburant (Essence) 416
Huile 416
Surchauffe, Moteur 344
Surmultipliée 277
Système antipatinage 297
Système antivol (Alarme de sécurité) . .17
Système antivol du véhicule (Alarme de sécurité) 17
Système audio
Kicker 240
Système audio Kicker 240
Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go 34
Système d'aide au stationnement arrière. 152

Système d'aide au stationnement, Arrière 152
Système d'alarme (Alarme de sécurité). .17
Système d'assistance au freinage . . .297
Système d'avertissement de basse pression des pneus 326
Système d'échappement 87
Système de chauffage-climatisation. .243
Système de climatisation 243
Système de commande des freins, Électronique 296
Système de commande électronique des freins 296
Système de freinage antiblocage . .296
Système de démarrage à distance . . .27
Système de diagnostic de bord 368
Système de freinage 293
Antiblocage des roues (ABS) . . .293
Frein de stationnement 290
Maître-cylindre 388
Témoin d'avertissement 186
Vérification du liquide 388
Système de freinage antiblocage (ABS) 293
Système de reconnaissance vocale. .126
Système de retenue supplémentaire – Sac gonflable. 53

Tableau de bord et commandes 179
Tableau de référence, Dimension des pneus 307
Télécommande
Système de démarrage à distance . .27
Télécommande d'ouverture du coffre . .39
Télécommande, Télédéverrouillage. . .20
Télédéverrouillage 20
Téléphone cellulaire 243
Témoin d'alarme. 188
Témoin d'anomalie du moteur (Témoin d'anomalie) 369
Témoin d'anomalie (Vérification du moteur). 190
Témoin d'avertissement de freinage antiblocage 189
Témoin d'avertissement du système de commande électronique de l'accélérateur 182
Témoin de changement de vitesse . .267
Témoin de prévision de l'entretien du moteur (Témoin d'anomalie). 190
Témoin des sacs gonflables 60
Témoin du régulateur de vitesse. . . .181
Témoins d'avertissement (Description du groupe d'instruments). 181
Temporisateur, Phares 141
TIREFIT 345
Toit ouvrant 167
Totaliseur partiel 181
Traction de remorque. 340
Transmission 391
Automatique 271
Liquide 391
Manuelle 265
Passage des rapports 267
Transmission automatique. 271
Additifs spéciaux 391
Ajout d'huile 392

Remplacement de l'huile et du filtre 392
Type de liquide 391
Vérification du niveau de liquide . .392
Vidange de liquide 392
Transmission manuelle 265
Vérification du niveau de liquide . .390
Vitesses recommandées pour le changement de rapport 267
Tremblement dû au vent. 39

Urgence
Dégagement d'un véhicule enlisé . .358
Démarrage d'appoint 354
Feux de détresse 344
Remorquage 361
Surchauffe 344

Vérifications de la sécurité de votre véhicule 86
Vérifications de niveau de liquide
Direction assistée 289
Freins 388
Huile moteur 372
Système de refroidissement 383
Transmission automatique 392
Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule 89
Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule 88
Vérifications, Sécurité 86
Verrouillage automatique des portières 32
Verrouillage des portières. 30
Verrouillage des portières, Automatique 32
Verrous 90
Capot 139
Viscosité de l'huile moteur. 373
Viscosité, Huile moteur. 373
Vitesses recommandées pour le changement de rapport 267
Vitesses recommandées pour le changement de rapport, Transmission manuelle 267

INSTALLATION D'UN ÉMETTEUR-RADIO

Les systèmes électroniques se trouvant à bord du présent véhicule ont été conçus de façon à ne pas perturber les ondes radio. Les émetteurs-récepteurs radio et les téléphones mobiles doivent être installés correctement par un personnel qualifié. Respectez les consignes suivantes lors de l'installation.

Les raccords électriques devraient être branchés directement à la batterie et être munis d'un fusible situé le plus près possible de la batterie.

L'antenne d'un émetteur-récepteur radio devrait être fixée sur le toit ou à l'arrière du véhicule. Il faut faire attention lorsqu'on pose une antenne avec base aimantée, car le magnétisme risque de nuire à la précision ou au fonctionnement de la boussole.

Le câble de l'antenne doit être aussi court que possible et éloigné des fils électriques du véhicule. N'utilisez qu'un câble coaxial blindé.

Ajustez soigneusement l'antenne et le câble à la radio, afin d'assurer un faible taux d'ondes stationnaires (SWR).

Un émetteur-récepteur radio plus puissant que la normale pourrait exiger des précautions particulières.

Il faut faire vérifier toutes les installations pour s'assurer qu'il n'y a pas de parasites entre l'équipement de télécommunication et les systèmes électroniques du véhicule.

Chrysler Canada Inc.

14D492-126-BA

Première impression

Imprimé aux États-Unis